

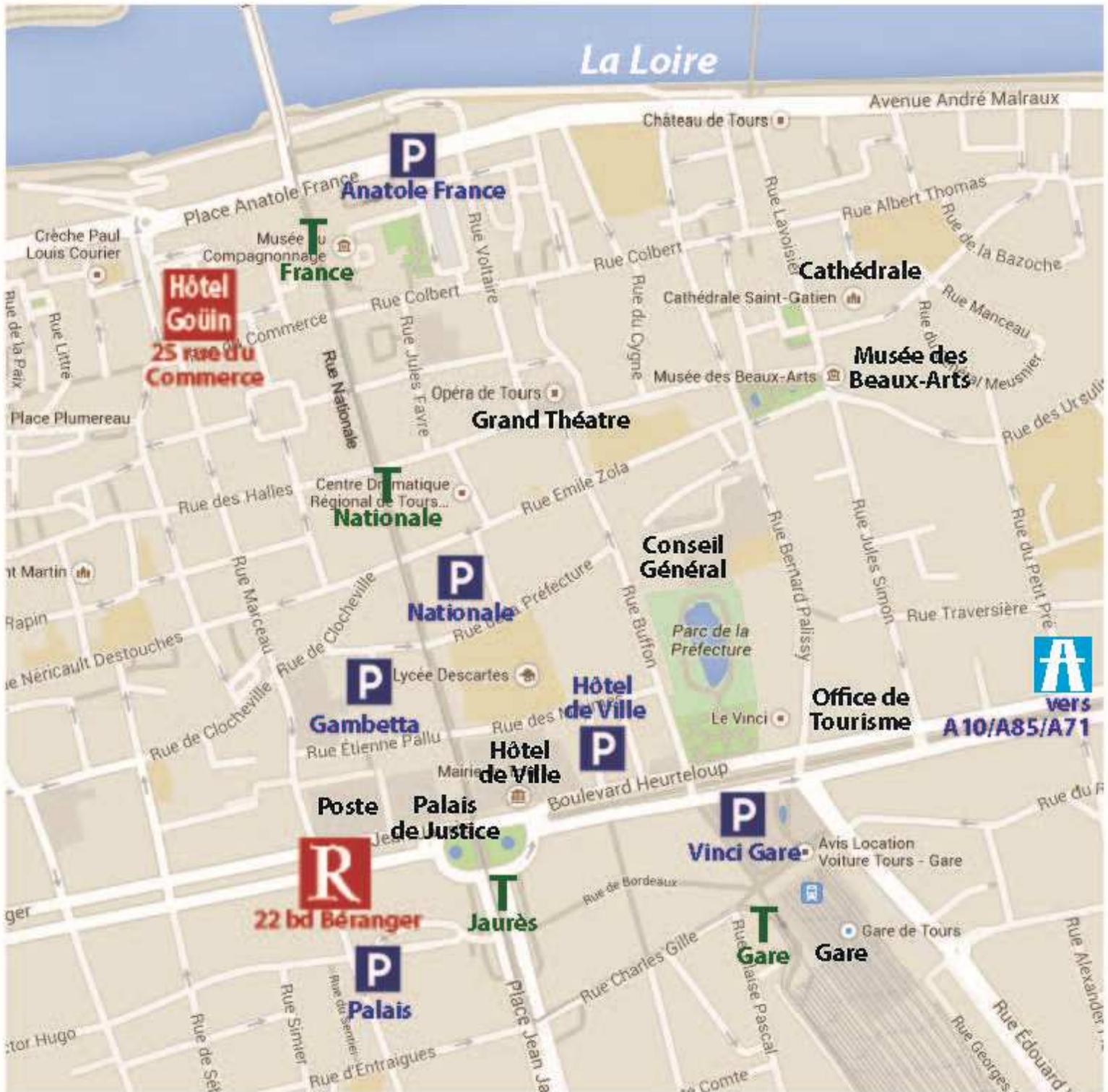
# ROUILLAC



Marteau de commissaire-priseur créé par Goudji

*ARCHIVES de CHÂTEAUX,  
AUTOGRAPHES et  
DOCUMENTS HISTORIQUES*

**TOURS - MARDI 8 MARS 2016**



# CONFÉRENCE

*"L'authenticité et les faux documents d'histoire"*

Dimanche 6 mars à 15h.

Tours - Hôtel Goüin 25 rue du Commerce.

# ROUILLAC

*Commissaires-Priseurs  
Expert près la Cour d'Appel*

***Mardi 8 Mars 2016***

***Ventes aux enchères à 14h***

## **ARCHIVES DE CHÂTEAUX, AUTOGRAPHES et DOCUMENTS HISTORIQUES**

**Hôtel GOÛIN - 25 rue du Commerce 37000 TOURS**

Rare vestige de l'architecture de la Renaissance à Tours  
propriété du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

**EXPOSITIONS PRIVÉES à Vendôme**

Sur rendez-vous – Tél. 02 54 80 24 24

**EXPOSITIONS PUBLIQUES à Tours**

Samedi 5 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche 6 mars de 14h à 17h

Lundi 7 mars de 9h à 12h.

Mardi 8 mars de 9h à 12h

**PAIEMENT COMPTANT - FRAIS 20% TTC**

**[www.rouillac.com](http://www.rouillac.com)**

photos HD, liste complète et résultats  
sur notre site internet



**[www.rouillac.com](http://www.rouillac.com)**

**Tours (37000)**

22, boulevard Béranger

02 47 61 22 22

**[rouillac@rouillac.com](mailto:rouillac@rouillac.com)**

**Vendôme (41100)**

Route de Blois

02 54 80 24 24

OVV n°2002-189

**Paris (75006)**

41, bd du Montparnasse

01 45 44 34 34

**Fax : 02 54 77 61 10**

## Sommaire

- **150-170** : Fonds de la famille de Cosker de la Vieuville, XVe au XVIIIe siècle (Henri II, Charles IX, Henri IV, Louis XIII, Marie de Médicis, Richelieu, Louis XIV, Marie Thérèse...). *Provenance : conservées dans la même famille depuis l'origine, château de Saint-Agil.*
- **171** : Lettre d'Henri IV à Louis XIII, 1582.  
*Provenance : conservées dans la même famille depuis l'origine, château de Saint-Agil.*
- **172-180** : Du XVe au XVIIe siècle (Brantôme, Mazarin, Fénelon...).  
*Provenances : fonds de châteaux et collections particulières.*
- **181-189** : XVIIIe siècle dont rare manuscrit « Principes sur la Marine, tirés des dépêches & des ordres du Roi... » par Pidansat de Mairobert.  
*Provenance : propriété du Grand Saint Marc en Vendômois.*
- **190-207** : Révolution Française dont belle et rare collection de correspondances relatives aux prisons révolutionnaires parisiennes (Robespierre, Fouquier-Tinville, Sanson...). *Provenances : collection Brutinot constituée dans les années 1980-2000, et collections particulières.*
- **208** : L'Expédition d'Égypte, carnet de route inédit de François-Michel de Rozière, an VII. *Provenance : découvert par hasard dans un château de l'Orléanais.*
- **209-229** : Une partie des archives de la Maison Breguet, fleuron de la haute horlogerie française, Révolution-Empire-Restauration. *Ce fonds est conservé dans la famille Breguet depuis l'origine.*
- **230-252** : Du Consulat au Second Empire, dont fonds du général Jean-François Jacqueminot, militaire et homme influent sous la Monarchie de Juillet.  
*Provenances : château de Picomtal aux Crots, près de Gap, acquis par Joseph Roman (1840-1924) érudit, conservé dans la même famille depuis. Et collections particulières.*
- **253-264** : Médecine, arts, peinture, littérature, musique, XIXe et XXe siècle.  
*Provenances : fonds de châteaux et collections particulières.*
- **265-274** : Guerre 1870-1871, philatélie (boules de Moulins, ballons montés, pigeogrammes, oblitérés).  
*Provenance : collection Brutinot constituée dans les années 1980-2000.*
- **275-278** : La Commune de Paris, 1871 et suivantes, dont belle lettre manuscrite et signée de Louise Michel, emprisonnée au camp de Sartory, correspondances de communards déportés. *Provenance : collection Brutinot constituée dans les années 1980-2000.*
- **279** : Rare réunion de documents sur les zouaves pontificaux et le général de Charette, fin du XIXe siècle. *Provenance : conservée dans la famille de de Puget depuis l'origine.*
- **280** : Superbe album manuscrit et illustré du voyage en Italie du baron de Marcy, 1884. *Provenance : château de la Place, dans la Nièvre ; conservé dans la famille depuis l'origine par la comtesse des Mazis.*
- **281-292** : Du Second Empire à la Seconde guerre mondiale, dont fonds de la famille du célèbre archéologue Berthelot de Baye (*provenance : fonds familial conservé depuis l'origine, ayant fait l'objet par nos soins de deux ventes, à Vendôme le 17 mars 2014 et à Tours en l'hôtel Gouin le 24 mars 2015. Rappelons la remarquable exposition « Joseph de Baye, de la Marne au Caucase », organisée d'août à septembre 2013 par les Archives départementales de la Marne.*) correspondance de François de Mahy, député de la Réunion et ministre (*provenance : collection tourangelle*).

# Fonds Cosker de la Vieuville

Dispersion à l'encan d'un bel ensemble d'archives historiques, principalement du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, de plus de 550 pièces manuscrites, retraçant l'histoire d'une famille de la haute noblesse française : les Cosker de la Vieuville. Pendant plusieurs décennies, cette famille a occupé une place importante dans la maison royale de France. Elle produisit un surintendant des finances et ministre d'état, deux grands fauconniers de France, des lieutenants généraux et gouverneurs de province en Champagne et Poitou, un évêque, des abbés commendataires, des chevaliers de Malte. Un hôtel particulier à Paris porta pendant plus d'un siècle leur nom, rue Saint Paul.

Parmi les pièces présentées à la vente, la plupart signées des rois et reines de France, et des ministres d'état (Charles IX, Henri III, Henri IV, Marie de Médicis, Louis XIII, Richelieu, Louis XIV, Colbert, Marie Thérèse d'Autriche, Turenne, Gaston d'Orléans, Louis XV), deux lots importants concernent les guerres de religion en Champagne-Ardenne, et plus particulièrement la ville de Mézières (aujourd'hui devenue Charleville-Mézières), ainsi qu'un mémoire manuscrit relatif aux troubles religieux de la ville d'Aix la Chapelle en 1611.

Principale famille bienfaitrice lors de l'installation et de la construction du couvent des Minimes, place Royale à Paris, plusieurs membres de cette maison furent inhumés dans la chapelle privée située au sein l'église du monastère, détruite à la Révolution. Seul est préservé et conservé au musée du Louvre le mausolée en marbre blanc représentant Charles de la Vieuville et son épouse Marie Bouhier sous deux statues, un homme à genou, revêtu d'un manteau ducal, avec le collier de l'ordre du Saint Esprit par-dessus, et celle d'une dame aussi à genou, revêtue d'une robe de duchesse.

## 150

**[Charles IX – Gentilhomme de la chambre du roi]**. 3 pièces, 1562-1563.

**P.S.**, Chartres, 8 août 1562, signée « *Charles* » [Charles IX, roi de France (1550-1574)] et contresignée par le secrétaire d'état [Florimond] Robertet, vélin obl. in-4. Lettres de provision de l'office de gentilhomme de la chambre du roi délivrées à Pierre de la Vieuville, à la place du sieur d'Andelot [François de Coligny] prévenu de crime de lèse-majesté « *lequel se trouve estre du nombre de ceulx qui pour avoir pris et porté les armes contre l'auct[orité] de Sa Ma<sup>te</sup>* » - **2 P.S.** : Chartres, 8 août 1562, par le secrétaire d'état Robertet et contresignée par Leseurre, secrétaire du duc de Guise, grand chambellan de France, vélin obl. in-4, contre-sceau aux armes de France ; Paris, 19 mai 1563, par le secrétaire d'état Robertet, vélin obl. in-fol. Prestations de serment de La Vieuville comme gentilhomme ordinaire de la chambre du roi au grand chambellan de France.

Pierre de la Vieuville, chevalier de des Ordres du roi, gentilhomme de sa chambre, fut gouverneur de Reims, de Mézières et de Rethélois, lieutenant de cent hommes d'armes de la compagnie d'Antoine roi de Navarre, l'un de ses conseillers et chambellans, capitaine de 50 lances.

200-400

## 151

**[Charles IX – Ordre de Saint Michel]** 3 pièces, 1565-1568.

**P.S.**, La Réole, 31 mars 1565, par le secrétaire d'état [Claude] de l'Aubépine, vélin obl. in-4 plié. Pouvoir donné par le roi au sieur d'Espaulx [Alexandre de Lions], chevalier de Saint Michel et lieutenant du roi en Champagne, de porter à Pierre de la Vieuville le collier dudit ordre « *et de luy prendre le serment avecq les cérémonies et conditions accoustumées* » – **P.S.**, Paris, 19 février 1568, par le secrétaire d'état [Nicolas] de Neufville [de Villeroy], vélin obl. in-4, contre-sceau aux armes de France. Pouvoir donné par le roi à Pierre de la Vieuville pour remettre le collier de l'ordre au gouverneur de Laon. – **P.S.**, Paris, 20 février 1568, signée « *Charles* » [Charles IX, roi de France (1550-1574)] et contresignée par le secrétaire d'état [Florimond] Robertet, vélin obl. in-4 plié, marque de contre-sceau aux armes de France. Pouvoir donné par le roi à Pierre de la Vieuville pour remettre le collier de l'ordre au sieur de Longueval.

200-400

**[Comté de Rethel – Champagne – Guerres de religion]** 20 pièces, 1564-1610.

**P.S.**, Paris, 13 avril 1564, par Louis de **Gonzague** (1539-1595), duc de Nevers, et par son épouse **Henriette de Clèves**, vélin obl. in-fol. plié. Lettres de provision de la charge du gouvernement du comté de Rethel et de la baronnie de Rozoy accordées à Pierre de la Vieuville. – **P.S.**, Blamont, 30 novembre 1573, par Louis de **Gonzague** (1539-1595), duc de Nevers, et par son épouse **Henriette de Clèves**, vélin obl. in-fol. plié, reste de sceau de cire rouge. Lettres de provision de la charge du gouvernement du comté de Rethel et de la baronnie de Rozoy accordées à Robert de la Vieuville. – **P.S.**, Saint-Germain-en-Laye, 27 février 1574, signée « **Charles** » [Charles IX, roi de France (1550-1574)] et contresignée par le secrétaire d'état [Pierre] Brûlart, vélin obl. in-fol. plié, reste de sceau de cire rouge. Lettres de provision de lieutenant-général dans le comté de Rethémois et enclaves de Champagne, sous l'autorité du duc de Guise, grand maître de France et lieutenant-général de Sa Majesté en Champagne, délivrées à Robert de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 19 juillet 1576, signée « **Henry** » [Henri III, roi de France (1551-1589)] et contresignée par le secrétaire d'état [Pierre] Brûlart, vélin obl. in-fol. plié (manques). Lettres de provision confirmant la charge de lieutenant-général, malgré les prétentions du sieur de Barbezieux, nouveau lieutenant général de la province. – **P.S.**, Blois, 7 mars 1577, par le secrétaire d'état [Simon] Fizes de Sauve et contresignée par le secrétaire du maréchal de Cossé, vélin obl. in-fol. plié. Commission de capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes délivrée à Robert de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 26 février 1578, signée « **Henry** » [Henri III, roi de France (1551-1589)] et contresignée par le secrétaire d'état [Pierre] Brûlart, vélin obl. in-4. Confirmation d'émolument accordée à Robert de la Vieuville en tant que lieutenant-général du comté de Rethémois. – **P.S.**, Paris, 28 juillet 1587, par le secrétaire d'état [Pierre] Brûlart, vélin obl. in-4, reste de sceau et contre-sceau de cire rouge. Ordre du roi « *de mettre la ville de Rethel en tel estat de reparation qu'elle puisse estre conservée en seureté soubz notre obéissance (...) que vous ayez le plus dilligemment qu'il vous sera possible à faire travailler par corvées aux réparations et fortifications d'icelles villes d'icelle ville les habitans des villaiges...* ». – **P.S.**, Paris, 20 janvier 1608, signée « **Henry** » [Henri IV, roi de France (1553-1610)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier, vélin obl. in-fol. plié. Provisions de lieutenant-général au gouvernement de Reims, Rocroy, Sainte Menéhould, Villefranche et Maubertfontaines, délivrée à Robert de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 3 août 1608, par Charles I<sup>er</sup> Gonzague, **duc de Nevers** et prince de Mantoue (1580-1637), vélin obl. Confirmation de la charge de lieutenant-général en Champagne délivré à Robert de la Vieuville. – **6 pièces** papier, reconnaissance de la dite charge par les villes du bailliage, 1609 – **P.S.**, Paris, 26 juin 1610, par Robert de la Vieuville, vélin in-8. Procuration donnée par Robert de la Vieuville pour la résignation en faveur de Charles son fils aîné de la charge de lieutenant général en pays et duché de Rethémois. – **P.S.**, Paris, 18 août 1610, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl. in-fol. plié, reste de sceau de cire rouge. Provisions de lieutenant général au gouvernement du duché de Rethémois et enclaves en faveur de Charles de la Vieuville sur résignation de son père en date du 13 août, en présence de la reine mère Régente. + enregistrement à la chambre du parlement – **P.S.**, château de la Cassine, 27 septembre 1610, par Charles I<sup>er</sup> Gonzague, **duc de Nevers** et prince de Mantoue (1580-1637), vélin obl., contresceau. Confirmation de la charge de lieutenant-général en Champagne délivré à Charles de la Vieuville. – **P.S.**, Reims, 4 octobre 1610, papier, 2 pages ¼ in-4. Reconnaissance de ladite charge par la ville de Reims.

Robert, fils aîné de Pierre de la Vieuville et premier marquis de la lignée, poursuivit la même destinée dans les pas de son père : chevalier des Ordres du roi, capitaine et gouverneur des villes de Mézières et de Linchamp, grand fauconnier de France, gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, lieutenant général au pays de Rethémois, capitaine de 50 hommes d'armes, membre du conseil privé du roi de Navarre, envoyé comme ambassadeur en Allemagne.

600-800

**[Champagne-Ardenne – Charleville-Mézières – Guerres de religion]** 17 pièces, 1564-1610.

**P.S.**, Arles, 1<sup>er</sup> décembre 1564, signée « **Charles** » [Charles IX, roi de France (1550-1574)] et contresignée par le secrétaire d'état [Claude] de l'Aubépine et par le secrétaire du chancelier de France, vélin obl. in-fol. plié. Lettres de provision de l'office de capitaine et gouverneur de la ville et place de Mézières (Ardennes) – **P.S.**, Paris, 19 octobre 1567, par le secrétaire d'état [Claude] de l'Aubépine, vélin obl. in-fol. plié. Commission de capitaine d'une compagnie de 50 lances nouvellement créées par ordonnances du roi, délivrée à Pierre de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 1<sup>er</sup> janvier 1568, signée « **Charles** » [Charles IX, roi de France (1550-1574)] et contresignée par le secrétaire d'état [Claude] de l'Aubépine, vélin obl. in-4. Augmentation des gages pour le gouvernement de la ville et place de Mézières. – **P.S.**, 25

novembre 1569, par le secrétaire d'état [Claude] de l'Aubépine, vélin obl. in-4 plié, reste de sceau de cire rouge. Lettres de provision dudit office transmise de Pierre de la Vieuville à Robert son fils. – **P.S.**, Paris, 24 juillet 1587, par le secrétaire d'état [Nicolas] de Neufville [de Villeroy], vélin obl. in-4, reste de sceau et contre-sceau de cire rouge aux armes de France. Commission accordée à Robert de la Vieuville « *pour le bien de notre service et la conservation de notre ville de Mézières (...) avons advisé de faire lever jusques à deux cens hommes de guerre à pied pour iceulx loger et tenir en garnison en ladite ville pour la seuretté d'icelle...* » – **P.S.**, Vitry, 29 juillet 1587, signée « **Henry** » « *de Lorraine duc de Guise et de Chevreuse prince de Joinville Pair et grand M<sup>re</sup> de France* » [dit le Balafré (1549-1588)], et contresignée par le secrétaire du duc Péricard, vélin in-4, marque de contre-sceau aux armes de la maison de Lorraine. Pouvoir du duc de Guise délivré à Robert la Vieuville de commander la ville et place de Mézières « *pour sûreté de la religion catholique* ». – **P.S.**, Vitry, 29 juillet 1587, signée « **Henry** » « *de Lorraine duc de Guise et de Chevreuse prince de Joinville Pair et grand M<sup>re</sup> de France* » [dit le Balafré (1549-1588)], et contresignée par le secrétaire du duc Leseurre, papier in-fol. Ordre du roi et du duc de Guise délivré à Robert la Vieuville, gouverneur de la ville et place de Mézières afin d'« *incommoder les hérétiques & ceulx qui lui sont si mal affectionnez que d'avoir pruit les armes contre elle et s'efforcer de faire entrer en ce royaume pour l'offenser s'ils pouvaient les troupes estrangères qu'elle a advis estre desjà en chemin (...) entend que pour leur oster toute commodité de vivre la récolte des grains qui sont à présent sur la terre soit si promptement et diligemment faicte (...) cinq ou six lieues aux environs des villes de Mézières & Rethel...* ». – **3 P.S.**, Saint-Germain-en-Laye, 3 juillet 1598, signées « **Henry** » [Henri IV, roi de France (1553-1610)] et contresignées par le secrétaire d'état [Louis] Potier, vélin obl. Brevet de gouverneur de la ville et citadelle de Mézières accordé à Charles de la Vieuville, fils du précédent gouverneur. – **P.S.**, Paris, 31 mars 1604, signée « **Henry** » [Henri IV, roi de France (1553-1610)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier, vélin obl. in-fol. Lettres patentes du roi adressées à la chambre des comptes déchargeant le sieur de la Vieuville de la somme de 3 000 écus pris dans la recette des tailles du comté de Rethémois lors de la levée de 200 hommes de guerre en juillet 1587. Les quittances qu'il a tirées de l'emploi de cette somme ont disparu lorsque les habitants de Mézières, s'étant déclarés contre le roi, l'ont arrêté et ont brûlé ses papiers ; joint extrait d'enregistrement de la chambre des comptes. Joint main levée du 17 mai 1605. – **P.S.**, 19 novembre 1608, papier. Collation de l'ordonnance aux commissaires de guerre qui passeront les montres des troupes de la garnison de Mézières. – **2 P.S.**, Paris, 26 juin 1610, par Robert de la Vieuville, vélin in-8. Procurations données par Robert de la Vieuville pour la résignation en faveur de Charles son fils aîné de la charge de gouverneur et capitaine de la ville et citadelle de Mézières. – **P.S.**, château de la Cassine, 27 septembre 1610, par Charles I<sup>er</sup> Gonzague, **duc de Nevers** et prince de Mantoue (1580-1637), vélin obl., reste de contresceau. Confirmation de la charge du gouvernement de Mézières délivrée à Charles de la Vieuville

**Mézières** dont le nom fait référence aux murailles, maceriae est le dernier bastion du royaume de France avant le Saint Empire romain germanique.

En plein essor, la cité devient un carrefour d'échanges entre la France et les pays du Nord. Les marchandises provenant de l'intérieur du royaume, comme le grain et le vin, transportées en charrois de Beaune, Bar, Auxerre ou Orléans, sont embarquées sur des nefes pour descendre la Meuse.

Réciproquement, les produits hollandais, liégeois, ou hanséatiques, remontent le fleuve et inondent les foires et marchés de Mézières. Ils sont rigoureusement contrôlés et soumis à un droit d'entrée, ou tonlieu, perçu par les agents du comte de Rethel et de la Ville. Le trafic intense de vin remplit les bourses de toute une population de courtiers, tonneliers, charretiers et haleurs spécialisés dans ce transport. Et les banquiers italiens sont là pour en tirer bénéfice.

La prospérité de Mézières est mise à mal par la guerre et son cortège d'atrocités. En 1521, l'empereur Charles Quint envahit la Champagne-Ardenne et assiège Mézières. Les remparts de la cité sont vétustes, ou en ruines, et la garnison quasi-inexistante. François I<sup>er</sup> décide de l'abandonner et de la raser entièrement. Mais son fidèle chevalier, Pierre Terrail, seigneur de Bayard, le fameux « chevalier sans peur et sans reproche », lui propose une alternative : partir à la tête d'une compagnie et s'enfermer dans la citadelle. Le 7 août, Bayard rallie un certain nombre de gentilshommes avant de rejoindre Mézières. En toute hâte, il fait restaurer les fortifications, réorganise la défense. Le 29 août 1521, les troupes de Charles Quint se divisent en deux camps afin de prendre la place en tenaille. Le 31 août, un héraut somme Bayard de se rendre, lui promettant des conditions de capitulations idéales. Le chevalier répond : « Bayard de France ne craint pas roussin d'Allemagne. ». Pendant une quinzaine de jours, les assiégeants bombardent la ville. En vain. Par un stratagème imaginé par Bayard, les troupes impériales abandonnent le combat le 27 septembre. François I<sup>er</sup> entre victorieux dans la citadelle le 30 septembre suivant. Depuis cet épisode singulier, le roi de France voit la cité comme une importante place frontière pour la défense du royaume. Conséquence : le gouvernement royal investit dans la modernisation des remparts édifications de cornes, bastions, glacis, reconstruction de tours, comme la tour Milard ou du Roy, et surtout reprend en main l'administration de la ville, aux dépens de la bourgeoisie locale. Dès 1537, un gouvernement militaire est nommé, et, en 1552, le roi Henri II, accompagné de Catherine de Médicis, confirme le rôle défensif de Mézières. Les dés sont jetés. Pendant les guerres de Religion 1562-1598, les Ardennes sont au cœur des affrontements. En 1589, la Ligue catholique, formée par les Guises et soutenue par l'Espagne, établit son quartier général à Mézières, tandis que Sedan devient le refuge des protestants du nord de la France.

**[Henri III – Deuxième guerre de religion] P.S.**, Troyes, 12 janvier 1568, signée « **Henry** » « *Henry fils et frère du roy, pair de France, duc d'Anjou et de Bourbonnois, lieutenant général dudit seigneur par tout son royaume* » et contresignée par son secrétaire, vélin obl. in-4. Ordre donné par le duc d'Anjou à Pierre de la Vieuville de conduire sa compagnie de 50 hommes d'armes à Reims, d'y prendre le commandement militaire « *pour la défendre par armes à l'encontre de ses ennemis...* ».

La deuxième guerre de religion éclate le 28 septembre 1567 lorsque le prince de Condé tente de s'emparer de la famille royale par la force (Surprise de Meaux) pour « le libérer des influences étrangères néfastes ». L'échec du complot fait craindre aux protestants des représailles. Ils s'emparent du pouvoir dans les villes où ils sont puissants. Catherine de Médicis abandonne sa politique de tolérance. Les villes protestantes du Midi se soulèvent et les deux armées s'affrontent à nouveau. À la tête de l'armée protestante, Condé s'établit à Saint-Denis, en vue d'affamer Paris. Mais le 10 novembre il est repoussé lors de la bataille de Saint-Denis.

Le reste de la campagne se déroule dans le Sud-Est de la région parisienne, entre Loire et Meuse dans un face à face sans affrontements. De novembre 1567 à février 1568, le duc d'Anjou s'efforce de poursuivre l'armée protestante. Le manque de moyens financiers, de part et d'autre, conduit à la signature d'une trêve, dite la paix de Longjumeau le 23 mars 1568 qui remet en place les clauses de l'édit d'Amboise.

100-200

**[Henri III – Louis XIII – Conseiller d'état]** 5 pièces, 1580-1613.

**P.S.**, Paris, 12 avril 1580, signée « **Henry** » [Henri III, roi de France 1551-1589)] et contresignée par le secrétaire d'état [Nicolas] de Neufville [de Villeroy], vélin obl. in-4. Brevet de conseiller d'état au Conseil privé du roi délivré à Robert de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 6 septembre 1612, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl. Brevet délivré à Robert de la Vieuville conseiller d'état et des finances, d'augmentation de sa pension portée de 2 000 à 8 000 livres. – **P.S.**, Paris, 20 septembre 1612, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin. Brevet de conseiller d'état délivré à Charles de la Vieuville, à la place de son père décédé. – **P.S.**, Paris, 25 janvier 1613, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Antoine] de Loménie, vélin obl. Brevet délivré à Charles de la Vieuville de 6000 livres de pension.

300-400

**[Ordre du Saint Esprit]** 11 pièces, 1595-1620.

**2 P.S.** signées le secrétaire d'état [Claude] de l'Aubépine, vélin obl. in-4 dont l'une avec reste de sceau de cire jaune, et l'autre petits manques. Commission aux sieurs d'O et de Beauvais commandeurs de l'ordre du Saint Esprit, l'assemblée dudit ordre, ayant choisi Robert de la Vieuville pour entrer audit chapitre quand il y aura des places du nombre des 100 fixées par les statuts, pour enquêter sur sa noblesse, savoir s'il est gentilhomme de nom et d'armes de trois générations paternelles, si le surnom et armes qu'il porte l'ont été par ses prédécesseurs, de quelles seigneuries ils ont joui, etc ; commission à l'archevêque de Reims, commandeur, pour informer de la religion catholique, apostolique et romaine, les bonnes vies et mœurs de Robert de la Vieuville. – **3 pièces** relatives à l'enquête de bonnes mœurs, 1595. – **Quittance** de 12 aunes de velours noir reçu de Robert de la Vieuville par le maître des cérémonies et prévôt de l'ordre du Saint Esprit, 4 janvier 1599. – **P.S.**, Paris, 26 octobre 1614, signée par Brûlart, secrétaire d'état et grand trésorier des Ordres du roi, papier in-fol. Réception entre les mains dudit Brûlart du collier de l'ordre du Saint Esprit que portait le défunt Robert de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 28 novembre 1619, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl. Commission au cardinal de la Rochefoucauld pour enquêter sur les bonnes vie et mœurs de Charles de la Vieuville, choisi par le roi pour recevoir l'Ordre du Saint Esprit. – **Certificat et 2 quittances** de paiement délivrées au marquis de la Vieuville pour sa promotion de chevalier dans l'ordre du Saint Esprit, lors de la cérémonie qui s'est tenue en l'église des Augustins à Paris le 31 décembre 1619.

300-500

**[Henri IV – Grand fauconnier de France – Marquisat de la Vieuville]** 4 pièces, 1580-1610.

**P.S.**, Paris, 11 février 1606, signée par le secrétaire d'état [Simon] Fizes de Sauve, vélin obl. Plié, reste de sceau aux armes de cire rouge. Lettres de provision de grand fauconnier délivrée à Charles de la Vieuville en remplacement du maréchal de Brissac. – **P.S.**, Paris, 26 juin 1610, signée par Robert de la Vieuville, vélin in-4, reste de sceau. Procuracion donnée par Robert de la Vieuville pour la résignation en faveur de

Charles son fils aîné de la charge de grand fauconnier de France. – **P.S.**, Fontainebleau, juin 1607, signée « **Henry** » [Henri IV, roi de France (1553-1610)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl. in-fol., reste de sceau, cordon de soie verte et rouge. Lettres patentes d'érection en marquisat de la Vieuville des seigneuries de Sy, Grandes et petites Armoises et autres lieux sises aux bailliages de Vermandois et de Vitry, le roi rappelant complaisamment les services rendus par les la Vieuville à sa famille et leur attachement. – **Arrêt** de la chambre pour l'exécution de l'érection du marquisat.

Le Grand Fauconnier de France était un grand officier de la Maison du roi de France chargé de la fauconnerie du roi et de l'organisation des chasses au faucon. Cette charge fut occupée successivement par Robert de la Vieuville et Charles 1er son fils aîné.

200-400

158

**[Louis XIII – Marie de Médicis – Troubles d'Aix-la-Chapelle - Protestants]** 2 pièces, 1611.

**Rare et intéressante P.S.**, Paris, 10 septembre 1611, signées « **Louis** » » [Louis XIII roi de France (1601-1643)], « **Marie régente** » [Marie de Médicis reine régente (1575-1642)], et contresignée par le secrétaire d'état Brûlart, 6 ff. in-fol. papier. Instructions manuscrites pour Robert de la Vieuville et le sieur de Sève, conseiller d'état, envoyés vers les magistrats et bourgeois de la ville d'Aix-la-Chapelle pour, de concert avec le sieur Hotman de Fontenay agent du roi à Düsseldorf, y rétablir la concorde entre catholiques et protestants, sans toutefois mécontenter l'Empereur. Est attaché par un cordonnet de soies noire, blanche et jaune, le mémoire manuscrit suite à la rencontre des envoyés et des magistrats faisant part du bon résultat de la mission, 5 ff. in-fol., signés par de la Vieuville, de Sève, Hotman et les trois magistrats d'Aix-la-Chapelle, et portant pour chacun d'eux leurs cachets à sec, dont celui de la Vieuville aux 7 feuilles de houx.

Il est conservé à la Bibliothèque nationale dans la collection Bauffremont, un document de 852 pages qui relate les négociations entreprises par les envoyés de la reine mère, Charles de Marillac, archevêque de Vienne et ambassadeur en Allemagne, Robert marquis de La Vieuville, Lazare de Selve et Jean de Villiers-Hotman au sujet d'Aix-la-Chapelle (1610-1611). (Brienne 89 et 90.)

800-1200

159

**[Champagne-Ardenne – Louis XIII – Richelieu – Révolte des Grands]** 12 pièces, 1614-1618.

**P.S.**, Paris, 19 février 1614, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune aux armes de France. Lettres du roi approuvant la bonne conduite et vigilance apportées par Charles de la Vieuville et son lieutenant en la ville de Mézières pour empêcher que quiconque, même le duc de Nevers (qui fait partie du mouvement des princes mécontents qui se terminera par l'accord de Sainte-Menehould du 15 mai 1614), n'aient pu y pénétrer et agir sur la garnison et les habitants – **P.S.**, Poitiers, 6 septembre 1615, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état Brûlart, vélin obl., reste de grand sceau de cire jaune aux armes de France. Commission pour Charles de la Vieuville de lever une compagnie de cheveau-légers de 60 hommes. – **2 P.S.**, Angoulême, 1<sup>er</sup> octobre 1615, signées « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignées par le secrétaire d'état Brûlart, vélin obl. Commission pour Charles de la Vieuville de lever une compagnie de carabins de 50 hommes. – **2 P.S.**, Paris, 7 septembre et 18 novembre 1616, signées « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignées par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune aux armes de France. Commission pour le marquis de Vieuville de se rendre à Reims pour empêcher que qui que ce soit n'y puisse entrer pour entreprendre contre le roi et particulièrement le cardinal de Guise et le duc de Nevers encore gouverneur et lieutenant général de Champagne, suivie des lettres patentes du roi approuvant tout ce que Charles de la Vieuville a pu faire. – **P.S.**, Paris, 2 février 1617, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl. Commission pour Charles de la Vieuville de retourner à Reims, alors en fonction auprès du roi comme capitaine de sa garde. – **P.S.**, Paris, 5 février 1617, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Armand Jean du Plessis] « **de Richelieu** », vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune aux armes de France. Commission pour Charles de la Vieuville de lever une compagnie de cheveau-légers de 60 hommes. – **P.S.**, Paris, 17 février 1617, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Armand Jean du Plessis] « **de Richelieu** », vélin obl. Commission pour Charles de la Vieuville de lever une autre compagnie de cheveau-légers de 60 hommes au titre de

100. – **P.S.**, Paris, 27 novembre 1618, par le secrétaire d'état [Antoine] de Loménie, vélin obl., reste de grand sceau de cire jaune aux armes de France, au sujet du paiement des émoluments de la garde du roi.

En 1614, Charles Ier de la Vieuville, gouverneur de Mézières après le décès de son père en 1612, se voit enlever cette place forte sans coup férir par le duc de Nevers.

Bien que déclaré majeur en 1614, le jeune roi Louis XIII continue d'être sous l'influence de la reine mère régente du royaume et celle de son favori Concini. La politique menée par Marie de Médicis est contestée par les Grands du royaume, dont le prince de Condé, qui se soulèvent à plusieurs reprises entre 1614 et 1617. Les princes et les grands, voulant jeter la perturbation dans le royaume avant la majorité de Louis XIII, fomentèrent toutes sortes de désordres dans leurs provinces respectives, puis voulurent se rassembler à Mézières, sous les ordres du prince de Condé. La reine mère tenta en vain de contrarier leurs desseins lorsque Nevers enleva à la Vieuville la place de Mézières située dans son gouvernement de Champagne. On sait qu'il avait suffi au duc de Nevers d'envoyer chercher quatre pièces de canon à Sedan pour épouvanter la garnison et lui faire ouvrir les portes de la ville. Le marquis de la Vieuville, gouverneur de la citadelle, était alors à Paris, préférant d'après ses contemporains la vie somptueuse parisienne.

Deux ans plus tard, en 1616, le marquis fit payer à la duchesse de Nevers le bon tour que son mari lui avait joué. Lieutenant général de la place de Reims, de la Vieuville refusa l'entrée de la ville demandée par la duchesse qui ne veut que la traverser pour aller faire ses couches à Nevers. Le marquis connaissait les ruses de la famille de Nevers ; il sait bien qu'une fois en ville, l'épouse en mal d'enfant se trouvera subitement indisposée afin de permettre à son mari de venir et d'être acclamé par les habitants.

Le 24 avril 1617, Louis XIII fait assassiner Concini dans la cour du Louvre et impose son autorité en écartant sa mère du pouvoir.

800-1200

## 160

[Louis XIII – Charles Ier de la Vieuville – Surintendance des finances – L'exil] 7 pièces, 1621-1641.

**P.S.**, Cognac, 3 juillet 1621, signée « *Louis* » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état Brûlart, vélin. Brevet délivré à Charles de la Vieuville de maréchal de camp et armées du roi. – **P.S.**, Paris, 11 février 1623, signée « *Louis* » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état de Loménie, vélin obl. in-plano. Lettres patentes du roi accordant la charge de surintendance des finances à Charles de la Vieuville, en remplacement du comte de Schomberg. – **2 pièces** papier, 1632, relatives à la séparation de biens demandée par Marie Bouhier de Beaumarchais, épouse du marquis de la Vieuville, « *voyant l'état de la perte et destruction de la fortune* » de son mari exilé. – **P.S.**, septembre 1638, signée « *Carolus Rex* » [Charles Ier, roi d'Angleterre (1600-1649)], cachet sec aux armes d'Angleterre, vélin. Lettres de sauvegarde en blanc pour circuler librement dans les pays au-delà de la mer. – **2 P.S.**, octobre 1641, sur vélin, commission délivrée par les états généraux des Provinces Unies des Pays-Bas et par Frédéric-Henri d'Orange-Nassau en faveur du marquis de la Vieuville lui donnant le commandement d'une compagnie de cavalerie de leurs troupes, vacante par la démission du duc de Bouillon.

Charles Ier de la Vieuville (1582-1653), fils de Robert et de Catherine d'O, est le plus célèbre de la famille, celui qui s'éleva le plus haut, posa sur son front la couronne ducale, fut premier ministre et coopta produisit Richelieu. D'abord marquis, puis duc de la Vieuville, pair de France et grand fauconnier en 1612 en remplacement de son père. En 1616, il est capitaine de la première compagnie des gardes du corps du roi, lieutenant général en Champagne et Rethélois ; en 1619, chevalier de l'Ordre du Saint Esprit ; en 1622, maréchal de camp sous les ordres du duc d'Angoulême, au siège de Montpellier. Puis il quitte les armes pour rejoindre l'administration royale et remplace le 21 janvier 1623, Henri de Schomberg comme surintendant des finances, fait entrer Richelieu au ministère, lequel le fait ensuite congédier et arrêter en 1624. Il rentre en faveur en 1643, redevient surintendant des finances en 1651, est fait duc et pair la même année et meurt en 1653.

Il épousa en 1611 Marie Bouhier, fille de Vincent Bouhier, seigneur de Beaumarchais, conseiller d'état et trésorier de l'Epargne, l'un des plus importants financiers du royaume.

Au commencement de l'année 1623, de la Vieuville, poussé par son beau-père, parut de plus en plus ambitieux et fit partie de ceux qui fomentèrent des intrigues dans le but de faire de Schomberg, surintendant des finances. Louis XIII se laissa prendre aux belles promesses de la réorganisation de l'état des finances de l'état présentée par Bouhier de Beaumarchais et son gendre. Il renvoya Schomberg et donna la surintendance à la Vieuville le 21 janvier 1623.

Très vite, de la Vieuville, voulant revoir les pensions versées aux grands du royaume, soulève une cabale contre lui et son beau-père. Dans le même temps, il réussit à faire entrer Richelieu au Conseil privé en avril 1624 contre l'avis de Marie de Médicis. Dès lors, Richelieu profita de la période de déclin du marquis de la Vieuville pour manœuvrer et récupérer la fonction tant convoitée de surintendance des finances. Sous l'influence de Richelieu, Louis XIII le révoqua et le fit emprisonner avec son beau-père le 13 août 1624 au château d'Amboise. Accusé de prévarication et condamné, il est disgracié et le roi se contenta de le laisser en exil sans vouloir faire appliquer le jugement. En septembre 1625, le marquis et son beau-père s'évadent et passent à l'étranger. Réfugié en Angleterre, il tenta de proclamer son innocence contre les accusations portées à son encontre. Le 1er juin 1626, Louis XIII reçut en audience particulière l'épouse de l'ancien surintendant et lui accorda la liberté de son mari et la permission de rentrer en France.

Dès son retour, le marquis de la Vieuville fut de toutes les conspirations contre Richelieu, ayant rejoint le parti de Gaston d'Orléans. En 1631, Marie de Médicis et le frère du roi son exilés aux Pays-Bas, rejoints par leurs partisans dont de la Vieuville. La plupart furent jugés par une chambre de justice pour lèse-majesté. Décrété d'accusation pour complot contre l'Etat, la chambre de l'Arsenal condamna à mort Charles de la Vieuville par arrêt du 6 janvier 1632 avec confiscation de ses biens. Il fut également dégradé de l'ordre du Saint Esprit. La même année, l'épouse du marquis obtint la séparation de biens afin de pouvoir sauvegarder le patrimoine familial.

Exilé pendant plus de 18 ans, il passa une grande partie aux Pays-Bas, où il put obtenir pour son fils aîné un emploi dans l'armée. La Hollande était à cette époque le lieu de choix pour les jeunes nobles qui voulaient s'initier au métier militaire sous la direction

## 161

[Louis XIV – Charles Ier de la Vieuville – Le retour en grâce] 23 pièces, 1643-1651.

9 pièces, parchemin et papier, 1643, dont 2 P.S. signées « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], rétablissant Charles de la Vieuville en tous ses biens, droits, honneurs, charges et dignités tels qu'ils les possédaient avant son arrestation et persécution de ses ennemis ; rétablissement en ses honneurs et privilèges de chevalier de l'Ordre du Saint Esprit dont il avait été exclu par arrêt du chapitre de l'Ordre. – P.S., Paris, 8 avril 1644, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par de Loménie, vélin obl., reste de sceau de cire jaune, rétablissant le marquis de Vieuville en sa charge de lieutenant général du roi au gouvernement de Champagne. – 7 P.S., 1644, 1645 et 1649, parchemin et papier, dont 5 signées « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], contresceaux sous papier, donnant autorisation au marquis de la Vieuville de remettre le collier de l'Ordre de Saint Michel au sieur de Prulay, à Nicolas Desjardins sieur de La Motte, et à Claude Gislain sieur de Saint Marc. – P.S., Paris, 20 mai 1650, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par [Henri du Plessis] de Guénégaud, vélin obl. plié, beau grand sceau et contresceau de cire jaune aux armes de France. Lettres patentes du roi au profit du marquis de la Vieuville pour le faire jouir de l'entier profit de ses lettres de rétablissement du 6 juin 1643 en cassant et annulant tous jugements et procédures faites contre lui pendant son absence du royaume et annulant toute prescription qui pourrait lui être opposée. – 2 P.S., Paris, 9 septembre 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par [Henri du Plessis] de Guénégaud, vélin obl., superbe grand sceau de cire jaune. Brevet accordé à Charles de la Vieuville de prendre séance aux conseils du roi au-dessus de tous les plus anciens conseillers d'état été immédiatement après les grands officiers de la Couronne. – P.S., Fontainebleau, 30 septembre 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par [Henri du Plessis] de Guénégaud, vélin. Lettres patentes du roi accordant le titre et la qualité de conseiller honoraire dans toutes les compagnies souveraines du royaume de France. – P.S., Poitiers, décembre 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état [Michel] Le Tellier, vélin obl. in-plano plié, scellé du grand sceau de cire verte enveloppé dans une gaine de papier cacheté aux armes de la Vieuville, tenu par un cordonnet de soie rouge et verte. Lettres patentes du roi autorisant l'érection en duché-pairie de la baronnie de Nogent l'Artaud et d'Ablois, en Champagne ; joint arrêt d'enregistrement par le parlement et affiche imprimée.

*Après la mort de Richelieu en décembre 1642, et celle de Louis XIII le 14 mai 1643, Charles de la Vieuville put rentrer en France, avec le soutien du cardinal Mazarin ainsi que la reine régente Anne d'Autriche. Il fut réhabilité et nommé à nouveau surintendant des finances, pair de France et ministre d'état en 1651 avant de mourir en 1653. Il fut inhumé le 2 janvier 1653 au couvent des Minimes à Paris où son épouse fit construire un tombeau dans la troisième chapelle où elle sera inhumée le 7 juin 1663.*

800-1200

## 162

[Louis XIV – Marie Thérèse – Charles II de la Vieuville] + de 30 pièces, 1645-1689.

P.S., Paris, 8 mars 1645, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état Le Tellier, vélin obl. Commission de mestre de camp du régiment de Picardie. – P.S., Paris, 29 avril 1645, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par de Loménie, vélin, reste de sceau de cire jaune. Lettres patentes du roi délivrant le brevet de conseiller d'état et des finances au marquis de la Vieuville. – 3 P.S., 1646, vélin obl., commission des états généraux des Provinces Unies des Pays-Bas délivrant au marquis de la Vieuville le commandement de lieutenant-colonel du régiment d'Onchamp à la place du sieur de la Capelle. – Traité notarié de vente du régiment de Picardie par Charles Ier de la Vieuville et son fils mestre de camp dudit régiment au profit de René de Quengo, comte de Tonquédec, 20 juin 1648, parchemin, 6 ff. in-4 – P.S., Saint Germain en Laye, 16 janvier 1649, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état [Michel] Le Tellier, vélin. Brevet de maréchal des camps et armées du roi. – 3 P.S., Saint Germain en Laye, 27 janvier 1649, signées « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état Le Tellier, dont une contresignée par Charles de Valois-Angoulême colonel général de la cavalerie française et étrangère, vélin. Commission de lever une nouvelle compagnie de cheveu-légers. – Copie du procès-verbal de l'assemblée de la noblesse de Champagne, 1<sup>er</sup> mars 1649, qui nomme député le marquis de la Vieuville pour se rendre à l'assemblée des États-Généraux tenue à Orléans le 15 mars suivant. – P.S., Paris, 30 juin 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et

contresignée par le secrétaire d'état de Loménie, vélin obl., beau grand sceau de cire jaune aux armes de France. Lettres de pension de 6000 livres au profit du marquis de la Vieuville. – **P.S.**, Poitiers, 2 novembre 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état de Loménie, vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune. Brevet de conseiller d'état ordinaire au conseil d'état privé et des finances du roi. – **P.S.**, Saint Denis, 10 juillet 1652, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état Le Tellier, vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune. Pouvoir de lieutenant général des armées du roi accordé au marquis de la Vieuville, pour servir en l'armée qui agit auprès du roi en l'absence et sous l'autorité du maréchal de Turenne. – **P.S.**, Melun, 15 juin 1652, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état Le Tellier, vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune. Commission de mestre de camp d'un régiment de cavalerie « *que commandait pour notre service le feu chevalier de la Vieuville votre frère, étant à présent vacante par son décès* ». – **4 pièces**, 1654-1664, relatives à l'acquisition du gouvernement du haut et du bas Poitou, et de la ville et du château de Fontenay le Comte, pour plus de 474 000 livres. – **P.S.**, Fontainebleau, 6 juillet 1664, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], vélin. Octroi d'un mois de temps accordé au duc de la Vieuville pour aller faire un voyage en Franche-Comté. – **4 P.S.**, Paris, 12 septembre 1654, signées « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignées par le secrétaire d'état Le Tellier, vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune. Provisions de la charge de gouverneur et lieutenant général de la province du Haut et du Bas Poitou, Châtelleraudais et Loudunois, ainsi que la charge de gouverneur de la ville et château de Fontenay le Comte. – **6 pièces** relatives à l'acquisition de la charge de chevalier d'honneur de la reine, dont 2 P.S., 13 janvier et 4 février 1670, signées « **Marie Thérèse** » [Marie Thérèse d'Autriche reine de France (1638-1683)], reste de sceau de cire rouge, et P.S., Saint Germain en Laye, 2 février 1670, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état [Jean Baptiste] **Colbert**. – **2 P.S.**, Versailles, 12 décembre 1688 et 20 janvier 1689, signées « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état de Phélypeaux, dont une avec superbe grand sceau de cire jaune aux armes de France. Brevet de commandeur de l'Ordre du Saint Esprit.

Charles II de la Vieuville (1616-1689) fut d'abord destiné à l'Église et reçut l'abbaye de Savigny dont il se démit en faveur de son frère Charles-François de La Vieuville. Il embrassa la carrière des armes, devint mestre de camp du régiment de Picardie en 1645 (le premier des « vieux corps ») ; conseiller au Conseil privé le 29 avril 1645, maréchal de camp des armées du roi le 16 janvier 1649, lieutenant général en Champagne du 30 juin 1651 à mai 1663, conseiller ordinaire au conseil des finances le 2 novembre 1651, il fut nommé lieutenant-général des armées du roi le 10 juillet 1652 ; le roi lui fait prêter serment pour sa charge de gouverneur et lieutenant général en haut et bas Poitou, Châtelleraudais et Loudunois, et gouverneur de Fontenay-le-Comte le 12 septembre 1664. Il est chevalier d'honneur de la reine le 13 janvier 1670. Le roi le nomme gouverneur du duc de Chartres Philippe d'Orléans le 29 avril 1686. Chevalier des ordres du Roi quand il fut nommé le 2 décembre 1688 chevalier du Saint-Esprit, l'Ordre lui fut remis par le roi le 1er janvier 1689 avec 23 chevaliers novices.

Il avait épousé en 1649 Françoise Marie de Vienne, comtesse de Châteauneuf, fille unique et héritière de René de Vienne, comte de Châteauneuf, et de Marie de La Guesle. La grande fortune des deux époux leur permettait un luxe tapageur qui sévissait alors et que Louis XIII essaya plusieurs fois de réprimer. Un contemporain rapporte que lors des journées des 24 et 25 avril 1650, que l'un des plus riches carrosses parmi ceux qui circulèrent, ces jours-là au Cours la Reine en étalant d'insolentes richesses, était celui de Françoise Marie de Vienne, épouse de Charles II, paré de broderies d'or et d'argent.

1000-1500

163

**[Bulles pontificales – Ordre de Malte – Louis XIV – Gaston d'Orléans]** + de 55 pièces, XVIIe et XVIIIe siècles.

Lot de + de 55 pièces, parchemin et papier, dont plusieurs vélin écrits en latin à l'encre brune, lettrines, signatures et diverses bulles papales de plomb pendantes sur cordelette de chanvre jaune et rose d'Urbain VIII (pape de 1623 à 1644), d'Innocent X (pape de 1644 à 1655), d'Alexandre VII (pape de 1655 à 1667), et d'Innocent XI (pape de 1676 à 1689), concernant les provisions de bénéfices et prises de possession des prieurés de Grand-Beaulieu les Chartres et de Sainte Trinité de Combourg, des abbayes de Savigny (près d'Avranches), de Saint Martial de Limoges et de Saint Laumer de Blois. – **P.S.**, château de Blois, 14 décembre 1643, signée « **Gaston** » [Gaston de France, dit d'Orléans (1608-1660)], vélin. Résignation du prieuré de Grand Beaulieu par Charles de la Vieuville à Henri de la Vieuville son frère. – **Acte de réception** dans l'ordre des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem d'Henri de la Vieuville, 1631, papier, bulle de plomb du grand maître Antoine de Paule. – **P.S.**, Poitiers, 2 novembre 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état de Loménie, vélin obl. Brevet de conseiller d'état délivré au chevalier de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 20 septembre 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], vélin obl., reste du grand sceau de cire jaune aux armes de France. Lettres patentes du roi accordant 4000 livres de pension au chevalier

de la Vieuville. – **P.S.**, Sully-sur-Loire, 1<sup>er</sup> avril 1652, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], vélin obl. Lettres patentes du roi ordonnant l'abbé de la Vieuville conseiller au conseil d'état privé et des finances du roi. – **P.S.**, Sedan, 4 juillet 1654, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], vélin obl. Lettres patentes du roi ordonnant l'abbé de la Vieuville conseiller ordinaire au conseil d'état privé et des finances du roi. – **P.S.**, Paris, 1<sup>er</sup> novembre 1652, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], vélin obl. Donation par le roi de l'abbaye et collégiale de Saint Martial de Limoges. – **P.S.**, château de Blois, signée « **Gaston** » [Gaston de France, dit d'Orléans (1608-1660)], vélin obl. Accord par Gaston d'Orléans de la suppression et extinction du titre du prieuré de Grand Beaulieu les Chartres pour y être érigé un séminaire et résignation de la pension de 2000 livres au profit de l'abbaye de Saint Laumer de Blois. – **P.S.**, château de Blois, 12 mars 1659, signée « **Gaston** » [Gaston de France, dit d'Orléans (1608-1660)], vélin. Confirmation de la nomination de Charles François de la Vieuville abbé commendataire de l'abbaye de Saint Laumer de Blois. – **P.S.**, Saint Germain en Laye, 3 février 1676, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)], vélin. Don de l'abbaye commendataire de Savigny de l'Ordre de Cîteaux à François Marie de la Vieuville, fils de Charles II.

Henri de la Vieuville, chevalier de Malte, abbé de Savigny sur la démission de son frère, puis prieur commendataire du prieuré séculier du Grand-Beaulieu les Chartres, colonel d'un régiment de cavalerie, puis maréchal de camp des armées du roi, conseiller d'état es conseils privé et des finances par lettres du 2 novembre 1651. Il mourut le 12 juin 1652 des blessures qu'il avait reçues au siège d'Étampes pour le service du roi.

Charles-François de la Vieuville, prieur du Grand-Beaulieu les Chartres, abbé de Savigny en 1665, de Saint Martial de Limoges et de Saint Laumer de Blois, conseiller d'état ordinaire, sacré évêque de Rennes le 4 avril 1660, décédé en janvier 1675.

Jean-Evangeliste fils de Charles II, bailli et grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies du Temple ; de la Rochelle et d'Estrépy, ambassadeur de Malte auprès du roi, décédé en octobre 1714.

1000-1500

164

[Louis XIV – Colbert – Mademoiselle de La Mothe – Maîtresse du roi] 2 pièces, 1676.

**P.S.**, Saint Germain en Laye, 11 janvier 1676, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état [Jean Baptiste] **Colbert**, vélin. Don de 200 000 livres « *voulant gratifier et favorablement traiter la damoiselle de La Mothe cy devant l'une des filles damoiselles de la Reyne, et luy donner des marques de sa bienveillance à l'occasion qui se présente de son mariage avec le marquis de la Vieuville* ». – Copie collationnée du contrat de mariage passé devant notaires au Châtelet de Paris, 12 janvier 1676, d'entre René François de la Vieuville colonel d'un régiment de cavalerie, et Anne Lucie de La Mothe Houdancourt, parchemin, 10 ff. in-4

Fille cadette d'Antoine de La Mothe, marquis d'Houdancourt et de Catherine de Beaujeu, Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt, née en 1647, fut l'une des « petites » maîtresses éphémères de Louis XIV, vers 1662, pendant la faveur de Mademoiselle de La Vallière. Au commencement de 1662, le roi s'attache à Mademoiselle de la Mothe Houdancourt, l'une des filles de la reine, qui fut soutenue par la cabale de la comtesse de Soissons. Agée d'une quinzaine d'années, « blonde piquante, hardie, un brin effrontée et experte en l'art de la coquetterie », selon Mme du Créquy, la jeune demoiselle de La Mothe Houdancourt attire le roi alors âgé de 24 ans. A dire vrai, d'après Mlle de Montpensier, ce sont Madame Henriette d'Angleterre et la comtesse de Soissons, Olympe Mancini, qui intriguaient. Elles haïssaient toutes deux Mademoiselle de La Vallière, maîtresse en titre. Se liguant contre elle, cherchant une rivale, elles la trouvèrent en cette fille d'honneur de la Reine. Sans être belle, Anne Lucie fut capable d'inspirer de la passion. Le Roi l'aima au point de braver, pour la voir, la sévère duchesse de Navailles, gouvernante des filles d'honneur de la Reine. Mme de Motteville raconte dans ses mémoires : « ... je ne sais si elle était dans son cœur subalterne à Melle de la Vallière, mais je sais qu'elle causa beaucoup de changement dans la cour, plutôt par la force de l'intrigue que par la grandeur de sa beauté, quoiqu'en effet, elle en eut assez pour pouvoir faire naître de grandes passions : le roi, à St Germain, ne pouvait entrer chez les filles d'honneur ; il allait causer avec Melle de la Motte en passant par les cheminées ; Mme de Navailles, gouvernante des filles d'honneur, fit griller ces singuliers passages et encourut pour toujours l'inimitié violente de Louis XIV. On a dit que ce qui contribua beaucoup à fixer la destinée de Melle de la Vallière fut que Melle de la Motte balança quelque temps en faveur de la vertu, et qu'elle, au contraire, ayant alors cessé de se défendre, ce fut par sa faiblesse qu'elle vainquit. » Au château de Saint-Germain, le roi ne pouvait entrer chez les filles d'honneur. Il réussit cependant à causer avec mademoiselle de La Mothe en passant par les cheminées. Madame de Navailles fit alors grillager ces singuliers passages et encourut définitivement l'inimitié du roi. Ailleurs Mme de Motteville raconte que le roi avait pris l'habitude d'aller à l'appartement des filles de la reine : « Comme l'entrée de leur chambre lui étoit interdite par la sévérité de la dame d'honneur, il entretenait souvent Mlle de La Mothe-Houdancourt par un trou qui étoit à une cloison d'ais de sapin, qui pouvait lui en donner le moyen. » Bussy-Rabutin parle d'elle dans son Histoire amoureuse des Gaules mais donne une autre version des faits. Suite à une scène de jalousie entre Louis XIV et Mlle de La Vallière, il raconte : « Le roi vit, le jour suivant, Mlle de La Mothe, qui est une beauté enjouée, fort agréable et qui a beaucoup d'esprit. Il lui dit beaucoup de choses fort obligantes ; il fut toujours auprès d'elle, soupira souvent, et en fit assez pour faire dire dans le monde qu'il en étoit amoureux, et pour le persuader à Madame sa mère, qui grondait sa fille de ne pas répondre à la passion d'un si grand monarque. Toutes les amies de la maréchale s'assemblèrent pour en conférer, et après être convenues que nous n'étions plus dans la sotte simplicité de nos pères, elles querellèrent à outrance cette aimable fille. Mais elle avait dans le cœur une secrète attache pour le marquis de Richelieu ; ce qui faisait qu'elle voyait sans plaisir l'amour que le roi lui témoignait. » La liaison de Louis XIV et de Mlle de La Mothe-Houdancourt inquiéta à vrai dire, davantage Anne d'Autriche que celle avec Mlle de La Vallière. Soucieuse de ne pas contrarier sa bru avec les histoires d'amours de son fils, la reine-mère préférait de loin Louise de la Vallière, qui ne demandait qu'à rester dans l'ombre, à une jeune fille hypocrite qui était manipulée par la comtesse de Soissons. On ne saura jamais avec certitude si Anne-Lucie céda aux avances du roi, car il semble que la jeune demoiselle se perdit toute seule : en

effet, elle aurait voulu résister à Louis XIV jusqu'à ce qu'il quitte Mlle de La Vallière pour elle. Le roi refusa de se voir dicter sa conduite et n'ayant pour la jeune fille qu'une attirance purement physique, s'éloigna d'elle aussi vite qu'il s'en était approché. Nous apprenons par des lettres anonymes de cette époque adressées à Pellisson, un proche de Nicolas Fouquet, la suite de cette aventure : « Il ne s'est rien passé de considérable en cette cour depuis que vous en êtes parti, que le congé donné à Mlle de La Mothe par la reine mère. Ce fut M. de Guitry qui eut ordre de le lui dire la veille du départ du roi. La reine mère souhaitait que la chose se fit sans éclat, et que La Mothe se retirât sous prétexte de maladie ou quelque autre raison...On la mit à Chaillot. Le sujet de sa disgrâce est conté diversement. Les uns disent qu'elle a écrit une lettre où elle traite le marquis de Richelieu de traître et de perfide, pour l'avoir abandonnée, et que cette lettre a été interceptée; les autres, que le marquis a voulu se rengager dans ce même commerce avec elle, et qu'on l'a appréhendé; qu'il lui a écrit une lettre plus tendre que toutes celles qu'il lui avait écrites autrefois, et qu'on a su qu'il l'avait écrite. On fait d'étranges contes d'elle, et c'est ce qui fait qu'elle veut entrer dans un couvent que la reine mère lui choisira, parce qu'autrement elle ne pourrait se justifier. » Dans un autre lettre datée du 7 septembre 1662 : « On a fait quatre vilains vers pour l'aventure de Mlle de La Mothe, que Mme de Beauvais a fait chasser. C'est le bon M. de La Mothe qui me les a dits. Il y a une vilaine parole; mais n'importe; ce n'est pas moi qui l'y ai mise :

« Ami, sais-tu quelque nouvelle

De ce qui se passe à la cour ?

On y dit que la maquerelle

A chassé la fille d'amour. »

Tout le monde blâme M. le marquis de Richelieu. » Melle de la Motte eut un autre galant, Philibert de Gramont, le comte de Gramont qui l'aima violemment quand il la vit si distinguée par le roi. Dans ses mémoires, elle le repoussa mais : « il ne se rebuta point pour ses mauvais traitements ni pour ses menaces, mais s'étant témérairement obstiné dans ses manières, elle s'en plaignit au roi : il fut banni de la cour » Plus tard, vers l'âge de trente ans et par l'entremise de la Feuillade, Melle de la Motte épousa le marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine. Les commentaires fusèrent sur son mariage : Madame de Sévigné écrivit à son sujet, le 29 décembre 1675 : « Que dites-vous du mariage de La Mothe ? La beauté, la jeunesse, la conduite font-elles quelque chose pour bien établir les demoiselles ? » Madame de Scudéry dans une lettre à Bussy, du 6 janvier 1676, fort critique sur la demoiselle ajoute « La voilà pourtant mieux établie que toutes celles qui ont eu plus de soin de leur conduite.»

René-François épousa en première noce à Saint-Germain-en-Laye, le 5 janvier 1676, Anne-Lucie. À l'occasion de leur contrat de mariage, le 12 janvier 1676, le roi et la reine assistent à un bal donné dans l'appartement du maréchal de La Feuillade, dans le vieux château. Elle décède des suites de la petite vérole en 1689.

200-400

165

[Louis XIV – Marie Thérèse – Louis XV – Ordre de Malte – Descendance de la Vieuville] 27 pièces, 1674-1733.

**P.S.**, Versailles, 5 mars 1674, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état Le Tellier [de Louvois], et par le **vicomte de Turenne**, général des camps et armées du roi et colonel général des cavaleries légères, vélin obl., reste de sceau de cire jaune. Commission de mestre de camp d'un régiment de cavalerie délivré à René François marquis de la Vieuville. – **P.S.**, 11 janvier 1676, signée « **Marie Thérèse** » [Marie Thérèse d'Autriche reine de France (1638-1683)], vélin obl. Provisions de chevalier d'honneur données à titre de survivance par la reine à René-François marquis de la Vieuville, succédant à son père. – **3 P.S.**, Saint Germain en Laye, 13 et 16 janvier 1676, signées « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état Le Tellier [de Louvois], vélin obl., dont une avec reste de grand sceau de cire jaune. Provisions de gouverneur du Haut et du Bas Poitou et celle du governorat de la ville et château de Fontenay le Comte, délivrées à René François de la Vieuville sur démission du duc de la Vieuville son père ; joint 5 pièces sur parchemin – **P.S.**, Saint Germain en Laye, 17 février 1677, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état Le Tellier [de Louvois], vélin obl., reste de sceau de cire jaune. Commission de colonel du régiment Navarre délivrée à René François de la Vieuville. – **P.S.**, Paris, 29 avril 1717, signée « **Louis** » [Louis XV roi de France (1710-1774)] et contresignée par de Phélypeaux en présence du duc d'Orléans régent, vélin obl. Lettres de survivance de la charge de gouverneur du Haut et du Bas Poitou. – **8 copies de brefs** de pensions et de dispenses délivrées par les grands maîtres de l'Ordre des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem à Charles Louis Marie de la Vieuville, chevalier de Malte et fils de René François, 1695-1717 – **P.S.**, Versailles, 10 janvier 1713, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par Voisin, vélin obl., reste de grand sceau de cire jaune. Commission de colonel d'un régiment d'infanterie délivrée à Charles Marie de la Vieuville. – **4 P.S.**, 1719, 1731 et 1733, vélin et papier, signées « **Louis** » [Louis XV roi de France (1710-1774)]. Brevet de la charge de guidon de la compagnie des gendarmes de monseigneur le dauphin ; brevet de la charge d'enseigne en la même compagnie ; brevet de la charge de sous-lieutenant en la compagnie des gendarmes Bourguignons ; brevet de la charge de mestre de camp en la même compagnie.

René-François (1652-1719), fils de Charles II de la Vieuville, fut colonel du régiment de Navarre sur la démission de M. d'Albret en 1677 ; chevalier d'honneur de la Reine sur la démission de son père en 1676 ; gouverneur et lieutenant général des provinces du haut et du bas Poitou, Loudunois et Châtelleraudais, gouverneur particulier des ville et château de Fontenay le Comte par démission de son père en 1677.

Charles Louis Marie, fils du précédent, né en 1697, fut chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem en 1698, colonel d'infanterie par commission du 10 janvier 1713, gouverneur en survivance des ville et château de Fontenay-le-Vicomte en 1717, guidon des gendarmes-dauphin en 1719, enseigne de la même compagnie en 1731, chevalier de Saint Louis en 1732, sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes bourguignons en 1733.

600-800

166

**[Noblesse – Famille Cosker de la Vieuville]** Env. 185 pièces, du XVe au XVIIIe siècle.

Réunion de + de 185 pièces manuscrites, parchemin et papier, relatives à la famille de Cosker de la Vieuville : contrats de mariage, extraits de baptême, testaments, mémoires, foy et hommage, professions de religieuses, procédures, etc.

Dont contrat de mariage daté de 1562 d'entre Pierre de la Vieuville et Jeanne de Canesy, grand parchemin plié ; Copie collationnée du contrat de mariage daté du 1<sup>er</sup> février 1581 d'entre Robert de la Vieuville et de Catherine d'O ; 2 copies collationnées du contrat de mariage daté du 28 décembre 1610 d'entre Charles Ier de la Vieuville et de Marie Bouhier ; 4 copies collationnées du contrat de mariage daté du 25 septembre 1649 d'entre Charles II marquis de la Vieuville et de Françoise de Châteaueux de Vienne ; Copie collationnée du contrat de mariage daté du 20 septembre 1684 d'entre Charles Emmanuel de la Vieuville et Marie Anne de Saint Chamond ; « *Mémoire du carrosse qu'il faut faire pour monsieur le duc de la Vieuville* », 27 septembre 1684, promesse au profit de Charles Levasseur maître sellier à Paris détaillant les pièces et décors qui composeront le futur carrosse ; « *Mémoire de Bisson bourrelier de qu'il a fait et fourny pour l'équipage de monseigneur le duc de la Vieuville* », 1688, 9 ff. in-fol. ; Copie collationnée du contrat de mariage du 27 mai 1689 entre René François marquis de la Vieuville et dame Marie Louise de la Chaussée d'Eu ; Copie collationnée du contrat de mariage daté du 14 juillet 1709 d'entre Jean Hector Fay marquis de Maubourg colonel de régiment et Marie Anne Thérèse Lucie de la Vieuville ; Copie collationnée du contrat de mariage daté du 6 juin 1711 d'entre noble Alexandre Beudéan lieutenant général des armées du roi et Marie Madeleine de la Vieuville ; Copie collationnée du contrat de mariage du 22 mars 1716 d'entre René François marquis de la Vieuville et dame Marie Thérèse de Stoullay sa troisième épouse, 2 ff. in-fol. ; Copie collationnée du contrat de mariage daté du 24 février 1720 d'entre Louis marquis de la Vieuville et Marie Pélagie de Toustain Daix de Carancy ; P.S., Lunéville, 28 mars 1725, signée « **Léopold** » [Léopold Ier duc de Lorraine (1679-1729)], vélin obl. avec reste de sceau de cire rouge. Foy et hommage rendu par le comte de la Vieuville pour la seigneurie de Ruaux. ; 2 P.S., Versailles, 19 mai et 19 juin 1741, signée Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas (1701-1781), ministre d'état, chacun 1 page in-fol. ; L.A.S., Paris, 9 mai 1741, de Jean Baptiste de la Vieuville. Concernent des vols et dégradations dans les bois situés sur la paroisse du Faye Saint Quentin près de Beauvais. – 9 pièces manuscrites à caractère généalogique (notes, extraits, mémoires), XVIIe et XVIIIe s., dont « *Branche de la maison de la Vieuville, des marquis de la Vieuville, livre 8<sup>e</sup> de l'histoire généalogique de la dicte maison, établie à Paris, 1690* », 10 ff. in-4, avec blason à rehauts aquarellés ; « *Remarques sur les illustres et anciennes maisons de la Vieuville et de Chasteaueux de Vienne* », 13 ff. in-fol. ; Important mémoire manuscrit intitulé « *A L'ancienne, généreuse et illustre noblesse de chevalerie militaire* », signé « *Votre très humble et très dédlié serviteur S.D.O.* », retraçant l'histoire généalogique des de la Vieuville et de leurs alliés, env. 156 ff. in-fol. (manques, mouillures, en l'état) – 13 pièces manuscrites concernant des fondations, principalement du couvent des minimes de la place royale à Paris, XVIe et XVIIe, dont P.S., Paris, 22 février 1617, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France] et contresignée par « **de Richelieu** », vélin obl. avec sceau gainé de parchemin, ratification actant le titre de premier fondateur décerné au marquis de la Vieuville par les pères minimes du couvent de la place royale.

300-600

167

**[Duché de Savoie – Pays de Bresse – Famille de Châteaueux]** 3 pièces, 1483-1495.

2 P.S., l'une datée de 1483, signée Philippe de Bresse (1438-1497) régent du duché de Savoie jusqu'en 1482, puis duc de Savoie de 1496 à 1497 ; l'autre datée de 1497 et signée Philibert II le Beau, duc de Savoie (1480-1504), vélin obl., avec sceaux aux armes de Savoie en cire rouge et sous papier. – P.S. datée de 1495, Blanche de Montferrat, régente du duché de Savoie (1472-1519), reste de sceau de cire rouge. Concerne Guy de Châteaueux, chevalier, seigneur dudit lieu, premier chambellan et maître d'hôtel de Philippe de Bresse, qui lui confie en 1493 la charge de gouverneur, lieutenant général et bailli du pays de Bresse.

Le duc Amédée IX de Savoie, atteint d'épilepsie, confie le gouvernement du duché à sa femme, Yolande de France. Cette dernière est confrontée à son beau-frère, Philippe sans terre, assoiffé de pouvoir, qui tente de se substituer à son frère Amédée IX défaillant.

Mais, Yolande, femme de caractère, conserve la direction politique des États de Savoie. Elle se contente de céder à son beau-frère l'apanage du comté de la Bresse. Il sera désormais désigné sous le nom de **Philippe de Bresse**. Puis, devant les menaces d'intrusion de Philippe de Bresse, elle décide de se transporter à Vercell avec sa cour, sous la protection de son voisin, le duc de Milan. Amédée IX est mort à Vercell en 1472 à l'âge de 35 ans.

Le jeune duc Philibert I<sup>er</sup> de Savoie, fils d'Amédée IX, né le 7 août 1465, succède à son père en 1472 à l'âge de 7 ans. Les barons se réunissent à Vercell et nomment sa mère, la duchesse Yolande, régente des États de Savoie. Philippe de Bresse qui convoite le pouvoir, obtient la protection du roi de France Louis XI, face à son adversaire, le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, allié de la Savoie. Le jeune duc Philibert I<sup>er</sup> de Savoie meurt le 22 avril 1482 à Lyon, à l'âge de 17 ans, sans avoir pris réellement le pouvoir. Le roi de France Louis XI maintenait sa domination par l'intermédiaire du gouverneur Louis de Seyssel, comte de La Chambre, qui administrait le pays, conjointement avec le comte Philippe de Bresse.

Le duc Charles I<sup>er</sup> de Savoie, (1468-1490), troisième enfant d'Amédée IX, succède à son frère Philibert I<sup>er</sup> en 1482. Âgé de 14 ans, peu de temps après son avènement, le duc Charles I<sup>er</sup> parvient à obtenir l'éloignement de son oncle Philippe de Bresse qui entendait bien continuer à gouverner le pays en ses lieu et place. Philippe de Bresse est nommé gouverneur du Dauphiné en 1485, sous le règne du jeune Charles VIII, âgé de 15 ans, qui venait de succéder à son père, Louis XI.

Le jeune duc Charles-Jean-Amédée de Savoie, né en 1489, succède en 1490 à son père Charles I<sup>er</sup> de Savoie, mort le 14 mars 1490 à Pignerol. Cet enfant de moins d'un an est élevé par sa mère, **Blanche de Montferrat**, duchesse de Savoie, (1472-1515).

Le conseil ducal se prononce pour la régence de la duchesse de Savoie, au grand dam du comte Philippe de Bresse qui persiste à revendiquer le pouvoir et qui, malgré son insistance, ne l'obtient pas. Après la mort de François de Savoie survenue le 3 octobre 1490, la duchesse de Savoie se rapproche du comte de Bresse et le nomme gouverneur général des États de Savoie. Il sera ainsi en mesure d'assumer la succession éventuelle de la dynastie de Savoie. La duchesse de Savoie donne diplomatiquement au roi Charles VIII de France l'autorisation de traverser ses États pour aller combattre en Italie. À la tête d'une puissante armée, Charles VIII entame en 1494 la guerre d'Italie.

Le duc Philippe II de Savoie, né en 1443, connu autrefois sous le nom de Philippe de Bresse, succède à son petit-neveu, Charles-Jean-Amédée, mort à l'âge de 7 ans, le 19 avril 1496. Il aura attendu longtemps cette promotion. Il n'y parviendra qu'à 50 ans passés et pour une durée inférieure à deux ans.

Le duc **Philibert II de Savoie**, né en 1480, succède à son père, Philippe II, mort à Chambéry, le 7 novembre 1497. Il épouse en 1501, en deuxième noce, Marguerite d'Autriche (1480-1530), fille de l'Empereur Maximilien I<sup>er</sup> du Saint-Empire. Elle sera la marraine de Charles Quint. Cette alliance prestigieuse va conditionner l'avenir des alliances matrimoniales de la Maison de Savoie.

300-400

168

**[Henri II – Pays de Bresse – Famille de Châteauneuf]** 2 pièces, 1551-1558.

**P.S.**, Paris, 19 novembre 1551, signée Claude de l'Aubépine (1510-1567), vélin obl. Ordre d'Henri II, roi de France donné au comte de Châteauneuf de faire la levée de troupes de 2600 suisses sous huit enseignes en partance pour le Piémont. – **P.S.**, Montceaux, 11 juin 1558, signée « **Henry** » [Henri II roi de France (1519-1559)], et contresignée par le secrétaire d'état [Claude] de l'Aubépine, vélin obl. avec reste du grand sceau de cire jaune. Ordre d'Henri II donné au comte de Châteauneuf conseiller et maître d'hôtel ordinaire, de lever 6 000 suisses de guerre à pied pour les mener au combat.

Claude de Châteauneuf, chevalier et seigneur dudit lieu, fut gentilhomme et échanson ordinaire de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Le roi de France François I<sup>er</sup> lui donna la charge de son conseiller et maître d'hôtel, et après la conquête du pays de Bresse, il lui bailla la charge de bailli de Bresse, capitaine des grandes châtellenies de Bourg et de Châtillon. Il fut confirmé dans ses fonctions en 1547 par le roi Henri II qui lui vouait une confiance sans faille et à qui il fit souvent appel pour lever des troupes de guerre en Suisse.

400-600

169

**[Auvergne – Bourgogne – Famille de Châteauneuf, de Vienne et de la Guesle]** Env. 45 pièces, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

Réunion de + de 45 pièces manuscrites relatives à des anciennes familles nobles de Bourgogne et d'Auvergne, dont :

Dispense du pape accordé lors du mariage d'Antoine de Sarlant, premier maître d'hôtel de la Reine Catherine de Médicis gouverneur du comté de Clermont, et de Françoise de la Guesle, 21 mars 1537, vélin in-plano plié. – Manuscrit, papier, 3 ff. in-4, 7 juin 1562, relatif à la fondation d'une vicairie dans l'église paroissiale de Salles et en sa chapelle y édifier en l'honneur de Notre-Dame, par noble François de la Guesle seigneur de la Chauz gouverneur pour la reine en ses terres d'Auvergne – Copie collationnée du contrat de mariage de Nicolas de Vienne et Perrette de Geresme, 20 mars 1563, papier, 4 ff. in-4 (en l'état) – 3 **P.S.**, dont une datée de Paris le 30 décembre 1582, signée le secrétaire d'état Brûlart, vélin obl. plié. Lettres patentes du roi octroyant à Jean de la Guesle **l'office de conseiller et président à mortier du parlement de Paris**. – Testament de Clément Berault trésorier général de France en la charge de la généralité du Languedoc, 1580, papier, 3 ff. in-fol. – Testament manuscrit de dame Marie de Monchenu épouse de Claude de Châteauneuf, 5 octobre 1585, vélin in-plano – Copie collationnée du contrat de mariage de Marc de Vienne et de Marie de Châteauneuf, 12 juin 1587, papier, 5 ff. in-fol. – Contrat de mariage avec signatures, entre Jean de la Guesle et Marguerite Berault, 6 octobre 1594, papier, 8 ff. in-fol. – **P.S.**, Rouen, octobre 1596, signée « **Henry** » [Henri IV, roi de France (1553-

1610]) et contresignée par le secrétaire d'état [Nicolas IV] de Neufville [de Villeroy], vélin obl. plié, sceau gainé de parchemin et attaché par un cordonnet de soie rouge et verte. **Lettre de naturalité** délivrée à Marc de Vienne, sire de Vauvillars et de Clervant, originaire du pays de Bresse, l'un des états de Savoie. – **P.S.**, Paris, 12 novembre 1612, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier [de Gesvres], vélin obl. plié. Lettres patentes du roi délivrant à Alexandre de la Guesle le gouvernement et commandement de la ville et du château de Nonette (Puy-de-Dôme) – Lettres patentes accordées par Albert archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, à René de Vienne, sieur de Vauvillars, pour recevoir le titre et dignité de chevalier, 25 avril 1614, vélin obl. (manque) – Copie collationnée du contrat de mariage de Jean Antoine Dachey et de Marguerite de Vienne, 1614, papier, 4 ff. in-4 – Copie du partage de la seigneurie de Vauvillars fait entre René de Vienne de Châteaueux et dame Gabrielle de Bassompierre, 1617, papier, 41 ff. in-4 – **P.S.**, Paris, 8 janvier 1625, signée « **Louis** » [Louis XIII roi de France (1601-1643)], vélin (pliures). Permission accordée par le roi au sieur de la Guesle de porter pendant un an pistolets, bâtons à feu et autres armes à cause « *des poursuites criminelles qu'il fait en justice pour raison des meurtres et assassinat cydevant commis dans cette ville de Paris à l'encontre de luy et aucuns de siens il est journellement menassé et en danger de sa vie* ». – Copie manuscrite du contrat de mariage de René de Vienne de Châteaueux et Marie de la Guesle, 26 avril 1625, parchemin, 23 ff. in-fol. – **P.S.**, Nantes, 10 juillet 1626, signée « **Marie** » [Marie de Médicis reine mère du roi de France (1575-1642)], et contresignée par le secrétaire [Claude] Bouthillier, vélin, contresceau sous papier. Lettres de provision d'aumônier chapelain de la reine mère délivrée à Jean Louis Alexandre de la Guesle. – Mémoire manuscrit intitulé : « *Estat de la seigneurie de Vauvillars dans lequel tous les droits seigneuriaux y sont expliqués* », « *fait à Vauvillars ce jourd'huy 24 décembre 1631 pour madame la comtesse de Chasteaueux* », papier, 12 ff. in-4 – 2 L.A.S. de la supérieure du couvent des Carmes de Besançon à l'adresse du comte et de la comtesse de Vienne, 1644 – **P.S.**, Poitiers, 2 novembre 1651, signée « **Louis** » [Louis XIV roi de France (1638-1715)] et contresignée par le secrétaire d'état de Loménie, vélin obl. (pliures) avec reste de sceau de cire jaune. Lettres patentes de conseiller d'état ordinaires délivrées au comte de Châteaueux. – Mémoire manuscrit intitulé « *Inventaire des principaux titres et papiers que messeigneur et dame de Chasteaueux ont à Paris au mois de mars 1652* », [René de Châteaueux de Vienne et Marie de la Guesle], papier, 27 ff. in-fol. – Relevé à l'encre des effigies de Jean de Vienne, son épouse et de Saint Jean Baptiste, de son jeune cousin Guillaume sire de George et son Saint Patron, représentés sur le principal vitrail de l'église du couvent des Carmes de Besançon, fait en 1644.

300-600

170

[**Noblesse – Papiers de famille**] Env. 110 pièces, du XVe au XVIIIe siècle.

Lot d'env. 110 pièces manuscrites, papier et parchemin : inventaire après décès, contrats de mariage, testaments, titres de terres et de partage, mémoires et quittances, etc. Concernent les familles nobles : de La Chaussée d'Eu et d'Arrest, de Créquy, de Bragelonne, Balzac de Choqueuse, Paillart, Fallart de Saint Etienne, de Godechard . Dont : Excuse pour l'arrière ban donnée par Jacques de Bourbon gouverneur de Clermont à Jean de Godechart, 1<sup>er</sup> mars 1472, 1 page papier in-4, reste de sceau sous papier – Appel au ban et arrière ban de Nicolas de Godechard armé avec ses trois chevaux, 20 mars 1487, 1 page in-4 – **P.S.**, 5 mai 1573, signée Charles de Hallwin marquis de Maignelais lieutenant général du roi en Picardie, 1 page in-4. Exemption de ban et d'arrière ban accordée à Jean de Créquy. – **P.S.**, Senlis, 23 juillet 1596, signée « **Henry** » [Henri IV, roi de France (1553-1610)] et contresignée par le secrétaire d'état [Louis] Potier, vélin obl. Lettres du roi en faveur de Claude de Bragelonne.

200-400

## Lettre d'Henri de Navarre à Henri III

171

[**Henri IV – Henri III – Malversations**] **Henri de Bourbon, roi de Navarre (1553-1610).**

L.S., écrite du château de Nérac et datée du 12 novembre 1582, avec compliment et signature manuscrits d'Henri de Bourbon, roi de Navarre, adressée à Henri III, roi de France, 1 page ¼ in fol. – Au dos, mention autographe d'Henri III roi de France « *Je l'ay montree à mon frère* » [François de France, duc d'Alençon].

Très belle missive dans laquelle le roi de Navarre exprime son mécontentement au roi de France envers les officiers de la couronne qui détournent les produits et les recettes du domaine royal, et demande que

justice soit rendue. Les relations entre les deux souverains se sont réchauffées après le retour à la cour de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, à Paris en avril 1582.

« Monseigneur,

*Ayant entendu par le P[rocurer] de Sey que bien congnoissex la charge que par votre commandement il entreprit il y a quelque temps pour la veriffication & recherches des usurpations, abbusz et malversations faites et commises tant en votre domaine que des pilleurs et exactions qui ont esté faites par vos officiers tant autres bauls à ferme, fiefs, ventes de bois et aultres revenuꝝ du domaine que des concussions et exactions faictes sur votre pauvre peuple par vos officiers & ministres de justice et qu'il offre faire semblable poursuite en terres de l'appanage de monsieur votre frère, ayant advisé qu'il pourroit faire le semblable en mes duchez de Vendomois, Beaumont le Vicomte & autres mes terres qui ont proches des duché d'Anjou & comté du Maine & du Perche, ou j'ay esté encore plus mal servy que votre majesté n'a esté et monsieur votre frère, dont je ressentz le dommage et perte qui est grand ainsy que je suis adverty et ay grandement à me plaindre j'ay accordé avec led[it] procureur de Sey, pour la recherche et poursuite de ses malefices qui m'a promis et asseuré y employer ses [...] honneurs & biens et conduire les juges & commissaires qui par votre majesté seront depputez desquelz pour mon regard soulz votre bon plaisir j'avaye fait élection entre aultres du president Le Creys pour avoir commencé à besongner à cest affaire en aucuns desdites terres, qui me faict vous supplier très humblement monseigneur voulloir commander toutes les provisions à ce requises & nécessaires en estre expédier aud[it] P[rocurer] de Sey & que oultre les commoditez que j'espère en recevoir qui seront toujours employez pour votre service je loue de la reussite une sainte et bonne justice pour correction et chastiment de telz mauvais et inicques officiers comme je croy que telle est la volonté & intention de votre majesté, laquelle le pry dieu voulloir*

*Monseigneur recevez longuement et heureusement en votre parfaite santé*

*À Nérac le XIIe novembre 1582*

*Votre très humble très obeissant et  
très fidele sugest et servyteur Henry »*

2 000-3 000

## 172

[**Allemagne**] Abbaye de **WEISSENAU**. 25 pièces, dont 23 sur vélin, 1251-1542 et 1793 ; formats divers, plusieurs avec sceau cire pendant sur queue ou cordelette ; en allemand ou latin.

BEL ENSEMBLE de documents relatifs à ce monastère de prémontrés près de RAVENSBURG (Haute-Souabe). Chartes, lettres de nomination et d'élection d'abbés, donations, transactions et arrangements, etc. On relève notamment une charte du landgraf de Lirchtenberg (1390) ; une pièce avec la griffé de Charles-Quint pour la nomination de l'abbé Simon Schwartz (Ratisbonne 1532) ; lettre d'appellation et de privilège pour plusieurs couvents (1532) ; etc.

On **joint** un document notarié signé par le protonotaire apostolique François Caspar Oexle, le frère Berthold Wartha, archiviste, le frère Bernard Boll, docteur en théologie et professeur de droit ecclésiastique et l'abbé Charles (1793, papier avec sceaux cire rouge).

500-700

## 173

[**XVIe siècle – Littérature – Maison du roi**] Pierre de Bourdeille, dit **BRANTÔME** (vers 1540-1614), abbé commendataire de Brantôme et écrivain.

**P.S.** sur vélin oblong, par Pierre **de Bourdeille**, datée de décembre 1583. Cachet à sec aux armes.

Quittance délivrée par Brantôme au trésorier général de la maison du roi, pour le paiement de ses gages en tant que gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III.

« Je Pierre de Bourdeille, sieur de Brantosme, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, confesse avoir reçu comptant de M. Nicolas Morin, conseiller dudit sire, et trésorier général de sa maison, la somme de deux cent écus sols... A moi ordonnée pour mes gages à cause de mon dit état de gentilhomme ordinaire de la chambre durant la présente année, de laquelle somme de deux cent écus je me tiens content, et de la quelle j'ai tenu et tiens quitte ledit Morin trésorier susdit ; en tesmoing de quoy j'ai signé la présente de ma main et sur icelle fait apposer le cachet de mes armes, le 28<sup>e</sup> jour de décembre 1583 »

Né à Bourdeilles en Périgord sous François 1er à une date incertaine, Brantôme meurt sous Louis XIII, le 15 juillet 1614, à plus de soixante-dix ans. Troisième fils d'Anne de Vivonne et du baron François de Bourdeille, sa première vie est celle d'un cadet de vieille famille qui passe une partie de son enfance à la cour de Marguerite de Navarre, la sœur de François 1er, où sa grand-mère Louise de Daillon de Lude est dame d'honneur.

À la mort de Marguerite, Brantôme part à Paris puis à Poitiers pour ses études, avant que le roi Henri II ne lui donne la commende de l'abbaye de Brantôme en 1555. Lié au clan des Guises, il s'engage ensuite dans l'armée royale lorsqu'éclate la première guerre de Religion en 1562. Présent à la bataille de Dreux, on le retrouve ensuite sur d'autres champs de bataille au cours des guerres suivantes (Meaux, Saint-Denis, premier siège de La Rochelle...). Sa carrière militaire acquiert même une dimension européenne lorsque, imbu de l'idéal des croisés, il part combattre le Turc, d'abord aux côtés des troupes espagnoles chargées de reconquérir le Peñón de Vélez (1564), puis auprès des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte (1566). Pensionné en tant que gentilhomme de la garde du roi Charles IX, Brantôme met finalement un terme à sa carrière militaire en 1574.

Passé au service d'Henri III, il rompt avec lui à l'extrême fin de l'année 1581, lorsque ce dernier lui refuse la faveur de devenir sénéchal de Périgord à la place de son frère aîné malade. Il rejoint alors François d'Alençon, mais celui-ci meurt en 1584. Brantôme s'apprête à passer au service du roi d'Espagne lorsque son accident de cheval le contraint à se retirer sur ses terres où il va entamer sa seconde vie, celle de l'écrivain, du chroniqueur de son temps et du mémorialiste.

Écrivain courtisan, volontiers intrigant, épris de cette Cour qu'il nomme « le paradis du monde », la vraie réussite de Brantôme est son œuvre littéraire. Publiée après sa mort à partir de 1665, c'est un témoignage de son temps, sur son temps. Parfois mal compris et très longtemps réduits à leur caractère « léger », ses écrits sont aussi une exploration de la mentalité aristocratique, offrant au lecteur les clefs pour comprendre comment la noblesse du XVI<sup>e</sup> siècle vivait et pensait l'amour, le mariage, l'infidélité, la galanterie, la chasteté, la vertu et la gloire militaire.

Son œuvre est aussi un diptyque consacré à ses deux grandes passions : la guerre et les femmes. D'un côté des souverains et de grands capitaines de son temps, qu'il connaissait personnellement ou dont il estimait la réputation (Les vies des hommes illustres et grands capitaines français ; Les vies des grands capitaines étrangers). De l'autre des portraits de femmes aux mœurs légères (Les vies des dames galantes), mais aussi de grandes dames qu'il admire à l'image de Catherine de Médicis, Marie Stuart et surtout Marguerite de Valois, idole dédicataire de son œuvre (Les Vies des dames illustres).

Apparu sous François I<sup>er</sup>, les gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi furent au nombre de 45 sous Henri III qui les avait créés au nombre de 45. Ils servaient par semestre ; ceux de service devaient se trouver au lever et au coucher du Roi tous les jours ; l'accompagner dans tous les lieux, afin d'être à portée de recevoir ses commandements. C'est au Roi seul qu'ils rendent réponse les ordres qu'ils ont exécutés de sa part : ils sont à cet effet introduits dans son cabinet. Leurs fonctions sont uniquement renfermées dans le service et dans la personne du Roi.

500-800

174

[XVI<sup>e</sup> siècle – Littérature] Pierre de Bourdeille, dit **BRANTÔME** (vers 1540-1614), abbé commendataire de Brantôme et écrivain.

P.A. de l'auteur, 2 pages in-4. Avec annotations manuscrites du marquis de Brantôme, « *Paris ce 16 février 1824/ Je certifie que cette écriture est de Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme mon arrière grand oncle.* »

Brouillon ou note qui pourrait compléter le manuscrit de *La vie des Dames illustres*, et plus particulièrement le chapitre consacré à *Madame Marguerite de France*.

« *Je me souviens que lorsque la Reine, mère du roi, mena la reine sa fille au roi de Navarre, son mari, elle passa à Cognac où y fit quelque séjour ; et là plusieurs grandes bonêtes et belles dames du pays les vinrent voir et faire la révérence, que toutes furent ravies de voir la beauté de cette belle reine de Navarre et ne pouvaient cesser de la louer à la reine, sa mère, qui pria sa fille, un jour, de l'habiller le plus pompeusement et à son plus beau et superbe apparat qu'elle portait à la cour, en ses plus grandes et magnifiques fêtes et pompes, pour donner plus de plaisir à ces bonêtes dames, ce qu'elle fit pour obéir à une si bonne mère, et parut vêtue superbement d'une robe de toile d'argent et colombin à la bouton-au-roi, ses manches pendantes, coiffée très richement... »*

Immobilisé en 1587, à 47 ans, par un accident de cheval, Brantôme entreprit la rédaction de ses Mémoires contenant la vie des dames illustres de son temps. Retiré en Périgord, le mémorialiste recherche dans l'écriture une diversion au malheur ; il tente de prolonger, par un texte qui s'y substitue, une présence devenue impossible à la cour, ce « vrai paradis » dont il est exclu. Formé de sept « Discours », le premier volume est réservé aux « Dames illustres » et le second volume à « La vie des dames galantes ».

300-600

175

[Guerre de religion– Protestants – Indre] François de BOURBON-VENDÔME (1542-1592), duc de Montpensier.

L.S. et partie L.A. de François de Bourbon, écrite de Châtelleraut, datée du 16 mai 1585, 1 page in-fol. Adresse à monseigneur de Doné, capitaine au château de Mézières-en-Brenne.

Intéressante lettre de remontrance adressée au capitaine gouverneur de la ville de Mézières-en-Brenne au sujet de la défense contre les protestants.

« *Monsgr de Doné, ayant esté adverty que les troupes et compaignyes de gens de guerre venant du costé de Berry et la Marche et qui ont print les armes contre le service du roy Monseigneur sont maintenant en mon marquissat de Mézières où ils exercent toutes sortes de cruaultez sur mes subjectz, mesmes sur ceulx de Martizé. Faulte de vous estes tenu dans mon chasteau dud. Mézières pour leur aller au devant, et les prier de ma part de s'en destourner et prandre leur chemin ailleurs. Je vous fais cette lettre pour vous prier aussi vous y en aller incontinent rendre si vous ny estes de ceste heure, et faire si bon devoir tant à la garde de mon chasteau et soulagement de mesdits subjectz, que j'aye occasion d'en demeurer content de vous qui m'advertirez du tout par la première commodité, priant en cest endroit Notre Seigneur pour avoyr monseigneur de Doné en sa Ste et digne garde (...)* »

Partie autographe du duc : « *Monsgr de Doné je trouve fort estrange que nous ne vous estes mis dans mon chasteau de Mesières comme je vous l'avois dict à mon partement car vous scaves qu'il importe pour mon service et nostre conservation particulière partant vous ne faudres incontinent vous mettre dedans et de mieux soulager mes subjects que vous n'aves faict jusques icy. Vostre bon amy François de Bourbon* »

Fils de Louis de Bourbon-Vendôme, duc de Montpensier et de sa première épouse Jacqueline de Longwy, François de Bourbon épouse en 1566 Renée d'Anjou, marquise de Mézières et comtesse de Saint-Fargeau, qui n'a alors que 16 ans. Durant toute sa vie, ce prince de sang de la maison de Bourbon accumule de nombreux titres dont celui de dauphin d'Auvergne. Jusqu'à la mort de son père en 1582, on ne le mentionne que sous ce titre de « prince dauphin ». À l'âge de quarante ans, il devient lui-même duc de Montpensier. François fut également le 16e prince souverain de Dombes, duc de Châtellerauld, vicomte de Brosse, baron de Beaujolais, etc.

Pendant les guerres de religion, le prince dauphin se voit confier la responsabilité de plusieurs gouvernements : d'abord dans le centre de la France (Anjou, Touraine, Maine, Orléans, etc.), puis celui du Dauphiné (1567) et enfin celui de Normandie (1588). Durant les campagnes militaires, il combat, avec son père, les protestants. Après la prise de Saint-Jean-d'Angély, en 1569, il est chargé de les combattre en Saintonge, mais échoue. En 1574, il est nommé gouverneur général du Languedoc et du Dauphiné, provinces qui se trouvent alors entre les mains des protestants.

Il est naturellement de la cour du roi Henri III dont il devient un soutien fidèle. Bien que zélé catholique, il refuse catégoriquement d'entrer dans la Sainte Ligue chapeauté par la famille de Guise. Au lendemain de la mort d'Henri III, il se rallia à Henri IV. En 1591, il participe au siège de Rouen et meurt l'année suivante. Il est inhumé à la sainte chapelle Saint-Louis à Champigny-sur-Veude.

**Joint** : L.A.S. d'Émérance-Jacqueline Le Louchier, épouse de Jean-François de Maupassant, noble orléanais et commissaire ordonnateur des guerres, 29 thermidor an VII (16 août 1799), adresse, 2 pages in-8 – Acte notarié passé en la prévôté de Gien, sur parchemin, daté de 1292, contrat d'échange et de vente de terres entre la comtesse de Bar et de Torcy, et la famille de Bailli.

100-150

176

[**Duché de Lorraine - Stainville**] **Nicolas François de LORRAINE** (1609-1670), cardinal, puis duc de Lorraine.

L.S., Paris, 10 juin 1661, 1 page in-fol. Adresse « *A nos chers et bien amés les eschevins, procureur sindicq et habitans de nostre bourg de Stainville* ». Ordre pour faire exempter Claude Bordat, domestique logé au château de Stainville (Meuse). Cachet à sec aux armoiries du duché de Lorraine.

*Fils de François II duc de Lorraine et de Christine de Salm, Nicolas François avait été d'abord destiné à une carrière ecclésiastique, évêque de Toul puis cardinal en 1626. La Lorraine envahie par les troupes françaises de Richelieu, son frère Charles IV dut abdiquer en sa faveur en janvier 1634. Il fut relevé de ses vœux et épousa en mars sa cousine Claude de Lorraine, fille d'Henri II, dont il eut 5 enfants. Son frère prisonnier des Espagnols en 1654, Nicolas-François se rallia à la France et s'illustra à la bataille des Dunes en juin 1658, victoire qui permit la restitution des duchés en 1661. Il meurt en 1670.*

**Joint** : + de 30 pièces manuscrites et imprimées, du XVIIe au XIXe siècle. Actes divers : notariés, administratifs, judiciaires, etc. Dont « *Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice tenue par le roi à Versailles, 13 avril 1771* », 47 pages in-4 ; « *Procès-verbal de ce qui s'est passé au lit de justice tenue par le roi à Versailles, 12 novembre 1774* », 31 pages in-4 ; « *Extrait du procès-verbal de la séance tenue en la chambre des comptes par Monsieur, frère du roi, 19 mars 1776* », 22 pages in-4.

30-60

177

[**XVIIe siècle - Mazarin**] Jules **MAZARIN** (1602-1661) cardinal et homme d'État.

L.A.S., Bazas 20 juin 1660, à Marie de VENEL, au Louvre ; 1 page et demie in-4, adresse.

À LA GOUVERNANTE DE SES NIÈCES. Il a reçu toutes ses lettres et celles de ses nièces : " *jay été bien ayse d'apprendre quelles se portent bien et que vous ayez recouvert vostre santé, laquelle je ne doute pas qui ne soit bien souvent alteree par les peines que vous vous donnez et que je tacheray de reconnoistre en toutes les rencontres ou il sagira de vostre service et de lavantage de vostre famille. Je vous feray scavoit assez a temps tout ce que mes niesses auront a faire, je ne leur fais pas response et particult a Marie parce que je suis accable d'affaires et je ne me porte pas bien, mais vous les assureres toutes de mon affection et direz a Marie que je songe a elle et que a mon arrivée elle scaura mes sentiments pour ce qui la resgarde "... En terminant, il promet de voir ce qu'il pourra faire "* touchant la personne de police qu'on me recommande "...

1500-2000

178

[**XVIIe siècle - Mancini**] Hortense **MANCINI**, duchesse de MAZARIN (1646-1699) nièce favorite de Mazarin, elle épousa le duc de La Meilleraye à qui Mazarin donna son titre et ses biens ; séparée de son mari, elle mena une vie galante et vagabonde, et fut l'amie de Saint-Évremond.

Lettre autographe à sa soeur la duchesse de Bouillon ; 2 pages et demie in-4, adresse avec cachet cire rouge (camée au dromadaire), déchirures et réparations.

Pour sa soeur Marie-Anne, duchesse de Bouillon (1646-1714), qui fut l'amie et la protectrice de La Fontaine, elle recopie une piquante épître en vers (14 vers) que lui a adressée Saint-Évremond : " *La Beauté vous rend adorable [...] Vous avez des enfants fait par le Mazarin / Pas un qui ne soit son ouvrage / Qui ne soit seulement de lui* "...., suivie de sa propre réponse en 10 vers : " *Enfant de lui, cet un grand mal / Mais pour en consoler la mere / Et cet un bonheur sans esgal / Aucun d'eux ne ressemble au père* " ... Elle ajoute ce commentaire : " *Je treuve que le vieliart a asses de raison mais cela ne rendra pas ma condition melieure* ". Elle est heureuse de savoir sa soeur à Saint-Cloud où elle doit se divertir. Puis elle fait allusion à sa déplorable passion du jeu et à sa solitude : " *je suis si malheureuse que je nay pas le bonheur de perdre. Tous les sou sont bani de la maison ; tout le monde est mort, malade ou en campagne ou marié* " ...

300-400

179

[**Louis XIV – Littérature – Clergé**] François de Salignac de La Mothe-Fénelon dit **FÉNELON** (1651-1715), homme d'église, théologien et écrivain.

**L.A.S.** à un religieux, écrite à C[ambrai], 9 mars 1700, 2 pages 1/2 in-8 :

« ... *Malgré les nombreuses occupations que me donne tous les jours mon ministère, je ne scaurais, mon bon père, en passer un seul sans penser à vous et soyez bien assuré que si je mets quelque fois un peu de retard dans mes réponses, c'est que je ne puis faire autrement. Vous avez reçu des nouvelles de notre bon Duc, m'a-t-on dit, et j'ai entendu dire qu'il avait dessein de vous appeler près de lui incessamment ; c'est une chose que j'approuve fort, non parce que je lui ai conseillée, mais parce qu'elle deviendra utile, du moins je l'espère à tous les deux. Rome a parlé, mon révérend père, c'est à moi à me soumettre et à m'humilier. Que M. de Meaux jouisse de sa victoire, il le peut, je ne l'en estimerai pas moins pour cela : celui qui lit au fond des cœurs nous jugera un jour et c'est à son tribunal que je l'attends...* »

Précepteur du duc de Bourgogne, archevêque de Cambrai (1695-1715), il s'opposa à Bossuet et tomba en disgrâce lors de la querelle du quietisme, et surtout, après la publication de son roman, *Les Aventures de Télémaque* (1699), considéré comme une critique de la politique de Louis XIV. L'influence littéraire de ce roman fut considérable pendant plus de deux siècles.

Au début de 1699, Fénelon perdit son poste de précepteur et quand, en avril, son *Télémaque* fut publié (d'abord anonymement et sans son autorisation), Louis XIV y vit une satire de son règne, arrêta l'impression et disgracia l'auteur : Fénelon fut banni de la cour.

**Vers 1700, il habita quelque temps en Belgique, puis il se retira dans son archevêché de Cambrai où, cessant toute activité en théologie et en politique, il essaya de se conduire de façon exemplaire.** Retiré dans son diocèse, Fénelon ne s'occupa que du bonheur de ses fidèles ; il prit soin lui-même de l'instruction religieuse du peuple et des enfants, et se fit universellement chérir par sa bienfaisance. Pendant le cruel hiver de 1709, il se dépouilla de tout pour nourrir l'armée française qui campait près de chez lui. La réputation de ses vertus attira à Cambrai nombre d'étrangers de distinction, entre autres Andrew Michael Ramsay qu'il convertit et qui ne le quitta plus. Il mourut en 1715 à l'âge de 64 ans.

400-600

180

[**Louis XIV - Education**] Jacques-Bénigne **BOSSUET** (1627-1704) et **LOUIS DE FRANCE** (1661-1711) le Grand Dauphin.

MANUSCRIT autographe par les deux ; 3 pages et demie in-fol. (mouillures, bords renforcés).

DEVOIR DE THEME LATIN DU GRAND DAUPHIN : " *Quotquot sapiebant regi suadebant* " ...

Sur ce devoir, dont le sujet est consacré aux devoirs et charges des rois, très corrigé par le Dauphin sous la direction de son récepteur, Bossuet (qui fut son précepteur de 1670 à 1680) a porté lui-même des corrections autographes ; sur la deuxième page, il a notamment réécrit une ligne, et a biffé tout le bas de la page et ajouté de sa main les six lignes correspondantes.

1200-1500

181

[**Régence – Louis XV**] **Philippe d'Orléans (1674-1723) et Louis XV.**

P.S. de Philippe d'Orléans, Régent du royaume de France et du jeune roi Louis XV, sur parchemin oblong, fait à Paris le 8 août 1720, contresignée par François-Bernard Potier, duc de Tresmes, grand-chambellan, contre-sceau aux armes de France. Brevet de valet de chambre du roi délivré à Louis Tréheux.

**Joint** : 2 pages manuscrites ayant pour titre « La France nouvelle », extraits des poèmes écrit par Forget et publiés en 1830.

100-200

182

[Louis XV - Armée] Congé militaire, **régiment royal Comtois**, 1765.

**Certificat de service** décerné à un fusilier grenadier d'une des compagnies du régiment royal Comtois, « *sy est toujours comporté en brave et honneste homme et a servy fidèlement, qu'il n'a contracté aucun mariage ny engagement qui soient parvenus à notre connaissance* », donné à Rochefort le 29 septembre 1765, signé par Marc Antoine Renaud sieur de VALLONGUE, capitaine de grenadiers. Cachet de cire entouré d'un décor floral aquarellé. 18 x 25 cm.

L'un des 23 régiments d'infanterie affectés par ordonnance de 1762 à la garde des ports du royaume et au service des colonies.

**Joint** : **L.S.** avec annotation manuscrite de Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, **duc de CHAULNES** (1676-1744), lieutenant-général des armées du roi, à l'adresse du chevalier de Villepail, Versailles, 1<sup>er</sup> octobre 1730, 1 page in-4. Convocation pour le service des armées du roi : « *Je vous donne avis que le Roy a résolu de faire la revue de sa compagnie vers le mois de may prochain (...) Je vous recommande d'avoir attention à y paraître monté sur un beau cheval couvert d'une bonne selle.* »

50-100

183

[Louis XVI] Axel, comte de **FERSEN** (1755-1810), gentilhomme suédois et favori de Marie-Antoinette.

**L.A.S.** à un comte [ministre de la guerre ?], page petit in-4. Il réclame la lettre « *par laquelle le Roi accorde une prolongation de congé avec appointements aux Suédois qui seront dans le Regiment dont j'ai l'honneur d'être propriétaire...* »

**Joint** : **L.A.S.** de Jean-François **CHALGRIN** (1739-1811), architecte, dessinateur de l'Arc de triomphe de l'Etoile, Paris, 2 février 1785, 1 page in-8.

100-200

184

[XVIII<sup>e</sup> siècle - Marine] 3 pièces maritimes signées.

**Connaissance maritime**, fait à Carthagène le 27 juillet 1747, de marchandises de laines transportées sur une tartane appelée Jésus Marie Ste Anna, allant du port du Havre à celui de Marseille –

**Connaissance maritime**, fait au Cap français, 12 mai 1786, de marchandises de coton transportées sur le navire nommé « les deux sœurs créoles » allant de Saint Domingue au port du Havre – **P.S.** de Victor-Pierre **MALOUET** (1740-1814), intendant de la Marine, Toulon 3 décembre 1786, 1 page in-4, entête imprim. à ses nom et titres d'Intendant de la Marine à Toulon. Ordre au pilote Louis Infernet de se rendre à Lorient.

20-40

## Manuscrits sur la Marine

185

[Marine - XVIII<sup>e</sup> siècle] **Mathieu François PIDANSAT DE MAIROBERT (1707-1779)**.

« *Principes sur la Marine, tirés des dépêches & des ordres du Roi, donnés sous les ministères de* » MM. Colbert, de Seignelay, de Ponchartrain, père & fils, du Conseil de la Marine de 1715 à 1726, et du comte de Morville, depuis 1669 jusqu'en 1757. Sans lieu [Paris], ap. 1757.

Manuscrit sur papier, 2 volumes petit in-folio de (131) ff. + (136) ff. + (131) ff. ; et (175) ff. + (149) ff. : plein veau marbré, dos lisses cloisonnés et richement ornés, pièce de titre en maroquin rouge, triple filet doré encadrant les plats, tranches dorées (reliure de l'époque), accdts aux coiffes et coins.

Chaque page est décorée d'un cadre tracé à l'encre à l'intérieur duquel se trouve le texte manuscrit, rédigé en parfaite calligraphie d'une lecture facile.

Cette « édition manuscrite » retrace un demi-siècle de l'histoire de la Marine française, tirée de la correspondance ministérielle. Elle n'a pas été imprimée mais seulement été recopiée en plusieurs exemplaires destinés aux princes du sang et à divers hauts personnages. Est inscrit à la plume au bas du 2<sup>e</sup> feuillet de chaque volume « *de la bibliothèque de monsieur Le Guai premier commis de la marine* ».

Cet exemplaire a donc appartenu à Charles-Cardin Le Guay, qui fit toute sa carrière dans l'administration de la Marine. Elève puis écrivain ordinaire des galères à Marseille en 1736, il devint en 1742 écrivain principal des galères à la Cour, puis commissaire de la Marine à Brest, commissaire ordinaire de la Marine à la Cour en 1747, premier commis de la Marine au bureau des consulats de 1750 à 1773 et enfin intendant de la Marine chargé de l'inspection du commerce maritime. Il décède en 1781.

Trois autres manuscrits de ces *Principes sur la Marine* sont conservés dans les collections publiques : un exemplaire relié en maroquin au service historique de la Marine et deux aux Archives nationales - l'un en cartonnage, l'autre en demi-reliure. Enfin, 2 exemplaires aux armes, l'un de Malesherbes et l'autre du duc d'Orléans, ont été récemment vendu.

Littérateur français, Mathieu-François Pidansat de Mairobert a été amené de bonne heure à Paris où il fut élevé dans la maison de Mme Doublet de Persan. Il ne cessa de faire partie de la société littéraire qui se réunissait chez cette dame, et fut un des auteurs du journal manuscrit qu'on y rédigeait. Amateur des nouveautés littéraires et dramatiques, il se trouva mêlé aux querelles des écrivains du temps. Il abordait aussi les questions politiques, et paraît avoir tour à tour reçu les confidences de fonctionnaires importants, tels que Malesherbes, Sartines et Lenoir. Outre un emploi de censeur royal et le titre honorifique de secrétaire du roi, il fut secrétaire des commandements du duc de Chartres (depuis Philippe-Egalité). Il fut en 1779 compromis dans le procès du marquis de Brunoy, dont il se trouvait le créancier pour une somme considérable, et quoique, selon l'opinion générale, il ne fût en cette affaire que le prête-nom d'un haut personnage, le parlement lui infligea un blâme public, par arrêt du 27 mars 1779. Mairobert se crut déshonoré. Le soir même, il alla chez un baigneur, s'ouvrit dans le bain les veines avec un rasoir, et acheva de s'ôter la vie d'un coup de pistolet. Il avait soixante-douze ans. Le curé de Saint-Eustache ne consentit à l'inhumer qu'après ordre exprès du roi. On a de ce publiciste : "La querelle de M.M. de Voltaire et de Maupertuis" (1753), in-8°; "Les prophéties du grand prophète Monet" (1753), in-8°; "Lettres sur les véritables limites des possessions angloises et françoises en Amérique" (1755), in-12°; "Réponse aux écrits des anglois sur les limites de l'Amérique angloise" (1755), in-12°; "Lettre à Mme de \*\*\* sur les affaires du jour, ou réflexions sur l'usage qu'on peut faire de la conquête de Minorque" (1756), in-12°; etc.

5000-8000

186

[XVIIIe siècle – Maréchal de France – Affaire du collier de la Reine] 2 pièces, Duc de Mouchy et Prince de Soubise, 1785.

**L.A.S.** de Philippe de **NOAILLES**, duc de Mouchy (1715-1794), Grand d'Espagne et maréchal de France, époux d'Anne Claude d'Arpajon, Paris, 15 novembre 1785, 2 pages ½ in-8 : « *J'ai eu l'honneur de vous remettre un mémoire, Monsieur, avant mon départ pour Bordeaux pour vous faire des représentations sur une partie des réparations faites au pont d'Arpajon, et que je ne crois pas être à ma charge surtout après les sacrifices que j'ai fait à l'occasion de cette construction dont j'ai été obligé d'avancer les fonds (...)* Je suis sans château à Arpajon et ne songe pas à en faire bâtir... » - **L.A.S.** de Charles de **ROHAN**, prince de Soubise (1715-1787), maréchal de France, 18 septembre 1785, 1 page ½ in-8. Texte qui écho à l'affaire du collier de la Reine Marie-Antoinette : « *Vous avez bien voulu me dire, Monsieur, que je pouvais m'adresser à vous avec confiance, quand j'aurais quelques renseignements ou éclaircissements à donner. Je prendrai la liberté de vous porter une note de différentes personnes qu'il serait utile d'entendre et je me rendrai à l'heure que vous voudrez bien m'indiquer demain lundi ou mardi...* » [Éclaboussé lors du scandale de l'affaire du collier de la reine qui touche son cousin le cardinal de Rohan en 1785-1786, le prince de Soubise se retire des affaires et doit quitter le conseil des ministres.]

200-400

187

[Marie-Antoinette – Prison du Temple – Littérature] 2 pièces, **Louis-François de TURGY** (1763-1823), « sauveur » de Marie-Antoinette et premier valet de chambre et huissier du cabinet de Marie-Thérèse de France, 1817.

**L.A.S.** de Louis-François de **TURGY**, 3 février 1817, 1 page in-4, adressée à Jean **ECKARD** (1761-1839), agent d'affaires et homme de lettres, auteur d'ouvrages sur Louis XVII : « *j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander un maument dans tretien dans ma chambre s'il vous vouldes venir un de ces jour sur les 10h du matin me demander à l'appartement de S.A.R. je tacheré de pouvoir monté chez moi...* » - **P.A.**, 2 pages ¼ in-4. Notes de ses souvenirs passés auprès de la reine Marie-Antoinette emprisonnée à la prison du Temple, destinées à Eckard auteur de la publication éditée en 1818 : *Fragmens historiques sur la captivité de la famille royale à la tour du Temple, recueillis par M. de Turgy, pendant son service, du 13 août 1792 au 13 octobre 1793* : « *un jour la Reine [Marie Antoinette] ayant casser son peigne qui aitais en écaille S.M. me di Turgy je vous prie de macheté un autre peigne, je sui si male adroite que j'ai casser le mien. Dora de Cubier [Dorat-Cubières] poète me di de suite devient S.M. : surtout achetais de corne, le bois est trop bon pour eux. J'ai acheté le peigne en écaille et la Reine me dit 2 à 3 jours après vous avez passer les ordre de Dorat de Cubier, vous nous avez acheté un superbe peigne quoiqu'il prétant que le bois est trop bon pour nous, il a bien tort qar sent nous il n'existerais pas ni lui ni les sien, je répondit à S.M. Madame il y avait beaucoup de personne qui avait lair de faire leur cour à la famille royale mais sa nétaï*

*qu'un trésor, S.M. me frapa sur l'épalle en me disant mon ami vous avez bien réson il est malheure pour nous de ne pas vous avoir connu plus tau ; j'avais demandé à la Reine de m'enfermer avec S.M. et les princesses dans la tour. S.M. me répondi sa nous ferait grand plaisir de vous avoir pres de nous toute la journée, mais par vous nous savons tous et si vous étie renfermé nous ne pourrions plus rien savoir, mais si l'on vien a nous déportez et que vous ne puissie pas partir avec nous, vous venez nous rejoindre par tous où nous serons avec votre femme votre fils et toute votre famille. »*

Modeste garçon de bouche à Versailles, il se signala le 6 octobre 1789, (Journée des 5 et 6 octobre 1789), en sauvant Marie-Antoinette d'Autriche des mains de la populace. Avec ses compagnons chrétiens et marchands, il réussit à se faire admettre dans le service du Temple et devint l'intrépide intermédiaire entre la famille royale et ses partisans. Il mit au point avec Élisabeth de France (1764-1794) un système lui permettant de communiquer malgré la surveillance des commissaires de la Commune de Paris. Il fut expulsé après quatorze mois de service volontaire au Temple et se retira dans sa famille à Tournay-en-Brie. Il accompagna Marie-Thérèse de France en 1795 à Vienne en Autriche. En 1814, Louis XVIII le fit officier de la Légion d'honneur, l'anoblit avec le titre de baron, le nomma premier valet de chambre et huissier du cabinet de Marie-Thérèse de France.

50-100

188

[**Royalisme**] 6 pièces, 1793-1834

**L.A.S.** d'un émigré écrite de Gheinsberg, 21 avril 1793, adressée à un baron – **P.A.S.** de l'abbé **ELIÇAGARAY** (Dominique) (1758-1822), inspecteur d'université, Paris, 6 juin 1818, 1 page in-4, dans laquelle il atteste le dévouement d'un douanier qui, durant les Cent jours, se chargeait de distribuer aux habitants et soldats à la frontière espagnole des proclamations royalistes. [En 1791, quitta la France en 1791 pour ne point prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé. Durant les cent jours, l'abbé Eliçagaray suivit, sous le titre d'aumônier, la duchesse d'Angoulême à Londres. Après son retour en France, nommé inspecteur de l'université il exerçait les fonctions de cette place quand un journal de Marseille publia un discours ridicule qu'il lui attribuait. L'abbé Eliçagaray démentit ce discours ; mais le chagrin de se voir en butte, dans sa vieillesse, aux traits de la médisance, il mit le terme de sa vie, il mourut en 1822.] – **L.A.S.** d'Emmanuel Louis Marie Guignard vicomte de **SAINT PRIEST** duc d'Almanza (1789-1881), filleul de Marie-Antoinette, officier proche de la duchesse du Berry, 14 mai 1840, 1 page ¼ in-8, adressée au général vicomte de Donnadieu, ultraroyaliste : « (...) *je regrette de n'être pas à Paris pour causer avec vous de cette nouvelle phantasmagorie imaginée par M. Thiers pour fasciner cette nation si spirituelle et si naïve à la fois, qu'on appelle le peuple français. Je ne voudrais pas répondre que derrière cette démonstration théâtrale ne se cachât quelque projet bonapartiste, ourdi par cet homme qui sent bien que dans cette lutte de fin à faux, comme l'a dit M. Royer Collard, L. Philippe n'attend qu'une occasion pour lui casser le cou. J'espère que notre voyageur tirera parti de cet incident, car nous dormons quand tout le monde veille...* » – **L.A.S.** de l'abbé **d'ESPARBES de LUSSAN**, aumônier ordinaire de Charles X, s.d., 1 page in-8. – **L.A.S.** de l'abbé « Brad », Paris, 4 oct. 1819, 1 page in-4, adressée à Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry : « *Mon prince, celui, qui lors de votre altesse royale à Grenoble sur la fin de 1815, eut l'honneur de mettre sur la scène une bluette poétique que vous daignâtes accueillir avec bonté, le drapeau dauphinois, prend aujourd'hui la liberté de vous offrir l'hommage d'une autre bluette poétique sur l'exposition des tableaux de cette année. Obligé de quitter Grenoble avec ma famille qui y a été ruinée par suite des persécutions que son royalisme lui avait suscitées, je me suis réfugié à Paris (...) plus près du trône où votre altesse royale est appelée à monter un jour...* » - **L.A.S.** de l'abbé **JUSTE**, 18 mars 1834, adressée à l'abbé Perrin.

30-60

189

[**Autographes**] Collection d'autographes et de vieux papiers, XVIIIe et XIXe siècles.

+ de 290 P.A.S. et L.A.S., L.S. et P.S., et documents divers collés sur carton et présentés dans un album relié à l'italienne. Collection constituée à la fin du XIXe siècle, réunissant des autographes de souverains, généraux, politiques, médecins, écrivains, comédiens, musiciens, compositeurs ainsi que des laissez-passer, en-têtes, assignats, cartes d'invitations, factures commerciales, etc, dont Henri IV, Louis XV, Louis XVI, Choiseul-Praslin, de Breteuil, Rohan-Soubise, de Bouillon, Necker, Richelieu, de Brienne, Lafayette, Mirabeau, Carnot, Bruix, Pichegru, Hérouville, Kellermann, Augereau, Berthier, Charpentier, Cervoni, Houdon, Oudinot, Talleyrand, Murat, duc de Feltré, duc de Massa, Lapeyrou, Lavalette, Decrès, Rovigo, de Mouchy, Portalis, de Bellune, de Castellane, Suchet, Ney, de Lauriston, de Montesquiou, Macdonald, de Rochechouart, Soult, de Caux, duchesse de Reggio, Forfait, Cuvier, Duméril, Broussains, Donizetti, Kreutzer, Ullrich, Castil-Blanc, Berlioz, Gavarny, Paul Lacroix, Puget, rare brevet de vainqueur de la Bastille daté de 1790 et signé Charles de Lameth, cartons d'invitation au bal à Versailles pour le mariage du dauphin en 1745 et 1747, etc. À découvrir.

500-800

## 190

[**Révolution – 1789**] 12 pièces, 1789.

[**Bretagne**] Arrêt du conseil d'état du roi du 20 janvier 1789, impr. à Rennes, 1789, 7 pages in-4. Permission d'élire des députés et de se réunir à l'Hôtel de ville de Rennes. – **P.S.** par Grisart huissier à verge au Châtelet de Paris ayant remis à la municipalité de Montmirail les documents officiels pour la convocation et la tenue des états généraux, 3 pages in-8. – Ordonnance de M. le lieutenant-général au bailliage de Bresse, concernant la convocation des états généraux, 28 février 1789, imprimé, 53 x 41,5 cm. – Discours du roi du 7 mai 1789, de l'imprimerie royale, 3 pages in-4 – Extrait de l'esprit des gazettes du mois de mai 1789, 2 pages manuscrites in-8 – **P.S.** de François Claude marquis de **BOUILLÉ** (1739-1800), général qui organisa la fuite de Varennes, Metz, 28 mai 1789, 1 page <sup>3</sup>/<sub>4</sub> in fol. : « *La noblesse de Metz et des évêchés réclame la justice du roi pour qu'elle puisse nommer de nouveaux députés aux états généraux ; ceux qui l'avoient été irrégulièrement en ayant été exclus (...) il serait malheureux pour la noblesse de cette province d'être privée d'avoir des représentants dans l'assemblée nationale, où elle a, comme province frontière des intérêts à défendre...* ». – Premier numéro du **bulletin des états-généraux**, 28 mai 1789, 4 pages impr. in-4 – Séance tenue par le roi aux **états-généraux** le 23 juin 1789, de l'imprimerie royale, 15 pages in-4 – [**Lille – la grande peur – émeute de juillet**] Jugement prévôtal qui condamne le nommé Charles Louis Monique, à être pendu et étranglé, pour vol commis vis-à-vis d'une maison qui était pillée à la suite d'une émeute, 23 juillet 1789, impr. à Lille, 3 pages in-4. – Extrait de la délibération du comité de district et d'union de Chalamon, 16 oct. 1789, 2 pages manuscrites in-fol. – Proclamation du roi du 9 octobre 1789, impr. par Daclin, imprimeur du roi, 46 x 35 cm. – **L.A.S.** de Claude **FAUCHET** (1744-1793), prêtre, prédicateur du roi, vainqueur de la Bastille, guillotiné avec les Girondins, 21 nov. 1789, 1 page in-4, adressée à Bailly pour une demande d'emploi en faveur d'un sous-ingénieur.

40-80

## 191

[**Révolution – Imprimés**] Lot de + de 50 pièces imprimées, 1788-1796.

27 pièces impr. : proclamations du roi, lois, décrets de la convention nationale, 1790-1794 – 6 affiches impr. dont « *Déclaration de guerre, 25 avril 1792, de la part du roi des Français, au nom de la nation. La Guerre est déclarée au roi de Hongrie et de Bohême...* » 47 x 37 cm ; loi, décret, proclamation, 1792-1796 – 10 ex. de périodiques, 1790-1796, dont « *Journal de Paris national* », « *L'ami du roi* », « *Le Rédacteur* », « *Le Patriote français* », « *Le Batave ou le sans-culotte* », « *Feuille du salut public* », etc. – 21 pièces diverses dont chants et hymnes patriotiques.

30-60

## 192

[**Révolution – Députés**] 52 pièces, 1790-1799

**Réunion de 52 lettres ou documents autographes** signés des représentants du peuple de l'Assemblée législative et Constituante, de la Convention nationale et du Conseil des Cinq Cents.

Jacques VERDOLLIN (Basses Alpes ; L.A.S. 19 février 1790) – Jacques Antoine de CAZALES (Rivière-Verdun ; L.A.S. 20 mai 1790) – Jean Baptiste PRESSAVIN (Rhône et Loire ; L.A.S. 8 juillet 1792) – Philippe Charles SEGUIN (Doubs ; L.A.S. 6 janvier 1793) – Joseph-Henri LACOMBE (Aveyron ; L.A.S. 19 octobre 1793) – Jean-César BATTELIER (Marne ; L.A.S. 10 janvier 1794) – Antoine Joseph LANOT (Corrèze ; P.S. 31 janvier 1794) – Louis ROUX (Haute-Marne ; L.A.S. 21 fév. 1794) – Charles GROUAS et autres (Orne ; L.S. 28 nov. 1794) – P.S. par 4 représentants de la Corse : Jean-Marie ARRIGHI, Luce CASABLANCA, Jean André MOLTEDO, Christophe SALICETI et apostille de Lazare CARNOT, 9 décembre 1794 – Pierre-Arnaud DARTIGOEYTE (Landes ; P.A.S. 13 décembre 194) – Marius Félix MAISSE et Louis François PEYRE (Basses Alpes ; L.A.S. 1<sup>er</sup> février 1795) – Thomas François JOUENNE-LONGCHAMP (Calvados ; L.A.S. 10 février 1795 au sujet de l'affaire Babeuf) – Jean Jacques JACOMIN (Drôme ; L.A.S. 12 mars 1795, vignette ronde au bonnet phrygien) – Jean Baptiste LOUVET de COUVRAY (Loiret ; L.A.S. 18 mars 1795) – Mathieu BAUDRAN (Isère ; L.A.S. 28 mars 1795 cachet noir « *Représentant du Peuple Français* ») – Laurent-Martial BOUTROUÉ (Sarthe ; L.A.S. 13 avril 1795) – Jean-Marie BION (Vienne ; P.S. 27 avril 1795) – Nicolas HAUSSMANN (Seine et Oise ; P.A.S. mai 1795 cachet cire rouge) – Louis Joseph RICHOU (Eure ; L.A.S. 7 juin 1795) – François BAUCHETON (Cher ; P.S. 7 juillet 1795) – Pierre François GIRAUD (Allier ; L.A.S. 29 juillet 1795) – Paul Joseph BORDES (Ariège ; L.A.S. 7 août 1795) – Gilles PORCHER de LISSONAY (Indre ; août 1795 vignette) – Pierre LECOMTE (Seine Inférieure ; L.A.S. 23 août 1795

joint minute d'huissier) – Augustin François BOUCHEREAU (Aisne ; P.A.S. 21 nov. 1795) + signatures de 10 autres députés – Jacques-François BISSY (Mayenne ; L.A.S. 13 déc. 1795) – Jean-Marie Philippe MARTINEL de VISAN (Drôme ; L.S. 21 mars 1796) – Gabriel VAUGEOIS (Paris ; L.A.S. 29 mars 1796 vignette) – Jean Baptiste CAVAIGNAC (Lot ; L.A.S. 5 avril 1796 cachet noir « *Conseil des Cinq Cents* ») – Jacques MEJANSAC (Cantal ; L.A.S. 22 juillet 1796) – Nicolas BOURGEOIS (Eure-et-Loir ; L.A.S. 19 sept. 1796) – P.S. du 5 octobre 1796 signée par Jean-Pierre PICQUÉ (Hautes Pyrénées), Jean BRUN (Charente), Antoine CASENAVE (Basses-Pyrénées), François-Augustin CHAUVIN (Deux-Sèvres), Philippe DRUHLE (Haute Garonne), Louis JORRAND (Creuse) et Jean VIDAL (Basses Pyrénées) – Jean Antoine MARBOT (Corrèze ; P.S. 16 oct. 1796) – François MIGNEN (Vendée ; L.A.S. 19 avril 1797) – Antoine Gérard SCHELLIER (Somme ; L.A.S. 21 décembre 1797) – Hector Soubeyran de SAINT PRIX (Ardèche ; L.A.S. 3 janvier 1798) – Emmanuel Pierre LETOURNEUR (Sarthe ; L.A.S. 2 février 1798) – Pierre Jean Baptiste BEAUGEARD (Ille et Vilaine ; L.A.S. 23 juin 1798) – Marcellin BERAUD (Rhône ; L.A.S. 28 août 1798) – Alexandre DAVID DELILE (Aube ; L.A.S. 26 oct. 1798) – Jean Michel DUBOULOZ (Mont-Blanc ; L.A.S. 7 juin 1799) – Antoine-Jean Thomas BONNEMAIN (Aube ; L.S. 8 déc. 1799) – Louis NATOIRE (Bouches du Rhône ; L.A.S. 16 sept. 1799) – Pierre Laurent LOUVET (Somme ; L.A.S. s. d.) – Claude Xavier GARNIER-ANTHOINE (Meuse ; L.A.S. s. d.) – François BUZOT (Eure ; L.A.S. s. d.) – Louis LOBINHES (Aveyron ; P.S. s. d.) – etc.

200-300

193

[**Révolution – Municipalité et sections de Paris**] 23 pièces, 1791-1797.

Lettre imprimée du président de la section de **l'Hôtel de Ville**, 26 sept. 1791 – Certificat de résidence délivré et signé par les officiers de la section des **Tuileries**, 5 nov. 1791, vignette révolutionnaire – L.S. par Nicolas CHAMBON de MONTAUX (maire de Paris du 30 nov. 1792 à fév. 1793), 31 mars 1792, vignette – Congé absolu délivré à un fusilier de la garde nationale parisienne, bataillon des ports, quais et isles de Paris, 30 juin 1792, signatures, vignette et encadrement impr. – Certificat de serment de fidélité la République délivré par la section du **Marais**, 3 sept. 1792, en partie impr. – Reçu d'un dépôt d'armes délivré par la section **d'Henri IV** (devenu par la suite du Pont Neuf), 3 sept. 1792, cachet de cire rouge – Certificat délivré par les officiers civils et militaires de la section du **Fauxbourg Montmartre**, 14 sept. 1792, en-tête imprimé – Passeport délivré par le ministère de la guerre, cachet cire rouge, et cachet rond de la section des **Champs Elysées**, février 1794 – Procès-verbal du vote des officiers de la compagnie révolutionnaire de la section de la **République**, 26 mars 1794, cachet encre rouge de la section – Nomination délivrée par la section de **l'Homme Armé**, 27 mars 1794, cachet encre de la section – Ordre de mobilisation de la section **Guillaume Tell**, 3 avril 1794, en-tête – Certificat de service délivré à un fusilier de la 2<sup>e</sup> Cie de la force armée de la section de **Bonne Nouvelle**, 15 signatures, 2 juin 1794, cachet encre du comité militaire de la section – Certificat délivré par les membres du comité de surveillance de la section **Poissonnière**, 11 juin 1794, cachet encre de la section – L.A.S. de FARIAU, président de la section de **Marat et Marseille**, 4 juillet 1794, cachet encre rouge de la section – Certificat signé par les membres de la section de **l'Observatoire**, 12 juillet 1794, cachet encre de la section – L.S. du comité révolutionnaire de la section de la **Fidélité**, 31 août 1794, cachet encre du comité – Extrait des procès-verbaux du comité de la section des **Quinze-Vingts**, 1<sup>er</sup> sept. 1794, en-tête et cachet encre de la section – Certificat délivré par la section des **Quinze-Vingts**, 4 mars 1795, cachet encre de la section – Certificat délivré par la section de **l'Unité** à un canonier d'artillerie, 15 mai 1795, cachet encre de la section – Laissez-passer de la commune d'Amiens, 9 vendémiaire an IV (1<sup>er</sup> octobre 1795), au verso cachet encore noir de la section de la **Halle au Bled** – Carte de sûreté délivrée par la section de la **Réunion**, 21 juin 1797, en partie imprimée sur papier fort gris bleu, vignette – Carte de sûreté délivrée par la section de **Chalier**, s. d.

La ville de Paris à partir de 1790 fut subdivisée en 48 sections (divisions territoriales et administratives), pour remplacer les districts, mettant fin à la tutelle de l'État sur la commune de Paris. Bien que censées n'être que des circonscriptions électorales, elles jouèrent un rôle important dans la Révolution française : s'impliquant fortement dans le débat politique, elles prenaient des décisions formelles, leur conférant ainsi un rôle d'autorité municipale. Chaque section se composait : d'un comité civil, d'un comité révolutionnaire et d'une force armée. Au Directoire, ces sections ont été regroupées par quatre pour former les douze arrondissements.

100-200

194

[**Révolution – Militaria**] 16 pièces, 1791-1799.

**Certificat de service** manuscrit délivré à un soldat du 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie, au camp de Hendaye, signé par le général Henri Guillaume de **FURSTEMBERG** (1719-1817), 5 avril 1793 – **P.A.S.** du général Jean François **CARTEAUX** (1751-1813), Aix, 24 août 1793, en-tête impr. « *Jean-François CARTEAUX, général de brigade des armées de la république française, employé à celle des Alpes et commandant à Aix* » - **Extrait des registres** des séances des représentants du peuple près l'armée des côtes de la Rochelle, 26 mai 1793, autorisant la création d'une fabrique de munitions de guerre à Angers et à Saumur, plusieurs signatures de conventionnels et des généraux Jacques François de **MENOU**, baron de Moussay (1750-1810) et de Jean François **DUHOUX d'HAUTERIVE** (1736-1799), 1 page in-fol., cachet de cire rouge – **Certificat de blessure** délivré lors du siège de Mayence à un grenadier du 3<sup>e</sup> bataillon du Haut Rhin, 24 juillet 1793 – **Ordre de course** pour le « *courrier de l'armée de l'Ouest* », 1<sup>er</sup> janvier 1794, vignette, superbe cachet cire rouge « *Poste aux lettres IV<sup>e</sup> D<sup>m</sup> Armée de l'Ouest* » - **Demande d'un congé de convalescence** en faveur d'un canonnier de l'armée de Moselle, Metz, 7 mars 1794, 1 page in-4 oblong – **Congé de réforme** délivré à un dragon du 4<sup>e</sup> régiment, Besançon, 30 août 1794, bel encadrement impr., cachet cire rouge – **Certificat de service** délivré à un major du 2<sup>e</sup> bataillon de sapeurs de l'armée des Pyrénées Orientales, au camp retranché, 27 fév. 1795, vignette – **Brevet d'officier** dans le corps de pontonniers matelots du Rhin, délivré à Landau, 16 mai 1795, superbe cachet cire rouge du corps – **L.A.S.** du directeur de l'arsenal de construction de la grosse artillerie à Nevers, 11 mars 1795, jolie vignette – **L.S.** du sous-directeur de l'artillerie de Besançon, 10 sept. 1795, 2 pages in-fol., jolie vignette – **L.A.S.** de Charles Alexandre L'AIGLE, commissaire des guerres, 20 sept. 1795, en-tête Armée d'Italie – **P.S.** par les généraux **BIZEFRANC de LAVAUX** et **PAGEOT**, Cap de Saint Domingue, 12 oct. 1797 – **L.S.** de Jean Gaspard de **VENCE** (1747-1808), contre-amiral et commandant des armées de Toulon, Toulon, 20 avril 1798, 1 page in-4, vignette – **États de service** du général Joseph **SOUHAM** (1760-1837), s. d. – **P.S.** par 8 officiers, sous-officiers et aérostiers, Strasbourg, 10 germinal an VII (30 mars 1799), 2 pages ¼ in-fol., cachets encre et cire rouge. **Congé militaire** donné à un capitaine commandant dans la 2<sup>e</sup> compagnie d'aérostiers, supprimée par arrêté du directoire, suivi par l'ampliation de l'arrêté supprimant les compagnies d'aérostiers.

50-100

195

[**Révolution – Personnalités**] 8 pièces, 1791-1797

**P.S.** de Guy Jean Baptiste **TARGET** (1733-1806), 19 janvier 1790 – **L.S.** de Jacques **NECKER** (1732-1804), premier ministre des finances, 31 janvier 1790, 1 page in-fol. – **L.S.** d'Honoré Gabriel Riqueti, comte de **MIRABEAU** (1749-1791), Paris, 5 octobre 1790, 1 page in-4, relative à la fabrication d'assignats – **L.S.** d'Armand-Louis de **GONTAUT, duc de BIRON** (1747-1793), ministre de la guerre, 20 janvier 1793, 1 page n-fol. – **Certificat de service** « *dans l'armée des Princes oncles du roy* », signé par Victor-François de **BROGLIE** (1718-1804) commandant de l'armée des émigrés de Condé, Düsseldorf, 20 juillet 1793, 1 page in-fol., en-tête impr. « *Nous Victor-François duc de Broglie, maréchal général de France, prince du Saint Empire Romain, chevalier des ordres du roi* », beau cachet de cire noire – **Beau laissez-passer** signé par « *Louis Stanislas Xavier* », futur **Louis XVIII** roi de France, Vérone, 15 septembre 1794, 1 page grand in-fol. en partie impr. à son en-tête « *Louis-Stanislas-Xavier de France, fils de France, oncle du Roy, régent du royaume* », vignette aux armes, sceau sous papier et cachet cire rouge aux armes. – **L.A.S.** de Louis Joseph de **BOURBON**, prince de **Condé** (1736-1818), chef de l'armée des émigrés, « *à Rothenbourg sur le Necker* », 14 février 1795, 1 page in-4, relative aux difficultés de l'armée des émigrés – **L.A.S.** d'Abraham Joseph Bénard, dit **FLEURY** (1750-1822), acteur, sociétaire et doyen de la Comédie française, 1 pages in-8.

300-500

## Rare collection de correspondances relatives aux prisons révolutionnaires, et notamment celles adressées et arrivées aux prisons de Paris.

196

[**Révolution – Prisons parisiennes**] Comité de Salut Public sous la Terreur, 1794.

**P.S.** cosignée par 4 membres du Comité de Salut Public : Maximilien **ROBESPIERRE** (1758-1794), Bertrand **BARÈRE** (1755-1841), Jean-Marie **COLLOT d'HERBOIS** (1749-1796) et Jacques-Nicolas **BILLAUD-VARENNE** (1756-1819), 19 mai 1794. Billet autorisant la mise en liberté d'un détenu incarcéré « *dans la maison des Madelonnettes* » [ancien couvent], en-tête « **LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC** ».

200-300

197

[**Révolution – Accusateur public**] Antoine-Quentin Fouquier de Tinville, dit **FOUQUIER-TINVILLE** (1746-1795), accusateur public du Tribunal révolutionnaire

**P.S.**, « *A.Q. Fouquier* », « *au cabinet de l'accusateur public* » 3 pluviôse an II (22 janvier 1794), 1 page in-4, en-tête « *Tribunal Criminel, Extraordinaire et Révolutionnaire [...] Accusateur-Public* », beau cachet de cire rouge.

« *Reçu du comité de surveillance du département de Paris huit pièces qui sont différents procès-verbaux d'interrogatoire (...) concernant l'affaire des nommés Aubert, Ducquey, veuve Loyer et Delvenquourt, prévenus d'émigration...* »

**Joint : L.S.** d'Antoine **JUDICIS**, accusateur public et successeur de Fouquier de Tinville (guillotiné le 7 mai 1795), Paris, 23 floréal an III (12 mai 1795), sur copie d'un rapport d'état de santé d'un détenu emprisonné « *à la maison de justice Égalité* » (ex collègue Plessis), rare griffe noire « **Accusateur public du tribunal révolutionnaire** ». – **P.S.** par l'accusateur public, 4 nivôse an VI (23 décembre 1797), 1 page in-4, en-tête « *Tribunal criminel du département de Paris. Mandat d'arrêt de par la loi* ». Ordre d'arrestation. – **P.S.** du substitut de l'accusateur public, 29 thermidor an II (16 août 1794), 1 page in-4, en-tête « *L'accusateur public près le tribunal révolutionnaire* ». Condamnation à mort de de Jean Henry Louis Joly de Bévi ex noble de Dijon [exécuté le même jour].

Le 10 mars 1793, la Convention nationale avait créé le tribunal criminel extraordinaire, qui porta le nom de Tribunal révolutionnaire à partir du 8 brumaire an II (29 octobre 1793). En sa séance du 13 mars, la Convention procéda à l'élection des membres de ce tribunal. Louis-Joseph Faure fut élu accusateur public, mais déclina la proposition et Fouquier-Tinville accepta la fonction. C'est lui qui fut le moteur du tribunal, qui accueillit les juges et les jurés, qui choisit la salle, qui rédigea les actes d'accusation, qui fit appliquer la loi, qui reçut le bourreau, qui fixa le nombre de charrettes de condamnés, qui rendit compte au Comité de salut public.

C'est à l'accusateur public qu'échoit l'ensemble des prérogatives de faire arrêter, poursuivre et faire juger, sur dénonciation des autorités ou des citoyens.

C'est lui l'accusateur public aux procès de Charlotte Corday, de la reine Marie-Antoinette, des Girondins, de Barnave, de Madame du Barry, des Hébertistes, des Dantonistes, d'Elisabeth, sœur de Louis XVI. C'est encore lui, qui après le 9 thermidor, procéda à la reconnaissance d'identité des rebelles mis hors-la-loi Robespierre, Saint-Just, Couthon etc., avant leur envoi à la guillotine.

Dès le 10 thermidor (28 juillet 1794), le Comité de salut public s'occupa du renouvellement complet du tribunal

Fréron demanda un décret d'arrestation contre lui. Prévenu de sa prochaine arrestation, Fouquier-Tinville, sûr de son bon droit et de la reconnaissance de son innocence, va se rendre de lui-même. Son procès fut celui du Tribunal révolutionnaire. Il l'accusait notamment, surtout depuis la loi du 22 prairial an II (10 juin 1794), d'avoir mis en jugement un nombre considérable de personnes qui ne s'étaient jamais connues, de les comprendre dans le même acte d'accusation, et de leur approprier le même délit ; d'avoir mis en jugement et fait exécuter certaines personnes, sans qu'il y eût contre elles aucun acte d'accusation. Ramené à la Conciergerie, Fouquier-Tinville écrivit ces dernières lignes : « Je n'ai rien à me reprocher : je me suis toujours conformé aux lois, je n'ai jamais été la créature de Robespierre ni de Saint-Just ; au contraire, j'ai été sur le point d'être arrêté quatre fois. Je meurs pour ma patrie et sans reproche. Je suis satisfait : plus tard, on reconnaîtra mon innocence ». Sa décapitation eut lieu le lendemain matin, place de Grève.

400-600

198

[**Révolution - Bourreau**] Charles Henri **SANSON** (1739-1806), exécuter des jugements criminels qui décapita Louis XVI

**Rarissime P.A.S.**, 23 juillet 1793, demi-page in-8 oblong, avec marque de cire rouge.

« *Reçu du citoyen gendarme les ordres du tribunal criminel révolutionnaire pour le jugement à mort qui sera exécuté ce jourd'hui sept heures du soir à la place de la révolution...* »

**Joint : Décret** de la convention nationale, qui accorde un supplément de traitement aux exécuteurs criminels, 3 frimaire an II (23 nov. 1793), imprimé à Orléans, 3 pages in-4.

Charles-Henri Sanson était le bourreau officiel ou l'exécuter des hautes œuvres de Paris, pour la cour du roi Louis XVI et pour la Première République française. Il est surtout connu pour avoir décapité le roi Louis XVI ainsi que différents révolutionnaires comme Danton ou Robespierre. Issu d'une famille de bourreaux, il a administré la peine capitale durant plus de quarante années et a exécuté de sa propre main près de 3 000 personnes.

600-800

199

[**Révolution – Prisons parisiennes**] Prison dans l'ancien palais du Luxembourg, 2 pièces, 1793-1794.

**P.A.S.**, « *au Luxembourg* », de Marc David **ALBA dit LASOURCE** (1763-1793), 23 août 1793, demi-page in-8 oblong. « *Je certifie n'avoir payé aucun frais de garde au citoyen Jouen gendarme de la 1ère division, qui a resté* »

*près de moi dans ma chambre depuis le 22 juillet dernier jusqu'au 19 août courant... »* [Pasteur protestant (calviniste) respecté, secrétaire du Synode provincial du Haut-Languedoc, pasteur à Castres. Sous l'Ancien Régime, il fut dans l'obligation de se cacher sous un faux nom, il choisit celui de Lasource et le garda pendant la Révolution. Élu député à l'Assemblée législative en 1791 et à la Convention nationale en 1792 par le département du Tarn, il en fut président du 18 avril au 2 mai 1793. Opposant à Robespierre, il est arrêté le 2 juin 1793 avec les Girondins et emprisonné à la prison du Luxembourg (ancien palais). Traduit devant le Tribunal révolutionnaire du 3 au 9 brumaire an II (24-30 octobre 1793), il est condamné à mort et guillotiné le 10 brumaire an II (31 octobre 1793). Sur l'échafaud, il s'écrie : « Je meurs le jour où le peuple a perdu la raison ; vous mourrez le jour où il l'aura recouvrée. »] - **L.A.S.** de « *Lefèbre* », 20 frimaire [an III] (10 décembre 1794), avec marque postale « **N<sup>9</sup> LUXEMBOURG** », 3 pages in-8. Longue lettre dans laquelle l'auteur dénonce les délations « mensongères » et en appelle à la vraie justice.

50-100

200

[**Révolution – Prisons parisiennes**] Prison de Saint Lazare, 4 pièces, 1794-1800.

**L.A.S.** de Jean Antoine **ROUCHER** (1745-1794), 18 germinal an II (7 avril 1794), avec marque de censure « **VU.ND** » en rouge [ND = Naudé était l'un des concierges de la prison Lazare]. Touchante lettre écrite de la prison **Saint Lazare** à Paris, adressée à son épouse, dans laquelle il lui recommande des conseils pour l'aider dans le suivi de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants : « *Puisque tu veux absolument ma bonne amie conduire toi-même tous les jours minette au cours de botanique, et qui par parenthèse n'est nullement raisonnable vu l'état de fatigue journalière qu'exige la nourriture de tes prisonniers, ainsi que la tenue de la maison, je garderai notre Émile avec moi...* » [Poète-écrivain et défenseur de la monarchie constitutionnelle sous la Révolution. Son inimitié envers Robespierre, auquel il reproche ses excès, lui vaut d'être arrêté sous la Terreur. Antoine Roucher est l'auteur d'une célèbre phrase passée à la postérité sous forme résumée : « Robespierre, surnommé « l'incorruptible » par des gens qui ne le sont pas ». Il est emprisonné à Sainte-Pélagie puis à Saint-Lazare. Interné avec André Chénier, tous deux sont victimes de la répression contre une conspiration des prisons qui s'avère imaginaire. Transférés à la Conciergerie, ils sont jugés pour « complot monarchiste », condamnés à mort et guillotines le 7 thermidor an II. L'acte d'accusation de Roucher, signé Fouquier-Tinville, indique : « aristocrate puant, salarié de la liste civile, écrivain stipendié du tyran, mercenaire du parti autrichien, Président du club de la Sainte Chapelle, conspirateur à la maison d'arrêt de Saint-Lazare, pour Roucher, « ennemi du peuple » : la mort. » Dans la charrette qui emmène Chénier et Roucher vers la guillotine, ils échangent des vers tirés d'*Andromaque* : « Oui, puisque je perds un ami si fidèle... »] - **L.A.S.** de Jean Eustache **DELAVILLE**, curé de Courmenil, « *à la maison d'arrêt de Saint Lazare, corridor germinal n<sup>o</sup>6* », 2 messidor an II (20 juin 1794), « *au citoyen Herman, commissaire des administrations civiles, place des Piques, cidevant place Vendôme* », avec marque de censure « **VU.SEME** » en rouge [SEME = Sème était l'un des concierges de la prison Lazare]. 2 pages in-8 : « *Citoyen commissaire, tu sais que tu m'as promis de faire le rapport de mon affaire au comité de Salut public le plutôt possible ; ne serait-il pas intéressant pour moi que je te fisse passer une note des réponses que j'ai à faire aux griefs (...) contre moi par le comité de surveillance de Courmenil (...) Tu sais aussi que Bernart est un cidevant seigneur riche, un ex lieutenant général de bailliage instruit des affaires, il a dans Paris bien du monde qui s'intéresse à lui contre moi ; je n'ai de mon côté que la justice et la vérité, je ne te la dirai pas bien élégamment, car je n'en sais pas davantage, mais je te la dirai ingénument (...) Je remercie l'être suprême de t'avoir pour rapporteur, tu es juste et vrai montagnard, cela me console, et me rassure entièrement, vive la liberté, vive l'égalité...* » - **L.A.S.** de Jean-Baptiste **DESPRES** (1752-1832), écrivain librettiste, « **de Lazare le 19 thermidor** » (6 août 1794), <sup>3</sup>/<sub>4</sub> page in-8 : « *Tout le monde sort de Lazare, cher concitoyen, et j'ai tout autant de droits qu'un autre à la liberté. (...) Je ferais jouer un assés joli petit opéra républicain si j'étais libre et je jouirais de ceux que j'ai faits en prison et qui réussissent...* » - **P.S.** par le concierge de la « **maison de réclusion Lazare** », « *Feuille de mouvement du 2 vendémiaire an 9* (24 sept. 1800), nombre de détenues : 791... », cachet encre noir « **Maison de détention des femmes** ». [Dès la fin de la Terreur, la prison Saint-Lazare est affectée aux femmes]

100-200

201

[**Révolution – Prisons parisiennes**] Prison de la Force, 3 pièces, 1794-1799.

**Intéressante L.A.S.** du général Paul **GUILLAUME** (1744-1799) chef de brigade de l'armée de la Moselle, « **à la maison de la Force** », 6 ventôse an II (24 février 1794), 1 page in-4 : « *citoyen représentant, (...) si j'ai eu la lacheté de commettre quelques délits, je vous demande de me faire traduire au tribunal révolutionnaire, pour y être jugé et puni, mais si je n'ai cessé de rendre des services signalés à la République depuis le commencement de la guerre,*

*il n'est pas juste je reste plus longtemps dans les fers. Tu es trop juste et ton ame est trop élevée pour laisser gémir plus longtemps dans les fers un brave sans-culotte qui peut rendre des services à sa patrie...* » [Promu général de brigade provisoire dans l'armée de Moselle le 5 septembre 1793, il est blessé lors de la bataille de Pirmasens le 14 septembre 1793, au cours de laquelle les Français perdent le combat face aux troupes prussiennes et de Brunswick. Il est envoyé à Paris le 26 septembre suivant pour faire son rapport sur cette défaite. Il est arrêté le 6 octobre 1793 et destitué.] – **P.S.** par les membres du comité de sûreté générale, 14 messidor an II (2 juillet 1794), 1 page in-fol., en-tête « *Convention Nationale, Comité de Sûreté Générale et de Surveillance de la Convention nationale* », cachet cire sous papier. Ordre d'arrestation et d'amener à la **prison de la Force**, signé par les conventionnels Jacques-Philippe RÜHL, Moïse BAYLE, Elie LACOSTE et LOUIS du BAS-RHIN. Signature au dos de « *BAULT* » concierge de la prison de la Force. – **P.S.** par le greffier aux interrogatoires du « Premier Conseil de guerre permanent », 8 floréal an VII (27 avril 1799), adressée « *au concierge de la maison d'arrêt de la Force* », cachet encre noir au verso « **N°I GRANDE FORCE** ».

La prison de La Force est un hôtel particulier qui fut transformé en maison de détention pour la ville de Paris entre 1780 et 1845. La prison fut divisée en deux, la Grande Force pour les hommes et la Petite Force pour les femmes.

100-200

202

[**Révolution – Prisons parisiennes**] Maisons de santé transformées en prisons, 3 pièces, 1794.

**Rare P.S.** « Belhomme » [Jacques Belhomme (1737-1824), directeur de la maison de santé], Paris, 15 novembre 1794, 1 page in-4, cachet encre noir « **N° 18 BEL-HOME R. CHAR<sup>NE</sup>** » : « **Maison de Santé de Belhomme rue de Charonne n° 70. État nominatif des détenus comme suspects nourris à 2# 10s par jour. Toustaint de Cresne** [Claude Alexandre de Toustain, marquis d'Ecrennes, 77 ans, ancien lieutenant général de Louis XVI], **femme Pinthievre** [Marie-Louise-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, princesse de Penthièvre (1753-1821), mère du futur Louis Philippe.] (...), *total - 5* »... – **P.A.S.** d'Eugène COIGNART, gardien de la « **maison de santé Coignart** » « rue de Picpus n°6 », 12 octobre 1794, cachets cire rouge, ordonnant la mise en liberté d'une détenue.

- **P.S.** par 6 membres du « *Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale* », Paris, 7 août 1794, ordonnant la mise en liberté d'un détenu. Mention manuscrite au verso : « *reçu du citoyen Montprin directeur de la maison de santé rue Notre Dame des Champs, reconnais avoir reçu le dénommé...* », **cachet encre noir « JD »** [JD = Jean Desnos, associé avec Montprin, tous deux directeurs de la maison de santé]

Suite au vote de la loi des suspects en septembre 1793, les prisons de Paris sont bientôt bondées et l'État réquisitionne les cliniques privées pourvues de barreaux, en commençant par la **pension Belhomme**, qui était un ensemble de bâtiments situé au 157-163 rue de Charonne, Paris 11e, d'abord utilisé à la fin du XVIIIe siècle comme maison de santé. Belhomme s'entend avec les policiers pour se faire envoyer de riches prisonniers qui paieront une forte pension pour vivre cette épreuve aussi confortablement que possible. Dès lors se bousculent chez lui, au milieu des fous, marquises, banquiers, journalistes, comédiennes célèbres, vieux nobles, officiers, et une foule d'anonymes en disgrâce qui soudoient médecins et policiers pour s'y faire transférer sous prétexte de maladie. Pour s'agrandir, Jacques Belhomme loue le bâtiment voisin, l'hôtel de Chabanais, confisqué par l'État suite au départ en émigration du marquis de Chabanais. Belhomme finira par acheter cette maison pour investir l'argent gagné sous la Terreur. C'est à la pension Belhomme que se rencontrent Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, veuve du duc d'Orléans « Philippe Égalité », et Jacques-Marie Rouzet, député de la Convention, qui se marieront en secret à leur sortie de prison.

A la même époque, à la fin de 1793, **Eugène Coignart** ouvrit aussi une maison de santé pour recevoir de riches "suspects," détenus dans les différentes prisons de Paris, que l'on faisait passer pour malades, située non loin de la maison Belhomme qui l'avait précédé.

Moyennant une pension exorbitante, la plupart de ces prisonniers privilégiés échappaient à la guillotine. Naturellement, des intermédiaires rançonnaient ces détenus de luxe au prix fort et négociaient avec les autorités leur transfert dans ces maisons. La corruption n'était pas le seul motif de cette activité : l'influence de membres du Comité de sûreté générale ou du Comité de salut public, soucieux de protéger leurs amis prisonniers, s'exerçait également.

Les détenus les plus célèbres furent le marquis de Sade et Choderlos de Laclos, l'auteur des Liaisons dangereuses qui y résidèrent ensemble du 27 mars au 15 octobre 1794.

**La maison de santé Montprin** fut également une prison de luxe permettant à quelques privilégiés assez fortunés pour se l'offrir de se faire temporairement oublier tant que la Révolution battait son plein.

**Montprin**, un manufacturier ruiné « ayant perdu son état et sa fortune par cause des circonstances », eut l'idée d'ouvrir une maison de sûreté pour se refaire. Il venait de s'associer à **Desnos**, homme louche. Ensemble, ils cherchaient l'immeuble adéquat, mais ne trouvaient rien d'assez vaste, d'assez sûr, et surtout d'assez bon marché. Le policier Dangé leur conseilla, plutôt que de se fatiguer à accomplir les démarches nécessaires à l'installation et à l'enregistrement d'un nouvel établissement, de reprendre tout simplement celui de Belhomme, sur le point d'être réformé. Belhomme, à qui l'on demandait de brader l'œuvre de toute sa vie en lui expliquant qu'il avait déjà un pied dans la fosse commune, s'indigna, feignit un malaise et les envoya paître. Dépités, les deux hommes se rabattirent sur un couvent désaffecté de la rue Notre-Dame-des-Champs, du côté de la rue d'Assas. Les formalités furent expédiées tambour battant. Ils obtinrent leur validation dès le 16 février 1794.

300-400

[**Révolution/Consulat – Prisons parisiennes**] Prisons révolutionnaires, 20 pièces, 1793-1799.

**L.A.S.** d'un détenu, écrite de la **prison de l'Abbaye** [ancienne abbaye de Saint Germain des Prés], 21 juillet 1793, 2 pages in-4 : « (...) j'espère sortir lundi prochain, j'ai envoyé mon épouse chez l'accusateur public pour lui demander ma liberté (...) j'ai été transféré à l'abbaye comme le plus grand des criminels par deux gendarmes, mon innocence a supporté cette infamie avec patience, mais aussi ce n'a été qu'avec peine qu'elle a pu supporter celle de me voir conduit au tribunal révolutionnaire par deux gendarmes les mains liées et garotées (...) il vous est facile de voir que jamais l'ancien régime n'a fourni d'exemples aussi infâmes (...) tout individu quoiqu'ayant l'ancien régime en horreur, ne pourra pas s'empêcher de dire que c'est avoir sorti d'un précipice pour entrer dans un autre encore plus grand... » - Longue

**L.A.S.** de Pierre-Joseph-Denis-Guillaume **FAURE** (1726-1819), député à la Convention nationale, écrite de Paris étant emprisonné « **aux Fermes** », 4 fructidor [an II] (21 août 1794), adressé à François Louis Bourdon dit **BOURDON de POISE**, 3 pages in-4 : « P.J.D.G. Faure, député disgracié au citoyen Bourdon de l'Oise député en activité, tu as dit hier à la convention que le côté droit projetait de rappeler les 73 membres qui avaient protesté contre l'insurrection de pains. Leur délit aparemment est suivant toi une cause grave de suspicion. Tu ne veux donc pas te rappeler que la convention entière a protesté par la démarche, le mouvement qu'elle a fait vers les insurgés car ce n'était pas sans doute pour faire son compliment au peuple de Paris armé, que l'assemblée du peuple entier se déplaçait. Si lorsque tu as été toi-même opprimé par l'intrigue, on eut insurgé Paris contre toi, aurais-tu blâmé la protestation que nous aurions faite contre la violence exercée envers toi, la position eut été différente, dirais-tu. Pourquoi t'établir juge dans ta propre cause, t'absoudre et condamner tes semblables ? (...) Je te connais pour un homme franc, Bourdon. J'aime ces caractères (...) me diras-tu : mais outre ta protestation, tu as voté pour l'appel du peuple, c'est encore là une raison de suspicion ? Dis moi Bourdon pourquoi la Convention l'a-t-elle mis en discussion, c'est la convention qui est suspecte et non pas moi (...) si je ne suis pas propre à concourir à une révolution pourquoi me jugerait-on plus propre à la renverser... » -

**P.S.** par les conventionnels **BOURDON de POISE**, **CLAUZEL**, **LEGENDRE**, **LESAGE-SENAULT**, **REUBELL** et **REVERCHON**, 10 brumaire an III (31 octobre 1794), 1 page in-fol., en-tête et sceau sous papier, cachet de la **prison des Carmes** au dos. Mise en liberté de Raphaël Petit, détenu à la maison d'arrêt des Carmes. - **L.A.S.** de « *Deschamps* », 1 page 1/2 in-8, avec marque « **CB** » en rouge (CB = **Château Bicêtre**), et marque postale de la petite poste de Paris : **marque linéaire avec K et PD**. Lettre d'un soldat arrêté à Nogent et transféré à la Conciergerie, puis à l'hôpital de Bicêtre transformé en prison. - **P.S.** par le concierge « **de la maison d'arrêt de la rue de la Bourbe** » (prison de Port Libre), 5 ventôse an II (23 fév. 1794), rare cachet de cire rouge « **Maison d'arrêt du Port Libre** » - **L.S.**

d'« **ALANION** » secrétaire greffier de **Port Libre** (ex abbaye de Port Royal de Paris), 18 vendémiaire an III (9 octobre 1794), 1 page in-4, avec marque postale « **N°10 SUSPICION** » en noir. Ordre de mise en liberté. - **L.A.S.** du chef des officiers de santé des prisons, 28 frimaire an III (18 décembre 1794), 1 page in-8, avec superbe cachet révolutionnaire. - **P.S.** par le concierge de la « **maison d'arrêt de Pélagie** » [ancien couvent de Sainte Pélagie], 1/2 page in-4, avec marque postale « **N°3 PELAGIE** » en noir. Nombre des détenues femmes. - **3 L.A.S.** de la famille **LELARDEUX**, une écrite de la **prison de la Conciergerie**, du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794), avec marque postale du timbre P, et les deux autres reçues par le détenu en 1794 - **L.A.S.** d'un fils, écrite de Château Chinon en Bretagne, 24 floréal an II (13 mai 1794), adressée à son père détenu « **à la maison d'arrêt du cidevant collège du Plessis** » à Paris - **Tableau** imprimé intitulé « *Etat numératif des détenus dans les maisons d'arrêt, de justice et de détention* », au 16 pluviôse an III (4 février 1795), au nombre de 16 établissements, 1 page imprimée et partie manuscrite, 1 page in-4. - **Extrait d'écrou** délivré et signé par « Delavaquerie concierge » de la **maison d'arrêt de Port Libre**, 25 prairial an III (13 juin 1795), en-tête et cachet encre noir de la prison - **L.S.** de Pierre **BENEZECH** (1749-1802), ministre de l'Intérieur, 28 messidor an IV (16 juillet 1796) - **L.S.** par les membres de la commission populaire de Paris, 5 thermidor an II (23 juillet 1794), 1 page in-4. Demande d'informations sur des prisonniers. - Partie de **L.A.S.** écrite « *au Temple le 12 messidor an XI* » (1<sup>er</sup> juillet 1803), cachet encre noir au verso « **Maison d'arrêt du Temple** ». - **L.A.S.** adressée à un détenu « **à l'abbaye de Saint Germain de Paris** », au dos marque postale « P.P. » avec bonnet phrygien. - **P.S.** par le « *greffier-concierge de la maison de détention de Bicêtre* », 2 germinal an XI (23 mars 1803), cachet encre noir au verso « **60 M<sup>ON</sup> B** » - **L.A.S.** adressée à un détenu « **dans les prisons de Sainte Pélagie aux dépôts des émigrés** », 8 germinal an X, 29 mars 1802

**Joint : Décret** de la convention nationale concernant « *la translation dans les prisons & maisons d'arrêt établies par la loi, de tous les citoyens détenus dans des maisons qui ne sont ni prisons, ni maisons d'arrêt* », 8 oct. 1792, 2 pages in-4, superbe tampon rouge « Au nom de la République française », impr. à Paris de l'impr. nationale exécutive du Louvre - **Décret** de la convention nationale « *qui ordonne le prompt jugement de la veuve Capet au tribunal révolutionnaire* », impr. à Marseille, 3 pages in-4.

204

[**Révolution/Consulat – Prisons provinciales**] Prisons révolutionnaires, 12 pièces, 1793-1803

Lot de 12 lettres et documents, en majorité écrits par des détenus emprisonnés en province. Textes et marques postales intéressants.

**L.A.S.** adressée à un détenu de la prison de Besançon, 6 janvier 1793 – **L.A.S.** par 8 militaires détenus en la prison militaire de Nancy adressée à Collot d'herbois président de la Convention nationale, 2 juillet 1793, griffe rouge « *Convention N<sup>ale</sup> P* » – **L.A.S.** de Bernard Thomas TRÉHOUART (1754-1804), député d'Ille-et-Vilaine sous la Convention, de la prison de Janville, 13 nivôse an II (2 janvier 1794), adressée au président de la Convention nationale : « *Citoyen président (...) un commissaire de la section de la Montagne me mit arbitrairement en arrestation (...) disant que j'étais à Paris sans permission & ce n'est pas tout depuis ce moment on m'a livré incognito entre les mains de la gendarmerie pour me conduire de prison en prison, comme un criminel, traité s'il faut le dire comme un homme indigne de vivre. Je ne sais pas précisément où l'on me conduit mais selon la route que l'on me fait prendre il semble que j'aille à Montauban ; je vous écris des prisons de Janville proche Artenay ; demain on me fera probablement partir pour Orléans...* » – **L.A.S.** « Bournonville », écrite de la prison de Metz, 11 prairial an II (30 mai 1794) : « *La Liberté est en moi, les cachots et les verrous ne sauraient me l'ôter (...) j'ai été transféré le 8 du mois dernier à a maison de justice et là jetté dans un affreux cachot d'environ huit pieds quarés éclairé par une lucarne de 15 pouces de haut sur 12 de large. Dans ce cabot à 4 pieds au-dessous du sol est une fosse d'aisance d'où la vapeur méphitique qui s'exhale induit le mur d'un gaz dont l'influence était telle que les métaux que j'avais sur moi ont été attérés et que je fus attaqué d'un violent mal de gorge...* » – **P.S.** en partie impr. du « *Tribunal révolutionnaire établi à Arras* », 9 messidor an II (27 juin 1794), 2 condamnations à mort – **L.A.S.** de Jean **DUPLESSI-BERTAUX** (1747-1819), dessinateur et graveur, écrite de prison, 19 thermidor an II (6 août 1794), à sa femme – **L.A.S.** d'un détenu au bagne de Toulon, 27 floréal an V (16 mai 1797) – **L.A.S.** de l'accusateur public du département de la Haute-Loire, 12 messidor an VI (30 juin 1798), au sujet de l'arrestation des membres des « *compagnies connues à Lyon sous les noms de Jésus et du Solice* » – **L.A.S.** d'un détenu de la prison de Châlons-sur-Saône, 15 fructidor an VII (29 août 1799) – **P.S.** « *Etat des médicaments fournis aux détenus de la maison d'arrêt de la commune de Falaise* » (Calvados), 21 brumaire an VIII (12 nov. 1799) – **P.S.** « *Etat des condamnés aux fers écroués dans la maison de détention* » de la commune de Metz, 4 fructidor an IX (22 août 1801) – **L.A.S.** du **prince Charles de HESSE-RHEINFELS-ROTENBURG** (1752-1821), général au service de la France, déporté à Saint Martin de Ré, 14 ventôse an XI (5 mars 1803) : « *Je suis à la veille de mourir, dans les douleurs intolérables, du plus affreux scorbut, et vous Briot, vous m'oubliez, vous partez pour l'Italie, et vous m'abandonnez à toute l'horreur de mon sort, le maire d'icy, homme à moitié fou cherche toutes les occasions de me nuire...* » [Après l'attentat de la rue Saint-Nicaise du 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), il est compris dans la liste des 130 Jacobins proscrits et déporté sur l'île de Ré. Le 14 germinal an XI (4 avril 1803), Bonaparte ordonne de l'« extraire » de l'île de Ré et de le conduire sous bonne et sûre garde jusqu'à la frontière d'Allemagne. Le 3 floréal an XI (23 avril 1803), il part de La Rochelle.]

100-200

205

[**Révolution**] Réunion de + de 30 pièces, 1792-1799.

**L.A.S.** de Bon Charles **CAHIER de GERVILLE** (1751-1796), ministre des affaires étrangères en 1791-1792, 21 janvier 1792 : « *Je fus chargé par le roi messieurs de vous faire savoir que Sa Majesté désire que vous vous rendiez près d'elle à midi & demi. Je me rendrai de mon côté au château...* » – **Carte de fédéré** de 1792, impr., 11,5 x 8 cm – **Billet** d'entrée à l'Hôtel-Dieu, 6 août 1793 – **L.S.** de la commune nommée « *Bedouin l'Infâme* » (Vaucluse), 1794 – **L.A.S.** décrite de Marseille, 1794, en exergue : « *Comune sans nom, cydevant Marseille* » – **Certificat de civisme** délivré par la société du club national de Bordeaux, 17 floréal an II (4 mai 1794) avec attestation de civisme – **P.S.** de l'hôpital général de la Salpêtrière, 1795 – **L.A.S.** signée par Claude Alexandre **YSABEAU**, député conventionnel et par les membres du comité de sûreté générale, 24 prairial an III (12 juin 1795), donnant des directives dans la préparation du jugement des députés Montagnards arrêtés lors de l'insurrection de prairial. – **Carte d'électeur** de l'an V (mars-avril 1797) – **Carte civique** délivrée par le canton de Bruxelles, 18 pluviôse an VI (6 février 1798) – **P.A.S.** de Jean Michel **MOREAU** le jeune (1741-1814), illustrateur et graveur, Paris 1<sup>er</sup> thermidor an VI (19 juillet 1798), quittance de paiement délivrée à l'éditeur Renouard « *pour le paiement des quarante huit dessins que j'ai fait pour édition de Gessner...* » – Nominations d'institutrices (2 pcs) – **12 L.S. ou P.S. à vignettes**, en majorité signées par des députés de la Convention nationale – **P.S.** par le « *chevalier de la Pelouze* »,

colonel d'infanterie chargé du détail des grâces militaires dans l'armée des émigrés, Londres, 19 août 1799, 1 page in-fol. – etc.

100-200

206

**[Révolution et divers – Cartes à jouer – Loterie – Assignats]** 37 pièces, XVIIIe et XIXe siècle.

6 cartes à jouer révolutionnaires, vers 1794 : M. Scevola, Solon, Prudence, Horace, Puissance, Justice. Joint 7 cartes à jouer de l'Ancien Régime. – Bande fiscale pour jeux de cartes du citoyen – 2 billets de confiance de la société patriotique de Saint Maixent, 1791, bon pour 15 sols, imprimés sur carte à jouer – Billet de loterie nationale de France, juin 1793 ; joint billet de loterie royale de France, tirage de Lyon, 1829 – 5 billets de confiance révolutionnaires, villes diverses – 7 assignats, états divers – Assignat de 5 livres plié à la façon de Vendéens et les chouans comme signe de reconnaissance, pour y lire : La mort de la République. – Bon de l'emprunt forcé de l'an IV – Procès-verbal des signes caractéristiques auxquels on peut reconnaître la falsification d'assignats de 25 livres, 1791, impr. de la direction générale des assignats, 4 pages in-8 – Décret de la Convention nationale du 27 sept. 1792, marchés pour la fabrication du papier des assignats, impr. à Castres, 3 pages in-4 – 2 mandats de 1801 et de 1824 – Billet de 10 livres tournois impr. de la banque de Law daté du 1<sup>er</sup> janvier 1720, cachet froid aux armes de France.

100-200

207

**[Révolution et divers]** Lot de + de 60 pièces, du XVIIe au XIXe siècle.

Dont **L.S.** par les administrateurs de la charité d'**Ouarville** près Chartres, 29 mars 1762, marque linéaire « Chartres » et cachet cire noire – **L.A.S.** par ROVERE et signée par les autres membres du **comité de sureté générale et de surveillance** de la Convention nationale (INGRAND, GARNIER dit de SAINTES, LANOT), 21 avril 1793, en-tête et beau cachet de cire rouge, qui donnent l'ordre d'arrêter un citoyen venu du Calvados ayant reçu des avis et des dénonciations et sera mis provisoirement en état d'arrestation à l'abbaye. – **L.A.S.** par LOUIS du BAS-RHIN et signée par BAYLE tous deux membres du **comité de sureté générale et de surveillance de la Convention nationale**, 5 mai 1794, en-tête. – **2 L.S.** par les membres du **comité de sureté générale et de surveillance de la Convention nationale** (LOUIS du BAS RHIN, BAYLE, MERLIN, BERNARD, DUMONT, REVERCHON, LEGENDRE, BENTABOLE, CLAUZEL et LESAGE-SENAULT), 20 août et 13 oct. 1794, ordres de mise en liberté. – Lot de mémoires et factures reçus par le **comte Alfred de FALLOUX**, 1<sup>ère</sup> moitié du XIXe siècle – Actes notariés et de justice des environs de Carhaix – etc.

20-40

## L'expédition d'Égypte

208

**[Directoire – Expédition d'Égypte]** Le carnet de route de François-Michel DEROZIERE, dit de Rozière.

Carnet manuscrit, 15 x 11 cm, recouvert de cuir de chèvre à décor de filets et de tracés géométriques, composé de 3 petits cahiers de papier épais filigrané, reliés par de la cordelette, contenant au total 42 ff., dont certains écrits au crayon bois et réécrits à l'encre.

Le carnet porte, en première page le titre de « *Voyage de la Haute Égypte n° 1* » et dans les dernières pages « *Voyage de Cosseir* ».

Il s'agit du carnet de route de François-Michel de Rozière, minéralogiste, tenu au jour le jour, lors de sa participation à l'expédition de la Haute Égypte, dans la commission Girard, commencée le 29 ventôse an VII (19 mars 1799) pour se terminer au début du mois de juillet suivant. Le carnet contient les notes prises sur le terrain, le plus souvent écrites le soir lors du bivouac, dans lesquelles l'auteur relate ce qu'il a vu dans la journée : paysages, températures, monuments antiques, villes, population... en passant par Sakkarah, Beni Souef, Minieh, Manfalout, Assiout, Sohag, Farchyoute, Qasr-El-Sayad, Qené, Qus, Karnak, Louxor, Esné et Cosseir. Une grande partie de l'expédition se fit en felouque et se termina à dos de dromadaires.

Partis du Caire avec Girard, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Jollois, Dubois-Aymé, de Villiers du Terrage et Duchanoy, ingénieurs ordinaires, Descotils et Dupuis, ingénieurs des Mines, et Casteix,

sculpteur, ils formèrent une commission chargée de relever dans la Haute Égypte tous les renseignements sur le commerce, l'agriculture, les arts et antiquités, et surtout d'examiner le régime du Nil depuis la première cataracte et d'étudier le système d'irrigation.

La découverte de ce carnet, miraculeusement sauvé par hasard de la destruction, est un témoignage rare et unique de cette expédition. C'est un document émouvant, car au-delà des vicissitudes de l'histoire, c'est le regard qu'un tout jeune « savant » de 23 ans porte sur un pays qui s'ouvre à sa curiosité.

A ce jour, peu de documents de ce genre sont conservés dans les collections publiques. Et pour cause. Les sources manuscrites concernant l'activité de savants pendant l'expédition d'Égypte devraient se trouver aux Archives nationales, dans les papiers provenant de l'administration du ministère de l'Intérieur dont ils dépendaient. Or la plus grande partie a disparu sous l'Empire. Par ordre de Napoléon Bonaparte, la plupart des documents furent remis au Premier Consul en juin et septembre 1802 pour être détruits. Une note de septembre 1807 confirme que tous ces papiers ont bien été brûlés.

Par ailleurs, que ce soit les archives historiques de la Guerre, de la Marine, des Affaires étrangères, de l'Académie des Sciences ou de la BNF, les quelques documents conservés concernent peu les aspects scientifiques de l'expédition, en dehors du carnet de notes de Cordier conservé à l'Académie des Sciences.

Les destructions massives opérées sous le Premier Empire dans les collections publiques rendent ainsi d'autant plus précieux les fonds privés, conservés par les descendants des savants de l'expédition d'Égypte, ou rassemblés par les collectionneurs. Les journaux, correspondances et documents les plus connus ont déjà été publiés, essentiellement au XIXe siècle, mais de nombreuses pièces restent encore à retrouver ou à découvrir.

A ce jour, les seuls documents connus et conservés dans le domaine public, écrits de la main de François-Michel de Rozière lors de cette expédition, sont deux lettres signées, l'une écrite aux membres du conseil des Mines, adressée du port d'Alexandrie le 11 floréal an 8, et la seconde à son arrivée à Marseille sur le bateau qui le ramenait d'Égypte. Cette correspondance est conservée aux Archives nationales sous la cote F/14/2737/1, dans son dossier de carrière comme ingénieur des mines. En comparant l'écriture de ces deux lettres avec celle du carnet manuscrit, il est indubitable qu'il s'agit bien du carnet de route écrit par François-Michel de Rozière.

#### Extraits :

« (...) Le 30 en montant sur la rive gauche assez élevée nous vîmes les pyramides de Saccara à 10h. On en voyait plusieurs, et on en distinguait surtout 2 bien conservées. Sur le même bord il y a des petites couches de sable dans lesquelles sont des trous où j'ai vu entrer un grand nombre de petits oiseaux que je crois être des hirondelles. Au coucher du soleil nous nous trouvions sur la rive droite dans un endroit sablonneux où on aperçoit du fer comme celui que je trouve sur le bord de la mer à Alexandrie et dans le désert. Nous avons vu dans la journée de l'indigo, du lupin, une espèce de bled court cané et barbu. Nous étions au coucher du soleil près d'un champ de fèves et tout auprès se trouvait un petit champ de tabac. De droite et de gauche on n'aperçoit les montagnes que dans l'éloignement. Le 1<sup>er</sup> germinal vent de sud le thermomètre à 22 ½ dans la barque 25 dehors 16 dans le Nil. Le Nil dans l'endroit où nous nous sommes arrêtés a 678 mètres de largeur et il dépense 900 mètres cube par seconde sa vitesse est de 42 mètres par minutes... » ; « (...)

Les catacombes de Sioute qu'on appelle dans les voyageurs les grottes de Hal ne sont pas toutes de la même grandeur. Il y a de grands appartements carrés ou parallélogrammiques dont les portes et les parois intérieures sont couvertes d'hiéroglyphes et de figures égyptiennes. Il y en a surtout une extrêmement intéressante par les bas reliefs que l'on trouve dans le sanctuaire et qui représentent un sacrifice. Les cavernes où il y a des hiéroglyphes sont peu nombreuses. On en compte 5 ou 6. Plusieurs autres paraissent n'avoir point été terminées. Les catacombes sont en très grand nombre. Plusieurs paraissent avancer profondément dans la montagne mais on ne peut y pénétrer à cause de la quantité de poussière et de décombres qui les remplissent. On trouve beaucoup de reste de momies dans ces catacombes. Des têtes de chien ou de loup sont très communes dans les trous qui avoisinent le temple principal. Il est probable que les caveaux des édifices religieux étaient destinés à conserver les dépouilles mortelles des prêtres et des grands de ce temple. On y a trouvé des momies dont les linges paraissent d'une grande finesse. Un morceau que j'ai vu était rayé de grandes rayes bleues et ressemblait beaucoup par sa finesse et son tissu aux étoffes soye et coton qu'on trouve en Égypte en grande quantité et qui viennent de l'Inde.

Par les morceaux de momie que j'ai vu ici, il paraît qu'on n'avait point [...] porté l'art des embaumements aussi loin qu'il l'a été depuis. Les chairs sont desséchées et ne conservent aucune forme. Les linges ne sont point disposés avec autant d'art que dans les momies qu'on trouve à Saccara. Il paraît qu'on remplissait l'intérieur du corps avec du coton, car j'en ai vu dans deux ou trois trous de momies. » ; « (...) Le 23 nous avons une momie presque entière. Elle a été trouvée dans les décombres. Une toise couverte d'un enduit blanc sur lequel se trouvaient des dessins irréguliers en bleu, rouge, jaune et noir ; les chairs étaient minces et les linges avaient plusieurs centimètres d'épaisseur. Les mains étaient croisées sur la poitrine. La tête avait des cheveux et de la barbe. L'un et l'autre assez courts. Les cheveux avaient un pouce de long et étaient dorés comme ceux de quelques têtes européennes. Ils n'étaient point crépus mais droits comme le notre. La barbe était courte et forte. Les bandelettes n'étaient point arrangées avec soin comme aux momies de Saccara. Le 4 floréal le thermomètre à 30° à l'ombre beaucoup de mirage. Les chevaux à l'ombre faisaient sortir des étincelles de leurs corps en les frottant avec leurs queues. On entendait très bien le bruit et les poils de la queue s'attachaient à la main de quelque côté qu'on la

présentât. Vent d'ouest Le thermomètre depuis quelques jours à 15° la nuit à 27 ou 28 le jour. Lorsque le vent est fort il monte à 25 ou 26. Quand il est faible il va jusqu'à 30°. Les puits faits ont donné de l'eau à 8 pieds au-dessous du niveau du Nil. On voit sur la rive l'eau qui s'écoule des terres. Le 5 dans la tente à 3h le therm. à 34° on souffre peu parce que l'on sue beaucoup. La chaleur était plus désagréable il y a 2 heures. Du 9 depuis plusieurs jours le thermomètre monte de 30 à 32° à l'ombre et dans les tentes il y a un ou deux degrés de plus au soleil. Mis dans une encoignure exposée au soleil il est allé à 46. Le terrain brûle les pieds malgré les souliers. Hier à 10h du soir il était à 25. Le vent est brûlant depuis trois jours quoiqu'il ne vienne que de l'ouest. Hier soir il éclairait dans le Nord-Ouest.

Le 15 à 11h 28° à 2h 33° vent du sud Sioute est à une demie lieue du Nil sur la rive gauche. Elle est bâtie en brique crue et cuite. L'art du maçon y est un peu plus avancé que dans les autres villes du Saïd que j'ai vues. Il y a des ornements au brique de différentes couleurs assez jolis. Les tombeaux sont au pied du Mokattam et sont plus jolis que les maisons des vivants. Ils sont tous recouverts d'un enduit blanc et les cours sont plantées de mimosa. Les portes sont construites en briques rouge et brune et qui produise une variété agréable. On trouve le dôme en petite quantité. On cultive principalement le bled, l'orge, le lin et le doura. J'ai vu souvent des épis de bled de 5 pouces et demi de long. Plus on monte plus on trouve de sable ferrugineux sur les bords du Nil... » ; « (...) La cote de Cosseir offre un golfe peu profond, qui est rempli par un rocher de corail (...) Une fissure qui se trouve dans le rocher forme le port de Cosseir qui est entièrement ouvert du côté de l'Est. (...) la ville peut contenir une centaine de maisons (...) le lendemain de notre arrivée nous allâmes faire une promenade en dromadaire à 2 lieues de Cosseir. Ce furent les Abadès, tribu d'arabes nubiens qui se charge d'escorter la caravane moyennant une rétribution assez forte qui nous fournirent nos montures. Cet animal a le trot assez doux. Mon arabe était monté derrière moi et le dromadaire ne paraissait point surchargé.

En revenant nous aperçûmes quelques gros poissons qui nageaient dans leu d'eau qui restait sur les rochers. Trois de nos arabes nous proposaient d'en aller prendre avec leurs lances. Nous acceptâmes la proposition bien persuadés qu'ils n'attraperaient rien et nous leur promîmes une réole s'il en apportaient un. Après une demie heure de chasse où ils montrèrent leur habilité à marcher nu pieds sur des rochers pointus (...) Les Abadès sont une tribu d'arabes qui tiennent toute la chaîne de montagnes depuis Cosseir jusque-là de Sienna. La tribu principale est dans les environs de cette dernière ville. Ce n'est qu'une espèce de détachement qu'ils envoient près de Cosseir moins pour escorter que pour faire payer tribu aux caravanes. Les Abadès sont petits, ont les cheveux longs et crépus. Le teint basané et les yeux entièrement petits. Ils conservent leurs cheveux et leurs barbes et quelques uns les coupent un peu court et ils ont une belle coiffure à la brutus, d'autres les conservent longs, et dans la forme des perruques blondes qu'on portait à Paris à l'époque de notre départ... »

François-Michel de Rozière (1775-1842), fils de notaire du roi au Châtelet de Paris, fut élève à l'école des mines, de la promotion 1794, et suivit à ce titre les cours de Dolomieu, le célèbre géologue et minéralogiste.

Au printemps 1798, il s'embarqua à Toulon comme spécialiste en minéralogie avec 167 autres scientifiques pour explorer l'Égypte, dont Dolomieu et Cordier. Dès l'été 1798, on le voit participer à une reconnaissance du cirque ou hippodrome d'Alexandrie ; quelques mois plus tard, en janvier 1799, on le retrouve au Fayoum ; au printemps 1799, il fait partie de la commission Girard en Haute-Égypte. En décembre 1799-1800, il se joint à une grande caravane pour se lancer dans la péninsule du Sinaï. En janvier 1801, il est envoyé étudier les lacs de natron. Bien qu'il ne soit pas membre de l'Institut d'Égypte, il y rend de nombreux comptes-rendus, notamment les 10 novembre et 2 décembre 1799, il y lit sa « Description minéralogique de la vallée de Qosseyr » et qui constituera l'un des mémoires de la Description de l'Égypte. Enfin il rapporte de nombreux spécimens de minéraux qui entrent dans les collections de l'École des Mines.

A son retour d'Égypte, il exerce ses fonctions d'ingénieur des mines dans l'est de la France. Nommé ingénieur en chef en 1810, il fait une chute de cheval lors d'une tournée qui le laisse gravement malade. Ayant reçu une affectation dans le nord de la France, il obtient de rester à Paris pendant un temps pour continuer à travailler à la Description de l'Égypte. Professeur de chimie et de métallurgie à l'école des mines de Saint-Etienne de 1820 à 1824, puis chargé de s'occuper exclusivement du XIVe arrondissement minéralogique regroupant la Saône-et-Loire, Nièvre, Allier et Cher. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1832, il est mis à la retraite le 27 avril de la même année, accablé d'infirmité et obligé de marcher en béquilles, devenu impotent de la jambe droite.

Rozière est l'un des contributeurs majeurs de la Description de l'Égypte, à l'instar de la qualité des planches de minéralogie réalisées sous sa direction. Cette importante production éditoriale est à la mesure de son activité lors de l'expédition d'Égypte.

Cette contribution importante à la Description de l'Égypte s'élève à 9 mémoires publiés entre 1809 et 1826 : « Description des carrières qui ont fourni les matériaux des monuments anciens, avec des observations sur la nature et l'emploi de ces matériaux » ; « Mémoire sur les vases murrhins qu'on apportait jadis en Égypte, et sur ceux qui s'y fabriquaient » ; « De la géographie comparée et de l'ancien état des côtes de la Mer Rouge... » ; « Notices sur les ruines d'un monument persépolitain découvert dans l'isthme de Suez » ; « Mémoire sur l'art de faire éclore les poulets en Égypte au moyen des fours » ; « Explication des planches : le vinaigrier » ; « Discours sur la représentation des roches de l'Égypte et de l'Arabie par la gravure et sur son utilité dans les arts et dans la géologie » ; « Description minéralogique de la vallée de Qosseir » ; « De la constitution de physique de l'Égypte et de ses rapports avec les anciennes institutions de cette contrée ».

**Nous tenons à remercier la bibliothèque nationale d'Égypte située au Caire ainsi que M. Pascal Beyls, historien, pour nous avoir aidé à authentifier ce document et à en identifier son auteur.**

2000-4000

# Archives de la maison Breguet

Fleuron de la haute horlogerie française, Breguet fait partie des plus anciennes maisons horlogères de l'hexagone. Tout commence avec la naissance d'Abraham-Louis Breguet à Neuchâtel, en Suisse, en 1747. Orphelin à l'âge de onze ans, c'est son beau-père horloger qui fait naître chez lui la passion des belles montres. Il le place chez un ami du métier à Verrières jusqu'à ses 15 ans, où il part en apprentissage à Versailles. Ses rencontres avec l'abbé Joseph-François Marie, professeur de mathématiques, et les horlogers de génie Ferdinand Berthoud et Jean-Antoine Lépine, vont l'amener à s'établir à son propre compte en 1775. C'est le point de départ de la saga Breguet.

## Abraham-Louis Breguet, inventeur de génie

La première invention notable du jeune Breguet est la montre dite perpétuelle, ou automatique, qu'il confectionne pour le duc d'Orléans en 1780. Deux ans plus tard, c'est pour le compte de Marie-Antoinette, reine de France en personne qu'il réalise la montre perpétuelle à répétition et quantième n°2 10/82. En 1783, Breguet reçoit une commande qui sort de l'ordinaire, de la part d'un admirateur de la reine. Celui-ci lui demande de confectionner pour elle une montre d'exception, comportant toutes les complications et tous les perfectionnements connus à l'époque, sans limite de délai ni de prix. Malheureusement, la reine ne verra jamais la montre de ses propres yeux. Ce chef d'œuvre a en effet nécessité pas moins de 37 années de travail. Aujourd'hui encore, la montre n°160, dite Marie-Antoinette, est considérée comme la cinquième montre la plus compliquée au monde !

Abraham-Louis Breguet est officiellement reconnu Maître Horloger en 1784. Cinq ans plus tard, dans un climat de terreur consécutif à la révolution française, Marat, un ami d'Abraham-Louis, conseille à ce dernier de quitter la France. Breguet fit plusieurs séjours en Angleterre de 1789 à 1791, puis il finit par se réfugier en Suisse, son pays natal. Il y reste durant 3 ans et s'établit tour à tour dans les villes de Genève, de Fribourg et du Locle. Mais son atelier du quai de l'Horloge continua à fonctionner grâce à Boulanger, son chef d'atelier. Abraham-Louis revient à Paris en 1795. La maison Breguet est alors à son plus haut niveau grâce à son succès commercial.

Inventeur génial, Breguet se cache derrière plusieurs grandes premières du secteur de l'horlogerie et de la mesure du temps. Après le chronomètre musical, un mouvement d'horlogerie qui donnera naissance au métronome, il dévoile en 1806 son régulateur à tourbillon, une technologie inédite à l'époque. Quatre ans plus tard, il imagine la première montre à bracelet de l'histoire pour le compte de la reine de Naples, Caroline Murat, qui est aussi la sœur de son client régulier Napoléon 1er. Cet habile mécanicien dans l'art de l'horlogerie devint alors rapidement un maître dans son art, inventant et fabriquant des instruments scientifiques pour les physiciens et les astronomes. Il enrichit la science d'un grand nombre de chronomètres, de pendules astronomiques, d'horloges marines et de thermomètres métalliques. L'établissement commercial qu'il fonda fut bientôt célèbre. On raconte qu'un des premiers artistes de l'Angleterre en ce genre, Arnold, ayant eu l'occasion de voir un des ouvrages sortis de ses mains, conçut de lui une telle estime qu'il fit exprès le voyage de Paris pour venir lui rendre hommage. Les deux rivaux se lièrent d'amitié et Breguet confia à son nouvel ami son fils Louis qui promettait de marcher sur leurs traces. Avant sa mort en 1823, il est nommé horloger de la marine royale, entre à l'Académie des Sciences, et reçoit la légion d'Honneur des mains du roi Louis XVIII.

## Du déclin à la reconquête

Dix ans après la mort du père fondateur, les ventes de la maison Breguet sont au plus mal. Le fils d'Abraham-Louis, Antoine-Louis Breguet, qui a repris le flambeau de la société familiale, laisse alors les rênes à son propre fils Louis-Clément pour essayer de parer à la déroute de la manufacture. Physicien et horloger, ce dernier se passionne pour l'électricité et ses applications. C'est ainsi qu'il va développer les premières horloges électriques et breveter la pendule à diapason. En 1870, il abandonne définitivement l'horlogerie pour se consacrer aux télégraphes électriques et aux télécommunications. C'est son contremaître et chef d'atelier, Edward Brown, qui reprend la maison Breguet. Elle restera pendant 100 ans entre les mains de sa famille. Entre la Première Guerre mondiale et 1950, Breguet va connaître des années difficiles, avant de se remettre à la production de montres grand luxe. En 1970, la maison est reprise par les joailliers parisiens Pierre et Jacques Chaumet. Mais c'est François Bodet, jeune cadre de la marque, qui va sonner le renouveau de Breguet en remplaçant la société sur le segment haut de gamme des complications horlogères, et en ouvrant un nouvel atelier au Brassus en 1976. En 1987, la maison bicentenaire passe dans le giron de la société Investors Corporation. L'émergence du marché asiatique aide Breguet à retrouver la pleine croissance. Les ateliers ne suivent plus le rythme des commandes, ce qui amène la marque à ouvrir une nouvelle manufacture à l'Abbaye en 1994. Cinq ans plus tard, à la surprise générale, la société est rachetée par le groupe Swatch et s'épanouit dans le secteur du très haut de gamme. Sous l'impulsion de Nicolas G. Hayek, les dépôts de brevet sont plus nombreux que les inventions répertoriées par Abraham-Louis Breguet. Plus de 250 ans après la naissance du fondateur, la maison Breguet vit probablement sa plus belle période.

**209**

## [Louis XVI] Armand-Louis de Gontaut Biron (1747-1793), duc de Lauzun, général

L.A.S. à Abraham-Louis BREGUET, Paris, 9 août 1785 ; 1 page in-16.

*« Ce n'est pas par négligence, mon cher Breguet, que je n'ai pas répondu plutôt à votre lettre, mais plutôt par le désir de faire réussir avant de vous répondre l'affaire qui vous intéresse, je crois être sûr de son succès ; mais je ne pense pas que la*

chose puisse avoir lieu avant le commencement de l'année prochaine. En attendant je me suis occupé d'un autre objet qui vous serait pour le moins avantageux que celui-là. Je ne puis encore vous en expliquer les détails, mais ce dont je vous prie d'être convaincu, c'est que j'y mettrai toute la suite et toute la vivacité nécessaire. Si vous passez par hasard demain matin dans mon quartier vous me trouverez rue de Grenelle jusqu'à une heure. Vous connaissez, mon cher Breguet, toute mon amitié pour vous. »

200-400

210

[Louis XVI - Révolution] Xavier GIDE (1737-après 1789), horloger

4 P.S. ; 1787-1793 :

- **Acte de société** écrit et signé par GIDE, daté à Paris le 15 février 1787, 3 pages in-fol. pour « former une société pour le commerce d'horlogerie et bijouterie à Paris sous la raison de Breguet et compagnie... ».

- **Acte de dissolution de société** écrit et signé par GIDE, daté du 1<sup>er</sup> octobre 1791, 2 pages in-4, « Nous sommes convenus à l'amiable d'annuler l'acte de société qui subsiste entre nous sous la raison de Breguet et compagnie aux conditions ci-après... »

- Mémoire manuscrit de Breguet ?, daté du 28 février 1793, avec annotation en bas de page de BOULANGER, chef d'atelier de Breguet, 1 page in-8, « Je reconnais avoir en confiance au C. Gide les marchandises suivantes à lui appartenant savoir : une pendule à seconde à équation boîte d'acajou (...) plus une très belle pendule à équation à demie seconde ayant pour boîte une cage de bronze doré, cette pendule est pour garantie et pour payer une somme de 1100 livres que lui doit le citoyen Talleyrand ancien évêque d'Autun... »

- Mémoire écrit par GIDE avec annotation en bas de page par BOULANGER, 1793, 1 page in-8.

Xavier Gide, horloger parisien qui fit son apprentissage chez François Gervais et chez Pierre de Monchanin. En 1762, après avoir fait enregistrer ses lettres de maîtrise, il installe son propre atelier Rue Saint-Louis de 1762 à 1787, puis Quai de l'Horloge à partir de 1788. Surtout connu pour ses talents de monteur de boîtes de montres, il réalisa également des montres complètes et quelques pendules qui témoignent de son savoir-faire. Associé avec Breguet de 1787 à 1791, il connut une grande notoriété et collabora régulièrement avec les horlogers Gustave-Adolphe Adamson, Pierre III Le Roy et Jacques-Pierre-Thomas Bréant.

600-1200

211

[Révolution] Abraham-Louis BREGUET (1747-1823), horloger

L.S. aux autorités parisiennes, sans date, 2 pages in-8.

« Citoyens, je suis le principal locataire d'une maison du cidevant duc de Polignac. J'en dois à la république le produit de la location. Mais comme il m'est dû pour divers ouvrages fournis au cidevant duc la somme de 976 livres, j'ai compté sur elle pour m'aider à payer les trois termes (...) Les circonstances étant si critiques dans ce moment et joint à ce que les travaux sont entièrement arrêtés et par la dureté du temps et par l'absence de plus de 20 de mes ouvriers partis pour les frontières depuis le 10 août, et par cette raison qui donne elle-même droit à un dédommagement, une partie des chambres de maison étant vacante, il serait bien dur que dans des circonstances aussi fâcheuses je ne reçusse pas des magistrats de la République toute la justice qui m'est due... »

**Joint :** Mémoire manuscrit par BOULANGER, Paris, 17 décembre 1791, 1 page in-8, de ce que « Doit Monsieur et Madame cidevant duc et duchesse de Polignac à Breguet horloger. / Pour avoir généralement réparé la montre répétition de Mme de Polignac que l'on avait mis... »

Le duc et la duchesse de Polignac émigrèrent en Suisse, puis en Italie à Rome. Ils étaient accompagnés de la comtesse Diane, leur fille, chanoinesse, dame d'honneur de la comtesse d'Artois.

400-800

212

[Révolution] Antoine-César de CHOISEUL-PRASLIN (1756-1808), duc de Praslin, général et homme politique

L.A.S. à Abraham-Louis BREGUET, Praslin [Aube], 29 thermidor an IV (16 août 1796) ; 3 pages in-8.

« (...) je vous avez prié d'une commission comme étant à côté de vous et comptant sur votre amitié. Ce qui m'avait engagé à vous prier de m'envoyer le tout par la voiture rue du pas de la mule ; c'est que je comptais sur votre obligeance, et un peu sur votre paresse et je m'étais flatté que vous vous chargeriez vous-même de la commission en me l'apportant par cette double raison. Je me trouverais et je jouirais beaucoup plus de mon séjour, si je vous y possédais, le rural n'est pas la plus grande jouissance, (...) Ma femme m'a chargé de vous presser avec plus d'instance de ne pas différer plus longtemps. (...) puisque vous ne voulez pas me prévenir du jour de votre arrivée je vous prévient qu'il pourra vous arriver de nous trouver hors de

*table ce jour là ; mais au reste je crois que je pourrai toujours vous trouver de quoi dîner parce que nous dînons toujours à deux heures (...) Vous vous trompez à l'égard de vos ouvriers ; car souvent quelques jours d'absence les font plus diligentes. (...) Nos élèves sont celles que vous connaissez ce sont des productions d'Auteuil mais quoiqu'en petit nombre ma femme les partagera avec vous (...) Je vous assure qu'il n'y a point de politique de ma part dans mes absences un peu plus longues à Paris que de coutume... »*

**Joint :** L.A.S. par BOULANGER, chef d'atelier, à Abraham-Louis BREGUET, sans date, 1 page 1/2 in12 au sujet de réparation apportée à la grosse montre du duc de Praslin.

Colonel du régiment de Lorraine, il fait son entrée à l'Assemblée nationale comme membre titulaire en août 1789. Promu maréchal de camp le 28 novembre 1791, il n'émigre pas, mais il devient suspect en 1793 et est emprisonné jusqu'à la chute de Robespierre le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Il reste alors en dehors de la politique jusqu'au coup d'État du 18 brumaire, puis il se rallie au gouvernement du Consulat.

Bonaparte l'appelle à faire partie du Sénat conservateur et il le nomme, le 2 octobre 1803, membre de la Légion d'honneur, puis Commandeur du même ordre le 14 juin 1804. Il repose au Panthéon de Paris.

300-600

213

**[Révolution] John Roger ARNOLD (1769-1847), horloger anglais**

L.A.S. à Abraham-Louis BREGUET, 1791 ; 1 page in-8 (manque bas gauche).

*« Monsieur, j'ai eu beaucoup de chagrin de manquer de votre compagnie et aussi de Dumergue sur le dimanche passé, mais j'espère d'avoir le plaisir sur le vendredi prochain chez monsieur Dumergue. Mon père prie que vous ayez la bonté de venir chez nous (...) et de porter dans votre poche [sic] le petit oiseau comme il souhaite beaucoup de le montrer à quelques dames et amis... »*

John Roger Arnold est le fils du célèbre horloger anglais, John Arnold (1736-1799), celui qui en 1778 crée une révolution dans le chronométrage de précision avec le Arnold n° 36. Le monde de l'horlogerie applaudit pour sa précision. Suite à ce succès, Arnold appelle le chronométreur un « chronomètre », terme encore utilisé à ce jour pour désigner une pièce d'horlogerie extrêmement précise. Arnold était un grand ami d'Abraham-Louis Breguet, lesquels se confièrent mutuellement leurs fils respectifs en apprentissage dès 1792, l'un à Paris et l'autre à Londres. Les deux horlogers eurent l'un sur l'autre une influence considérable, Arnold inspirant à Breguet l'invention du tourbillon.

Quatre ans plus tard, John Roger Arnold rejoint l'entreprise de son père, qui devient Arnold & Son. La manufacture d'horlogerie devient rapidement le principal fournisseur de montres de la Royal Navy.

200-400

214

**[Révolution] Exil en Suisse, 1793-1794.**

2 P.S. et 1 L.A.S., 1793-1794 :

- **Passeport d'Abraham-Louis Breguet**, délivré le 11 octobre 1793 par les autorités genevoises pour circuler librement en Suisse, avec mentions et signatures manuscrites de Breguet. Cachet à sec. 1 page in-fol.

- L.A.S. à Abraham-Louis BREGUET, Ferney-Voltaire, 1793, 1 page in-8.

*« Citoyen j'ai bien reçu ta lettre et ton passeport que j'ai encore (...) Gide et sa famille te salue, on te rangera pour la maison de Ferney comme tu l'entendras, et nos commissaires, ainsi que notre ami s'occuperont des projets relatifs au commerce et au art... »*

- Quittance signée par Decombaz l'aîné datée de Genève du 12 juillet 1794.

En 1793, Abraham-Louis Breguet fuit l'agitation révolutionnaire, il quitte Paris avec sa famille pour la Suisse. Après un court passage à Genève, il s'installe à Neuchâtel. En 1794, il constitue un petit atelier au Locle (Suisse) dans lequel il conçoit de nombreuses innovations. Breguet avait noué des contacts importants à Genève pour relancer son affaire, et particulièrement avec Louis Decombaz, bourgeois de Genève et l'un des inspecteurs du corps des horlogers.

500-800

215

**[Révolution] Le retour à Paris, 1795-1796.**

2 L.S. et 1 L.A., 1795-1796 :

- Rapport de réclamation manuscrit adressé par Boulanger, chef d'atelier de la maison Breguet, au comité de Salut Public, 2 pages in-4 :

*« Aux représentants du peuple français composant le comité de Salut public, il y a environ 6 semaines que les chefs de la commission des armes pour la République étaient à la recherche d'une personne capable de se charger de tirer de l'étranger de l'acier et des limes en très grande quantité : on leur proposa le citoyen Breguet qui étant depuis quelque temps en Suisse... »*

- L.S. adressée par le commissaire des armes, poudres et exploitation des mines de la République, à Boulanger, 22 novembre 1794, 2 pages in-8.

- L.S. du ministère de l'intérieur adressée à Abraham-Louis Breguet, 26 janvier 1796, 2 pages in-8 :

« (...) *Le ministre citoyen m'a renvoyé le mémoire que vous lui avez présenté pour obtenir que deux ou trois des ouvriers que vous employez (...) il faudrait que vous m'adressiez un état des jeunes gens que vous désirez conserver...* »

L'atelier du quai de l'Horloge à Paris, resté en activité sous la direction de Boulanger, est saccagé et déménagé de force en 1794. Breguet se réinstallera dans ses anciens ateliers dès 1796.

100-200

216

### [Premier Empire] Jean BOUDET (1769-1809), général de division et comte d'Empire

L.A.S. à Abraham-Louis Breguet, Freusbourg, Danemark, 20 mars 1808, 1 page 1/2 in-4, cachet postal de la Grande Armée.

« (...) *je vous demandais par ces lettres si une montre de chez vous à mouvement perpétuel, et qui vous fut remise dans les mois de germinal ou prairial an 3 par M..... aide de camp du général Sébastiani, alors en Hollande, était raccommodée (...) En l'an 12 vous me dites chez vous que c'était une de vos premières montres à mouvement perpétuel et qu'il y avait plusieurs années que vous l'aviez faites. Je vous rapporte cette particularité pour que vous puissiez la reconnaître...* »

200-400

217

### [Premier Empire] Réunion de lettres d'acheteurs et divers, 1809-1814.

5 L.A.S. adressées à Abraham-Louis Breguet :

- L.A.S. de Marie Constant HAUTOUL (1780-1854), aide de camp du roi de Naples, Naples, 20 mai 1809, 1 page in-4 : « *J'ai remis monsieur votre montre à M. de Pressac. Il ne m'a point encore remboursé la totalité...* »

- L.A.S. de PONS-PRASLIN, Paris, 18 septembre 1810, 3 pages in-8, demandant de l'aide à Breguet pour récupérer ses affaires personnelles.

- L.A.S. de Charlotte de GROUCHY veuve de Pierre Jean Georges CABANIS, Paris, 16 mars 1811, 1 page in-8 : « *J'envoie à monsieur Breguet par mon domestique actuel ma montre d'or à répétition. Elle a été fort bien pendant longtemps mais depuis environ deux mois elle retarde sans cesse...* »

- L.A.S. de Casimir Marie Victor Guyon de MONTLIVAUT (1770-1846), intendant général de maison de l'impératrice Joséphine, 19 juillet 1813, 1 page in-8 : « *Je vous envoie monsieur la montre que vous venez de me remettre en vous faisant observer que le quart ne sonne pas je vous prie de remédier à cet inconvénient...* » avec annotations manuscrites de Breguet : « *on avait oublié de mettre l'aiguille des minutes d'acor avec les quarts. Mais j'observe que cette aiguille doit être en quarre, attendu que la lunette pourrait s'ouvrir...* »

- L.A.S. de Gabriel Jean Joseph MOLITOR (1770-1849), comte d'Empire, Amsterdam, 6 décembre 1814, 1 page in-4 : « *La montre que vous m'avez vendue monsieur que je vous ai renvoyée en février dernier parce qu'elle n'allait pas bien, et que vous m'avez renvoyée après y avoir retouchée, n'a pas été 8 jours de suite sans retarder ou avancer d'une heure, ou s'arrêter...* »

**Joint :** L.A. de l'intendant général de la maison de madame, mère de l'Empereur, Paris, 20 septembre 1809, 1 page in-8, invitant A.L. Breguet « *de vouloir bien passer chez moi (...) pour vous faire une communication de la part de S.M. le roi de Westphalie...* » - L.A. de Charles-Jean-Henri DAVID de THIAIS, intendant général de maison de la princesse Pauline, Paris, 16 mai 1809 : « (...) *prie de vouloir bien lui envoyer la personne de confiance qu'il charge d'emballer les objets qu'il fait partir pour l'étranger craignant que la route n'offense la montre qu'il doit faire passer à monseigneur...* »

200-400

218

### [Premier Empire] Commandes de Prusse, 1810-1813.

2 L.A.S. adressées à Abraham-Louis Breguet :

- L.A.S. de Karl August von Hardenberg (1750-1822), chancelier du royaume de Prusse, Cassel, 24 février 1813, 2 pages in-8 : « *Je trouve le prix que M. Breguet met à la montre telle que je désire l'avoir, beaucoup trop cher. Une excellente répétition que j'ai fait faire à Londres, qui a double boîtier en or très fin, ne me coûte à beaucoup près pas tant. Il est vrai qu'elle ne montre ni le quantième du mois ni de la semaine, mais ces deux articles ne peuvent à ce que je m'imagine du moins, point faire une différence de 400 à 500 francs. Si M. Breguet veut me laisser la montre en question, avec un cadran en argent pour 2000 francs...* » ; suivie de L.A.S. de Jean Antoine LEPINE, Cassel, 28 février 1813, 1/2 page in-8 : « *J'ai l'honneur de vous adresser les observations de l'offre de monsieur le comte de Ardenberg relativement à la répétition qu'il désire...* »

- L.A.S. de Frédéric Guillaume Henri Auguste de Prusse (1779-1843), prince prussien et neveu de Frédéric II empereur de Prusse, Berlin, 16 mars 1810, ¼ page in-8 : « *Les dettes de mon frère surpassant beaucoup sa fortune, mon père et moi nous avons entièrement renoncé à son héritage. La cour supérieure de justice est chargée de régler ses dettes, et c'est à elle monsieur qu'il faut vous adresser.* »

300-600

219

### [Premier Empire] fascicule promotionnel.

Rare fascicule publicitaire, intitulé « *Souscription de montres d'une nouvelle construction par Breguet, quai de l'Horloge, n°51* », non daté [avant 1794], 2 pages imprimées in-8, corrigé de la main de Breguet pour une réédition actualisée.

200-400

220

### [Restauration] Commandes de Russie, 1814-1822.

L.A.S. et 2 L.S. adressées à Abraham-Louis Breguet et à Antoine-Louis son fils :

- L.S. du prince Nicolas VOLKONSKI (1753-1821), aide de camp général d'Alexandre 1<sup>er</sup>, empereur de Russie, Vienne, 10 décembre 1814, 1 page in-4 : « *La montre que Sa Majesté l'Empereur vous achetée s'étant dérangée, Sa Majesté m'a ordonné de vous l'envoyer et vous engager à vouloir bien la réparer...* »

- L.S. du Nicolai DEMIDOFF, comte de San Donato, industriel et mécène russe, ambassadeur de Russie auprès de la cour de Toscane, Florence, 11 juin 1822, 1 page in-4 : « *Je ne vous ferai point de compliments sur votre rare talent qui est connu de toute l'Europe ; je suis un de ceux qui vous ont rendu le plus de justice car j'ai acheté une grande quantité de vos montres ; cependant je n'ai jamais eu le bonheur de pouvoir en conserver une seule, quoique je n'en ai jamais cédé aucune à qui que ce soit ; mais comme elles sont si estimées, j'ai fait cadeau à plusieurs de mes amis de toutes celles que vous m'avez faites et je viens encore de donner la dernière que je vous avais commandé pour cent louis à mon fils aîné qui vient d'arriver de Russie pour me voir. Je vous serais donc obligé de vouloir bien m'en faire encore deux pareilles pour le même prix...* »

- L.A.S. de Nikita Grigorievitch VOLKONSKI (1781-1844), Rome, septembre 1822, 2 pages ½ in-4 : « *(...) j'ai tardé d'y répondre espérant rassembler des fonds et vous envoyer ma dette en entier. Comme cependant depuis, j'ai éprouvé le malheur, le seul parti qu'il me reste à prendre est vous restituer, non sans regret, cette belle montre. La justesse de sa marche est admirable...* »

En 1808, pour développer sa clientèle russe, Abraham-Louis Breguet crée un établissement à Saint-Petersbourg, la « Maison de Russie ». Ainsi Breguet obtient le titre officiel d'Horloger de Sa Majesté et de la Marine impériale de Russie.

400-800

221

### [Restauration] Correspondance de clients anglais, 1824.

2 L.A.S. adressées à Antoine-Louis Breguet :

- L.A.S. de George Francis SEYMOUR (1787-1870), amiral de la Royal Navy, Londres, 1824, ½ pages in-4 : « *Monsieur Breguet aura la bonté de me faire ma montre avec un cadran ordinaire puisque je trouve le cadran excentrique ne vaut pas 400 francs de plus, et monsieur Breguet aura soin de faire le cercle sur le cadran qui contient les numéreaux, bien étroit...* »

- L.A.S. d'Arthur WELLESLEY (1769-1852), duc de Wellington, célèbre général vainqueur de la bataille de Waterloo, Londres, 30 mars 1824, 1 page in-12 (accident) : « *Monsieur Breguet je vous envoie le petit thermomètre que vous m'avez donné ; et qui s'est dérangé. Je vous prie de le faire réparer et de me le renvoyer...* »

Le duc de Wellington était un grand amateur de montres, et il en possédait une véritable collection. Sur le manteau de cheminée de son cabinet de travail trônaient un chronomètre et une pendule, pour souligner l'importance qu'il accordait à la ponctualité. Mais il avait toujours au moins une demi-douzaine de montres marchant en même temps, et en voyage, il en emportait au moins autant dans un "portemanteau" conçu pour pouvoir être installé dans son carrosse. Avec un personnage de cette envergure, qui s'étonnera qu'il était amateur de Breguet Il connaissait le maître personnellement, adorait discuter avec lui, et - raconte un biographe - son portier avait pour instruction de laisser Breguet entrer à toute heure. Il possédait plusieurs Breguet qu'il avait achetées lui-même (celle qu'il portait à Waterloo face à Napoléon qui en portait une aussi).

300-600

222

### [Restauration – Monarchie de Juillet] Réunion de lettres d'acheteurs, 1821-1845.

L.S., 2 L.A. et 5 L.A.S. adressées à Abraham-Louis, Antoine-Louis et Louis-Clément Breguet :

- L.A. de la part du duc d'Aumont, Les Tuileries, 7 février 1821, 1 page in-8 : « *Le duc d'Aumont a reçu l'avis que monsieur Breguet lui a donné relativement aux réparations à faire à sa montre perpétuelle, et à la dépense qu'elles nécessiteront...* »

- L.A.S. d'Amschel Mayer de ROTHSCHILD (1773-1855), banquier allemand, Francfort, 14 janvier 1825, 1 page in-4 : « *Monsieur je viens de recevoir votre lettre du 9 de courant par laquelle vous me proposez une montre sur les principes de chronomètres ou une pareille à la mienne, je donne la préférence à la dernière, j'aimerai qu'elle soit de la même grandeur que la mienne, l'aiguille des heures marchant à l'ordinaire...* »

- L.S. de Louis-Étienne François HERICART-FERRAND, vicomte de Thury (1776-1854), maître des requêtes et directeur des travaux de Paris, Paris, 17 mars 1824 : « *J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois, pour me donner, ainsi que je vous en avais prié, une estimation de l'horloge du palais de l'institut, exécutée par M. Lepaute. Je vous prie monsieur d'agréer mes remerciements des détails que vous volez bien me transmettre sur la valeur de cette pendule et le mérite de son exécution...* »

- 2 L.A.S. d'Anselme de ROTHSCHILD (1803-1874), banquier autrichien, sans date et 1828, 1 page ¼ in-8 et 1 page in-8 : « *monsieur le chronomètre que vous m'avez fournis s'est tout à coup arrêté dans sa marche, sans que je l'ai démarré le moins du monde. Je suis très contrarié de ces irrégularités continuelles qui me font presque croire que la montre que vous m'avez fournie et que vous regardez comme une de vos belles pièces n'est pas de nature à vous faire grand honneur...* »

- L.A.S. du fils d'Henri Gatien comte BERTRAND, Châteauroux, 1845, 1 page in-4.

- L.A.S. et L.A. de la part du comte Anatole DEMIDOFF (1813-1870), industriel russe et prince de San Donato, Berne, 23 septembre 1832 (beau cachet de cire) et Rome, 5 février 1829, 2 pages in-12 et 3 pages ½ in-8 (accidents) : « *messieurs (...) toutes réflexions faite, je me suis convaincu qu'aucune d'elle ne pouvait entièrement me satisfaire, et c'est pour cela que j'aime mieux vous en commander deux tout à fait de mon goût, et attendre patiemment le long terme d'une année, que vous me dites être nécessaire à leur confection. (...) je voudrais aussi que vous m'envoyassiez le dessin avec explication d'une pendule la plus compliquée et la plus belle que vous ayez jamais faite, de telle manière qu'elle soit le plus beau, le plus étonnant chef-d'œuvre d'horlogerie possible. Je vous enverrai sous peu de l'or pur de Sibérie pour la confection de deux grandes chaînes de monte (...) Ayant l'intention d'avoir souvent recours à vos rares talents, je me flatte que loin de me surfaire sur les prix, vous les diminuerez au contraire en ma faveur...* »

*Cet extrait de correspondance, écrit en 1829, fait référence à l'importante pendule astronomique en bronze livrée au comte Demidoff en 1830 pour 3 500 francs, et revendue en vente aux enchères Antiquorum, le 14 novembre 2004, pour plus de 457 250 francs suisse.*

**Joint :** L.S. de Joseph Jérôme SIMEON (1749-1842), ministre de l'Intérieur, Paris, 27 septembre 1821, 2 pages in-fol., proposant à Abraham-Louis Breguet, académicien des Sciences, une place dans une commission spéciale – L.A.S. de PLANQUE, poète, Paris, 10 janvier 1824, 1 page in-4 – L.A.S. de LAVALLETTE, Paris, 1817, ¼ de page in-12.

400-800

223

### [Horlogers] Correspondance de confrères horlogers français et suisses, 1808-1825.

Réunion de 8 L.A.S. adressées à Abraham-Louis et à Antoine-Louis Breguet :

- L.A.S. de Jean Antoine LEPINE (1720-1814), horloger parisien de Louis XV, Louis XVI et de Napoléon, [Paris], 9 septembre 1808 , 1 page in-8 : « *Monsieur je viens de recevoir une lettre de M. Viergol qui me charge de vous payer une traite de 171 livres ainsi qu'un mémoire d'objets fournis à Sa Majesté Charles IV...* »

- L.A.S. d'Antide JANVIER (1751-1835), horloger français, Paris, 8 avril 1810, 1 page ¼ in-12.

- L.A.S. de Robert ROBIN fils, horloger du roi et de Madame et fils de Robert Robin horloger de Louis XVI, Paris, 23 avril 1819, 1 page in-4 : « *Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser un jeune homme qui désirerait avoir l'avantage de travailler pour vous. Je l'ai occupé pendant quelques temps avant qu'il parte pour l'Angleterre dont il arrive ; il entend assez bien l'horlogerie, il sait faire l'échappement à cylindre et celui à virgule, je l'ai occupé principalement à faire des repassages de montre à répétition étrangère...* »

- L.A.S. d'Abraham Louis PERRELET (1729-1826), horloger suisse, Paris, 23 avril 1822, 1 page in-8 : « *Ayant ouï dire que vous ne réussissez pas à faire fendre convenablement une roue d'un certain nombre, je prends la liberté de vous rappeler que je puis fendre tous les nombres proportionnés à la plateforme de mon outil à fendre et que par conséquent si cela peut vous rendre service...* »

- L.A.S. d'Henri LEPAUTE (1800-1885), horloger de Louis-Philippe et de Napoléon III, Paris, 19 mai 1825, 1 page in-12 : « *J'ai l'honneur de présenter mes salutations à monsieur Breguet et lui envoie ci-joint le double de la description de l'horloge que je propose à monsieur l'intendant des bâtiments du roi...* »

- 3 L.A.S. de Bernard Henri WAGNER (1790-1855), horloger du roi, Paris, 1818 (1 page in-4), 1821 (2 pages ½ in-4) et 1824 (1 page in-4) : [extrait du 30 août 1821] « *Monsieur Breguet à l'époque de*

*l'exposition des produits de l'industrie plusieurs personnes et le ministre lui-même m'engagèrent à m'occuper de la construction d'une horloge à l'usage des habitants des campagnes. Vous savez parfaitement que le petit ouvrage de M. Janvier n'a pas rempli ce but et qu'on n'a pas même essayé d'en construire puisqu'une des conditions est de faire sonner l'heure sur la cloche du village... »*

**Joint :** L.A.S. de Jules César Köhler, horloger mécanicien, datée de Genève le 19 octobre 1848, adressée à Louis Antoine Breguet, 3 pages in-4, relative à la tentative avortée de l'établissement d'une école et d'une manufacture d'horlogerie à Paris. – 3 manuscrits : « *Idée d'un nouveau planétaire* », 2 pages in-fol. ; manuscrit incomplet au sujet du cadran et du mouvement des aiguilles, 8 pages in-fol. (en l'état) ; « *Sphère mouvante* » d'Antide Janvier, 3 pages in-fol. – Brochure éditée en 1952 relative à la biographie et à l'œuvre horlogère d'Antide Janvier, 129 pages in-4.

300-600

224

### [Premier Empire] Horloge marine à tourbillon.

Rare fascicule intitulé « *Horloge marine à tourbillon dont l'échappement est à remontoir indépendant et à force constante et montre à longitudes à doubles secondes, à équation et à quantième annuel exécutées par M. Breguet, pour M. de Sommariva* », s.d. [1813], in-fol., 3 pages (plieurs, épidermures).

Breguet est avant tout connu, pour avoir inventé le Tourbillon. Cette invention est déposée en 1801 mais n'est dévoilée au public qu'en 1806. Le tourbillon est le nom donné à un mécanisme qui permet d'équilibrer les différentes pièces qui se trouvent dans une montre. En effet, avant cette fabuleuse invention, le balancier et le spiral de la montre subissent des défauts chronométriques à cause de l'influence de la gravité sur la roue d'échappement, qui reste dans une position fixe dans une montre de poche portée verticalement. Pour résoudre ce problème il fallait que « le centre de gravité du système balancier-spiral soit au centre de rotation et s'y maintienne pendant les oscillations »<sup>12</sup>. Breguet trouve une solution à ce problème lors d'un séjour en Suisse. Il invente un mécanisme qui impose une rotation à l'ensemble échappement-balancier, ce qui l'oblige à prendre toutes les positions, ceci en plus de compenser la gravité, permettrait également d'améliorer la lubrification en évitant que les huiles ne se figent. La rotation du Tourbillon de A.L Breguet est alors d'un tour par minute<sup>12</sup>. Depuis 1801 le mécanisme a été amélioré par de nombreuses maisons d'horlogerie, on pourrait penser au Quadruple Tourbillon de Greubel Forsey ou au Gyrotourbillon de Jaeger-le-Coultre ou au tourbillon Tri-axial de Thomas Prescher.

800-1000

225

### [Horlogerie] Abraham-Louis BREGUET (1747-1823), horloger

Notes manuscrites de 8 pages in-12, s. d., contenant les observations personnelles relevées par Breguet et les améliorations à apporter dans le mouvement du poids d'une pendule.

300-600

226

### [Restauration] Exposition nationale des produits de l'industrie de 1819.

Brochure intitulée « *Exposition de 1819 – Produits de la maison Breguet, en vingt-un objets différents, nouveaux ou perfectionnés* », de l'imprimerie de Firmin Didot, rue Jacob n°24, 15 pages in-4, imprimée et broch.

Le retour des Bourbons coïncide pour la maison Breguet avec un redressement spectaculaire de ses affaires. Sa clientèle européenne, redevenue prépondérante, comprend le tsar Alexandre Ier et le roi George IV, restés fidèles à l'horloger. Des pièces prestigieuses leur ayant appartenues seront présentées dans l'exposition. En France, Louis XVIII manifeste publiquement son estime à Breguet en lui offrant le titre prestigieux d'Horloger de la Marine royale en 1815 et un siège à l'Académie des Sciences l'année suivante. Lors de l'exposition de 1819, Breguet, membre du jury, présente une rétrospective de son œuvre horlogère, qui a élevé cet artisanat de précision à un degré d'excellence inconnu jusque-là et, par sa fiabilité et son épure, dépasse déjà l'art de son temps et s'inscrit dans la modernité. Tradition que poursuit la maison Breguet avec des pièces innovantes, confirmant ainsi son statut de précurseur et de témoin de la culture et de l'histoire européenne.

200-400

227

### [Empire] Abraham-Louis BREGUET (1747-1823), horloger

Publication attribuée à Abraham-Louis Breguet intitulée « *Essai sur la force animale, et sur le principe du mouvement volontaire* », 1811, Paris, de l'imprimerie Firmin Didot, rue Jacob, n°24, 39 pages + 1 planche, in-4 broch.

200-400

228

**[Consulat - Empire] Gaspard Clair François Marie Riche, baron de PRONY (1755-1839), ingénieur et hydrolicien**

Lot de documents adressés par de Prony à Abraham-Louis BREGUET :

- L.A.S. du 26 octobre ?, 3 pages ¼ in-8 : « *Il y a longtemps mon cher ami que j'ai fait l'analyse du problème dont vous m'avez parlé et que j'en ai pris occasion d'entretenir de vous le bureau des longitudes et à qui j'ai eu une note sur ce problème. Voici, en attendant que je vous donne ma solution, des résultats numériques qui je crois vérifient vos assertions...* »

- Note manuscrite de Prony titrée « *Note pour M. Breguet* », 1 page in-fol. : « *D'après d'anciens calculs que je viens de vérifier avec soin, le centre de la terre parcourt dans son orbite annuel, valeur moyenne pour l'année entière, une longueur de 29 617 mètres par secondes, c'est une vitesse 72 fois plus grande que celle d'un boulet qui sort de la bouche du canon...* »

- Long rapport manuscrit de Prony sur les thermomètres, 18 pages in-fol. (manques, accidents)

- Notes manuscrites diverses titrées « *Déterminer le sens de rotation de la terre* », 3 pages in-4, avec représentation du mouvement de la terre ; « *Rapport de l'institut de France traduit en anglais* », 9 pages in-8 ; « *Sur le moment d'inertie* », 2 pages in-8 ; etc.

- 3 brochures imprimées : « *Note sur un nouveau moyen de régler la durée des oscillations des pendules* », 7 pages in-4 ; « *Description et usage d'un instrument qui sert à mesurer, avec beaucoup de précision, la variation diurne, et la déclinaison de l'aiguille aimantée* », 7 pages in-4, avec envoi de l'auteur daté du 18 frimaire an IX ; « *Réclamation de M. de Prony, membre de l'institut royal de France contre une interprétation erronée donnée à un passage de son traité de mécanique analytique par M. Kater* », 4 pages in-4.

300-600

**229**

**[Restauration – Industries – Inventions] Lot de 17 fascicules et brochures imprimées, 1<sup>er</sup> quart du XIX<sup>e</sup> siècle.**

« *Précis sur la pâte minérale et les moyens d'en faire usage suivi d'observations sur les cuirs à rasoirs et la manière de se raser* », par Pradier, 1822, in-16, 31 pp. – « *Notice explicative de M. Lenoir, fils sur les produits nouveaux de son établissement présentés à l'Exposition de 1823* », 14 pp. broch. – « *Rapport sur un alambic d'une nouvelle construction (...) par le C. Bonnemain, membre du lycée des Arts...* », 4 pp. in-4 – « *Alambic ambulante ou charriot distillatoire, de l'invention du sieur Magnan, breveté.* », 3 pp. in-4 – « *Nouveau moyen de fabriquer des chapeaux velus, avec les poils de lièvre (...) par Guichardière...* », 2 pp. in-4 – « *Barèmes cylindriques de M. Lorimier, l'aîné...* », 2 pp. in-4 – « *Exposition de 1823 – Notice sur les instruments présentés à l'exposition par M. Cauchoix, opticien* », 4 pp. in-4 – « *Description et usage du cadenas de sûreté, à combinaisons...* », 2 pp. in-4 et planche – Brochure de la maison Cabany avec L.A.S. de Cabany l'aîné datée de Paris du 16 septembre 1819, 2 pages in-4 – etc.

200-400

**230**

**[Consulat/Empire - Personnalités]** 10 pièces, 1800-1814.

**L.A.S.** de François Martin **POULTIER** (1753-1826), député du Nord, 24 frimaire an IX (15 déc. 1800), 1 page in-fol., demande d'un placement de faveur adressée « *au général Bonaparte, premier consul de la république française* », apostille manuscrite et signature de Louis Alexandre **BERTHIER** (1753-1815) et signature de **BONAPARTE**, 1<sup>er</sup> consul. – **L.S.** de « *Charles-Ferdinand* » d'**ARTOIS**, duc de **BERRY** (1778-1820), fils du futur Charles X, « *à bord du Packett, Guernesey le 31 janvier 1814* », 1 page ½ in-4, adressée à Robert Dundas, vicomte de Melville, commandant de l'Amirauté anglaise : « *Mylord, je suis si souffrant qu'il m'est impossible d'avoir le plaisir de vous écrire moi-même (...) l'escorte que vous avez bien voulu me donner m'a été de la plus grande utilité la mer est infestée de corsaires (...) j'avais mis à la voile vendredy dernier 28 (...) nous avons jetté l'ancre cette nuit dans la rade de Guernesey, avec le projet d'en repartir à a pointe du jour...* » [En janvier 1814, le comte d'Artois est autorisé à quitter l'Angleterre, où il y fut exilé durant plusieurs années, et tente de rejoindre l'hexagone. La mer, les vents et la politique condamnent le prince à patienter encore quelques mois sur l'île de Jersey avant son retour définitif sur le continent.] Joint **2 L.A.S.** de Robert **DUNDAS**, vicomte de **Melville**, adressées au duc de Berry, une du 4 avril 1814 à l'encre invisible et l'autre le 5 avril 1814 (la veille de l'abdication de Napoléon Bonaparte) – **L.S.** de Louis Alexandre **BERTHIER** (1753-1815), ministre de la guerre, Paris, 4 germinal an XIII (25 mars 1805), 1 page in-fol., adressée au général Marmont colonel général des chasseurs à Attrecht, donnant ordre aux colonels de rejoindre leur corps d'armée au plus vite « *afin qu'il puisse être en état d'entrer en campagne* » + **L.S.** « *Alexandre* », au quartier général de Schönbrunn, 19 août 1809 – **L.S.** de Joachim **MURAT** (1767-

1815), général de division, Paris, 10 germinal an VIII (5 avril 1800), 1 page in-4, en-tête « Garde des Consuls » et vignette, adressée au ministre de la justice. – **P.S.** de **Raza ROUSTAM** (1782-1845), le célèbre mamelouk de Napoléon, Paris, 24 août 1828, page obl. In-8 (cachet de collection Thorek), quittance. – **L.S.** de **Lucien BONAPARTE** (1775-1840), second frère de Napoléon, ministre de l'Intérieur, Paris, 21 messidor an VIII (10 juillet 1800), 1 page 1/2, en-tête et petite vignette, adressée au président du Sénat : « *J'ai l'honneur de vous prévenir que les consuls, les diverses autorités et les administrations se rassembleront le 25 messidor, dans le temple de Mars, pour célébrer l'anniversaire du 4 juillet et la fête de la Concorde. Je vous prévins que j'ai fait réserver une tribune pour les membres du Sénat conservateur et qu'ils y seront admis sur présentation de leurs médailles (...) l'après-midi il y aura des jeux dans le champ de mars...* ». – **L.A.S.** de **Raymond comte de SEZE** ou plus communément Romain Desèze (1748-1828), magistrat et avocat de la défense de Louis XVI en 1792, Paris, 12 novembre 1807, 2 pages in-8. – **L.S.** avec compliment autographe de **FRANÇOIS Ier d'AUTRICHE** (1768-1835), empereur d'Autriche et dernier empereur des Romains sous le nom de François II, Vienne, 9 mars 1810, à son neveu l'archiduc Léopold d'Autriche, 1 page in-fol. en français, adresse avec beau cachet de cire rouge aux armes, lui accordant le collier de l'ordre de la **Toison d'or**. **600-800**

## 231

[**Consulat/Empire - Femmes**] 10 pièces, 1800-1814.

**L.A.S.** d'Emilie de **BEAUHARNAIS, comtesse de LA VALETTE** (1781-1855), épouse d'Antoine Marie CHAMANS, directeur des postes, sans lieu, 26 frimaire (s.d.), 1 page in-8, adressée à ses « chères amies » : « *J'ai bien tardé à vous répondre (...) excessivement excédée des importuns depuis que je loge au Luxembourg. Mon temps se passe en puérilités et la pauvre amitié en souffre, c'est toujours le jouet des vents ou de force ou de gré elle gémit toujours dans l'indolence...* » Joint une gravure la représentant en buste. – **L.A.S.** de Marie Louise Joséphine de **BOURBON** (1782-1824), infante d'Espagne et reine d'Etrurie, 1807, adressée à Hector d'AUBUSSON de la Feuillade, ministre plénipotentiaire de France auprès de la reine d'Etrurie, texte en italien, 1 page in-8, belle lettre à entours de décor doré de style Empire. [En 1801, Napoléon transforme le grand-duché de Toscane en royaume d'Etrurie dont elle devient reine, puis régente à la mort de son mari en 1803. En 1807, Napoléon dissout le royaume d'Etrurie dont le territoire est rattaché à l'Empire. Marie-Louise se réfugie à Madrid, puis suit son père destitué et exilé en France par Napoléon, en 1807.] – **L.A.S.** de Désirée **CLARY** (1777-1860), un temps fiancée à Napoléon Bonaparte, épouse du général Bernadotte et Reine de Suède, Vichy, 23 juillet, 1 page in-8. Elle remercie un correspondant de s'être occupé pour elle d'une affaire. – **L.A.S.** de Jeanne Louise Elisabeth **BERG** (1771-1852), épouse de Jean de Dieu **SOULT duc de Dalmatie**, maréchal d'Empire, Paris, 27 mars 1809, 1 page 1/2 in-8, adressée à M. le comte : « (...) *les nouvelles de mon mari me parviennent toujours très difficilement ; il sera désespéré de ne pas pouvoir faire la guerre en Allemagne, et je partage bien son chagrin à cet égard. On parle beaucoup du départ prochain de S. M. dont une partie de la maison est en route depuis la semaine dernière...* » – **P.S.** de Louise **GUENEHEUC, duchesse de MONTEBELLO** (1782-1856), épouse du maréchal d'Empire **de LANNES**, Paris, 30 avril 1811, 1 page in-fol., titrée « *Maison de l'impératrice – service du grand Chambellan* », tableau récapitulant la liste de toutes les dames d'honneur et d'atours de l'Impératrice avec pour chacune leur traitement annuel. – **L.A.S.** d'Anne **GOUVION** (1775-1844), épouse de Laurent **GOUVION marquis de Saint Cyr**, maréchal d'Empire, Reverseaux, 13 novembre 1812, 1 page in-8, sollicitation de placement. – **L.A.S.** d'Aglé Louis **AUGUIÉ** (1782-1854), « *princesse de Moskowa* », épouse de Michel **NEY** maréchal d'Empire, dame de compagnie de l'Impératrice Joséphine, puis de Marie-Louise, 29 mars [1815], 4 pages in-8, adressée à son cousin Edmond CARDON, ancien aide de camp : « *J'ai envoyé à votre lettre à monsieur de Montalivet (...) si j'ai un conseil à vous donner c'est de ne pas faire de nouvelles démarches dans ce moment-ci. Notre famille a sans doute excité de la jalousie dans un moment où elle était comblée de l'Empereur ! Et ce pauvre Henry s'est trouvé la victime des réflexions qu'on a sûrement faites à ce sujet, sa préfecture lui a été ôtée et donnée à un autre. Vous jugez quel coup ce sera pour lui et surtout ce que cela a été pour ma pauvre tante. Heureusement que nous sommes pleins de confiance dans les bontés de l'Empereur, et qu'il a promis à la Reine qui lui a peint le chagrin de ma pauvre tante (...) Mais en attendant cela fait la nouvelle de tout Paris !...* » – **L.A.S.** d'**Hortense de BEAUHARNAIS** (1783-1837), fille de Joséphine, épouse de Louis Bonaparte, Reine de Hollande et mère de Napoléon III, 23 février 1828, adressée à M. Schetzler, 1 page in-8 : « *Je consens à vendre ma maison à monsieur le comte de Pappenheim pour le prix de quarante et un mille francs mais comme je vous l'ai dit je désire conserver les lustres que je dois faire venir ici l'année prochaine...* » [En 1820, la duchesse de Saint-Leu, titre que Louis XVIII avait, comme on sait, donné à la reine Hortense, vint avec ses deux fils habiter Augsbourg et s'établir rue Sainte-Croix, dans une maison qui, plus tard, prit le nom de palais Pappenheim, parce qu'un comte de Pappenheim en avait fait l'acquisition. L'ex-reine de Hollande était venue à Augsbourg pour faire donner à ses fils une

éducation solide.] – **L.A.S.** de « *la M<sup>lle</sup> D<sup>chesse</sup> de Raguse* » [Anne Marie Hortense **PERREGAUX** (1779-1857)], épouse du **maréchal de MARMONT, duc de Raguse**, aide de camp de Napoléon Bonaparte, 6 décembre, gaufree à ses armes, 1 page in-12, adressée à un comte : « *Ceci ressemble plus à du dévouement qu'à de l'élégance mon cher comte car venir affronter mon horrible chemin ce soir me paraît une entreprise digne des Paladins d'un autre temps. Il fallait me demander à dîner, puis que vous avez cette bonne pensée de venir me voir je vous en remercie avec reconnaissance. Vous me trouverez réfugiée au fin fond de mon petit appartement pour avoir plus chaud, ravie de voir un visage humain pour me distraire de la neige, des tracas, des voisins et des comptes de fin d'année...* »

400-600

232

[**Consulat/Empire - Militaria**] Lot de + de 40 pièces, 1800-1814.

Lot d'env. 40 L.A.S., L.S. et P.S. de généraux et officiers des armées napoléoniennes.

**L.A.S.** d'Etienne **GUYOT** (1767-1807), général, 15 pluviôse an VIII (4 février 1800), à l'adresse du chef d'état-major de l'armée du Rhin, demande de permission – **L.S.** de Gaspard Amédée **GARDANNE** (1758-1807), général, Caen, 5 germinal an VIII (26 mars 1800), en-tête, vignette et cachet : « *Les autorités civiles et militaires laisseront librement et surement passer (...) capitaine dans l'armée des insurgés qui se rend à mon quartier général à Caen, pour déposer ses armes et faire sa soumission...* » – **L.S.** de Paul Louis Gautier **de KERVEGUEN** (1737-1814), général, Mâcon, 21 germinal an VIII (11 avril 1800), délivrance d'une feuille de route à un capitaine pour rentrer dans ses foyers. – **P.S.** en partie impr. signée par un officier prussien, Hanau, 31 mars 1800, **échange de prisonniers**, en-tête « *De par Sa Majesté l'Empereur et roi* » et blason de l'Autriche-Hongrie, cachet encre – **P.S.** de Jacques Alexandre Law **de LAURISTON** (1768-1828), général, armée de réserve artillerie, Milan, 21 prairial an VIII (10 juin 1800), bon pour rations. – **L.A.S.** de Jean François **de RAVEL** de Puycontal (1732-1810), général, Marseille, 3 thermidor an VIII (22 juillet 1800), en-tête comme inspecteur d'artillerie. – **Ordre d'escorte** d'une diligence signée du commandant de la place de Laval, cachet, 5 janv. 1801 – **L.S.** de François **GROUVEL** (1771-1836), général de cavalerie, au quartier général de Caen, 16 ventôse an IX (7 mars 1801) – **Congé de réforme** d'un chasseur à pied de la compagnie de la garde des Consuls signé de **Jean LANNES** (1769-1809) maréchal d'Empire, et signatures des officiers de la dite garde, Paris, 12 thermidor an IX (31 juillet 1801). Document imprimé en partie à l'en-tête de la garde des Consuls infanterie. Cachets à encre dont ceux de la garde des Consuls. Au dos, certificat de visite manuscrit devant les officiers de santé en chef de l'hôpital militaire de la garde des Consuls, 31,5 x 40 cm. – **L.S.** de Claude Mathieu **de GARDANE** (1766-1818), général, Alexandrie, 10 vendémiaire an X (10 oct. 1801), beau cachet encre « *Gardane general de B<sup>de</sup> Insp<sup>eur</sup> aux revues* ». – **L.S.** de Nicolas Antoine **SANSON** (1756-1824), général et directeur du dépôt général de la guerre, Paris, 6<sup>e</sup> jour comp. (23 sept. 1803), au général Dumas, chef de l'état-major du camp de Bruges, belle vignette, cachet encre « *M<sup>re</sup> de la guerre* », refus de promouvoir un ingénieur dans les bureaux topographiques de l'Empereur. – **L.A.S.** de Nicolas Antoine **SANSON**, Paris, 14 janvier 1803, belle vignette – **L.S.** d'Emmerich Joseph duc de **DALBERG** (1773-1833), diplomate, Paris, 23 juin 1803, au ministre de la guerre, relative à des réclamations de la maison palatine de Mannheim réclamant le paiement de fournitures à l'armée du Rhin. – **L.S.** de Louis Pierre de **MONTBRUN** (1770-1812), général, Bruges, 19 germinal an XII (9 avril 1804), invitation à dîner + **portrait gravé** – **L.A.S.** de Jean Louis **d'ESPAGNE** (1769-1809), général, Paris, 9 nivôse an XIII (30 déc. 1804), 2 pages ½ in-fol., au ministre de la guerre, affaire relative à la conscription militaire – **L.A.S.** de Charles Alexis **MORAND** (1771-1835), général, « *à son altesse impériale monseigneur le prince Louis comte de l'Empire* », Paris, 15 ventôse an XIII (4 mars 1805), avec apostille de **Louis BONAPARTE**. – **L.S.** de Charles Louis **PETIET** (1749-1806), intendant général de l'armée au camp de Boulogne, au quartier général de Boulogne, 6 thermidor an V (26 juillet 1805), vignette – **P.S.** d'Antoine François **ANDREOSSY** (1761-1828), général, « *Grande Armée, quartier général de Strasbourg, 5<sup>e</sup> jour compl. An XIII* » (22 sept. 1805), ordre du jour : « *L'Empereur ordonne que tous les officiers employés à la suite des états-majors aux armées, portent l'uniforme d'adjoint...* ». – **P.A.S.** du général major autrichien FRESNEL, « *fait à Ulm ce 21 octobre 1805* », promesse d'un **prisonnier sur parole** au lendemain de la capitulation d'Ulm – **L.S.** de Jacob François **MAROLA** ou **MARULAZ** (1769-1842), général, Haguenau, 29 avril 1806, 1 page in-fol., cachet encre légion d'honneur – **L.A.S.** adressée à un capitaine du 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne dans la grande armée, 12 août 1806, marques postales « *PORT PAYE* » « *A P.P.* » – **L.A.S.** d'Armand Augustin Louis de **CAULAINCOURT** (1773-1827), général et grand écuyer de Napoléon, La Haye, 11 février 1807, 3 pages in-8 – **L.S.** de Jean Ambroise Baston **de LARIBOISIERE** (1759-1812), général d'artillerie, Metz, 14 déc. 1807, ½ page in-4 – **Petit imprimé** in-8 de « *Couplets pour le départ de la jeunesse française* », air martial pour le départ des soldats français contre l'Angleterre – **L.A.S.** de ZAIGUELIUS,

commissaire ordonnateur de la 4<sup>e</sup> division militaire, Nancy, 1<sup>er</sup> avril 1808, beau cachet de commissaire ordonnateur – **L.S.** de Jean François Aimé comte **DEJEAN** (1749-1824), général et directeur du ministère de la guerre, Paris, 11 sept. 1808, à l'intendant de la grande armée. – **P.S.** de Nicolas-Léonard **BEKER** (1770-1840), général et chef de l'état-major général du 5<sup>e</sup> corps d'armée, quartier-général de Vilna, 19 juillet 1807, 2 pages ½ in-fol. Etat nominatif des officiers d'état-major méritant d'être récompensés pour la légion d'honneur. – **P.S.** de Régis Barthélémy **MOUTON DUVERNET** (1769-1816), général, Tolède, 21 déc. 1808, 1 page in-fol., en-tête manuscrit « 1<sup>er</sup> corps des armées d'Espagne, 3<sup>e</sup> division, 65<sup>e</sup> régiment », mémoire de proposition à un emploi de sous-lieutenant » avec liste de ses services, campagnes et blessures. – **L.S.** de Marie François Auguste comte **CAFFARELLI** du FALGA (1766-1849), général et ministre de la guerre du royaume d'Italie, Milan, 28 juin 1809 – **L.S.** de Jean Louis **ROMEUF** (1766-1812), général de brigade et baron d'Empire, Vienne, 18 nov. 1809 : « *M. le directeur général [des hôpitaux français à Vienne] le garde que j'avais envoyé à l'hôpital dit de la cavalerie hongroise qui était porté au nombre des hopitaux conservés ayant trouvé ce local entièrement évacué et n'ayant pu y être admis...* » – **L.A.S.** de « **BARBE** » chef d'escadron au 8<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, Thionville, 30 vendémiaire an XI (22 oct. 1802), adressée au Premier consul. Demande d'un sabre d'honneur, avec apostille du maréchal **BERTHIER** et signature du colonel Antoine Jean **DUROSNEL**. – **P.S.** de la 1<sup>ère</sup> compagnie de soldats infirmiers, armée d'Allemagne, 1810, beau cachet encre de la compagnie – **P.S.** d'un relevé des services d'un capitaine du **26<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère**, Anvers, 2 mai 1811, cachet encre du régiment. – **L.S.** de Jean comte de **RAPP** (1771-1821), général de cavalerie, Danzig, 12 août 1811, 3 pages in-fol., beau filigrane « **NAPOLEON** Empereur des français, Roi d'Italie », : « *Monsieur le Maréchal Prince d'Eckmühl me donne connaissance que Sa Majesté l'Empereur a accordé une somme de 40 à 50 mille francs à titre de secours à chacun des régiments polonais qui se trouvent en garnison dans cette place...* » ; joint partie de L.S. du 14 juillet 1811. – **L.A.S.** de Dirk Van **HOGENDORP** (1761-1822), général hollandais aide de camp de Napoléon, Paris, 23 déc. 1811, 1 page in-4, concernant la prise de possession de l'acte d'investiture que l'Empereur lui a offert. – L.S. de Charles **LEFEBVRE-DESNOETTES** (1773-1822), général, Paris, 10 fév. 1813, relative à l'insertion de 500 volontaires offerts par la ville de Paris. – **P.S.** de Honoré Charles comte **REILLE** (1775-1860), général, armée de Portugal, état des officiers nommés [mai/juin 1813] – **P.S.** de de Michel **NEY** « prince de la Moskowa » (1769-1815), maréchal d'Empire, 30 juin 1813, mémoire de proposition de nomination à un emploi de sous-lieutenant. – **L.A.S.** de Louis Auguste **baron d'EVAIN** (1775-1852), général d'artillerie, Paris, 15 janvier 1814, lettre de nomination dans le corps des pontonniers dans l'armée d'Espagne. – **L.A.S.** de Charles **HUCHET de la BEDOYERE** (1786-1815), général, ½ page in-8 + signature sur calque. – **L.A.** de Joseph Léopold **HUGO** (1773-1828), général et père de Victor Hugo, Bastia, 24 pluviôse an XI (13 février 1803), 1 page ½ in-4, adressée à sa femme, belle lettre touchante : « *Le temps qui a été affreux vient de se calmer et demain, autant qu'on peut l'espérer un bâtiment partira pour la France ; j'en profite pour faire parvenir au 1<sup>er</sup> Consul une lettre que je t'adresse ci-incluse. Ne blâme aucune des expressions de cette lettre, ne désapprouve pas ma demande, je suis avili, traîné dans la boue, dépeint sous les couleurs les plus obscures ; et je suis innocent et je dois à l'épouse vertueuse qui s'est unie à mon sort, aux chers enfants qu'elle m'a donné, de prouver d'une manière évidente que ma conduite a toujours été à l'abri de tout reproche...* »

300-500

## 233

[Consulat/Empire - Militaria] 8 pièces, 1800-1813.

Réunion de 7 L.A.S., dont 2 à vignettes coloriées, de soldats des armées napoléoniennes en garnison ou prisonniers.

**L.A.S.** de 2 soldats français prisonniers en Angleterre à « *Portchester, le 18 prairial an VIII* » (7 juin 1800, 2 pages ½ in-8 : « *Citoyens c'est pour la seconde fois que les malheureux enfants de votre commune que le sort des armes a mis dans les fers de la plus féroce des nations : l'anglais qui nous tient renfermés dans le chateau de Portchester prison de guerre et nous y laisse mourir de faim, nous ayant réduits depuis plus de 6 mois à 14 onces de pain & de l'eau saumâtre à boire la seule que nous ayons dans ce triste séjour rongés de vermine & dénué de tout nous gémissons depuis plus de 30 mois (...) déjà 8 de nous ont volontairement suby le sort de société & se sont empoisonnés avec de la ciguë, un autre s'est coupé la gorge et l'autre pendu...* » – **L.A.S.** de Nicolas **BROCARD**, caporal à la 4<sup>e</sup> compagnie du 11<sup>e</sup> bataillon des **grenadiers** de l'avant-garde, « au camp de droite de Wimereux proche Boulogne », 7 fructidor an

XIII (25 août 1805, adressée à sa mère à Troyes, 3 pages in-8, en-tête à vignettes de navires : « (...) nous sommes obligé d'acheter des chemises et soulier et guettre et bien des petites chose sur notre paye et elle n'est déjà pas bien forte (...) nous embarquons par détachement tous les mois, nous nous attendons de jour en jour à faire ue sortie en mer pour se battre avec l'anglais. L'on dit que nous alons avoir la guerre avec l'empereur d'Almagne, l'on disait que nous devions y partir, j'en serais bien content car j'aimerais mieux aller faire la guerre dans ces pays là que de rester en paix où nous sommes car je comence à my ennuyer tout y est hors de prix, nous n'avons pas de batiment assez fort pour pouvoir répondre à l'anglais, je vous dire que dernièrement il y a eut une frégatte et un brique anglais de coulé par les batteries de terre (...) je vous dirais que l'on a tiré six batillons de la division pour etre en tirayeur et l'on appelle ces bataillons des franc cœur [flanqueur] nous serons les premiers à débarquer si l'on fait la descente... ». En l'état. – **L.A.S.** d'un soldat français « prisonnier de guerre à Stapleton près de Bristol en Angleterre, provenant de la frégate la *Bélonne* », 1<sup>er</sup> mars 1801 – **L.A.S.** de Jean AUBERT enrôlé dans la 3<sup>e</sup> compagnie, 3<sup>e</sup> bataillon du 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, « au [c]amp de Vimereux », 20 mars 1806, adressée à ses parents dans la Manche, 2 pages ¼ in-8, en-tête gravé à vignettes : « (...) je suis arrivé à Boulogne après dix-sept jours de marche et en bonne santé malgré la misère et les mauvais temps que j'ai essayés pendant la route. Jusqu'à Rouen le temps avait été passable, mais de Rouen à Boulogne il a fait le plus mauvais temps que l'on puisse voir ; tous les jours de la neige ou de la pluie avec un froid très vif. (...) J'ai été incorporé dans le 25<sup>e</sup> régiment. Je suis dans la 3<sup>e</sup> compagnie campé à Vimereux à une grande lieue de Boulogne. L'on m'a déjà donné des guêtres (...) Je ne serais point fâché de changer de garnison ; car je crois qu'on pourrait être mieux qu'au camp. Tout y est très cher, le pain vaut six sous et la biere quatre sous... » - **L.A.S.** de Pierre BOSSIER, soldat dans la 1<sup>ère</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, au camp d'Ambleteuse près Boulogne sur Mer, 10 mai 1807, en-tête avec vignette gravée représentant un navire (signée Besnard) et inscription « Flotille impériale », adressée à ses parents au Lude, 1 page ¼ in-4 : « (...) nous avons fait près de cent vingt lieux si fatigué les derniers jours aussitôt arrivé au camp l'on nous a coupé les cheveux, ensuite l'on nous a mis dans des baraques fait en terre couvete de pajë nous somme couché sur la plume de 6 pieds de longeurs acompagnée de millier de puces... » - Rare **L.A.S.** de François GORON « grenadier flencœur au 3<sup>e</sup> bataillon, 1<sup>ere</sup> compagnie à la caserne de Saint Denis proche Paris », 13 février 1811, adressée à ses parents à Avranches, 2 pages in-4, **bel en-tête à vignette gravée et coloriée représentant un grenadier flanqueur** de la garde impériale, entourée de deux médaillons gravés et coloriés de Napoléon et Marie-Louise : « (...) je vous dirait que nous somme 8 camarade de la même ville et que nous avons couché sur la pail pendant 6 jours et que on nous a pris 6 francs pour grisé la marmite et qu'on nous fait faire l'eglervice 6 heur par jour. Nous sommes caserné à St Denis et nous ne pouvons point sortir... » - P.S. par des officiers anglais, Kelio en Ecosse, 16 mars 1812, 1 page in-fol., impr. et partie manuscrite, belle vignette, ayant pour titre « Règles que tous les prisonniers de guerre sur parole seront tenus d'observer ». Parole sur l'honneur d'un chirurgien des armées de Napoléon emprisonné en Grande-Bretagne. – **L.A.S.** de Benoist MASSARD, chasseur à cheval dans la « première compagnie de la cavalerie à Besançon », 26 février 1813, adressée à ses parents dans la Loire, 1 page ½ in-4, **en-tête à vignette gravée et coloriée représentant un chasseur à cheval** : « (...) nous avons arrivé le 21 février et que l'on ma tirer dans la cavalerie... » En l'état.

600-800

234

[Consulat/Empire – Marine – Militaria] 20 pièces, 1800-1810.

**2 commandements de marine** du Havre à Cannes et du Havre à Marseille, 27 oct. 1800 et 5 mars 1807 – **P.S.** par les officiers de la corvette anglaise *Le Bull Dog*, faits prisonniers à Ancône, 21 germinal an IX (11 avril 1801), serment de prisonniers sur parole + billet d'un sous-officier français : « Reçu du commandant de la marine d'Ancône cinquante prisonniers de guerre provenant la corvette le Bull Dog ». – **L.A.S.** de Louis Thomas **VILLARET-JOYEUSE** (1750-1812), amiral, en rade de Brest à bord du vaisseau amiral *l'Océan*, 3 frimaire an X (24 nov. 1801), vignette, ordre à un aspirant de 2<sup>nde</sup> classe « de s'embarquer sur le vaisseau où j'ai mon pavillon. » - **P.S.** des officiers municipaux de Nice délivrant un certificat à l'équipage de la tartane appelée *la Caroline*, 24 déc. 1801 – **L.A.S.** d'un marchand mercier et parfumeur, Rouen, 13 frimaire an XI (3 déc. 1802), adressée à un négociant au port du Havre : « Comme vous faite réarmé votre navire *La Gérémie* pour le Cap je pran la liberté de vous réitéré mes offre de services dans toute les articles de mon magasin & donc j'ay l'avantage de fournir à la plus grande partie des armateurs de chez vous... ». – **L.A.S.** d'un marin hollandais naufragé, membre d'équipage du navire américain « *Le Président* », Boulogne, 8 décembre 1803, adressée à son père, 1 page ½ in-4 : « Mon cher père grâce à dieu je suis bien portant à Boulogne. Le navire ayant été échoué sur les côtes. Nous n'avions point de canons pour faire un signal de détresse. L'agitation de la mer ne permettait pas de faire usage de la chaloupe & nous étions à deux cent âmes tous dans le désespoir. Il faisait noir. Je me déterminais à sauter dans la mer pour parler une patrouille qui se trouvait à la côte. J'ai réussi à gagner la terre... » – **L.A.S.** de

Pierre Charles de **VILLENEUVE** (1763-1806), vice-amiral, « à bord du *Majestueux* en raide de l'île d'Aix », 6 messidor an XII (25 juin 1804), 1 page ¼ in-4, remerciant son neveu de la part qu'il a pris à son avancement en tant que vice-amiral. – **L.S.** des membres composant le conseil de santé de l'école de médecine navale de Rochefort, Rochefort, 8 vendémiaire an XIV (30 sept. 1805), vignette et cachet encre. – **L.S.** de Antoine Louis **GOURDON** (1765-1833), vice-amiral, Rochefort, 30 vendémiaire an XIV (22 oct. 1805), vignette et cachets encre. – **L.A.S.** d'une femme adressée à son époux capitaine prisonnier en Angleterre à bord du ponton le Sandwich à Chatham – **L.A.S. et L.S.** de François Etienne comte de **ROSILY MIRBOS** (1748-1832), vice-amiral et directeur du dépôt général de la Marine, 1806 et 1809 – **P.S.** signée par un contremaître forestier de la marine, 15 mars 1806, visite de bois pour la construction de vaisseaux de guerre – **L.A.S.** adressée à un prisonnier de la frégate « La Libre » enfermé à Norman Cross en Angleterre, 1806 – **L.A.S.** de Guy Victor **DUPERRÉ** (1775-1830), capitaine de frégate (amiral et ministre de la Marine sous Louis Philippe), Rivière de Pontrioux, 17 déc. 1806, 1 page in-8 + **portrait lithographié** – **Quittance** signée par le consul de France à Rome, 4 août 1808, au sujet de dépenses de la marine. – **L.A.S.** de Frédéric **BARBIER**, soldat à la 1<sup>ère</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, Brest, 16 août 1810, avec **superbe vignette de navire**, adressée à son grand-père dans le Haut Rhin : « (...) nous sommes arrivé à Brest en Bretagne, sans que la marche m'ait fait aucune penne, sur dergnier port de maire de France et le plus baux, et que j'ai vut des jolly bâtiment et vessaux telle que vous le voye sur la lettre, et aussi pour vous faire savoir que nous ne resterons plus long temps ici nous avons l'hordre pour partir le 27 du courant pour aller rejoindre notre régiment qui est en Espagne... »

100-200

235

[**Consulat/Empire – Politiques, imprimés et divers**] + de 90 pièces, 1800-1814.

Lot de + de 90 documents (L.S., L.A.S., P.S. ou imprimés). Signatures, vignettes et marques postales à découvrir.

**CARTE** d'invitation à la **CEREMONIE DU SACRE ET COURONNEMENT** (2 décembre 1804) ; carte in-16 impr. recto-verso, avec le cachet encre rouge du « *Grand Maître des Cérémonies* ». Billet émis par le Procureur Impérial. – **P.S.** d'Elie Joseph **PAPIN** (1760-1825), général royaliste, « au quartier général de Bordeaux », 4 mars 1801, beau cachet encre de l'armée royale de la Guyenne. Nomination d'un Bordelais comme chef d'escadron des chasseurs dans l'armée de Guyenne. [Papin était négociant à Bordeaux mais ne s'occupa réellement que du rétablissement de l'ancienne monarchie des Bourbons, qu'il croyait seule capable de rendre la France à son ancienne prospérité. Ce fut au milieu de nombreux périls qu'il créa dans ce but, à Bordeaux, une association qui, sous le nom d'*Institut royaliste*, lutta longtemps contre les divers gouvernements révolutionnaires qui se succédèrent au pouvoir. La plupart des chefs de cette association ayant été découverts et arrêtés par la police du Directoire, en 1798, Papin réussit à la réorganiser en 1802 à la demande du général Henri Forestier ; ce dernier préparant à la demande du Comte d'Artois, la révolte de l'Ouest de la France. Dans la nouvelle organisation, Papin fut chargé de l'armée de Guyenne. Mais le complot de Forestier fut découvert en 1805. Papin, obligé de prendre la fuite, fut traduit par contumace devant un conseil de guerre, à Nantes, et condamné à mort le 23 frimaire an XIV (décembre 1805), comme ayant concouru à des projets que dirigeaient les ennemis de la France, et particulièrement l'Angleterre. Il se réfugia en Amérique] – **1 ex.** « *Journal des défenseurs de la Patrie* », 3 juillet 1800 – **1 ex.** « *Journal des débats...* », 1801 – **6 ex. du périodique** « *Le Parisien* », 1801 – **Traité de paix** entre l'Empereur roi de Hongrie et de Bohême et le premier consul, 9 févr. 1801, impr. à Besançon 4 pages in-4 – **L.A.S.** de Claude Julien **MARAS** (1764-1831), député au corps législatif, Paris, 29 pluviôse an IX (18 fév. 1801) – **L.A.S.** de Joseph François **BALLA** (1737-1806), député, Vigan, 13 germinal an IX (3 avril 1801) – **L.A.S.** de Pierre Louis **ROEDERER** (1754-1835), conseiller d'état, 9 nivôse an X (30 déc. 1801), 1 page in-8 : « *Citoyen ministre, pardonnez mon verbiage. Il faut permettre la diffusion en faveur de l'effusion. Il y a dans ce que je vous écris deux ou trois choses qui pourtant méritent quelque attention. Il n'y a pas encore d'ordre donné pour le voyage de Lyon dans le conseil d'état (...) Personne ne sait encore le jour du départ du 1<sup>er</sup> consul...* » – **Proclamation** impr. et signée par Jean Antoine **CHAPTAL** (1756-1832), ministre de l'Intérieur, 18 mars 1802 – **L.A.S.** de Mathieu **LECOINTE-PUYRAVEAU** (1764-1827), député, 5 germinal an X (26 mars 1802) – **Affiche** « *Senatus Consulte qui proclame Napoléon Bonaparte, premier consul à vie* », 14 thermidor an X (2 août 1802), impr. à Mâcon, 53 x 41,5 cm – **Placard** « *Loi relative aux recéleurs de Georges et autres brigands* », 9 ventôse an XII (1<sup>er</sup> mars 1804), impr. à Besançon, 45 x 34,5 cm – **L.S.** de Joseph **FESCH** (1763-1839) archevêque de Lyon, Rome, 5 germinal an XII (26 mars 1804) – **L.A.S.** de Joseph **PEMARTIN** (1754-1842), député au corps législatif, Oloron, 9 thermidor an XII (28 juillet 1804) – **L.S.** d'Albert Charles **POTTIER** (1755-1829), député sous la Convention nationale et

magistrat, Loches, 14 germinal an XIII (4 avril 1805) – **Billet de réservation** pour 3 places pour vélocifères, départ de Poitiers pour Paris – **P.S.** par Charles François **LEBRUN** (1739-1824), 3<sup>e</sup> consul et architrésorier de l'Empire, et par Jean Etienne Marie **PORTALIS**(1746-1807), ministre des cultes, 4 germinal an XIII (11 avril 1805), mandat de paiement – **L.A.S.** de Jacques Baptiste **MENNESSON** (1761-1807), député sous la Convention nationale, Hautvillers, 10 messidor an XIII (29 juin 1805). – **L.A.S.** de Jean Dominique **BLANQUI** (1757-1832), député sous la Convention nationale et sous-préfet, Puget-Théniers, 27 frimaire an XIV (20 déc. 1805) – **L.A.S.** du marquis Henri Evrard de **DREUX-BREZE** (1762-1829), grand maître des cérémonies de France sous Louis XVI, Brézé, 9 nivôse an XIV (30 déc. 1805), 2 pages in-8 – **Affiche** « Extrait du registre des arrêtés du sous-préfet » du Doubs, 1806, impr. à Besançon, belle vignette, 54 x 42 cm – **3 ex.** du « *Journal de Paris* », 1801, 1802 et 1809 – **Billet d'abonnement** au « *Bal paré du Ranelagh au bois de Boulogne...* », 1808 – « **5<sup>e</sup> bulletin de l'armée d'Allemagne** », 1809, impr. à Gap, 41 x 27 cm – **L.A.S.** de Louis Pierre Edouard **BIGNON** (1771-1841), diplomate et administrateur général de Vienne en 1809, Vienne, 29 sept. 1809, adressée à Pierre DARU intendant général des pays conquis, : « (...) *Ces trois pièces s'accordent en un point, c'est qu'elles présentent toutes l'état des finances comme désespéré et la banqueroute comme à peu près inévitable...* » - « **XXIXe bulletin de l'armée d'Allemagne** », 1809 – **Laisser passer** en partie impr. signé par le maire de Meyreuil, 25 sept. 1810 – **Affiche** du préfet de la Charente aux maires, Angoulême, 6 avril 1811, 47 x 39 cm – **L.S.** de Louis Mathias de **BARRAL** (1746-1816), archevêque de Tours, 22 janvier 1811 – **L.A.S.** de Georges **DESGRAVES** (1751-1834) député sous la Convention nationale et au corps législatif, Paris, 16 juin 1811 – **L.A.S.** de Claude Bonaventure **VIGNERON** (1750-1832), député au corps législatif, Paris, 10 juillet 1811 – **L.S.** de **GOBERT**, passementier, frangier et galonnier de l'Empereur Napoléon, 5 oct. 1813, vignettes – **3 ex.** du « *Journal de l'Empire* », 1812-1813 – **L.A.S.** de Claude **LECOZ** (1740-1815), archevêque de Besançon, Fontainebleau, 27 mars 1813, adressée à **Antide JANVIER**, maître horloger : « (...) *j'ai moi-même remis au Saint Père le bel exemplaire de votre intéressant ouvrage (...) Sa sainteté y a paru sensible (...) plusieurs des évêques et même des cardinaux qui y étaient en ce moment dans la cabinet du Saint Père, vous connaissaient déjà de réputation ; et vous ont proclamé l'un des plus savants et des plus distingués dans la science qui tient à l'horlogerie...* » – **L.S.** de Guillaume **THABAUD** (1755-1836), député sous la Convention nationale et administrateur de la **loterie impériale**, Paris, 29 mai 1812 – **L.S.** de Jean Baptiste COLLIN **comte de SUSSY** (1750-1826) ministre des manufactures et du commerce, 30 juillet 1812 – **L.A.S.** de Pierre Antoine Augustin **de PIIS** (1755-1832), secrétaire général de la préfecture de police et homme de lettres, Paris, 27 sept. 1812, belle correspondance – **L.S.** de François Joseph **GAMON** (1767-1832), député sous la Convention nationale et magistrat, Privas, 7 juillet 1812 – **10 P.S.** par Antoine-Alexandre **BARBIER** et Charles **DENINA**, **bibliothécaires de l'Empereur**, mars 1813 – **L.S.** de Mathieu **MOLÉ** (1781-1855), ministre de la justice, 22 janvier 1814 – **L.A.S.** de Jean Antoine Louis **SEGUIER** (1768-1848), magistrat, 24 vendémiaire, 1 page in-8. – etc.

200-400

236

[**Première Restauration et Cent Jours**] 28 pièces, 1814-1815.

**Pièce imprimée et signée** de Jean-Pierre BACHASSON, comte de MONTALIVET (1766-1823), ministre de l'Intérieur et secrétaire de la régence, Blois, 3 avril 1814, 1 page in-4, lettre de l'impératrice Marie-Louise aux Français [En mars 1814, le comte de Montalivet suit l'Impératrice avec le gouvernement jusqu'à Blois, et fut nommé secrétaire de la Régence] – **L.S.** de nomination par François Marie Guillaume Legendre **baron d'HARVESSE** (1766-1828), général et secrétaire général au ministère de la guerre, Paris, 18 mai 1814, 1 page in-fol., au grade de lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment de cuirassiers – **L.S.** de Bon-Adrien Jeannot **de MONCEY** (1754-1842), 18 mai 1814, 1 page in-fol. Au sujet des troubles survenus à Luzy entre les habitants et les occupants autrichiens et russes – **Charte constitutionnelle du 4 juin 1814**, imprimée par le *Journal Le Constitutionnel*, 22 x 32 cm – **L.A.S.** de Jean-Baptiste Antoine Marcellin **baron de MARBOT** (1782-1854), colonel du 23<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, Maubeuge, 27 juillet 1814, 1 page in-8 – **L.A.S.** de Pierre Charles Laurent **de VILLEDEUIL** (1742-1828), ancien contrôleur général des finances sous Louis XVI, Paris, 11 août 1814, 1 page ½ in-4 : « ... *en 1788 ou 1789 feu Sa Majesté Louis 16 daigna ériger en marquisat ma terre de Villemenon (...) le 17 juillet 1789 je fus forcé de fuir de Versailles et je passai à a même époque en Angleterre, où j'ai résidé 25 ans. Pendant les orages de la révolution ma terre de Villemenon a été saisie et vendue et tous mes papiers et titres ont été anéantis...* » - **L.S.** de Bartolomeo **PACCA** (1756-1844), cardinal italien et conseiller de Pie VII, Rome, 15 août 1814, 1 page ½ in-fol. – **P.S.** de Charles-Louis Huguet **de SÉMONVILLE** (1759-1839), grand référendaire de la Chambre des Pairs, août 1814, 1 page ½ in-fol., au sujet des remboursements de la Banque de France aux titulaires de

sénatoreries – **Congé de réforme** fait à Strasbourg le 25 septembre 1814, signé par Charles-Sylvain **VALÉE** (1773-1846) remis à un **pontonier**, cachet du bataillon des pontonniers, 25,5 x 42 cm – **P.A.S.** d'Alexandre Louis Auguste de **ROHAN-CHABOT** (1761-1818), 7<sup>e</sup> duc de Rohan, pair de France et maréchal de camp, Paris, 7 déc. 1814 ; certificat de service – **Brevet de décoration du lys** signé par Louis François Perrin **comte de PRÉCY** (1742-1820), général et commandant de la garde nationale de Lyon, 30 décembre 1814, remis à un fusilier du bataillon de la rue neuve à Lyon, 26 x 33 cm. – **L.S.** de **Caroline BONAPARTE** (1782-1839), sœur de Napoléon, épouse de Murat, reine de Naples, Naples, 31 janvier 1815, à son frère Lucien Bonaparte, demi page in-4. Elle donne des nouvelles de sa santé et évoque la future naissance attendue par sa belle-sœur [Pierre Napoléon qui naîtra le 11 oct. 1815] « : « (...) *Que l'enfant dont votre femme est enceinte, arrive, mon cher frère, il sera bien reçu et c'est avec grand plaisir que je le tiendrai sur les fonds de baptême. Ce sera un lien de plus par lequel je serai heureuse de me l'attacher, et c'est un engagement que je prends avec bonheur de contribuer autant qu'il dépendra de moi à lui rendre les destins prospères...* » - « **Avis du général Mouton-Duvernet aux habitants de la Drôme** », 7 mars 1815, imprimé par F. Brebion à Valence, 4 pages in-12, appel du gouverneur militaire de Valence à empêcher le retour de Napoléon Ier – **Tract** propagandiste « Nous Marie-Thérèse de France fille de France, **duchesse d'Angoulême, aux Bordelais**, aux habitants de la Gironde... », impr. à Montpellier, mars 1815, 1 page in-4 [l'annonce du retour de Napoléon surprend Madame et son mari à Bordeaux, où ils célébraient l'anniversaire du passage de la ville aux Bourbons. Tandis que le roi s'est réfugié en terre étrangère, à Gand et que le duc d'Angoulême doit partir pour Toulouse, Madame Royale est chargée par le roi de défendre Bordeaux, ville qui lui est tout acquise, à l'exception notable de la garnison. À l'approche du général Clauzel, aux ordres de l'Empereur, et malgré le courage de la princesse qui vient haranguer seule les soldats, ces derniers trahissent la cause des Bourbons et passent à l'ennemi. Napoléon, admiratif, dit d'elle qu'elle était « le seul homme de la famille des Bourbons »] - **Affiche** titrée « Règlement de subsistances pour l'armée autrichienne pendant son séjour en France », 1815, imprimée à Colmar par l'impr. J.H. Decker, textes en français et allemand, 49 x 36 cm – **P.S.** du préfet de la Creuse, 18 avril 1815, avec 5 marques postales différentes dont « DEB.DE.TOULON », « 22 GUERET » en rouge – **L.S.** de Louis-Nicolas **DAVOUT**, prince d'Eckmül (1770-1823), ministre de la Guerre durant les Cent jours, Paris, 23 avril 1815, 1 page in-fol. ; nomination au 7<sup>e</sup> corps d'observation commandé par le maréchal Grouchy à Chambéry – **Proclamation** (affiche) du préfet du Calvados aux habitants du département, 30 avril 1815, imprimée à Caen, chez A. Le Roy, exhortant la population à soutenir l'Empereur Napoléon et à s'enrôler dans la garde nationale et dans les compagnies de lanciers à cheval, 43 x 34 cm – **L.A.S.** de Jacques-Marie **ROUZET**, comte de Folmon (1743-1820), conseiller et amant de Marie-Adélaïde de Bourbon, duchesse douairière d'Orléans, Paris, 8 mai 1815, à l'adresse et avec apostille autographe et paraphe de Joseph **FOUCHÉ**, duc d'Otrante et ministre de la police, 2 pp. in-4 ; il lui signale que la duchesse d'Orléans se propose d'aller à Chanteloup, et demande à qui il doit s'adresser pour son passeport et ceux de sa suite. – **P.S.** par Mathieu **DUMAS** (1753-1837), général, 7 juin 1815, imprimée, cachet et tampon encre noir « *Directeur de l'org<sup>an</sup> de la garde nationale* ». – **L.S.** d'Armand de **CAULAINCOURT**, duc de Vicence (1772-182), général et grand écuyer de Napoléon, 1 page in-4 – **2 pièces** impr. Du « Journal du Gard », 13 mars et 20 mai 1815 – **1 pièce** impr. du journal « Le Véridique » du département de l'Hérault, 6 avril 1815 – etc.

200-300

## 237

[**Seconde Restauration**] Env. 35 pièces, 1816-1830.

**L.A.S.** de Denis **LE MARECHAL** (1755-1851), député à la Chambre introuvable, Paris, 4 avril 1816. – **P.S.** de **Louis XVIII (griffe)** et de Joseph Henri Joachim **LAINÉ** (1768-1835), président de la chambre des députés, Paris, 30 oct. 1816, cachet aux armes de France. Convocation adressée au comte Taillepied de Bondy, député, pour se rendre à Paris à la Chambre des députés des départements. – **L.A.S.** de « **La Maréchale Bessières** » [Marie-Jeanne LAPEYRIERE (1781-1840), duchesse d'Istrie et veuve de Jean Baptiste BESSIERES, maréchal d'Empire], Paris, 24 décembre 1816, adressée au roi Louis XVIII, 2 pages in-fol. : « *Sire que votre majesté daigne mettre le comble aux bontés dont elle a bien voulu m'honorer en accueillant avec bienveillance les vœux que mon fils et moi formons au renouvellement de cette année (...) qu'il nous soit permis dans toutes les circonstances de venir déposer aux pieds de Votre Majesté l'hommage de notre gratitude, de notre dévouement sans bornes et du très profond respect...* » – **L.A.S.** de César Alexandre **DEBELLE**, baron de la Gachetière (1770-1826), général de cavalerie, condamné à mort le 24 mars 1816 pour sa participation aux Cent Jours, sa peine fut commuée par Louis XVIII, écrite de la prison de la citadelle de Besançon, 28 mars 1817, 3 pages in-4, adressée à M. Jubé, ancien militaire à Paris : « (...) *Monsieur Jubé je suis sans fortune, ni argent,*

*malheureux, je compte sur vous pour me servir dans cette circonstance... Le maréchal de camp, prisonnier d'état... ».* – **L.A.S.** de Dorothee de Courlande (1792-1862), comtesse de Périgord, plus connue sous le nom de **duchesse de DINO**, nièce et secrétaire intime de Talleyrand, Valençay, 18 juin 1817, 1 page in-12, adressée à Boucher un ami. Tampon de la collection « *A. Juncker autog. n°856* ». – **P.S.** de Prosper de BARANTE (1782-1866), commissaire du gouvernement, Paris, 10 juillet 1817. Brevet de pension sur velin, 41 x 31 cm – **P.A.S.** de Charles Benoît **FAUVRE-LABRUNERIE** (1751-1825), député sous la Convention nationale, exilé en Suisse par le gouvernement de Louis XVIII, Constance, 30 avril 1818 – **L.A.S.** de « **Le cardinal de Bausset** » [Louis François de BAUSSET (1748-1824), prélat et homme de lettres], Paris, 13 juin 1818, adressée à son neveu. – **L.A.S.** de Louis Pierre Alphonse **comte de COLBERT-CHABANAIS** (1776-1843), général, Paris, 27 mars 1819, 1 page in-4. – **P.S.** par les officiers et sous-officiers de la **légion de la Creuse** qui délivrent une permission de 3 mois à un grenadier, Belle-Isle en Mer, 1<sup>er</sup> oct. 1817, beaux cachets encre, 23,5 x 32 cm – **L.A.S.** de la veuve du général Claude-François **de MALET**, initiateur de la conspiration contre Napoléon en 1812, [Denise de Balay], Paris, 20 nov. 1820, 3 pages in-8. – **L.A.S.** de Louise Elisabeth de **CROY d'HAVRE** (1749-1832), duchesse de Tourzel, **dernière gouvernante des enfants de Louis XVI**, Paris, 14 oct. 1820, 1 page in-4, adressée à la baronne de Talleyrand, cachet cire rouge aux chiffres. Elle lui demande des renseignements sur une femme épouse d'un bourrelier d'Ivry et fille d'une « *Madame Ste Marie nourrice du jeune roi Louis XVII* » qui lui dit être criblée de dettes et qu'elle la supplie « *d'intéresser en sa faveur Madame duchesse d'Angoulême* ». – **L.S.** du baron Guillaume-Charles **ROUSSEAU** (1772-1834), général, Le Mans, 10 oct. 1822. Invitation à assister au service anniversaire chanté dans la cathédrale du Mans pour feu la Reine Marie Antoinette. – **L.S.** de Gilbert Joseph Gaspard **CHABROL de VOLVIC** (1773-1843), préfet, Paris, 21 sept. 1823 – Rare **INVITATION au sacre de Charles X** à la cathédrale de Reims, 29 mai 1825, 1 page impr. in-4, cachet encre du capitaine des gardes avec fleurs de lys. – **L.A.S.** du comte Antoine Guillaume **RAMPON** (1759-1842), général, Paris, 27 janvier 1826. – **L.A.S.** de **Hudson LOWE** (1769-1844), général anglais, geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène, Calpesty, 27 février 1827, adressée à Sir Hardinge Giffard, 4 pages in-4 en anglais. Lettre écrite de Ceylan où Lowe commanda les forces anglaises de 1825 à 1830. – **Billet de circulation** au « *Grand Couvert Du Roi A L'Occasion De La Fête De S. M. Le 4 Novembre 1828.* », tampon « *P<sup>r</sup> gentilhomme de la Chambre du roi* », 9,5 x 13 cm. – **P.S.** par les officiers du 54<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne lors de **l'expédition de Morée**, certificat provisoire de libération délivré à un grenadier, Patras, 11 janvier 1829 – **L.A.S.** de Philippe **BUONARROTI** (1761-1837), révolutionnaire italien, ami et partisan de Gracchus Babeuf, Bruxelles, 3 février 1829, 1 page in-8, adressée à Mme Teussot à Liège. Il annonce à son amie son départ pour la France, avec sa mère et son mari, Barrère et Francinetti. – **L.A.S.** de Jacques Claude comte janvier **BEUGNOT** (1761-1835), pair de France, 31 mars 1830, 1 page in-8 – **L.A.S.** de Jean-Baptiste **SAY** (1767-1832), économiste, 14 janvier, 1 page in-8 : « *Je vous envoie le cahier des Tablettes universelles où il est question de votre traduction d'Aristote ; mais je suis furieux contre les imprimeurs, qui ont oublié sur leur marbre un paragraphe tout entier ce qui rend une partie de l'article inintelligible...* ». – Proclamation de Charles X roi de France, 13 juin 1830, impr. à Alençon, 4 pages in-4. – Permis de rester à Paris signé par le maréchal de camp commandant l'hôtel des gardes du corps du roi, 6 août 1815, en-tête et cachet encre. – **P.S.** de Charles Jues comte d'ANGLES (1778-1828), préfet de police de Paris, 30 nov. 1815, 1 page in-fol. – Laissez passer délivré par les autorités anglaises, Gand, 23 sept. 1815, beau cachet encre. – etc.

200-300

238

[**Monarchie de Juillet**] 18 pièces, 1830-1847.

**Petit calendrier** de 1830 découpé, 1 page in-8 obl. Comportant les signes du zodiaque, jour, date et fêtes. – **L.S.** de Pierre Marie **TAILLEPIED de BONDY** (1766-1847), préfet, Paris, 25 avril 1831. – **L.A.S.** de Marie Adélaïde **LENORMAND** (1772-1843), la célèbre voyante, amie de Joséphine de Beauharnais, 3 pages in-12. Au sujet de sa brochure en faveur de la duchesse de Berry : « *Veillez bien monsieur jetez un coup d'œil scrutateur sur ces trois feuilles d'épreuves (...) j'ai beau vouloir nuancée mes couleurs, en affaiblir les teintes ; mon génie commande : n'importe le danger ! Im me faut obéir ? Nous sommes dans un siècle où les femmes ne sont pas chose facile à gouverner... en fait nous verrons ce qu'il adviendra ! en attendant de vivre de Persil, corrigeons nos épreuves (...) ce me serait une chose de grande déplaisance de devenir avant peu sa très proche voisine, non à Londres, mais dans la bonne ville de Paris, quartier Saint Lazare dans la prison item... et ce pour avoir nonobstant bons conseils voire même sinistres prédications, m'être arrogée le droit de publier mainte brochure légitimiste à l'effet de défendre madame la duchesse de Berry et son fils...* » [Elle publie en 1833 : *Arrêt suprême des dieux de l'Olympe en faveur de Mme la duchesse de Berry et de son fils.*] – **L.A.S.** de **FRANÇOIS Ier d'Autriche** (1768-1835), empereur

d'Autriche, Baden, 1<sup>er</sup> août 1832, au comte Hartmann, 1 page in-4, en allemand. Lui décerne la croix de commandeur de l'ordre de l'Empereur Léopold pour ses mérites qu'il a déployés lors de son service auprès de son cher petit-fils, le duc de REICHSTADT. [Le duc de Reichstadt décède le 22 juillet 1832 à Schönbrunn, le comte Hartmann était son officier d'ordonnance.] – **Billet de convocation** de la garde nationale de Pruillé, 29 nov. 1832, vignette – **L.A.S.** d'un **soldat**, « fait au rad à Toulon, le 11 may 1833 », embarqué à bord de la frégate La Bellone, en partance pour Ancône, adressée à ses parents, 3 pages in-4, ornée d'un beau dessin à l'encre, gouache et aquarelle, représentant un fusilier debout appuyé sur son fusil scrutant au large un trois-mâts arborant le drapeau français. – **Congé de convalescence** délivré à un canonnier au 6<sup>e</sup> régiment d'artillerie, Besançon, 1<sup>er</sup> juillet 1833, signé par Charles Antoine Louis Alexis **MORAND** (1771-1835), général. – **L.A.S.** d'**Augusta Amélie de BAVIERE** (1788-1851) épouse du prince Eugène de Beauharnais, au château d'Ismaning à Bade, 1<sup>er</sup> nov. 1838, 2 pages in-4, ornée d'un petit bouquet de fleurs : « *Ayant communiqué votre lettre à ceux de mes enfants qui contribuent à la pension du marquis de Beauharnais, savoir le prince Max, la princesse de Hohenzollern, l'Impératrice douairière du Brésil et la princesse Théodolinda, je n'ai pu y répondre plus tôt. Mes enfants ne peuvent pas prendre l'engagement de continuer à Melle de Beauharnais une partie de la pension du marquis (...) mais ils donneront 4000 francs chacun le jour où Melle Hortense se mariera...* ». – **P.S.** de Régis de Keredern de **TROBRIAND** (1816-1897), général, Limoges, 20 janvier 1841, autorisation de mariage délivrée à un soldat. – **L.A.S.** de Charles Ferdinand **GAMBON** (1820-1887), républicain antiroyaliste, 9 juillet 1841, 2 pages ½ in-8 – **Pièce imprimée** de présentation des vœux du tambour de la 4<sup>e</sup> compagnie de chasseurs, ornée d'une grande vignette lithographiée à la gloire du pouvoir en place. – **L.A.S.** d'Alcide du Bois de **BEAUCHESNE** (1804-1873), archiviste et auteur, Metz, 29 juillet 1842, 3 pages in-8, adressée à Alfred Nettement, journaliste légitimiste : « *Je viens de lire dans le journal des Judas... ! (où diable la vertu, le talent, et la gloire vont-ils se nicher !) l'annonce de l'apparition prochaine de la vie de Marie Thérèse de France, fille de Louis XVI. (...) Mais je regrette bien de n'avoir pas connu plutôt votre projet ! J'ai en main des matériaux du plus puissant intérêt sur l'époque la plus tragique de cette vie éprouvée depuis son aurore jusqu'à son déclin. J'ai connu particulièrement deux gardiens du Temple qui voyaient tous les jours Madame Royale. J'ai puisé à pleines mains dans la mémoire encore jeune de ces deux vieillards. J'ai fouillé pendant de longues années dans les décombres du Temple, et vous ne sauriez croire tout ce que j'y ai trouvé de choses touchantes et encore inconnues. Et puis je suis propriétaire de vers composés par S.A.R. dans la tour du Temple et écrits de sa main. J'ai de sa main aussi son itinéraire depuis sa sortie de prison jusqu'à la frontière. Je vous dirai un jour comment ces pieuses reliques m'ont été léguées (...) depuis longtemps je songe à une histoire des Tours du Temple pendant la Révolution, et à une histoire de Louis XVII, dont j'ai pu, jour par jour, heure par heure, enregistrer la longue et cruelle agonie...* » – **P.S.** d'Etienne Maurice **GERARD** (1773-1852), maréchal de France, Paris 12 déc. 1843, en-tête, nomination de chevalier de la légion d'honneur. – **L.A.** de Charles Henri **VERHUELL** (1764-1845), amiral, Paris, 28 février 1845, ½ page in-8, adressée au duc Pasquier, déclinant son invitation. – **L.A.S.** d'Adolphe **BLANQUI** (1798-1854), économiste et frère du célèbre révolutionnaire socialiste, Paris, 5 avril 1847, 1 page in-8. – etc.

100-200

## 239

[Seconde République] 32 pièces, 1848-1851.

**Lettre impr.** à vignette colorisée représentant deux drapeaux français sur lesquels sont inscrit « République française » encadrant un texte : « 22, 23 et 24 février 1848 ». – **L.S.** à en-tête « Comité d'enquête des blessés de février ». – **L.S.** de Saint Amand, commandant du château des Tuileries, Paris, 6 mars 1848, et d'autres témoins oculaires des événements qui se sont passé aux Tuileries durant les journées de février 1848 : « *Plusieurs journaux depuis le 24 février ont publié les noms des citoyens qui ont, soit sauvé, soit escorté l'argenterie ou objets précieux des Tuileries. Personne jusqu'ici n'a voulu et ne pourra contester non plus l'honorable et courageuse conduite qu'a tenue le portier du guichet de l'échelle aux Tuileries. (...) Je me plais à faire connaître dans l'intérêt de la vérité, et pour ajouter un nouveau trait aux actions mémorables qui viennent de s'accomplir, que, quoique resté seul avec un tambour des voltigeurs de la 1<sup>ère</sup> légion, le portier, s'apercevant que des objets précieux étaient enlevés, a requiert, aussitôt, avec peine, plusieurs citoyens pour lui prêter main forte dans ce moment critique. (...) l'ont aidé à sauver l'argenterie et autres objets précieux qui, le lendemain ont été transportés au ministère des finances...* ». –

**Coupon** de 1 franc d'une action de la Ligue des Peuples, signé par Eugène CARPENTIER – **P.S.** par le commandant supérieur de l'école militaire de Paris : « Laissez passer librement dans les quartiers de l'école militaire, ouvrier du génie, 7 juin 1848 », 7 x 10 cm – **L.S.** par « Rochette », arrêté sous inculpation d'avoir fait partie des insurgés de juin 1848 – **L.S.** d'Aristide Jacques **TROUVE-CHAUVEL** (1805-1883), préfet de police de Paris, 6 juillet 1848 – **Billet de faction** de la garde nationale de la 1<sup>ère</sup> section, 23 juin 1848, 6 x 8 cm – **L.A.S.** d'une épouse d'un insurgé de juin 1848, détenu au fort de Romainville, 6 sept. 1848, adressée au général Bertrand – **Certificat d'acceptation** pour contracter un engagement

volontaire pour servir dans l'armée, Sarrebourg, 14 oct. 1848 – **Carte de sociétaire** de la société mutuelle de secours de Zorobabel – **L.A.S.** d'un détenu à l'hôpital maritime de Cherbourg, 1<sup>er</sup> janvier 1849, adressée à son cousin : « (...) *Je suis bien malheureux, arrêté innocemment, et captif depuis longtemps, n'est rien quoique bien terrible, en comparaison de l'affreuse société au milieu de laquelle il me faut vivre ; ils sont presque tous socialistes, communistes, républicains rouges etc ; toutes ces vils créatures ne désirent que l'abolition de la propriété et l'assassinat, les révolutions et en un mot trouble tout le mal possible. Tous ceux qui ne pensent pas comme eux sont méprisés, insultés, quelques fois battus, aussi moi qui ai toujours soutenu la religion, l'ordre...* ». – **P.S.** par Charles **Louis Napoléon BONAPARTE** (1808-1873), **président de la République**, et par le général RULHIÈRES, ministre de la guerre, Paris, 10 janvier 1849 – **L.A.S.** de Charles de **FLAHAUT** (1785-1870), diplomate, Londres, 26 nov. 1849, 2 pages in-8. – **Quittance** signée par le trésorier du **comité démocratique socialiste** des élections, 5 mai 1849, cachet encre bleu – **L.A.S.** de Rémy Joseph Isidore **EXELMANS** (1775-1852), général, 31 août 1849, 2 pages ¼ in-4, adressée au général Boyer, faisant part de la très haute faveur accordée par le prince président de la république Louis Bonaparte à son égard. [Sa fidélité à Napoléon et aux Bonaparte fut immédiatement récompensée par le Prince-président Louis-Napoléon dès qu'il fut au pouvoir. En août 1849, on nomme le vieux général Grand-croix et Grand chancelier de la Légion d'honneur en remplacement du maréchal Molitor, et, en 1851, maréchal de France, dignité qui faisait de lui un sénateur inamovible.] – **L.S.** de **Jérôme BONAPARTE** (1784-1860), le plus jeune frère de Napoléon Ier et gouverneur général des Invalides, Paris, 5 déc. 1850, 1 page in-fol. – **L.S.** de Jean Toussaint **ARRIGHI de CASANOVA** (1778-1853), duc de Padoue, général, 27 oct. 1851, 1 page in-8, recommandation de son neveu Mariani, maréchal des logis aux chasseurs d'Afrique. – etc.

100-200

240

[**Second Empire**] 30 pièces, 1853-1867.

**Carton d'invitation** pour la cérémonie de l'inauguration de la statue du maréchal Ney, avenue d'Observatoire, 7 déc. 1853 – **L.A.S.** d'Aimable **PELISSIER** (1794-1864), général et commandant de l'armée d'Orient en Crimée, duc de Malakoff, au quartier général, le 27 juin 1855, 1 page in-8. – **Placard** « Dépêches télégraphiques », 16 mars 1856, annonce de la naissance de Louis Napoléon Bonaparte, unique enfant de l'Empereur, 56 x 44 cm – **P.S.** de Pierre François Joseph **BOSQUET** (1810-1861), maréchal de France, Paris, 9 juillet 1856 – **L.A.S.** de Jean Gaspard **DEGUERRY** (1796-1871), curé de la Madeleine, qui assista Châteaubriand dans ses derniers instants, fusillé par la Commune, Paris, 23 février 1858, avec enveloppe – Intéressante **L.A.S.** de Louis Auguste **BLANQUI** (1805-1881), théoricien et agitateur socialiste révolutionnaire, emprisonné pendant 33 ans, Marseille, 22 mai 1859, 1 page ¼ in-8, adressée à son frère. Il a été transféré la veille dans les prisons de Marseille, et apprend qu'un arrêté ministériel a été pris en vertu de l'art. 7 de la loi du 27 février 1858 qui envisage son transfert de Cayenne en internement en Algérie. Reprenant le texte de loi et une déclaration du Moniteur, il s'insurge contre l'illégalité de la mesure qui le frappe. – **L.A.S.** d'Anatole de **MONTESQUIOU-FEZENSAC** (1788-1878), général et comte d'Empire, Courtanvaux, 21 nov. 1859, cachet cire rouge – **L.A.S.** d'un soldat du **13<sup>e</sup> régiment d'artillerie à cheval**, Douai, 29 décembre 1859, 2 pages in-4, avec illustration lithographiée à rehauts de gouache représentant un cavalier et un artilleur dudit régiment. – **L.A.S.** d'Achille **BARAGUEY-D'HILLIERS** (1795-1878), maréchal de France, 1864, avec enveloppe – **L.A.S.** de Bernard Pierre **MAGNAN** (1791-1865), maréchal de France, Paris, 2 avril 1863, 1 page in-8 – **L.A.S.** d'Adolphe **NIEL** (1802-1869), maréchal de France, au quartier général de Toulouse, 5 mai 1863, 1 page in-8 – **P.S.** de Napoléon III (griffe), diplôme de l'**ordre impérial de la légion d'honneur** délivré à l'abbé Chossard, curé de Saint Vincent de Paul à Paris, 10 juin 1864, parch. 40 x 49 cm – **L.S.** du général commandant la 1<sup>ère</sup> division du **corps expéditionnaire du Mexique**, Puebla, 7 janvier 1867, 2 pages in-4 – **P.A.S.** de François Achille **BAZAIN** (1811-1888), maréchal de France – **2 lithographies** à rehauts de gouache, pages in-4, présentation des hommages des **sapeurs-pompiers** à l'occasion de la nouvelle année. – **2 L.A.S.** de **Stéphanie de BEAUHARNAIS** (1789-1860), nièce de Joséphine, fille adoptive de Napoléon, grande duchesse de Bade, adressées à la princesse Mathilde, 3 pages in-8 chacune à son chiffre couronné : Mannheim, 2 janvier 1857 : « (...) *Je suis charmée que la santé de l'Empereur soit bonne, malgré tout ce que les journaux allemands en disaient à la fin de l'automne, car il est bien nécessaire à tout et à tous, sans parler des inquiétudes de ceux qui l'aiment même pour une légère indisposition. Je ne suis pas étonnée du succès qu'a eu à Paris le jeune prince de Prusse, il est très bien élevé et a des qualités très attachantes...* » ; Bade 19 juin 1859 : « (...) *vous avez raison de penser que ma position est pénible et j'ai bien besoin de trouver des cœurs qui me comprennent, cependant il paraît qu'on se calme un peu et si nous avons encore quelques brillants succès, je crois qu'on réfléchira qu'il vaut mieux nous laisser tranquille plutôt que de nous attaquer. (...) L'impératrice a bien voulu me promettre dernièrement*

*de m'en donner et si elle en était empêchée je serais bien heureuse si vous vouliez tenir votre promesse, car comme vous le dites chère Mathilde c'est une grande consolation que de savoir la vérité. (...) Je suis aussi bien troublée dans l'attente des grandes marches que nous devons avoir dans quelques jours, les Autrichiens sont bien forts appuyés par leurs forteresses, ils ont rassemblé beaucoup de troupes et comme vous le dites il faut frapper bien fort pour arriver au but. Quand on connaît l'Empereur on devine tout ce que son cœur si bon si sensible doit souffrir (...) Depuis votre lettre il y a eu quelques changements en Allemagne, la Prusse a mobilisé son armée, il me semble que ce n'est qu'une démonstration, du reste je crois que tout dépend du succès de l'Empereur en Italie... » – 2 L.A.S. de Mathilde-Létizia Wilhelmine Bonaparte, dite « **la princesse Mathilde** » (1820-1904) : 6 février, 1 page in-12 ; 2 pages in-12 adressées au prince de Metternich, ornées de l'abeille surmontée de la couronne impériale + joint **billet d'invitation** et **2 enveloppes** portant chacune une cursive de la maison de la princesse Mathilde. – L.A.S. de Clément-Wenceslas prince de **METTERNICH** (1773-1859), diplomate autrichien, vendredi 24, adressée à la princesse Mathilde, 2 pages ½ in-12, ornée des chiffres couronnés. Demande d'intervenir pour obtenir une invitation auprès de Madame de Rothschild. – Congé de libération délivré à un fusilier au 92<sup>e</sup> régiment de ligne, Paris, 21 déc. 1864, signatures dont celle du maréchal MAGNAN, cachets encre – etc.*

100-200

241

[**Second Empire – Campagne d'Italie**] 4 pièces, 1859.

L.A.S. du colonel d'état-major **CORNELY**, premier aide de camp du maréchal Canrobert, commandant en chef du 3<sup>e</sup> corps de l'armée des Alpes, Milan, 10 juin 1859, 1 page in-8 [Au lendemain de la bataille de Magenta] : « *M. le maréchal n'a pas été atteint fort heureusement : mais nous avons eu le malheur de perdre le colonel de Senneville ; plusieurs officiers de notre état-major ont eu des chevaux blessés ; (...) mon cheval a été démoli par une décharge assez rapprochée...* » + enveloppe obl. cad Armée d'Italie/3<sup>e</sup> corps 10 juin – **Timbre** 20c. Empire Lauré obl. losange « **ACRE** », 1859. – L.A.S. de « Ferrari » en italien, ornée des étendards français et italiens en couleurs, et apostille en français : « *Lettre de recommandation donnée à Voghera (Piémont) par la famille Ferrari...* ». – L.A.S. d'un soldat, Voghera, 23 mai 1859, obl. Cad Armée des Alpes/Bau F, du 25 mai 1859, taxe manuscrite 3, verso ambulant Marseille à Paris, et cad d'arrivée à Paris 29 mai, adressée à ses parents, 3 pages in-8 [au lendemain de la bataille de Montebello] : « (...) *ce sont les 74<sup>e</sup>, 84<sup>e</sup> et 1<sup>ere</sup> zouave qui ont les honneurs de la victoire ; j'espère cependant que ce sera bientôt notre tour. (...) Le 20, les Autrichiens au nombre d'environ 16000 hommes sont tombés sur les trois régiments que je viens de vous citer. Le combat a duré 5 ou 6 heures : les chasseurs tyroliens nous ont fait beaucoup de tort avec leur adresse à manier la carabine, mais ils ont reculé devant nos charges à la bayonnette. L'ennemi avait 12 batteries d'artillerie et s'était emparé de belles positions, mais quoique leur artillerie ait entièrement démonté une des deux seules batteries que nous possédions, ils ont été forcé de se retirer en laissant 400 prisonniers et 2 pièces de canon. Cette victoire nous a cependant coûté cher. Le général Beuré est tué ; les Piémontais ont perdu un colonel de lanciers. (...) Nous sommes sur la route de Turin, les Autrichiens reculent toujours devant nous ; il y a 15 jours qu'ils ont quitté Grava, l'étape avant Castel-Nuovo. Nous avons aujourd'hui le 23, demain est l'anniversaire de la bataille d'Ischriden en 1857 en Kabylie, la dernière gloire du régiment...* ».

50-100

## Archives privées du général Jacqueminot

Est dispersé aux enchères publiques une partie de la correspondance passive reçue par le général Jean François Jacqueminot et son épouse, essentiellement sous la Monarchie de Juillet. On y découvre une personnalité de premier ordre, militaire et homme politique influent, proche de la famille royale d'Orléans et des gouvernements successifs sous le règne de Louis-Philippe, roi des Français.

**Jean-François Jacqueminot, vicomte de Ham** (23 mai 1787 à Nancy -† 3 mars 1865 à Meudon), général et homme politique.

Fils de Jean-Ignace Jacqueminot et de « dame Marie-Claire Dumaire, son épouse », Jean-François Jacqueminot entra à l'École militaire en 1803. Il en sortit sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> dragons. Successivement lieutenant et capitaine de dragons, et chevalier de la Légion d'honneur à Iéna, il passa ensuite à l'état-major du maréchal-duc de Reggio, dont il devint promptement le premier aide de camp, avec le grade de colonel. Il fit, auprès du maréchal, toutes les glorieuses campagnes du Nord. Atteint à Essling de deux balles dont une qui traversa la jambe, il se fit poser un mollet de fer blanc pour assister à la bataille de Wagram, et il ne quitta le champ de bataille que lorsque la gangrène eut envahi sa blessure.

Dans la campagne de Russie (1812), lors de la funeste retraite de Russie, au passage de la Bérézina, le colonel Jacqueminot se distingua à nouveau par sa bravoure. L'Empereur le désigna pour passer le fleuve avec 50 cavaliers et pareil nombre de fantassins. Il prit avec lui quelques hommes déterminés, fit prisonnier un poste russe, choisit parmi les captifs un sous-officier, le chargea sur son cheval et l'apporta à l'Empereur en lui disant : « Sire, voilà un prisonnier. » L'Empereur, se retournant vers son état-major, prononça ces mots : « Voilà un fier gaillard ! » Il ajouta ensuite : « M. Jacqueminot, on n'est pas plus brave que vous. » Après la bataille de Bautzen, il fut nommé officier de la Légion d'honneur.

La première Restauration le mit en non-activité. Alors, au retour de l'île d'Elbe, il fut nommé par l'Empereur au commandement du 5<sup>e</sup> lanciers, qui chargea, brillamment, plusieurs fois aux Quatre-Bras. Le maréchal Ney, à l'occasion de ce fait d'armes, le proposa pour la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Ce n'est qu'en 1831 que le roi Louis-Philippe I<sup>er</sup>, en le nommant commandeur, acquitta la dette contractée par la patrie en 1815.

La vie militaire du général Jacqueminot est semée d'actions héroïques et son nom a rarement été prononcé sans l'épithète de brave à une époque même où ce titre se donnait avec d'autant plus de réserve que beaucoup pouvaient y prétendre ; l'opinion de l'armée l'avait consacré pour lui.

Entré dans la vie civile, le général Jacqueminot rendit à son pays des services d'un autre ordre, il est vrai, mais non moins utiles. Il forma dans la Meuse, à Bar-le-Duc notamment, et dans le Bas-Rhin, de vastes établissements manufacturiers (filature) où près de 6 000 ouvriers trouvaient, avec du travail, l'aisance et le bonheur calme qui en sont les fruits, un nouveau champ d'asile des défenseurs du pays, d'où jamais aucun des anciens combattants des armées nationales ne fut repoussé. Il en fut récompensé par sa nomination aux fonctions de juge au tribunal de commerce, comme il était membre de plusieurs sociétés ou commissions formées pour favoriser les progrès de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Il s'était placé depuis longtemps, dans ces contrées, à la tête de l'opposition constitutionnelle active, lorsqu'il fut élu, le 21 août 1828, au collège de département, député des Vosges.

En arrivant à la Chambre des députés, le général Jacqueminot se promit de répondre à la confiance dont il venait d'être l'objet, en soutenant, de tous ses efforts et de l'autorité de son caractère, toutes les propositions qui avaient pour but l'émancipation de la France et l'honneur national. En regardant autour de lui, il vit qu'il y avait encore des troupes d'occupation étrangères en France et résolut d'en poursuivre l'éloignement avec cette énergie, cette persévérance, ce courage même dont il avait déjà donné tant de preuves, et l'on se souvient encore du discours qu'il prononça pour son début à la tribune : il demandait le renvoi des gardes suisses et la réforme des gardes du corps du roi. L'effet qu'il produisit fut immense. On en pourra juger en se rappelant que cette proposition radicale, présentée de nouveau par lui, l'année suivante, amena un vote de la Chambre, et que la première épreuve fut déclarée douteuse. C'était un grand pas de fait par l'opposition ; c'en fut un non moins grand pour le député dans l'estime de la Chambre, qui le lui prouva en le nommant l'un de ses secrétaires. Du nombre des 221, il fut réélu, le 23 juin 1830, demanda le renvoi des gardes suisses.

Accouru de Bar-le-Duc à franc étrier, en 1830, pour se joindre aux combattants des journées de juillet 1830, il organisa et dirigea, de concert avec le général Pajol, cette expédition de Rambouillet qui détermina Charles X et les membres de la branche aînée des Bourbons à abandonner le sol de cette France, dont les étrangers ne devaient plus songer à les rendre maîtres pour la troisième fois.

Partisan de la nouvelle monarchie, il fut, lors de la retraite du général La Fayette, déterminé par de pressantes instances à accepter les fonctions de chef d'état-major-général des gardes nationales de la Seine. Il ne le fit qu'en refusant l'indemnité de 20 000 francs qui lui était allouée pour frais de représentation. Le roi répondit à cet acte de désintéressement en élevant le colonel Jacqueminot au grade de maréchal de camp. Cette promotion avait été considérée d'ailleurs comme la reconnaissance d'un titre déjà acquis à la bataille de Waterloo, époque où il avait, ainsi qu'on l'a vu, exercé les fonctions de ce grade.

Les sentiments des électeurs du département des Vosges se manifestèrent à leur tour par le don d'une épée d'honneur votée à leur digne représentant.

Dans les journées des 5 et 6 juin 1832, le général Jacqueminot ne démentit pas sa belle réputation militaire non plus que son caractère noble et généreux. Tous les journaux annoncèrent qu'il fit l'abandon d'une année de son traitement d'officier de la Légion d'honneur au profit de la famille nombreuse d'un des gardes nationaux tués dans ces déplorables journées.

Un mariage vint à cette époque accroître considérablement sa fortune. Jean-François Jacqueminot épousa, le 3 décembre 1834, Sophie Angélique Vanlerberghe fille de Ignace-Joseph Vanlerberghe, munitionnaire-vivrier, puis banquier à Paris. Mariage sans postérité.

Successivement élu député : dans le collège électoral des Vosges de 1828 à 1834 et dans 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, de 1831 à 1842. La Chambre l'appela quatre fois à la vice-présidence.

Maréchal-de-camp le 2 mars 1831, chef d'état-major de la garde nationale de Paris, le roi qui le nomma lieutenant-général le 24 août 1837. Il devint, en 1842, à la retraite du maréchal Gérard, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine, grand-croix de la Légion d'honneur le 1<sup>er</sup> janvier 1845, enfin pair de France le 27 juin 1846. C'est lui qui fit voter la loi qui rendit l'uniforme obligatoire pour tous les gardes nationaux.

Lors des événements de février 1848, il ne sut point tirer parti des gardes nationaux qui, mécontents, empêchèrent l'action des troupes de ligne. Son hôtel fut pillé et une quantité considérable de bons du Trésor lui appartenant disparut. Mis à la retraite en avril 1848, il fut rétabli, l'année suivante, dans ses droits par un décret de l'Assemblée législative : mais, fidèle à la monarchie déchue, il resta éloigné des affaires publiques.

Déjà baron de l'Empire, Louis-Philippe I<sup>er</sup> l'avait créé vicomte.

## 242

[**Empire**] Charles Maurice de **TALLEYRAND** (1754-1838), homme d'état et diplomate.

L.A.S. adressée à Marie Claire Dumaire, épouse de Jean Ignace JACQUEMINOT, comte de Ham, écrite de son château de Valençay, 21 septembre [avant 1815], 2 pages in-8. Il remercie la comtesse de Ham de la nouvelle du mariage de son fils aîné Jean-Baptiste François Jacqueminot avec Amélie von Christmann : « *Madame la comtesse, je vous remercie d'avoir cru que vous me feriez un sensible plaisir en m'apprenant le mariage de monsieur votre fils, et en me montrant qu'il vous rendait parfaitement heureuse. J'ai souvent entendu parler de la belle-fille de M. le général Jacqueminot comme d'un très grand parti ; mais plus encore de toutes les qualités qui la distinguent. Ce mariage si parfaitement convenable sera pour monsieur votre fils un nouveau moyen de soutenir le rang et la haute position où son beau talent l'a placé. Vous ne doutez pas, je l'espère, de mon empressement, à mon retour à Paris, à aller vous dire combien, et depuis combien de temps, je prends part à tout ce qui peut contribuer à votre bonheur. Mde de Dino me charge de ses plus tendres compliments pour vous...* »

200-400

## 243

[**Empire**] Jean Baptiste César **PAULÉE** (1789-1831), officier de cavalerie et aide de camp du général Jean François Jacqueminot

3 L.S., 1811-1813 : ordre de rejoindre le 6<sup>e</sup> régiment d'hussards à Milan signé par le **duc de FELTRE** [Henri Jacques Guillaume CLARKE, (1765-1818)], Paris, 7 mai 1811, 1 page in-fol. – 2 L.S. par Alexandre, prince vice-connétable, major général [Louis Alexandre **BERTHIER** (1753-1815)], Paris, 20 novembre 1813, 1 page in-4 chaque.

50-100

## 244

[**Restauration – Muséum d'histoire naturelle – éléphants**] Georges Frédéric **CUVIER**, (1773-1838), zoologiste et paléontologue

L.A.S. à entête « Administration du muséum d'histoire naturelle, Au Jardin du Roi », écrite de Paris et datée du 30 décembre 1818, 1 page 1/2 in-8. Est évoqué le projet d'achat de deux éléphants.

« *Messieurs, je ne doute pas que votre administration ne mette de l'intérêt à acquérir les deux éléphants que vous avez bien voulu m'annoncer ; elle ne pourra cependant le faire qu'après avoir obtenu l'autorisation du ministre ; mais pour demander cette autorisation elle aurait besoin de connaître les conditions auxquelles ces animaux doivent être vendus. Veuillez donc je vous prie messieurs me faire connaître le prix de ces deux éléphants ; s'il convient à l'administration, elle s'occupera des démarches qui lui resteront à faire. Je présume qu'elle préférera les tirer du Havre que de Cherbourg ; les communications entre cette première ville et Paris étant plus faciles ; et je pense aussi qu'elle pourra envoyer un de ses employés dans le port où ils débarqueront pour les voir et juger de l'état où ils sont...* »

Frère cadet du naturaliste Georges Cuvier. Il est nommé directeur de la ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle en 1803, puis inspecteur de l'Académie de Paris en 1810. Il est élu membre de l'Académie des sciences en 1826 et devient inspecteur général des universités cinq ans plus tard. Il obtient, en 1837, la chaire de physiologie comparée, spécialement créée pour lui. Il s'intéresse particulièrement aux comportements des animaux et à l'intelligence des animaux.

50-100

## 245

[**Monarchie de Juillet – Louis-Philippe**] **LOUIS-PHILIPPE I<sup>er</sup>** (1773-1850), roi des Français

L.A.S. et 2 L.S. adressées au général Jacqueminot, 1839-1846 :

- L.A.S., 30 mars 1839, signée « LP », 2 pages in-8 : « *Mon cher général les divers avis que j'ai recueillis s'accordent à considérer la formation d'un ministère provisoire ou transitoire, peut-être comme le seul, mais au moins, comme le meilleur moyen légal de procéder à l'ouverture des Chambres. C'est donc à cette formation que tendent à présent tous mes efforts, & que je viens réclamer de votre patriotisme & de votre attachement pour moi, cette courageuse assistance dont vous m'avez renouvelé ce soir. L'assurance dans ces termes qui m'ont si vivement touché. Elle ne me manquera pas dans la déplorable crise où nous sommes & nous préserverons la France des dangers qui la menacent. C'est pour faire cette combinaison que je vous demande de venir chez moi demain dimanche à midi. Si vous vouliez me parler auparavant, je serai prêt à vous recevoir de dix heures à midi. Comptez toujours, mon cher général, sur tous mes sentiments pour vous, ils sont sincères.* ». Joint enveloppe d'envoi avec cachet de cire.

[Au lendemain de la démission du gouvernement Molé et des élections parlementaires anticipées du 26 mars 1839, Louis-Philippe doit faire face à une instabilité ministérielle. La campagne électorale s'est déroulée dans une atmosphère enfiévrée. Devant l'impossibilité de former un gouvernement, le roi doit reporter au 4 avril l'ouverture de la session parlementaire, prévue initialement le 26 mars. Thiers fait échouer un essai de combinaison l'associant au duc de Broglie et à Guizot. Louis-Philippe cherche alors à l'éloigner en lui offrant une grande ambassade, ce qui fait aussitôt pousser des hauts cris à ses amis. En définitive, le roi doit se résoudre à constituer, le 31 mars, un ministère de transition, formé de personnages relativement incolores politiquement, pour pouvoir ouvrir la session parlementaire et laisser la situation se décanter. Les nouveaux ministres n'ont accepté leurs portefeuilles que « sous la condition expresse de cesser leurs fonctions aussitôt qu'un ministère définitif serait formé »]

- L.S. (griffe), Neuilly, 29 juin 1844, 1 page in-4, avec enveloppe d'envoi. Il invite le général Jacqueminot à être témoin de la naissance de Ferdinand d'Orléans (1844-1910) : « *Monsieur le général Jacqueminot, madame la duchesse de Nemours, ma belle fille bien aimée, étant sur le point de donner le jour à un enfant, nouveau rejeton de ma famille, je vous préviens que je vous ai choisi pour être témoin à la naissance et à l'acte civil...* »

- L.S. (griffe), château d'Eu, 7 août 1846, 1/2 page in-4, avec contresignature de Nicolas-Martin du Nord, ministre de la justice. Convocation pour l'ouverture de la session des Chambres qui aura lieu le 17 août 1846.

200-400

246

[**Monarchie de Juillet – Familles d'Orléans et de Bourbon**] Correspondance de la famille royale d'Orléans et de Bourbon, XIXe siècle.

Bel ensemble de 12 lettres de la famille royale à l'adresse du général Jacqueminot et de son épouse :

- 5 L.A.S. de la **reine Marie Amélie** de Bourbon (1782-1866), épouse de Louis Philippe Ier, adressées à Sophie Angélique Vanlerberghe épouse du général Jacqueminot, Claremont (Angleterre), 1852 à 1859 : 18 novembre 1852, 1 page in-12 « *Je m'empresse de remercier l'aimable fée de Meudon pour les magnifiques ananas qu'elle m'a envoyés, ils ont fait l'ornement et l'admiration du dîner de famille des tristes exilés ; ce souvenir de la patrie et de tous et fidèles amis fait du bien au cœur, que le bon ménage compte toujours de loin comme de près sur tous mes sentiments pour eux...* » - 6 février 1853 1 page 1/2 in-12 – 17 mai 1857 1 page in-12 – 18 juin 1858 1 page 1/2 in-12 – 1<sup>er</sup> novembre 1859 2 pages 1/2.

- L.A.S. de la princesse Eugène Adélaïde Louise d'Orléans, dite **Madame Adélaïde** (1777-1847), sœur du roi Louis Philippe, adressée à l'épouse du général Jacqueminot, Les Tuileries, 22 janvier 1839, 1 page 1/2 in-8, entête de lettre monogrammé. : « *C'est bien contre ma volonté Madame si j'ai autant tardé à vous dire combien j'ai été touchée de votre première et récente lettre et à vous en remercier mais hélas si accablée de douleurs et de peines pour ce qui m'est le plus cher au monde et pour moi-même, il m'a été impossible de le faire plutôt, le Roi, la Reine sont bien sensibles aussi ce dont ce que vous m'écrivez pour eux et me chargent de vous le dire et combien nous apprécions tous le dévouement et zèle et tous les services que votre excellent mari rend à la France et au Roi qui ne font qu'un, combien nous sentons le sacrifice que vous faites de ne pas l'avoir auprès de vous, mais sa présence est bien nécessaire ici...* »

[La princesse Marie d'Orléans (1813-1839), 2e fille de Louis Philippe Ier et épouse d'Alexandre de Wurtemberg s'est éteinte le 6 janvier 1839 à Pise, rongée par la tuberculose pulmonaire.]

- 3 L.A. et L.A.S. de Louis Charles Philippe d'Orléans (1814-1896), **duc de Nemours**, fils puîné de Louis Philippe Ier, adressées au général Jacqueminot, dont 2 pages 1/4 in-12, Neuilly 24 mai 1846 : « *Mon cher général j'aurais été bien heureux de vous avoir avec moi à la revue que je compte passer demain au champ de mars en l'honneur d'Ibrahim Pacha. Mais je ne viens pas vous le proposer car ce serait pour vous une grande fatigue et vous*

*ne devez pas vous en imposer surtout quand cela n'est pas nécessaire. Vous nous êtes trop précieux pour que nous voulions compromettre pour si peu votre santé... »*

- 2 L.A.S. d'**Isabelle de Bourbon**, Infante d'Espagne (1830-1904) adressées à l'épouse du général Jacqueminot, Bruxelles, 1850, 1 page in-8 et 5 pages in-8.

**Joint** : copie d'époque manuscrite de 2 lettres relatives à la princesse Clémentine d'Orléans – Invitation de Louis Philippe Ier adressée au général Jacqueminot à être témoin du mariage de Ferdinand-Philippe d'Orléans avec Hélène de Mecklembourg, Paris, 22 mai 1837, signée par Louis Marie Baptiste **baron ATTHALIN**, aide de camp du roi, 1 page in-4, avec enveloppe d'envoi portant les cachets « Service du Roi cabinet du Roi » et « Bureau de la M<sup>on</sup> du Roi » en rouge, cachet de cire du cabinet du roi – Invitation à rencontrer le roi à l'adresse du général Jacqueminot, signée par Camille **FAIN**, secrétaire de cabinet de Louis-Philippe Ier, Les Tuileries, 1<sup>er</sup> mai 1837, ½ page in-4 – L.A.S. de François de **CHABAUD-LATOURE**, aide de camp de Ferdinand Philippe d'Orléans, Les Tuileries, 29 avril 1837, 1 page in-4 – L.A.S. d'un membre de la famille Saxe-Cobourg, signée et datée de Bruxelles, 1<sup>er</sup> mai 1856, à l'adresse du général Jacqueminot, 4 pages in-8, texte intéressant au sujet du contrôle de la presse et des événements mondains à la cour de Belgique.

300-600

247

[**Monarchie de Juillet - Ministres**] Correspondances de ministres sous Louis Philippe Ier, 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Réunion de 35 L.A.S. des ministres ayant fait partie des gouvernements successifs sous Louis Philippe Ier, à l'adresse du général Jacqueminot ou de son épouse :

- 4 L.A.S. d'Adolphe **THIERS** (1797-1877), président du Conseil (22 février au 6 septembre 1836), adressées au général Jacqueminot, 1836-1837, dont « *Paris, 14 mai 1836 mon cher général (...) je prends un moment ce matin pour vous dire que je suis touché profondément de l'amitié que vous avez témoignée pour moi. On est si cruellement traité pour avoir loyalement servi qu'on reçoit avec une vive sensibilité le témoignage des honnêtes gens. Je vous remercie donc du fonds de mon cœur de votre courage et de votre amitié...* » ; « *Valençay le 13 octobre 1837 mon cher général (...) enfin je suis dans un lieu où l'on a du loisir et je me hâte de vous féliciter bien sincèrement de l'heureux mariage que vous avez conclu. Je connais Duchâtel, et personne n'apprécie plus que moi son mérite public et ses qualités privées...* » [Adolphe Thiers, accompagné de Mme Dosne et de ses deux filles, est venu se ressourcer près du prince de Talleyrand au château de Valençay à l'automne de 1837. Alors âgé de 40 ans, Thiers vient d'épouser l'une des demoiselles Dosne, 19 ans. Ce sera la dernière réception d'importance organisée par Talleyrand à Valençay.]

- 8 L.A.S. du comte Louis-Mathieu **MOLÉ** (1781-1855), ministre des affaires étrangères et président du Conseil (6 septembre 1836 – 30 mars 1839), adressées au général Jacqueminot, 1836-1838, dont : « *Général je voudrais être le premier à vous féliciter. Le roi vient de décider en conseil que vous seriez compris dans la prochaine promotion de lieutenant-généraux. On est convenu seulement de tenir la promotion secrète jusqu'à ce qu'elle soit publiée et particulièrement votre nomination... mardi 14 août [1837]* » [La nomination est publiée le 20 août 1837]

- 4 L.A.S. et enveloppe d'envoi de François **GUIZOT** (1787-1874), ministre des affaires étrangères, adressées au général Jacqueminot et à son épouse, dont : « *Mon cher général j'ai un vrai plaisir à vous dire que la Reine d'Espagne vient de vous nommer grand'croix de l'ordre de Charles III. Tous les gouvernements réellement amis du Roi et de la France doivent vous témoigner leur estime et leur bienveillance. Je suis charmé que ces témoignages passent par moi... samedi 19 oct. 1844* »

- L.A.S. de Nicolas comte **MARTIN du NORD** (1790-1847), ministre de l'agriculture et du commerce, adressée au général Jacqueminot, Lille, 24 septembre 1839, 2 pages in-4 : « *Dans toutes les circonstances mon cher général j'ai trouvé en vous un bon collègue et un excellent ami (...) nos amis des deux départements du Nord et du Pas de Calais m'ont vivement prié de me mettre sur leurs rangs, et vous comprendrez que dans ma position (...) si on me nommait j'accepterais (...) Je n'en veux pas au ministère et je le lui prouverais...* »

- 13 L.A.S. de Camille Bachasson, comte **de MONTALIVET** (1801-1880), ministre de l'Intérieur, adressées au général Jacqueminot et à son épouse, dont : « *Lundi soir minuit 26 nov. [1838] mon cher général je reçois à l'instant le bulletin ci-joint de la santé de M. Lobau. Il permet comme vous le voyez bien peu d'espoir ; et tout fait craindre que d'ici à 48 heures, nous ayons le malheur de le perdre...* » ; « *Mon cher ami, le malheur que nous redoutions est arrivé. Le maréchal est mort très peu d'heures après le départ de l'estafette que je vous ai expédiée cette nuit... 27 nov. 1838* » ; « *Madame, presque seule aux pieds des Pyrénées, vous avez en ce moment les yeux tournés vers Paris, où se passe une époque importante de la carrière du général Jacqueminot. Peut-être ne serez-vous pas indifférente à ce que vous en dira un ami fidèle et dévoué (...) pour tout vous dire en un mot, madame, le général s'est grandi en ne*

*cherchant pas à s'élever. Vous comprenez combien la résolution du général Jacqueminot de rester à l'état-major a été précieuse à tous les bons citoyens de la garde nationale... » ; « Lagrange, 24 octobre 1842 mon cher général (...) Duchâtel a fait une juste et excellente chose en consommant un acte qui donne à la garde nationale un chef éprouvé qu'elle connaît, qu'elle aime et qu'elle conservera longtemps à sa tête. Du reste, tout est pour le mieux puisque vous y arrivez de l'aveu même du maréchal Gérard, à qui sa santé et sa douleur devaient faire désirer une noble retraite et un digne successeur. Le maréchal couronne ainsi par une résolution habile et généreuse une belle et patriotique carrière... »*

[Le comte de Lobau, commandant en chef des gardes nationales de la Seine, meurt le 27 novembre 1838, à l'âge de 69 ans, dans son logement de fonction, au palais du Louvre (aile de Rohan, place du Carrousel). Le général Jacqueminot, chef d'état-major de la garde nationale de Paris visait la place, mais le roi nomma le maréchal Gérard. Il faudra attendre la mise en retraite de ce dernier en 1842 pour qu'il soit à cette fonction.]

- 4 L.A.S. de Charles-Marie-Tanneguy **DUCHÂTEL** (1803-1867), ministre des finances puis de l'Intérieur, adressées au général Jacqueminot, dont deux datées du 17 et du 18 août 1837 relatant les faits politiques du moment et du risque de dissolution.

- L.A.S. de Jean **LACAVE-LAPLAGNE** (1795-1849), ministre des finances, adressée au général Jacqueminot, 1 page in-8.

300-600

248

[**Monarchie de Juillet – Généraux et politiques**] Correspondances de généraux et d'hommes politiques sous Louis Philippe I<sup>er</sup>, 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Lot d'env. 50 L.A.S. ou L.S. adressées au général Jacqueminot ou à son épouse :

Guillaume **ANDRAL** (3) – Louis-Marie **de BELLEYME** (1787-1862) (1) – Pierre-Antoine **BERRYER** (1790-1868) (1) – Marie Stanislas **BRESSON** (1794-1843) (1) – Gabriel **DELESSERT** (1786-1858) (1) – Charles Jacques **DUCHATTEL** (1751-1844) (3) – André **DUPIN** (1783-1865) (1) – Rémy Joseph Isidore comte **EXELMANS** (1775-1852) (1) – Etienne Maurice comte **GERARD** (1773-1852) (1) – Constant Casamajor comte de **GESTAS** (1776-1849) (1) – Armand Charles comte **GUILLEMINOT** (1774-1840) (1) – Jean-Baptiste **JAMIN** (1772-1848) (1) – Christophe Louis **JUCHAULT de la MORICIERE** (1806-1865) (1) – (Sosthène **de LA ROCHEFOUCAULD**, duc de Doudeauville (1785-1864) (1) – Emmanuel de **LAS CASES** (1766-1842) (1) – Théodore **de LAMETH** (1756-1854) (1) – Louis Napoléon **LANNES**, duc de Montebello (1801-1874) (1) – Jean Baptiste **MARCELLIN de MARBOT** (1782-1854) (1) – Francisco **MARTINEZ de la ROSA** (1787-1862) (1) – Georges **MOUTON** comte **de LOBAU** (1770-1838) (4) – Baron de **MESNY** (1) – Nicolas-Charles **ODINOT**, duc de Reggio (1767-1847) (1) – Charles **ROGIER** (1800-1885) (1) – Pierre **de SAINT CRICQ** (1772-1854) (2) – Joseph Jérôme comte **SIMÉON** (1749-1842) (1) – Napoléon Hector **SOULT**, duc de Dalmatie (1802-1857) (2) – **URVOY de CLOSMADÉUC** (1) – Antony **THOURET** (1807-1871) (1) – Albert François **VILLEMAIN** (1790-1870) (1)

**Joint** : L.A.S. de Jean Baptiste François **JACQUEMINOT** (1781-1861), frère du général, à l'adresse de sa belle-sœur, Paris, 6 décembre [1838], 2 pages ½ in-8. Texte fort intéressant sur les tractations qui eurent lieu pour le remplacement du maréchal Lobau, décédé, à la tête du commandement de la garde nationale de la Seine.

200-400

249

[**Monarchie de Juillet**] **LOUIS PHILIPPE I<sup>er</sup>**, roi des Français.

Manuscrit autographe, copie ancienne du testament du 9 mai 1849. 10 pages in folio recto-verso. Porte in fine la date du 12 septembre 1850, enregistré et reçu 5 francs et 50 cts, copie conforme - signés Sonnet. Et au début n°10 et 110. Provenance : conservé dans la famille depuis l'origine de Jules César René Émile Sonnet (né à Montoire en 1791) receveur d'enregistrement, directeur du 2<sup>ème</sup> bureau à Paris.

50-100

250

[**Littérature – Théâtre – Photographie – Musique – Peinture**] Lot d'autographes d'écrivains, compositeurs, artistes et directeurs de théâtre, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Env. 40 L.A.S. et L.S. dont Paul **POREL** (5 L.A.S.) – Alexandre **DUMAS** fils (5 L.A.S.) – Eugène **LABICHE** (1) – Frédéric **MISTRAL** (1) – Xavier de **MONTEPIN** (2) – André **ANTOINE** (1) – Ernest **LEGOUVÉ** (1) – **NADAR** (1) – comte de **NIEUWERKERKE** (1) – **REJANE** (1) – Ernest **COQUELIN** (1) – Henri **MURGER** (1) – Pierre **DECOURCELLE** (1) – **VERTEUIL** (1) – Eugène **SCRIBE** (1) – Théodore **BARRIERE** (1) – Jules **MASSENET** (2) – François **GERARD** dit baron Gérard (1) – Luigi **GORDIGIANI** (1) – Friedrich **KALKBRENNER** (1) – Adrien-François **SERVAIS** (1) – Benjamin **CONSTANT** (1) – Joseph **PONIATOWSKI** (1) – etc.

100-200

251

[Danemark – Suède – Peinture] 8 pièces, XVIIe et XVIIIe siècles.

**L.A.S.** de Nicolai Abraham **ABILDGAARD** (1743-1809), architecte, peintre, dessinateur et décorateur danois, août 1787, 1 page in-4, texte en danois, adressée à Jens Immanuel Baggesen (1764-1836) poète danois à Hambourg, superbe cachet de cire rouge [Très actif pendant la période entre 1777 et 1794, Abildgaard reçoit de lucratives commandes de la monarchie danoise puisqu'il est nommé peintre historique du roi vers 1780. Il joue alors un rôle important dans le développement du courant néoclassique au Danemark. Dès 1778, il enseigne également à l'Académie royale des beaux-arts du Danemark à Copenhague, où il est élu président de 1789 à 1791.] – **P.S.** de Jacob II de la **GARDIE** (1583-1652), libre baron du royaume de Suède, sénateur, grand connétable de Suède, Stockholm, 20 mars 1638, 1 page obl. in-8 – **6 pièces** portant les signatures manuscrites d'hommes d'état du royaume du Danemark, XVIIe et XVIIIe siècles.

20-40

252

[Allemagne – Littérature – Théâtre] 16 pièces, fin du XVIIIe et début du XIXe siècles.

Lot de **16 L.A.S.** écrites par des hommes de lettres germaniques, textes en majorité en allemand, dont **L.A.S.** du comte de **STOLBERG**, poète, 30 juin 1816, cachet de cire rouge – **L.A.S.** d'Ernst Friedrich Ludwig **ROBERT** (1778-1832), poète et dramaturge, Dresde, 25 sept. 1822 – **L.A.S.** de « **Fr. POSSELT** » bibliothécaire, Prague, 25 mars 1818 – **L.A.S.** de Joseph **GÖRRES** (1776-1848), écrivain, Strasbourg, 1819 – **L.A.S.** de Frédéric **GENTZ** (1764-1832), écrivain, 1825 – **L.A.S.** du comte de **SCHLABRENDORFF** – **L.A.S.** d'Oluf Gerhard **TYCHSEN** (1734-1815), professeur des langues orientales, 1811 – **L.A.S.** de Friedrich Gotthilf **VOIGTEL**, 1829 – etc.

Joint : Fac-similé d'une lettre de Baudelaire.

40-80

253

[Médecine – Sciences] 20 pièces, fin du XVIIIe et XIXe siècle.

**L.A.S.** de Jean Noël **HALLÉ** (1754-1822), médecin promoteur de la vaccination et surtout connu pour avoir été le premier médecin de Napoléon, Paris, 18 mars 1791, à un ami. – **P.S.** de Gaspard **MONGE** comte de Péluse (1746-1818), mathématicien, inventeur de la géométrie descriptive, ministre de la Marine entre 1792 et 1794, Paris, 18 février 1793, 1 page in-fol., ordonne au contre-amiral Latouche de prendre le commandement du vaisseau « Le Commerce » de Marseille, en armement au port de Toulon. – **L.A.S.** de Jacques **TENON** (1724-1816), chirurgien à la Salpêtrière, premier médecin du roi, Paris, 1<sup>er</sup> juillet 1802, adressée à **James Watt**, célèbre ingénieur écossais, 1 page ½ in-4. Il est heureux d'avoir rencontré à Paris le fils de Watt : « *J'ai essayé de lui donner quelque faible témoignage de la reconnaissance du bon accueil que vous avez bien voulu me faire à mon passage à Birmingham, lorsque je parcourais l'Angleterre pour en visiter les hôpitaux...* ». – **L.A.S.** de **BIRON**, médecin de l'hôpital de Paris, Paris, 11 brumaire an XI (2 nov. 1802), adressé au secrétaire général de la société de médecine, 1 page in-8. Accepte de faire partie de la commission chargée des consultations gratuites. – **P.S.** de Nicolas Jacques **CONTÉ** (1755-1805), chimiste célèbre pour avoir inventé le crayon bois, Paris, 2 prairial an X, 1 page in-fol. – **L.A.S.** de Jérôme François de **LALANDE** (1732-1807), astronome, 28 sept. 1806, adressée au ministère de l'intérieur. Il le remercie « *de la peine que vous avez prise pour mon observatoire. C'est un établissement essentiel et ne peut être remplacé par les autres, puisqu'il n'y a point ailleurs de professeur d'astronomie...* ». – **Placard**, avis de décès d'un licencié en médecine, ancien chirurgien, Cambrai, 9 juillet 1807, 42 x 52 cm – **P.S.** de René Just **HAÛY** (1743-1822), minéralogiste, membre de l'institut, apostille sur une L.S. de **CRETET** ministre de l'intérieur, Paris, 23 oct. 1807, 1 page in-fol., adressée aux administrateurs du museum d'histoire naturelle, les invitant à procurer des graines et des plantes exotiques à la pépinière départementale de Rhin et Moselle. – **Certificat de pharmacien** délivré et signé par les membres du jury médical du

**département de Marengo**, Alexandrie, 2 oct. 1809, cachet encre de la préfecture du département de Marengo, 1 page in-fol. – **L.A.S.** de Charles Louis **CADET de GASSICOURT** (1769-1821), « *pharmacien ordinaire de S.M. l'Empereur et Roy* » et auteur de nombreux ouvrages scientifiques, Paris, 20 juin 1810, 1 page ½ in-8, en-tête : « (...) *Je suis né à Paris le vingt trois de janvier 1769 de Louis Claude Cadet de Gassicourt pharmacien en chef des armées du roi et membre de l'académie des sciences et de Thérèse Françoise Boisselet fille de Boisselet l'un des controleurs de la bouche du roi, à ce que m'a dit ma mère ; car je n'ai pas connu mon ayeul...* » [Officiellement, il est le fils de Louis-Claude Cadet de Gassicourt et de Françoise Boisselet. Cependant, dans ses *Mémoires*, son ami le baron Thiébault prétend qu'il est le fruit des amours de Louis XV et de Françoise Boisselet.] – **P.A.S.** d'Alexandre Urbain **baron d'YVAN** (1765-1839), chirurgien de Napoléon Ier, et signatures des officiers de santé en chef PRIVAT, ROBILLIARD et SABATIER, Invalides, 30 juin 1810, ½ pages in-4, en-tête « *Hôtel Impérial des Militaires invalides* ». Certificat pour un soldat ayant perdu la vue. – **Diplôme d'associé** à la société d'instruction médicale, **école de médecine de Paris**, 4 mai 1812, signatures des administrateurs et cachet encre de la société, 1 page in-fol. – **L.A.S.** d'Antoine Marie **PEYRE** (1770-1843), architecte, 20 août 1815, 1 page in-4, à son en-tête : « (...) *les deux corps de garde portatifs que j'ai fait établir en 1811 ont coûté chacun 3450 francs (...) il faudrait au moins 6 semaines pour en confectionner un neuf, il est donc plus expédient et plus économique de faire transporter près du grenier d'abondance celui de la place des Invalides qui ne sert point...* ». – **L.A.S.** de Pierre Luc Charles **CICERI** (1782-1868), peintre et décorateur de théâtre, Paris, 9 mai 1825, aux architectes des fêtes et cérémonies de la Cour, 1 page in-4. Il demande un second acompte de 50 000 francs « *sur les travaux de peintures et dorures, que j'exécute à Reims (...) pour le sacre de Sa Majesté Charles X. Ces travaux me nécessitent une grande dépense journalière, j'en ai le plus grand besoin...* ». – **L.A.S.** de Jean Baptiste de Monet, chevalier de **LAMARCK** (1744-1829), naturaliste, fondateur du transformisme, Paris, 11 mai 1817, adressée à u comte, 1 page in-4 – **P.S.** de Georges Baron **CUVIER** (1769-1832), zoologiste et paléontologiste, 15 sept. 1826 – **P.S.** d'André **THOUIN** (1747-1824), célèbre botaniste, jardinier en chef du Jardin des Plantes, 1822, 4 pages in-fol. Impr., « *Etat des séries de graines mises en distribution au jardin du roi pour l'année 1822* ». – **L.A.S.** de François Joseph **BROUSSAIS** (1772-1838), médecin en chef du Val de Grâce, Paris, 25 juillet 1829, à un confrère, 2 pages in-8. Il le convoque mardi pour la séance préparatoire aux examens annuels et lendemain en uniforme, l'intendant viendra faire son inspection annuelle de l'hôpital du Val de Grâce. – **L.A.S.** de Guillaume **DUPUYTREN** (1777-1835), chirurgien, Paris, mars 1830, au docteur Renaudin, 3 pages in-8. Il a examiné sa patiente : « (...) *j'ai trouvé le vagin très raccourci, la cicatrice gonflée de nouveau quoique à un moindre degré par un boursofflement qui répand facilement du sang...* ». – **L.A.S.** de François Carlo **ANTONMARCHI** (1780-1838), dernier médecin de Napoléon Ier de 1820 jusqu'à son décès sur l'île de Sainte Hélène, Paris, 1<sup>er</sup> sept. 1833, adressée au rédacteur du Journal de Paris, 1 page in-8 : « *J'ai l'honneur de vous adresser le prospectus d'une souscription pour le plâtre au masque de l'Empereur Napoléon et de vous prier d'avoir la bonté de l'insérer dans le prochain numéro de votre estimable journal...* » [En 1833, il participa à la souscription en vue de réaliser un masque mortuaire de l'Empereur Napoléon. Ceci donna lieu à de nombreuses controverses qui, encore aujourd'hui, font couler l'encre. Le masque mortuaire, dit "Antommarchi" car signé de sa main lors de la souscription de 1833, est cependant reconnu comme étant issu d'un original, fabriqué par lui à Londres en août 1821. Le masque mortuaire de Napoléon Bonaparte est l'empreinte du visage de l'empereur Napoléon Ier, prise peu après sa mort en 1821 et coulée en plâtre. Les circonstances de la prise d'empreinte en ont fait un sujet de controverse. Il existe plusieurs masques présentés comme l'authentique empreinte du visage de Napoléon, désignés d'après le nom d'un des médecins de Sainte Hélène ayant pris l'empreinte : Archibald Arnott, Francis Burton et François Antommarchi.] - **L.A.S.** de Pierre Jean Georges **CABANIS** (1757-1808), médecin et philosophe, Auteuil, 16 ventôse an IX (7 mars 1801), 1 page in-12 adressée au libraire Firmin Didot.

150-300

254

[**Art - Peinture**] Jean Auguste Dominique **INGRES** (1780-1867), peintre.

**L.A.S.**, 20 janvier 1856, à Auber directeur du Conservatoire, 1 page in-8. Il le prie « *d'accueillir avec bienveillance la candidature, à la place de professeur de chant au Conservatoire, M. Guillot de St Bris que je connais sous les meilleurs rapports comme professeur profond et distingué ; pour le bien des élèves je souhaite beaucoup qu'on lui donne la préférence...* ».

200-300

255

[**Art - Peinture**] Louise-Elisabeth **VIGÉE-LEBRUN** (1755-1842), peintre, 2 pièces.

L.A.S., 18 août 1818, 1 page in-8, adressée à M. Laya à l'académie française : « *Votre ami est sauvé, mon cher Laya. C'est aujourd'hui le second jour de sa résurrection mentale et je m'empresse de vous l'annoncer. Je ne vous en écris pas plus parce que je suis bien faible. Mais, quand je vous verrai, je vous embrasserai bien fort...* » ; L.A.S., 1<sup>er</sup> juin [1829], 2 pages in-12, adressée au comte de Radepont pair de France. Elle le prie de venir à son atelier : « *Je fait voir ma pauvre naufragée a la quelle j'ai beaucoup travailler depuis que vous l'avez entre vñe, je la soumettrée ces deux matinée avant de la vernir. J'aurais le plus grand désir que madame de Radepont puisse venir avec vous, mais je crainit que mon tableau ne valent pas la peine que lui causerai mon escalier malgré le doux repos que j'y établirais (...) venez donc un moment monsieur le comte, si madame de Kerkado est à Paris ditte lui le plaisir que j'aurais à lui soumettre ma pauvre naufragée...* »

200-300

256

[Art - Peinture] Anne-Louis **GIRODET-TRIOSON** (1767-1824), peintre.

L.A.S., à ses élèves, 1 page in-8 : « *Je vous adresse messieurs M. Maurice en qualité de votre nouveau camarade. Je vous prie de le mettre au fait des usages de l'atelier. J'espère aussi que je n'aurai pas à vous réitérer à son occasion les mêmes réflexions que j'ai été dernièrement dans la nécessité de vous faire par rapport à M. Fiocchi.* »

100-200

257

[Art – Peinture – Sculpture – Architecture] 21 pièces, XIXe siècle.

**Souscription** pour les premières épreuves du « Couronnement de Napoléon, Empereur des Français, estampe de 20 pouces de hauteur sur 16 de largeur ; gravée par **DAVID**... », messidor an XII, envoyée par le peintre David au maire d'Albi, 1 page in-4 impr., adresse. – **P.S.** de Jean-Baptiste baron **REGNAULT** (1754-1829), peintre néoclassique ; Billet d'entrée pour la « *Galerie de M. le Baron Regnault, membre de l'académie Royale des Beaux-Arts, rue de l'école de Médecine...* ». – **L.A.S.** de Pierre Alexandre **VIGNON** (1763-1828), architecte néoclassique, Paris, 17 mai 1806, 1 page in-4, adressée à un marchand de fond, étant intéressé pour l'achat d'un château sur la terre de Chessi ; joint impr. « P. Vignon architecte à la Convention nationale sur la nouvelle salle dans le palais des Tuileries » (incomplet) – **L.A.** d'Antoine **GROS** (1771-1835), peintre, Paris, 16 déc. 1824, à M. Boucher, premier violon du roi d'Espagne, demi page in-4. Il regrette de ne pas s'être trouvé chez lui pour recevoir M. Boucher et propose à celui-ci de revenir dimanche à onze heures. – **L.A.** de **Robert LEFEVRE** (1755-1830), peintre, fin 1827, demi page in-4. Brouillon de sa réponse à la suite d'une L.S. des administrateurs des Bains de Marie-Thérèse de la Rochelle du 15 déc. 1827. Il les remercie pour leurs félicitations au sujet du portrait de S.A.R. Madame la Dauphine que le Roi a accordé à l'établissement des bains de la Rochelle : « *Je m'y suis surpassé. J'y ai fait du moins mes efforts. Lorsqu'il s'agit de donner une idée de la majesté nie aux vertus les plus éminentes un cœur français (...) ne peut jamais assez bien exprimer tout ce qu'il y a de noblesse dans les traits de cette auguste princesse...* ». – **L.A.S.** de François-Marius **GRANET** (1775-1849), 7 décembre 1831, 1 page in-8 : « *J'ai l'honneur de vous présenter un petit tableau que j'ai exposé au dernier salon, (...) je pense, messieurs, que sa forme et le prix de trois cent francs que j'y attache pourront convenir à votre estimable société...* ». – **4 L.A.S.** de Victorine **JAQUOTOT** (1772-1855), peintre sur porcelaine, 1819 à 1833, 1 page in-8 ou in-4 chaque : Paris, 16 avril 1819 : « *J'ai l'honneur de vous prévenir que j'ai livré depuis quelques jours à la demande de M. le comte de Pradel et entre ses mains, le portrait de Jeanne d'Albret pour faire partie de la collection commandée par le roi...* » ; 18 mai 1825 : « *Madame la baronne de Marguerite vent elle bien, en agréant mes civilités empressées que je lui rappelle la promesse qu'elle m'a faite de venir voir mon tableau de la Corine terminée, ainsi que le portrait d'Anne de Boulen d'après le fameux Holbein ?...* » ; Paris, 2 avril 1829 : « *Monsieur le duc, si vous le permettez j'aurai l'honneur de vous porter (...) le petit tableau que je viens d'achever (celui de l'Espérance de Gérard) ; et que je désire vivement ainsi que monsieur Gérard pouvoir mettre sous les yeux du roi quand Sa Majesté daignera le permettre...* » ; Paris, 14 sept. 1833, à l'architecte Lebas au sujet d'une visite de son atelier avec Visconti. Joint **L.A.S.** de M. de Lourdoueix, 10 février 1825, relative à la pension de Jacquotot. – **L.A.S.** de Pierre François **FONTAINE** (1762-1853), architecte et décorateur de Napoléon Ier et de Charles X, 13 déc. 1827, 1 page in-4 – **L.A.S.** d'André **GALLE** (161-1844), graveur, 20 brumaire an XII (12 nov. 1803), 1 page in-8 – **L.S.** de Nicolas Pierre **TIOLIER** (1784-1843), graveur et médailleur de la monnaie de Paris, 22 février 1809, 1 page in-fol. – **L.A.S.** de François Joseph **BOSIO** (1768-1845), sculpteur, au peintre François Joseph Heim, 2 pages in-8. Il n'est pas encore suffisamment rétabli pour supporter les fatigues du jury : « *(...) vous savez que quand il n'y a pas quelqu'un qui porte un peu d'intérêt à un artiste et qui puisse faire valoir des qualités à côté des défauts, il est arrivé quelquefois en peinture comme en sculpture que des ouvrages ont été refusées, mais auraient été reçus si quelque membre du jury se fut intéressé à l'artiste...* ». – **L.A.S.** d'Antonio **CANOVA** (1757-1822), sculpteur italien,

texte en italien, 1 page in-4, adressée à madame de Custine. Bien qu'étant légèrement indisposé, il espère être en état de recevoir chez lui l'aimable visite de Madame de Custine. – **L.A.S.** d'Antoine Marie **PEYRE** (1770-1843), architecte, Paris, 5 frimaire an XIV (26 nov. 1805), à son en-tête, vignette à l'aigle impérial. – etc.

200-400

258

[**Art – Musique**] Lucien **COLLIN** (1849-1919).

ENSEMBLE de DESSINS, PARTITIONS et CORRESPONDANCE liés à Lucien COLLIN, compositeur, chanteur et musicien :

- Jules **LETOULA** (né en 1832). Portrait de Lucien Collin dans un médaillon ovale, entouré d'amours musiciens et d'un trophée de partitions et d'instruments de musique. Crayon et gouache sur papier, signé en bas à droite et dédicacé "à mon ami L. COLLIN". Fin XIXème. 31,5 x 24 cm. (petite déchirure)

- **LASNAL** (?) "Zut il m'en colle un !". Dessin humoristique représentant Lucien Collin jouant à son jeu favori, le billard. Encre et aquarelle sur papier, signée et datée "191.." en bas à droite. 25 x 16,5 cm.

- Ensemble de **MENUS** humoristiques accompagnés de dessins à l'encre. L'un accompagné d'une gravure représentant une tête de chat. 10 feuilles. Un signé "Maray" (?), un autre "P. de Raine" (?). Vers 1900. Le plus grand, 36 x 27,5 cm. (usures, déchirures)

- 10 **PARTITIONS** et paroles de chansons : "La patronne est une femm' d'esprit", "La Glace parlante", "Monsieur le notaire", "Monsieur Lapin", "La première fois", "Le Dictionnaire", "Rions, buvons et moquons-nous du reste", "Une ménagerie dans un pupitre", "Lachez-moi le coude", "Nouvelle chanson". Vers 1900. 31 x 23 cm. (usures)

- **LETTRE** manuscrite comprenant de nombreux jeux de mots accompagnée d'un dessin humoristique en couleurs. Destinée à Lucien Collin, signée "Paul" et datée "trois/4/mil huit 96". 30,5 x 32 cm. (déchirures)

- **LETTRE** manuscrite. Destinée à Lucien Collin, signée "Edouard Laval" et datée "18 juillet 94". 17,5 x 11,5 cm. (déchirure)

- **DÉDICACE** "à Lucien Collin en souvenir de "Lierrat Vendu" / son affectionné complice / Edouard Laval / Mars 92". Sur une page de garde de l'ouvrage "THÉÂTRE INÉDIT". 18 x 11,5 cm. (déchirures)

200-400

260

[**Théâtre – Littérature – Musique – Gastronomie**] Env. 50 pièces, XIXe siècle.

Juliette **ADAM**, femme de lettres (L.A.S. + enveloppe) – François **ANDRIEUX**, poète et auteur (L.A.S. 1826) – Antoine Vincent **ARNAULT**, poète tragique et littérateur (P.A.S.) – Pierre-Hyacinthe **AZAÏS**, philosophe (L.A.S.) – Pierre Simon **BALLANCHE**, écrivain et philosophe (L.A.S. 1807) – Nicolas Eustache **ANSELME** dit **BAPTISTE aîné**, acteur (L.A.S. 1832 + portrait lithographié) – François Adrien **BOIELDIEU**, compositeur (L.A.S.) – François Antoine de **BOISSY d'ANGLAS**, homme de lettres (L.A.S. 1821) – Anne **BOUTET** dite **M<sup>elle</sup> MARS**, actrice (L.A.S.) – Jacques Marie **BOUTET** dit **MONVEL** (L.A.S. + portrait lithographié) – Marie Thérèse **BOURGOIN**, actrice et maîtresse de Napoléon Ier (L.A.S. + portrait lithographié) – Caroline **BRANCHU**, cantatrice (L.A.S. 1798) – Madeleine **BROHAN**, actrice (L.A.S.) – Stanislas **CHAMPEIN**, compositeur (L.A.S. 1810) – Marie Léonide **CHARVIN** dite **AGAR**, actrice (L.A.S.) – Luigi **CHERUBINI**, compositeur italien (L.A.S. 1833) – Marc Antoine **DESAUGIERS**, chansonnier (L.A.S. + portrait) – Joséphine **DUCHESNOIS**, tragédienne (P.A.S. 1802) – Marie **FAVART**, actrice (L.A.S. + carte de visite) – Pierre **GARDEL**, danseur et chorégraphe (P.S. 1807) – Marguerite Joséphine Weimer dite **M<sup>elle</sup> GEORGE**, tragédienne (L.A.S. à madame Victor Hugo) – Joséphine **GRASSINI**, cantatrice et maîtresse de Napoléon Ier (L.A.S. 1845) – Alexandre Balthazar Laurent **GRIMOD de la REYNIERE**, écrivain (L.A.S. 1810 + portrait) – Charles Etienne **GUILLAUME**, auteur et journaliste (L.A.S. 1812) – Pierre **LAFON**, tragédien (L.A.S. 1804) – Xavier de **MAISTRE**, écrivain (L.A.S. au marquis Oudinot) – Jules **MASSENET**, compositeur (P.A.S. mesure tirée de son célèbre opéra Manon + carte de visite autographiée) – Etienne Nicolas **MEHUL**, compositeur (P.S. 1803) – Giacomo **MEYERBEER**, compositeur allemand (L.A.S. 1825) – Pierre Alexandre **MONSIGNY**, compositeur (L.A.S.) – Evariste de **PARNY**, poète (P.A.S. 1809) – Louis Benoît **PICARD**, auteur dramatique (P.S. 1805) – François **RAYNOUARD**, écrivain et poète (L.A.S. 1829) – Pierre **RODE**, violoniste et compositeur (L.A.S. + portrait gravé) – Ida **SAINT-ELME**, femme de lettres (L.A.S. 1827) – **Germaine de STAËL**, femme de lettres (L.A.S. 1813) – Jean Baptiste Antoine **SUARD**, journaliste (L.A.S. 1811) – veuve **TALMA**

comtesse **CHALOT**, actrice (L.A.S.) – L.A.S. d'Ambroise **THOMAS**, compositeur (L.A.S. 1863) – Billet d'action personnel au théâtre français – etc.

200-400

261

[Art – Peinture - Gravure] André **DUNOYER de SÉGONZAC** (1884-1974), peintre, graveur et illustrateur.

L.A.S., datée du 4 février 1966, 2 pages in-4 avec enveloppe. Adresse au docteur Philippe Lelong, à Targa près Marrakech, Maroc. « ... J'ai été très sensible à votre pensée et enchanté de recevoir des excellentes oranges marocaines d'une qualité et d'un goût uniques !! Je me souviens avec émotion de notre rencontre au fort Balaguier avec Colette, LA Moreau et Alice Malançon. Comme tout cela paraît loin !!!... »

50-100

262

[Art – Peinture] Joseph-Félix **BOUCHOR** (1853-1937).

Correspondance et réflexions sur 20 cartes postales figurant ses œuvres et 4 papiers.

10-20

263

[Art – Peinture] Marie Helena **VIEIRA DA SILVA** (1908-1992), peintre portugaise.

L.A.S., datée du 1<sup>er</sup> décembre 1978 à Paris, 1 page in-4 avec enveloppe. Adresse. « ... Chère Lili, nos cheveux ont besoin de vos soins et notre amitié aussi a besoin de la petite Lili, téléphonez-nous... »

50-100

264

[Art – Littérature] Jean **COCTEAU** (1889-1963)

P.A.S. : "*Chère Madame, j'ai eu l'imprudence de "dîner en ville" - Atroce rechute de grippe - Je meurs sous les cachets [.....] et les bonnets de coton ! Votre respectueux ami*", 1 f.

**Joint** : Conférence prononcée au Vieux-Colombier, par Jean **COCTEAU**, janvier 1932, in-8 br. 8 pp. Le 20 janvier 1932, Cocteau présente son film expérimental du Sang d'un poète au théâtre du Vieux-Colombier à Paris.

50-100

265

[Guerre 1870/1871 – Documents historiques et philatéliques] Réunion de 44 pièces, 1870-1872.

Réunion de 44 documents historiques et philatéliques relatifs à la guerre de 1870/1871 dont **P.S.** d'**Eugénie de MONTIJO** (1826-1920), Impératrice épouse de Napoléon III, Paris, 17 août 1870, nomination de chef d'escadron au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie – **P.S.** de **Léon GAMBETTA** (1838-1882), ministre de l'Intérieur et de la Guerre, Tours, 3 décembre 1870, nomination de capitaine – **Certificat de droit** de la garde nationale de Paris délivré à un capitaine, 2 novembre 1870 – **2 affiches** septembre 1870 – **Dépêche de presse** de l'agence Fournier du 26 janvier 1871 – **2 dépêches officielles** du 30 et 31 décembre 1870 – **L.A.S. avec enveloppe**, Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1870, avec tampon encre rouge « Ambulance », joint **carte de membre** des ambulances de la Presse – **Carte de correspondance** affranchie du comité de secours pour les blessés militaires de Lyon, 3 janvier 1871 – **P.S.** d'**Henri ROCHEFORT** (1831-1913), journaliste et député, et de Jules **BASTIDE** (1800-1879), concernant les barricades à démolir au lendemain de la journée du 31 octobre 1870. – **Certificat de service** dans la garde nationale de Paris durant le 1<sup>er</sup> siège de Paris, délivré le 20 janvier 1871. – **11 enveloppes et timbres** affranchis – **2 eaux fortes** d'Auguste **LANÇON** (1836-1887). – Carte d'électeur, bulletin de vote, dépêches, laissez-passer, etc.

100-200

[Guerre 1870/1871 – Armée du Rhin – Siège de Metz – Philatélie] 14 pièces, 1870.

**Enveloppe** Càd ARMÉE DU RHIN/Bau Q en franchise militaire 3 août 1870, Càd arrivée Amiens 5 août 1870 – Longue et intéressante **L.A.S.** d'un **artificier de l'armée du Rhin**, Metz 4 août 1870, adressée à ses parents, 4 pages in-8 : « *Mes chers parents, ne soyez pas surpris du long silence si j'ai retardé la réponse c'était pour pouvoir vous donner des nouvelles de la troupe française qui est passée à Metz Moselle depuis une quinzaine de jour. Il arrive des régiments entiers à toute heure du jour et tous les jours la même chose. Maintenant ils sont forcés à partir tous les jours pour faire place à ceux qui arrivent. Les environs de Metz sont tout entourés de soldats. On ne voit que des troupes dans tous les coins et dans les campagnes (...) Aujourd'hui 4 août toute la garde a défilé pour partir en Prusse ils ont commencé le matin par les zouaves et ainsi de suite (...) je vous dirai mes chers parents que c'est une terrible guerre. Ils ont déjà commencé à faire feu. Il y a quinze mille prussiens de tués ou prisonniers dans une seule nuit. Nous avons des armes qui porte le coup presque le double plus loin que celle des Prussiens (...) je vous dirai que nous avons l'Empereur et le prince impérial à Metz depuis le 27 juillet escorté de tous ces généraux et puis de son escorte des cent gardes et puis sa gendarmerie. Nous le voyons tous les jours parce qu'il sort il va se promener sur les frontières de la Prusse à cheval et en voiture. (...) Il a son quartier général à Metz...* » - **Enveloppe** Càd ARMÉE DU RHIN/Bau G + PP encadré en rouge 7 août 1870 – **Enveloppe avec texte** Càd ARMÉE DU RHIN/Bau F en franchise militaire 8 août 1870, lettre datée de : « *Forbach 5 août Ma chère amie parti hier soir à 9h pour rétrograder sur Forbach (ma brigade) remplacer le corps d'armée de Bazaine. Passé la nuit au bivouac. Pas gai le bivouac quand il fait humide et qu'on tombe de sommeil...* » - **Enveloppe** Càd ARMÉE DU RHIN/Bau Central en franchise militaire 5 août 1870, Càd arrivée Bordeaux et Càd Plaisance du Gers 7 août 1870. – **Enveloppe avec texte** obl. GC 2336/ 20c. Empire Lauré Càd Metz 16 août 1870, texte : « *Chère mère les français sont vainqueurs sur toutes les lignes, les Prussiens sont écrasés...* » - **Enveloppe avec texte** Càd ARMÉE DU RHIN/QR GL 6° CORPS en franchise militaire 17 août 1870, Càd arrivée août 1870 Briey, lettre : « *Après 36 heures de chemin de fer nous sommes arrivés à Metz. L'ennemi a failli nous arrêter en route. Il avait coupé la voie sur une étendue de 100 mètres. Hier une affaire sérieuse a eu lieu sous les murs de Metz (...) le moral de nos soldats n'est pas affecté. Les officiers sont pleins d'énergie et d'entrain. L'Empereur n'a pas l'air abattu et le maréchal Bazaine est calme et taciturne...* » - **Enveloppe** Càd ARMÉE DU RHIN/Bau Central en franchise militaire 20 août 1870, Càd arrivée Brioude 4 juin 1871 – **Enveloppe** Càd ARMÉE DU RHIN/Bau M en franchise militaire 21 août 1870, mention manuscrite « lettre du camp de St Quentin le 19 août 1870 arrivée à Lyon le 16 juin 1871 » - **Enveloppe avec texte** Càd ARMÉE DU RHIN/Bau Central en franchise militaire 17 août 1870, lettre s. d. : « *J'ai combattu hier 16 depuis 10 h ½ jusqu'à 8 heures. Je n'ai rien attrapé. Quelle canonnade, quelle fusillade. J'ai fait le salut aux premières balles et obus, et après cela marché et sans la nuit qui nous a empêché de poursuivre les Prussiens, on les a tous exterminés. Le champ de bataille a été à nous. (...) Je me croyais au milieu d'un essaim d'abeilles autant de balles, autant de sons différents...* ». – **Enveloppe** avec mention manuscrite « Armée du Rhin », PP rouge càd Verdun-s/Meuse 16 août 1870 en franchise, càd d'arrivée Elbeuf 18 août 1870. – **Laissez-passer** délivré à Metz le 14 sept. 1870 – **Carte de correspondance** prussienne écrite et postée lors du siège de Metz le 27 août 1870, cachet « 20. INF. DIV. ». – **Enveloppe** càd Metz 11 nov. 1870 + PP + Franco Stempel et montant du port payé en numéraire au crayon rouge [Assiégée depuis le 19 août 1870, Metz capitule le 27 oct. Les Allemands ouvrent un bureau de poste dès le 30 oct. Les timbres français n'ayant plus pouvoir d'affranchissement, on réglait en espèce, le postier apposait le cachet Franco Stempel et indiquait au crayon rouge le montant du port payé.] – **Papillon de Metz**, non daté, cachet d'atterrissage de Neufchâteau, 17 sept. 1870. – **Lettre sans texte**, càd départ GARDE IMP<sup>le</sup> QUARTIER G<sup>al</sup> 13 août 1870.

**Joint** : **L.A.S.** de François Achille **BAZAINE** (1811-1888), maréchal de France et commandant en chef de l'armée du Rhin, Madrid, 21 avril 1882, au ministre de la guerre : « Pendant 40 ans de ma carrière il a été opéré sur ma solde une retenue pour la retraite : comme je suis privée de cette dernière ressource, je viens vous demander si l'état ne devrait pas me rembourser le montant de cette retenue ? Je suis dans ma 72<sup>e</sup> année, sans aucune fortune, après avoir servi mon pays un demi-siècle !... ». [Condamné à mort en 1873 pour être reconnu responsable du désastre de Sedan, de la capitulation de Metz et de la perte de l'armée du Rhin en 1870, le président de la République Mac-Mahon commue sa peine en 20 ans de détention qu'il subira dans le fort de l'île Sainte Marguerite. Il s'évada en 1874 et se retira en Espagne où il vécut à Madrid privé de toutes ressources.]

[Guerre 1870/1871 – Sedan – Loir-et-Cher – Philatélie] 2 pièces, 1870.

**2 L.A.S. avec enveloppes** d'Eugène Macé, originaire de Mer (Loir-et-Cher), soldat français prisonnier à Sedan, qui écrit à son épouse : 3 sept. 1870 à Sedan, affranchissement de départ par la Belgique : « *avant-hier nous avons été complètement battus et l'armée de Mac-Mahon est maintenant presque toute entière à la merci des Prussiens. Mais je tiens à te le répéter, j'ai fait mon devoir jusqu'au bout, je n'ai quitté le champ de bataille avec ma batterie qu'à la dernière extrémité, à la fin de la journée, recevant des obus de 4 côtés à la fois...* ». – Paris, 12 septembre 1870 : « *J'arrive à Paris et j'y arrive complètement libre, car je n'ai signé aucun engagement avec les Prussiens. Je me suis échappé d'Étain avec un capitaine d'infanterie. J'ai fait 12 lieues à pied, la nuit, à travers les terres labourées, par le plus affreux temps qu'il soit possible de voir, déguisé en paysan, pour gagner la frontière belge...* »

## Le Transport du Courrier pendant le Siègé de Paris (18 septembre 1870 - 28 janvier 1871)

Le 4 septembre 1870, à la nouvelle du désastre de Sedan (2 septembre 1870) où l'Empereur Napoléon III est fait prisonnier, 14 députés réunis à l'Hôtel de Ville de Paris proclament la République et fondent le Gouvernement de la Défense Nationale.

Après une tentative de conciliation avec la Prusse qui échoue, Paris est encerclé le 18 septembre 1870 : plus de communication, ni de ravitaillement. A partir du 19 septembre, Paris est coupé du monde : les Prussiens bloquent toute liaison avec la province dans les 2 sens. Le siège de Paris commence : il durera plus de 4 mois, jusqu'au 28 janvier 1871, date de la capitulation.

Grâce aux ballons montés, la France non occupée recevait régulièrement des nouvelles de Paris. Par contre, le blocus organisé par l'armée prussienne ne permettait pas aux Parisiens de recevoir des nouvelles de l'extérieur.

Le gouvernement, replié à Bordeaux, se préoccupa donc de trouver des moyens de communication postale entre la province et Paris.

Deux moyens furent effectivement utilisés : les pigeons voyageurs (dépêches-réponses) et les boules de Moulins.

### LES BALLONS MONTES

Nadar, célèbre photographe et aérostatier, donne l'idée au gouvernement d'utiliser des ballons à gaz pour quitter Paris et emporter du courrier en Province.

Les ballons montés étaient constitués d'un ballon gonflé au gaz auquel était suspendu une nacelle. Prenaient place, un aérostatier (ou aéroplane), passagers ou non, courrier et pigeons voyageurs.

67 ballons quitteront Paris entre le 23 septembre 1870 et le 28 janvier 1871, dont 55 emporteront le courrier des Parisiens. Ils emporteront également imprimés, journaux, dépêches. Chacun avait un nom.

N'étant pas dirigeables, ils tomberont n'importe où, au gré des vents : le plus près à 12 km (le NON DENOMME N°2 à La Courneuve), le plus loin à 1.246 km (le VILLE D'ORLEANS à Krodsherred en Norvège). 20 ballons atterrirent en zone occupée, 5 seront capturés, 2 perdus dans l'océan et 11 atterriront à l'étranger dont 2 en Allemagne.

Premier essai, premier succès : le vendredi 23 septembre à 8h du matin, le ballon NEPTUNE quitte Paris, au départ de la place Saint-Pierre à Montmartre, avec 125 kg de dépêches officielles et de journaux et atterrit à Cracouville à 5 km d'Evreux. C'est la première poste aérienne.

Le système est alors ouvert aux particuliers par décret. Il leur est possible d'envoyer des lettres à condition que leur poids ne dépasse pas 4 g, l'affranchissement est de 20c pour la France et l'Algérie et de 30c à 1F pour l'Etranger.

Ce ballon est le premier à emporter des pigeons-voyageurs : le but de l'expérience était de vérifier la possibilité de transporter du courrier de la Province vers Paris, les pigeons revenant toujours à leur pigeonnier. L'essai fut concluant et tous les ballons suivants en transportèrent.

### LES DÉPÊCHES-RÉPONSES

A partir du 4 novembre, le service des pigeons voyageurs, jusque-là réservé aux dépêches officielles du gouvernement, est ouvert au public.

A cette fin, est créée la carte DEPECHE-REPONSE :

- l'expéditeur écrivait, dans sa lettre envoyée par ballon monté, 4 questions au destinataire et joignait pour la réponse une carte spéciale vendue 5c (la Dépêche-Réponse) ;

- le destinataire devait répondre simplement par OUI ou par NON à chaque question (colonnes 4 à 7) et remettre la carte au bureau de poste de sa localité.

Toutes les cartes étaient centralisées à Tours, puis à Bordeaux à partir du 11 décembre, où elles étaient retranscrites sur feuille de papier puis microphotographiées. Les micro-pellicules étaient alors roulées dans une plume creuse attachée à la plume maîtresse d'un pigeon voyageur venu de Paris par Ballon.

Le pigeon était alors amené près des lignes ennemies puis lâché. Il devait retourner à son pigeonnier à Paris.

Il restait alors à agrandir les images avec un projecteur, puis à recopier les messages et à les transmettre au destinataire.

Une pellicule contenait 3.000 dépêches et 18 pellicules pouvaient être logées dans la plume. Un pigeon voyageur arrivait à transmettre jusqu'à 50.000 dépêches !

Sur 363 pigeons partis de Paris par ballons et renvoyés, seuls 57 arrivèrent à destination. Beaucoup périrent de froid ou de fatigue, ou bien furent tués par les Prussiens.

## **LES BOULES DE MOULINS**

Les ballons montés donnaient bien satisfaction pour sortir le courrier de Paris mais comment le faire entrer ? Après plusieurs tentatives infructueuses de diverses solutions (trons flottants creusés, chiens, scaphandriers, etc.), une donna satisfaction : les Boules de Moulins.

Des cylindres de zinc étanche, renfermant 400 à 600 lettres, munis d'ailettes et de couvercles lui donnant une forme sphérique, étaient immergés dans la Seine, entre Bray-sur-Seine et Montereau en zone libre. Puis, après avoir roulé sur le fond du fleuve entraînés par le courant, ces boules devaient être repêchées à l'aide d'un filet dans Paris.

Bien que l'essai réalisé les 1er et 2 décembre 1870 entre Choisy-le-Roi et Port-à-l'Anglais fut concluant, sur les 55 boules immergées à partir du 4 janvier 1871, aucune n'arriva pendant le Siègle.

Il faut dire que l'hiver 1870-71 fut terrible. La Seine charriait des blocs de glace !

Les lettres étaient centralisées à Moulins (Allier) pour être insérées dans les boules de zinc qui, une fois remplies, étaient soudées, puis immergées dans la Seine. C'est la raison pour laquelle l'adresse est libellée "Paris par Moulins (Allier)".

L'affranchissement était de 1F, dont 20c pour la Poste et 80c pour les inventeurs du procédé.

33 repêchages connus ont eu lieu : le premier le 6 mars 1871 aux Andelys (Eure), le dernier le 14 avril 1871 à Vatteville-la-Rue (Seine Maritime).

### **268**

**[Guerre 1870/1871 – Siègle de Paris – Philatélie]** Boule de Moulins/sac de riz.

Enveloppe sans texte affranchie 20c. et 80c. émission de Bordeaux, C&D départ Saint Briec 30 janv. 1871, C&D d'arrivée Paris 12 fév. 1871.

Au lendemain de l'armistice de Paris (27 janvier 1871), un nombre important de lettres restèrent en souffrance à Moulins. Beaucoup de ces lettres furent alors remontées vers Paris. Les Prussiens ayant exigé que les correspondances soient remises ouvertes et non cachetées. Quelques-unes furent alors introduites clandestinement dans la capitale, glissées dans des sacs de riz destinés au ravitaillement des parisiens. Ces lettres sont caractérisées par un cachet d'arrivée du 12 février 1871.

50-100

### **269**

**[Guerre 1870/1871 – Siègle de Paris – Philatélie]** Boule de Moulins.

Lettre avec texte, obl. GC 4078/ affranchie 2 x 40c. Empire Lauré (manque timbre), C&D départ Valenciennes 30 déc. 1870, C&D d'arrivée Paris ? (peu lisible), adressée rue Sévigné à Paris par Moulins (Allier), longue et touchante lettre d'une fille à sa mère : « *Oh bien chère mère le journal m'apprend aujourd'hui que la poste se charge des lettres à destination de Paris ; Paris ! Point vers lequel se concentrent toutes mes pensées comme patriote et comme amie ! Depuis la fin d'octobre où nous avons reçu votre chère lettre, nous sommes privées de vos nouvelles ; cependant je sens que vous nous avez écrit plusieurs fois et n'accuse que la mauvaise chance ; bien sûr que vos missives se trouvaient dans les ballons capturés par l'ennemi...* »

50-100

### **270**

**[Guerre 1870/1871 – Siègle de Paris – Philatélie]** 3 boules de Moulins, tentatives d'entrée.

**Lettre avec texte** obl. GC 1769/ affranchie 2 x 40c. et 20c. Empire Lauré, C&D 2 janv. 1871 Le Havre, sans C&D d'arrivée, à destination d'un garde mobile de l'armée de Paris (par Moulins, Allier) : « *Le Havre 2 janvier 1871, mon neveu, chargé de la part de ton père de chercher à te faire passer de ses nouvelles, aujourd'hui on indique un moyen que je vois dans le journal et de suite j'en profite pour te faire passer ma lettre et avoir de tes nouvelles...* »

[Cette lettre fait partie des 2 à 300 autres correspondances qui furent immergées dans une boule d'acier en aval de Montereau vers le 10 janvier 1871, devant descendre jusqu'à Paris afin d'être repêchée par des

filets barrant le fleuve. Cependant, la tentative d'acheminer le courrier dans Paris assiégé échoua. La boule disparut au fond des eaux pendant près de 88 ans et ne fut retrouvée dans la vase qu'en août 1959 à Créteil lors de travaux d'aménagement des berges.] – **Enveloppe avec texte**, obl. GC 2240/affranchie 80c. Empire Lauré et 20c. émission Bordeaux, Càd départ Marseille 5 janv. 1871, sans Càd d'arrivée, adressée à un contrôleur des chemins de fer en gare de Lyon à Paris par Moulins (Allier). Belle correspondance : « *Marseille, 5 janvier 71 Cher Joseph, A mon grand désappointement pas une de mes lettres ni cartes ne te sont parvenues, je n veux pas malgré cela me laisser décourager. Un nouveau moyen se présente sera-t-il plus heureux. Dieu le fasse, il est autorisé par l'administration des postes. J'en tente l'essai sachant tout ce qu'il doit y avoir de pénible pour toi dans l'absence de toutes nouvelles. (...) Tu ne saurais te figurer tout le regret que j'ai d'avoir quitté Paris cette ville héroïque et sublime par excellence et toi-même me pardonneras tu d'avoir été assez lâche pour fuir devant le danger (...) Clémence...* » [Cette lettre fut repêchée dans la Seine à Melun en 1942, à l'intérieur d'une boule de Moulins.] – **Lettre avec texte**, obl. GC 4812, affranchie par bande de 5 x 20c. Empire Lauré, Càd départ 2 janv. 1871 L'Hébergement (79) (faible), sans Càd d'arrivée, à l'adresse d'un garde mobile à Paris par Moulins (Allier), datée du 1<sup>er</sup> janvier 1871 : « *Nous essayons un autre moyen pour te faire passer de nos nouvelles jusqu'à présent tu nous fais pas de reproche. Nous avons saisi toutes les occasions qui se sont présentées et qu'on croyait sûr pour parvenir à Paris et cependant nous n'avons pu réussir jusqu'aujourd'hui. Ne te fais point d'inquiétude...* » Donne des nouvelles des hommes de son village partis pour l'armée.

200-400

271

**[Guerre 1870/1871 – Siège de Paris – Philatélie]** Lot de 4 dépêches-réponses.

4 dépêches-réponses, cadre au type 2, avec timbre à 5 c. Napoléon III tête nue (n°20) : 2 ex. neufs non oblitérés (dont un timbre déchiré), 1 ex. pré rempli non oblitéré, 1 ex. rempli, ayant circulé et oblitéré.

Les dépêches-réponses ont été créées en application du décret du 10 novembre 1870 et mises en vente dans les bureaux de poste de Paris au prix de 5 centimes constaté par l'apposition d'un timbre de cette valeur. La dépêche-ballon était placée dans sa lettre par l'expéditeur d'une correspondance expédiée par ballon monté. Dans sa lettre l'expéditeur posait 4 questions auxquelles le correspondant était invité à répondre par OUI ou par NON. Il posait alors la réponse qui était acheminée par Bordeaux ou TOURS. La poste en tirait une microphotographie renvoyée à PARIS par PIGEON VOYAGEUR.

100-200

272

**[Guerre 1870/1871 – Siège de Paris – Philatélie]** La poste par pigeons, 7 pièces.

**4 pigeogrammes** : 3 ex. sur papier albuminé (dont un contrecollé sur papier fort), dépêches privées n°11 bis et 12 bis (Tours, 21 nov. 1870), n°31 (Tours, 16 et 17 nov. 1870) ; 1 ex. sur collodion (cassé), Bordeaux, déc. 1870. – **Reçu** de 6 francs pour paiement d'envoi d'un télégramme de 12 mots par pigeons voyageurs, 12 déc. 1870 – **2 dépêches** retranscrites sur télégramme bleu ; l'un provenant de Tours porte un numéro de code : 103U, Càd rue des Saint Pères Paris 9 janvier 1871 ; le second porte la mention manuscrite « *4<sup>e</sup> dépêche pigeons* », avec 2 Càd bleu Paris 3 fév. et 10 fév. 1871.

Les premiers envois de pigeons furent réservés au service officiel de la Délégation de Tours. Vers la mi-octobre 1870, un chimiste suggère d'utiliser la photographie pour obtenir des dépêches plus lisibles tout en étant réduites (miniaturisation du courrier). Composées avec des caractères d'imprimerie assez gros, elles sont assemblées sur un panneau d'environ 1 m sur 65 cm qui est ensuite photographié pour donner un petit cliché de 4 cm sur 6. Ce qui portait la réduction à 1/300ème. A Tours, ce procédé était réalisé par Mame imprimeur et Blaise photographe.

Le 4 novembre, le public fut autorisé par décret à profiter de ce moyen de correspondance avec Paris.

Ce procédé déjà très performant fut remplacé un peu plus tard par un autre système encore plus perfectionné, celui que l'on appelait à l'époque photomicrographie. Le résultat c'est beaucoup plus de texte sur un même cliché (2500 dépêches environ). En outre on eut l'idée d'introduire ces clichés dans un tube fixé à la queue des pigeons. Un tube chargé d'une douzaine de pellicules contenait donc environ 30 000 dépêches. Ce procédé photographique fut utilisé à Bordeaux par Dagrón. A l'arrivée, selon le cas, on plaçait les films de collodion entre deux plaques de verre et on projetait le tout sur grand écran à l'aide d'une lanterne magique. Les textes étaient ensuite soigneusement recopiés puis acheminés aux différents destinataires.

100-200

273

**[Guerre 1870/1871 – Siège de Paris – Philatélie]** La poste par ballons montés, tentatives d'entrée dans Paris, 12 pièces.

**3 L.A.S.** sur papier pelure de M. Sédille de Saint Brieuc, adressées à ses enfants assiégés dans Paris, tentatives d'entrée par ballon dans Paris : du 24 oct. 1870, obl. GC 404/20c. Empire Lauré càd départ de Beauvais le 4 août 1871 + ambulancier de Morlaix à Paris 5 août 1871 : « *Voici encore une nouvelle occasion qui se présente de vous donner de nos nouvelles et nous nous empressons bien vite de la saisir ; c'est par un ballon monté par Nadar que cette lettre si elle a quelque chance pourra vous arriver, espérons cette fois qu'elle vous parviendra. Nous avons*

*heureusement reçue, quoique bien tardivement, quelques-unes de vos lettres, et ce matin une carte du 17 août... »* ; du 29 oct. 1870, Etoile/20c. Empire lauré, et càd arrivée Paris 18 février 1871. Cette lettre était destinée au ballon le « George Sand » qui devait s'envoler pour Paris mais qui après plusieurs tentatives d'envol dut annuler son départ : « *Voici une nouvelle voie qui nous est indiquée aujourd'hui par le journal pour vous faire parvenir de nos nouvelles et nous nous empressons de l'employer pour tâcher de vous en faire parvenir dans votre espèce de prison appelée Paris...* » ; du 11 nov. 1870, GC 2046/20c. Empire Lauré càd Lille 23 février 1871. Courrier expédié à Tours sous enveloppe à la préfecture pour tentative d'acheminement par ballon. A la suite de l'insuccès de l'entreprise, ces lettres furent regroupées à Lille, puis distribuées après le siège : « Il faudra bien que ma persévérance obtienne enfin quelque succès, car je vous écris toutefois qu'un nouveau moyen m'est indiqué. (...) c'est à lui aujourd'hui que nous confions cette lettre par ballon monté ; que nos vœux la poussent vers vous... ». – **L.A.S.** sur papier pelure écrite de Bordeaux le 19 oct. 1870, adressée à un notaire dans Paris assiégé, obl. GC 2046/20c. Empire Lauré càd arrivée Lille 23 février 1871, tentative d'entrée par la préfecture de Tours. – **L.A.S.** sur papier pelure écrite de Ham le 16 oct. 1870, obl. GC 1757/2 10c. Empire Lauré càd départ Ham 16 oct. 1870, sans arrivée. – **L.A.S.** sur papier pelure écrite le 23 octobre 1870, reçue le 26 février 1871, obl. GC 2046/20c. Empire Lauré, càd arrivée Lille 24 février 1871. – **L.A.S.** sur papier pelure écrite le 30 octobre 1870, obl. Etoile de Paris/20c. Empire Lauré. – **L.A.S.** sur papier pelure écrite le 18 déc. 1870, obl. GC 549/20c. Empire Lauré càd Boulogne s Mer 21 déc. 1870, sans càd d'arrivée. – **L.A.S.** écrite le 3 oct. 1870, adressée à un garde mobile de Fougères à Paris, PP + càd Saint Brice 4 oct. 1870, sans càd d'arrivée. – **L.A.S.** et **2 lettres** sans texte, écrites de Londres pour Paris.

**Joint : L.A.S.** d'Eugène GODARD (1827-1890), aéronaute de l'Empereur, Genève, 11 juillet 1870, adressée au ministre de la guerre, 2 pages in-fol. : « *Excellence, j'attendrais avec impatience le jour probable du 5 août indiqué par votre excellence pour me rendre au camp de Châlons me mettre à la disposition de la commission (...) pour vous faire un rapport sur mes expériences aérostatiques et télégraphiques que j'ai proposé à votre excellence d'exécuter concurremment avec le télégraphe militaire. Mais en vue des éventualités de guerre qui peuvent surgir d'un instant à l'autre...* » [En 1870, lors de la déclaration de la guerre franco-prussienne, Eugène réalise des vols captifs d'observation à Paris. Le gouvernement provisoire de la Défense Nationale lui demande ensuite de construire des ballons pour la poste aérienne. Eugène s'installe dans la gare d'Orléans (gare d'Austerlitz) puis à partir de janvier 1871 dans la gare de l'Est. Avec l'aide de sa femme et de son frère Jules, il y construit 33 ballons, d'octobre 1870 à fin janvier 1871.] – Tableau des ballons partis pendant le siège (1870-1871), par Théodore et Gaston Mangin. – Invitation à un concert organisé par l'association des aéronautes du siècle, 1874, cache encre.

300-400

274

**[Guerre 1870/1871 – Alsace-Lorraine - Philatélie]** Timbres d'occupation d'Alsace-Lorraine, 1870-1871.

Beau lot de + de 50 timbres d'occupation d'Alsace-Lorraine, oblitérés, neufs et faux.

200-300

## La Commune de Paris (26 mars 1871 - 28 mai 1871)

La Commune de Paris du 26 mars 1871 jusqu'à la semaine sanglante (21-28 mai), désigne une période révolutionnaire à Paris, qui, contre le gouvernement issu de l'Assemblée nationale qui vient d'être élue, établit une organisation ouvrière comme organisatrice de la ville, et gouvernement prolétarien.

De 1804 à 1871, la France ayant vécu principalement sous des régimes monarchiques ou impériaux, le régime républicain n'avait fonctionné que très peu d'années. En juillet 1870, Napoléon III entreprend une guerre contre la Prusse qui, mal préparée, le conduit rapidement à la défaite. La Troisième République est proclamée le 4 septembre 1870, mais la guerre continue. Paris est assiégé et connaît une grave famine au cours de l'hiver 70-71. Le ministre des affaires étrangères du gouvernement de la défense nationale signe un armistice avec Bismarck. Celui-ci, prévoit outre la fin des hostilités pour une période de 15 jours renouvelables, la convocation d'une Assemblée nationale, chargée de décider de la poursuite de la guerre ou de la paix. Les élections du 8 février envoient une forte proportion de monarchistes l'Assemblée nationale. Tous les élus de Paris sont des républicains souvent extrémistes. Le gouvernement de la République se réunit à Bordeaux, puis à Versailles, pour ne pas tomber sous les révoltes parisiennes.

Depuis le 17 février, le gouvernement de la République est dirigé par Adolphe Thiers chef du pouvoir exécutif ; il cherche à conclure un traité de paix avec la Prusse. Les parisiens, qui ont supporté un siège très dur, veulent protéger Paris des Prussiens et ouvrir une nouvelle ère politique et sociale. Ils refusent de se laisser désarmer. C'est donc l'épreuve de force entre les royalistes, grands bourgeois et conservateurs provinciaux, tous favorables à une paix rapide avec l'Allemagne, retirés à Versailles et la population parisienne.

Le déclenchement : le 17 mars 1871, Thiers envoie la troupe au cours de la nuit s'emparer des canons de la butte Montmartre. Ce même jour, il prend soin de faire arrêter Auguste Blanqui surnommé l'Enfermé qui se reposait chez un médecin dans le Lot. De là, il le fait transférer en Bretagne.

Le 18 mars, le peuple parisien s'oppose à la troupe venue chercher les canons, puis, rapidement, celle-ci fraternise avec lui. Partout dans Paris la population s'en prend aux représentants supposés du gouvernement, élève des barricades et fraternise avec la troupe. Deux généraux, Lecomte et Thomas qui avaient donné ordre de tirer sur la foule, sont fusillés rue des Rosiers. C'est le début de l'insurrection. Thiers gagne Versailles suivi par 100 000 parisiens.

Les élections sont organisées le 26 mars pour désigner les 92 membres du Conseil de la Commune. Les représentants de la classe populaire dominent le nouveau conseil. Toutes les tendances politiques républicaines et socialistes sont représentées. Jacobins admirateurs de la révolution de 1789 et centralisateurs (Charles Delescluze, Félix Pyat, Charles Ferdinand Gambon, Pascal Grousset), radicaux partisans de l'autonomie municipale et d'une république démocratique et sociale (Arthur Arnould, Charles Amouroux, Victor Clément, Jules Bergeret), blanquistes adeptes de l'insurrection avant-gardistes (Jean Baptiste Chardon, Emile Eudes, Théophile Ferré, Raoul Rigault, Gabriel Ranvier), indépendants (Jules Vallès, Gustave Courbet).

La Commune va administrer Paris jusqu'au 20 mai.

Les « Versaillais » pénètrent dans Paris le 21 mai, grâce à la trahison de Ducatel, par la porte de Saint Cloud. Les derniers combats se dérouleront au cimetière du Père Lachaise le 28 mai. La Commune est vaincue durant cette semaine dite sanglante. On évoque de nombreuses exécutions sommaires de la part des troupes versaillaises, de 10 000 à 25 000 exécutions sommaires, viols, meurtres d'ouvriers communards. En contrepartie les Communards détruisirent une partie de Paris en incendiant volontairement plusieurs monuments publics historiques : Palais des Tuileries, Palais de Justice, Palais de la Légion d'Honneur, l'Hôtel de Ville.

La répression contre les communards fut féroce : près de 10 000 condamnations à mort, 4 000 déportations au bagne de Nouvelle Calédonie, etc. Les lois d'amnistie totale d'interviendront qu'en juillet 1880.

275

**[Guerre 1870/1871 – Commune de Paris]** Louise MICHEL (1830-1905), dite la vierge rouge de la Commune, l'une des grandes figures communardes, institutrice et militante anarchiste, 2 pièces.

**L.A.S.**, 3 pages in-4, [écrite du camp de prisonniers de Satory], adressée à « Monsieur le capitaine chargé des papiers des détenus », écrite au crayon graphite. Belle lettre de militante, de soutien aux « ambulancières » de Montmartre et à son amie Julia Béatrix Euvrie : « Dans le cas où Béatrix Euvrie arrêtée le 26 juin à Montmartre (après avoir été une première fois reconnue innocente et mise en liberté) présentement au dépôt de la préfecture cellule 3 ; mais qu'on va sans doute envoyer ici. Serait accusée de s'être occupée d'ambulances. Je certifie à la justice militaire pour elle et pour d'autres ambulancières du 18<sup>e</sup> arrondissement que c'est moi qui depuis le 4 septembre jusqu'au jour de l'entrée de l'armée de Versailles les ai engagées à s'occuper d'ambulances, d'asiles de travail, 1/ cherchant à établir des ambulances volantes peu coûteuses mais donnant aux blessés les soins qui les sauvent souvent. Ces dames ne se sont occupées que d'envoyer linge ou médicament. 2/ établissant à peu de frais des asiles où les petits enfants étaient nourris et habillés 3/ établissant entre les travailleurs et ceux qui ont besoin de faire travailler des rapports directs qui suppriment les entrepreneurs. Je certifie de plus que Béatrix Euvrie n'a jamais suivi les bataillons fédérés et ne s'occupait que du linge des ambulances ou autres choses de ce genre, comme une foule d'autres dames. Enfin elle avait été une première fois reconnue innocente et mise en liberté, Mme Jules Simon s'intéresse à elle, c'est en venant de la remercier qu'elle a été arrêtée de nouveau sur une dénonciation. Je déclare donc que les accusations portées contre plusieurs femmes de Montmartre comme ambulancières doivent plutôt être imputées à moi qui ai tout commencé. Il m'en arrivera ce qu'on voudra mais chaque fois que j'ai crié en avant j'ai passé la première et je revendiquerai aussi bien la part d'accusation qui m'appartient, que je prenais la place d'un mort quand je disais certaines positions tenables. Faites de moi tout ce que vous voudrez, mais ne me confondez pas avec ceux qui péroreront et n'agissent pas. Je vous le répète celle qui comme moi ont agi vous le diront... ». –

**L.A.S.**, Paris, 55 boulevard Barbès, 8 décembre 1895, adressée à Ernest ROCHE (1850-1917), ouvrier graveur, blanquiste et socialiste, secrétaire de la chambre syndicale des mécaniciens, 1 page in-8 avec enveloppe : « Mon cher Roche, Camelot du syndicat des cochers a écrit au citoyen Jaurès il y a bientôt quinze jours il lui demandait s'il croyait possible aux amis socialistes de se réunir pour lui avancer un cautionnement... » [De retour de son exil de Londres depuis le 13 novembre 1895].

En septembre 1870, après la chute du Second Empire, Louise Michel participe au Comité de vigilance des citoyennes du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris dont elle est élue présidente ; elle y rencontre Théophile Ferré frère de Marie Ferré, dont elle tombe

passionnément amoureuse. Dans Paris affamé, elle crée une cantine pour ses élèves. Elle rencontre Georges Clemenceau, maire de Montmartre. On assiste alors à d'étonnantes manifestations : femmes, enfants, gardes fédérés entourent les soldats qui fraternisent avec cette foule joyeuse et pacifique. Louise Michel fait alors partie de l'aile révolutionnaire la plus radicale aux côtés des anarchistes, et pense qu'il faut poursuivre l'offensive sur Versailles pour dissoudre le gouvernement d'Adolphe Thiers qui n'a alors que peu de troupes. Elle est même volontaire pour se rendre seule à Versailles et tuer Thiers. Elle n'est pas suivie et le projet avorte.

À quarante ans, membre du Comité de vigilance de Montmartre, Louise Michel est très active lors de la Commune de Paris. Propagandiste, garde au 6<sup>ie</sup> bataillon de Montmartre, ambulancière, et combattante, elle anime aussi le Club de la Révolution à l'église Saint-Bernard de la Chapelle. Les 17 et 18 mars, elle participe activement à l'affaire des canons de la garde nationale sur la butte Montmartre. En avril-mai, lors des assauts versaillais contre la Commune, elle participe aux batailles de Clamart, Issy-les-Moulineaux, Neuilly. Sur la barricade de Clignancourt, en mai, elle participe au combat de rue dans lequel elle tire ses derniers coups de feu ; elle se rend pour faire libérer sa mère, arrêtée à sa place. Louise Michel a été détenue au camp de Satory près de Versailles. Elle assiste alors aux exécutions et voit mourir ses amis, parmi lesquels son ami Théophile Ferré (exécuté avec l'ancien ministre de la Guerre de la Commune, Louis Rossel). Entre 1871 et 1873, elle passe vingt mois en détention à l'abbaye d'Auberive (transformée en prison) et se voit condamnée à la déportation. C'est le temps où la presse versaillaise la nomme « la Louve avide de sang » ou « la Bonne Louise ».

**Julia Béatrix Euvré**, originaire de la Manche monte à Paris pour y épouser un imprimeur nommé Excoffon. C'est sous ce nom de Béatrix Excoffon que les récits de la Commune nous la font connaître. Elle est l'une des femmes les plus énergiques de cette époque troublée. Responsable d'une ambulance mobile, elle n'hésite pas à traverser les lignes versaillaises pour porter secours aux combattants du fort d'Issy. Lors de la semaine sanglante, elle est sur les barricades pour soigner les blessés. Finalement capturée, elle est incarcérée à Satory avec d'autres femmes, dont Louise Michel, qui va la prendre sous sa protection et restera son amie, malgré des relations orageuses. Condamnée à la déportation, elle voit finalement sa peine commuée à dix ans de détention. Libérée en 1878, elle continue à militer pour ses idées, aux côtés notamment de la Vierge rouge, qu'elle accompagnera à sa dernière demeure en janvier 1905.

1000-1500

276

**[Guerre 1870/1871 – Commune de Paris – Personnalités – Communards]** Lot de 25 documents, 1871-1905

**L.A.S.** de Louise Mathilde de **MONTESQUIOU-FEZENSAC** (1811-1883), comtesse de Flavigny, épouse de Maurice Charles comte de FLAVIGNY, un des fondateurs et président de la SSBM, Paris, 2 juillet 1871, en-tête « *Société de secours aux blessés...* » : « *D'après les renseignements qui m'ont été fournis, je crois, en vérité que ces deux jeunes gens ont été très injustement arrêtés et j'ose demander que leur cause soit examinée avec une sérieuse et bienveillante attention.* ». – **L.A.S.** de François **JOURDE** (1843-1893), comptable et communard, Versailles [Prison de Saint Pierre], 27 juillet 1871, adressée à sa mère, 1 page ½ in-8 avec enveloppe oblitérée : « (...) *J'ai pour supporter ma détention, le sentiment intime de m'être conduit en honnête homme, dans les délicates et pénibles fonctions, qu'un dévouement profond pour tus les intérêts m'a fait accepter dans des circonstances difficiles et douloureuses. C'est donc dans la conscience de l'abnégation et du désintéressement que je n'ai cessé d'apporter dans l'accomplissement de ma lourde tâche, que je puise la patience et le courage si nécessaire dans ma captivité...* » [Lors des élections du 26 mars il est élu au Conseil de la Commune pour le V<sup>e</sup> arrondissement. Nommé *Délégué aux finances*, sa pondération de bon gestionnaire et son respect scrupuleux de la Banque de France lui attirent la rancune de nombreux communards, mais il arrive à payer la solde des Gardes nationaux, faisant ainsi vivre près de 500 000 parisiens. Les tribunaux versaillais lui en montreront peu de gratitude, puisqu'il est arrêté le 30 mai, condamné, en septembre 1871, à la déportation simple en Nouvelle-Calédonie à l'île des Pins. Il est transporté à bord de la «*Guerrière*» qui atteint l'île des Pins en novembre 1872. Bien vite ses compétences de gestionnaire sont utilisées dans la colonie, il est autorisé à rejoindre Nouméa en octobre 1873 où il trouve un emploi de comptable. Il fonde avec Juliette Lopez (compagne du docteur Rastoul) *l'Union*, une société de secours mutuel et d'assistance aux déportés dans le besoin. Il s'évade en mars 1874 avec d'autres camarades. Installé en Angleterre, il participe à une souscription destinée aux victimes de la répression versaillaise. Il s'installe à Strasbourg (alors en Allemagne), puis à Genève, Bruxelles et Londres de nouveau. Revenu en France après l'amnistie de 1880, il se montre particulièrement actif dans la solidarité avec les Communards amnistiés.] – **L.A.S.** de Pierre Ulysse **PARENT** (1828-1880), dessinateur en objets d'art et communard, Versailles [prison de Saint Pierre], 27 juillet 1871, adressée à son épouse, 2 pages in-8, sur le ton de Pironie : « (...) *Je n'ai pas reçu encore aujourd'hui jeudi d'assignation, cela me fait craindre que les débats ne commenceront pas lundi, puisque suivant la loi il faut trois jours francs entre la remise de l'assignation et l'ouverture du procès. C'est pour moi une prolongation de détention et je n'en suis pas fort aise. J'ai vu le médecin de la prison qui pour ma diarrhée, qui du reste me fait moins souffrir m'a recommandé de prendre des potages et de m'abstenir de fruits crus. (...) Je n'ai pu obtenir le vain que je sollicitais et qui serait contraire à mon indisposition ; aussi ne pouvant noyer l'ennemi, je me dépouille comme je peux ; le gros de l'armée a du reste battu en retraite. Je n'ai plus à faire qu'à quelques francs-tireurs isolés que je vais pincer derrière leurs dernières embuscades ; mais j'ai eu à dompter à mon tour une formidable insurrection. Je suis en train de préparer une note pour mon avocat ; cela m'occupe et me fait presque rire, car je cherche vainement à pallier ou à expliquer quelques faits qui me seraient*

contraires, je ne trouve que du bien à dire de moi. Cela m'effraye un peu car j'ai vu à Satory plus de 500 détenus qui tous sont encore plus innocents que moi... ». [Fils d'horloger, il est dessinateur en objets d'art et milite au sein de l'opposition républicaine au Second Empire. Pendant le siège de Paris par les Allemands (septembre 1870-mars 1871) il est nommé maire adjoint du 9<sup>e</sup> arrondissement. Le 26 mars, il est élu au Conseil de la Commune par le 9<sup>e</sup> arrondissement, mais il en démissionne le 5 avril. Il continue à militer dans la franc-maçonnerie en faveur de la Commune. Arrêté pendant la Semaine sanglante le 27 mai, il est accusé d'avoir incendié le quartier de la Bourse, mais cas rare il est jugé et acquitté en septembre 1871. À sa mort, il était conseiller municipal de la ville de Paris. Il publie dans le Journal du peuple le récit de son incarcération qu'il intitule « Une arrestation en mai 1871 »] – **L.A.S.** d'Antoine de **CASTELLANE** (1844-1917), député du Cantal, Paris, 28 août 1871, adressé à un général. Intervention en faveur de Joseph Held détenu à Satory. – **L.A.S.** d'Edouard Thomas **CHARTON** (1807-1890), journaliste et député, [Paris] Assemblée nationale, 11 septembre 1871, adressée au général Félix Antoine Appert, chargé de diriger la justice militaire qui juge les Communards à Versailles : « Ne serait-il pas possible d'obtenir la libération d'Élysée Reclus, détenu au fort Kéleron près Brest. Sa captivité, déjà bien longue, a altéré sa santé. La société de géographie, dont il est un des membres les plus savants, l'a recommandé. Sa femme est partie une seconde fois pour aller chercher à le voir : elle n'a aucune autorisation... » [Élisée **RECLUS** (1830-1905), conquis à l'idée républicaine, quitte la France après le coup d'État du 2 décembre 1851. Aux États-Unis, il tentera de fonder, sans succès, un phalanstère agricole. Dès les années 1860, il commence à publier des travaux qui font tôt référence en géographie dans le monde. Il participe aussi à la fondation de plusieurs coopératives à son retour en France. Il adhère en 1865 à l'Alliance internationale de la démocratie socialiste de Bakounine. Il participe activement à la Commune. Il a décrit dans ses souvenirs la haine et la violence des Versaillais à l'égard des prisonniers emprisonnés à Satory. Envoyé ensuite à Brest dans des conditions dramatiques, il est enfermé un temps sur un ponton, puis dans les forts où il donne des cours à ses camarades emprisonnés. Après avoir été condamné à la déportation, l'intervention de ses collègues géographes britanniques aboutit à la commutation de sa peine au bannissement. Élisée Reclus refusera de déposer toute demande de grâce jusqu'à l'amnistie. Après sa condamnation à dix ans de bannissement, il s'installe en Suisse où il développe sa grande œuvre géographique tout en continuant ses activités militantes avec Kropotkine. Il soutiendra jusqu'à sa mort les idées anarchistes. La France ne lui proposant aucun poste favorable pour son travail, après un court retour, il s'installe en Belgique en 1890 et y mourra en 1905, près de Gand. Il y professera à l'Université nouvelle et à l'Institut des hautes études] – **P.S.** par Adolphe **THIERS** (1797-1877), président de la République, 1872. Avis de la commission parlementaire des recours en grâce sur la demande de commuer la condamnation à mort de **Simon Charles MAYER** (1820-1887), homme de lettres, en celle des travaux forcés à perpétuité, signés par deux députés et apostille et signature de Thiers « Approuvé ». [C'est Mayer qui délivrera les invitations pour assister à la chute de la colonne Vendôme, le 16 mai 1871. Jugé sans preuves responsable de la mort des généraux Clément-Thomas et Lecomte, il est condamné à mort le 18 novembre 1871 par le 6<sup>e</sup> Conseil de Guerre, puis sa peine est commuée en déportation au bagne de Nouvelle-Calédonie, et il est finalement amnistié en 1880.] – **2 L.A.S.** de Paschal **GROUSSET** (1844-1909), journaliste et communard : 7 avril 1871, 1 page in-8, adressée au délégué à la guerre, et signée « Le délégué aux relations extérieures » avec cachet encre bleu ; Paris, 26 mars 1893, en-tête du journal « Germinal », 1 page in-8. – **P.A.S.** d'Augustin **VERDURE** (1825-1873), instituteur et communard, [avril 1871], en-tête « Ville de Paris – Mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement », ½ page in-8, joint note manuscrite « Rapport 28 avril 71 ». [Le 26 mars 1871, il est élu au Conseil de la Commune par le XI<sup>e</sup> arrondissement; il siège à la commission de l'Enseignement. Il vote pour la création du Comité de Salut public. Pendant la Semaine sanglante il est arrêté et condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée (en Nouvelle-Calédonie) par le conseil de Guerre, il y décède en 1873.] – **2 L.A.S.** de Félix **PYAT** (1810-1889), journaliste et communard : ½ page in-8, [14 mars 1871] : « Les généraux auront déjà du vous apprendre que le Vengeur [fondateur du journal « le Vengeur » en février 1871, supprimé par le général Vinoy le 11 mars 1871] est suspendu jusqu'à la fin de l'état du siège. Donc si cet état finit un jour et que le Vengeur puisse renaître, j'aurais l'honneur de vous le faire adresser. » ; 1 page in-fol. adressée au journal des débats, [3-4] mars 1889, relative à son intervention en tant que député sur l'aménagement de la place de la Concorde à Paris. – **2 L.A.S.** de Jules **VALLÈS** (1832-1885), journaliste, fondateur du journal « Le Cri du Peuple », communard – **P.A.S.** de Charles Ferdinand **GAMBON** (1820-1887), avocat et communard, Cosne, 9 septembre 1870, 1 page in-8 – **L.A.S.** d'Auguste Jean Marie **VERMOREL** (1841-1871), journaliste et communard, Sainte Pélagie, 25 août 1870, ½ page in-12, mot écrit de sa cellule : « J'ai reçu une nouvelle permission de recevoir votre visite une fois. ». – **P.A.S.** d'Edmond-Alfred **GOUPY** (1838-1919), médecin et communard, Paris, 30 décembre 1865, ordonnance médicale. – **P.S.** d'Henri **MORTIER** (1843-1894), Paris, 29 avril 1871 – **L.A.S.** d'Adolphe **THIERS** (1797-1877),

homme d'état, Bordeaux, 6 février 1871 [à la veille des élections législatives du 8 février 1871], 1 page in-8 : « (...) *aujourd'hui il faut lutter contre l'anarchie, contre les fauteurs de la guerre à tout prix, et pour cela il faut l'union...* ». – **L.A.S.** d'Arthur **RANC** (1831-1908), journaliste et politique qui participa brièvement à la Commune, condamné à mort par contumace en 1873, joint **L.S.** du juge d'instruction du tribunal de Paris, 5 août 1871. – **L.A.S.** du 15 août 1903 et **P.S.** du 24 août 1905 de Gaston Alexandre Auguste **de GALLIFET** (1831-1909), général qui participa aux opérations contre la Commune où il se distingua par sa férocité envers les insurgés et gagna le surnom du « Marquis aux talons rouges » ou « Massacreur de la Commune » lors de la tragique Semaine Sanglante – **P.S.** de Claude **LECOMTE** (1817-1871), général, fusillé le 18 mars 1871 lors de l'insurrection de la Commune de Paris – **P.S.** de Louis Denis **CHALAIN** (1845-1895), ouvrier tourneur et communard, Paris, 11 avril 1871 [membre de la Commission de Sûreté générale, et de celle du Travail et de l'Echange, et participe activement à la vie démocratique dans les nombreux clubs parisiens. Après la Semaine sanglante, il est condamné à mort par contumace, trouve refuge à Londres puis en Autriche et enfin en Suisse où il milite dans des organisations socialistes. Il rentre en France après l'amnistie des Communards] – **Ordre d'arrestation** datée du 27 mars 1871 et signée d'Emile Victor **DUVAL** (1840-avril 1871) [Ouvrier fondeur en fer, militant mutualiste. En avril 1870, il organise une grève, victorieuse, des fondeurs. Il est condamné à deux mois de prison au 3<sup>e</sup> procès de l'Internationale. Il est libéré par la proclamation de la République le 4 septembre 1870. Il est délégué au Comité central républicain des Vingt arrondissements et participe aux mouvements insurrectionnels du 31 octobre 1870 et du 22 janvier 1871, contre le gouvernement de la Défense nationale. Sans succès il est candidat socialiste révolutionnaire aux élections du 8 février 1871 à l'Assemblée nationale. Pendant le soulèvement du 18 mars il se rend maître d'une grande partie de la rive gauche de Paris et de la Préfecture de police. Le 26 mars, il est élu au Conseil de la Commune par le XIII<sup>e</sup> arrondissement, il siège à la commission militaire et à la commission exécutive. Le 3 avril 1871, il est nommé général de la Commune. Contre son gré, sous la pression des gardes nationaux il lance avec Théophile Ferré et Émile Eudes, l'offensive désastreuse en direction de Versailles. Arrêté sur le plateau de Châtillon, il est fusillé au Petit-Clamart, le 4 avril 1871, sur ordre du général Vinoy, lors de son transfert à Versailles.], contresignée par **Raoul RIGAULT** (1846-24 mai 1871), journaliste [À la suite de la révolution du 4 septembre 1870 et de la proclamation de la République, il est nommé à la préfecture de police de Paris par Antonin Dubost, dont il avait été le collaborateur à *La Marseillaise* : bien que n'ayant pas l'âge légal pour ce poste, il est nommé commissaire, chargé du service politique. Il prend part aux soulèvements du 31 octobre 1870 et du 22 janvier 1871 contre le Gouvernement de la Défense nationale. Après le début du soulèvement communaliste, il est nommé le 20 mars à la tête de la préfecture de police. Le 26 mars, il est élu au Conseil de la Commune par le VII<sup>e</sup> arrondissement. Le 29 mars, il est nommé à la tête de la Commission de Sûreté générale. Profitant des difficultés de la Commune à contrôler son action, il s'arroge des pouvoirs exorbitants et fait réprimer ses adversaires politiques : animé par une passion anticléricale, il vise notamment les religieux de Paris, qui font l'objet d'arrestations arbitraires. Rigault mène lui-même les interrogatoires, accablant volontiers les prêtres de remarques méprisantes, et fait mettre au secret de nombreux « suspects ». En sept semaines, Rigault et ses successeurs à la préfecture Cournet et Ferré font arrêter plus de 200 religieux. Il est le responsable de l'arrestation des otages, parmi lesquels Georges Darboy, archevêque de Paris, et de nombreuses perquisitions dans les églises de la capitale. Les méthodes de Rigault suscitent la polémique au sein de la Commune : lui-même défend son action devant les autres élus en arguant de la situation d'urgence et de guerre civile que connaît alors la Commune. Le 26 avril, il quitte la préfecture de police, mais est nommé procureur de la Commune. Il vote pour la création du Comité de Salut public. Rigault tente par ailleurs d'obtenir de l'Assemblée versaillaise l'échange des otages de la Commune contre Blanqui et d'autres prisonniers. Le 23 mai, au début de la Semaine sanglante, Rigault se rend dans la cellule de Gustave Chaudey et le met en accusation pour avoir ordonné à la troupe de tirer sur les Parisiens insurgés le 22 janvier 1871. Chaudey proteste de son innocence, mais Rigault, qui souhaite venger l'un de ses amis mort le 22 janvier, le fait aussitôt fusiller de manière expéditive. Il fait également exécuter trois gendarmes, de manière tout aussi sommaire. Le lendemain, Rigault se bat, en grand uniforme, au Quartier latin. Il est abattu à bout portant par un officier versaillais qui le prend pour un officier communard. Des soldats dépouillent son cadavre des objets de valeur : son corps, laissé sur place, est ensuite malmené par des passants.]

300-600

Lot d'env. **60 documents historiques et philatéliques** relatifs à l'arrestation et à la déportation de communards, dont **L.A.S.** de deux Italiens, Conchi Concesto et Courcoude, Cherbourg, **Fort Pelée**, Casemate n°4, 11 juin 1871, adressée au consul d'Italie à Paris. Belle lettre de deux Italiens faits prisonniers par les « Versaillais » le 23 mai 1871 dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement puis emprisonnés au Fort Pelée de Cherbourg. Ils y relatent les circonstances de leurs arrestations, arguant de leur innocence. Témoignage vivant des arrestations hâtives et abusives effectuées par la progression des troupes de Thiers durant la semaine sanglante. – **Enveloppe** obl. Etoile évidée/20c. Empire Lauré x 2 + T 17 Paris adressée à un déporté de la Commune à l'île d'Aix, càd d'arrivée L'ISLE D'AIX 27 juin 71 – **L.A.S.** d'un déporté, à bord du ponton la Pénélope [Lorient], 11 juin 1871, adressée au général commandant la subdivision à Versailles. – **L.A.S.** d'un communard déporté, **Fort de l'île d'Aix**, 27 juin 1871, adressée à sa mère, obl. GC 1833/20c. Cérès, càd L'ISLE D'AIX 29 juin 71 : « *Ma Mère je t'écris pour te dire que je suis parti de Versailles, je mense de revenir le plus tôt possible...* ». – **L.A.S.** d'un détenu, île d'Aix, 11 sept. 1871, adressée à ses parents, càd L'ISLE D'AIX 12 sept. 71 + taxe 30 : « *Chers parents je vous écris ses deux mots pour vous dire que je suis à bord de l'Orne (...) dans la rade de l'île d'Aix...* ». – **L.A.S.** d'un détenu, Maison centrale de Belle-Île-en-Mer, 3 mars 1872, adressée au colonel Gaillard chef des prisons militaires, obl. 25c. Cérès, càd Le Palais 6 mars 1872. – **L.A.S.** de Théodore TROUVÉ matricule 4204, Ile de Nou [Nouvelle-Calédonie], 18 avril 1873, adressée à sa tante à Paris, càd départ Nouméa 24 avril 1873, càd arrivée Marseille 14 juillet 73 et càd Paris et Les Batignolles 15 juillet 73 + taxe 8 au tampon, beau cachet de censure encre noir « *Pénitencier de l'Île Nou – Le commandant* » : « *(...) j'ai reçu de vous depuis que je suis parti de Versailles 4 lettres (...) vous savez que nous étions le 13 novembre à l'île Gorée quand je vous ai écrits. Je continue, nous partîmes de Gorée le 18 nov. A 7 heures du matin et nous fisions voile pour la Nouvelle Calédonie et quelques jours après nous passâmes sous le tropique du Cancer où il y fait une chaleur presque insupportable (...) enfin nous arrivâmes à la Nouvelle Calédonie le 5 février et le lendemain on nous fit débarquer et on nous intégra au pénitencier de l'île Nou (...) je vais tous les jours piocher la terre...* » [Théodore Trouvé, menuisier, 22 ans, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour désertion à l'ennemi et usage d'armes, embarqué pour la Nouvelle Calédonie sur le transport à hélice Le Var.] – **L.A.S.** d'Honoré Amable CHARLIER, **camp d'Uro île des Pins** [Nouvelle-Calédonie], 23 novembre 1872, détenu sur l'île : « *(...) Nous ne sommes pas heureux à l'île des Pins sous aucun rapport. Nous avons pour tout abri contre les pluies des baraques en paille que l'eau traverse à plaisir. Les lettres sont d'une longueur de temps désespérante à nous parvenir (...) J'espère d'ici à quelques jours obtenir l'autorisation d'aller m'établir à Nouméa. J'y ai déjà quelques camarades. J'espère beaucoup réussir, je serais bien heureux car je pourrais subvenir au besoin de ma chère petite famille...* » [il y décède en 1874] ; Joint **2 dessins aquarellés** exécutés par Charlier en 1872, représentant le fort Boyard en rade de l'île d'Aix en marée basse et haute ; **3 L.A.S.** d'Adèle CHARLIER, son épouse : l'une du 26 juillet 1873, à bord d'un navire en rade en attente pour partir rejoindre son époux en Nouvelle-Calédonie : « *(...) il est impossible de dire à madame cette organisation mal faite et toute cette confusion de femme et jeune enfant au nombre au moins de 500 pour ne pas dire plus, ajoutez à cela 200 enfant don il as de 6 mois (...) quand à moi rien ne peu abatre mon courage (...) au milieu de mes compagnes d'infortunes je ne puis me plaindre (...) il vient d'arriver au moins 100 Alsaciens des cales qui vont aussi en Calédonie toute ces gens ne sont pas de première propreté (...) Nous avons à bord une charmante dame [Juliette LOPEZ] que son mari était docteur sous ces malheureux événements. **Rastoul** est le nom de son mari. Elle est avec un de ces enfants, c'est un cœur bien dévoué car c'est une vraie républicaine...* » ; une autre datée de Paris du 30 juin 1873, et la dernière du 8 septembre 1873 « *en rade au Cap de Bonne Espérance* », 4 pages in-8, en partance pour rejoindre son époux avec ses deux filles. – **Partie de L.A.S.** adressée à un déporté politique n°2170 à Nouméa, obl. Etoile 36/ 40c. + 15c. x 2 Cérès, càd Paris 22 nov. 1874 et 23 nov. Marseille, càd arrivée 1875 Nouméa (faible) – **6 L.A.S.** de commerçants/artisans parisiens, 1871-1872, en-têtes, adressées aux autorités, en faveur de leurs ouvriers emprisonnés sur des pontons ou en prison. – Réunion de **9 enveloppes et lettres** oblitérées à destination de prisonniers détenus sur des pontons ou en prison – **4 cartes postales** de navires ayant servi de pontons – **26 L.S. et P.S.** de demande et fiches de renseignements émises par les services judiciaires et militaires, août 1871-1873. – **L.A.S.** d'un détenu de retour de Nouvelle-Calédonie, Belle-Ile-en-Mer, 5 mars 1878, au ministre de l'Intérieur, 1 page in-fol.

400-600

278

[**Guerre 1870/1871 – Commune de Paris – Documents historiques et philatéliques**] Réunion de + de 75 pièces, 1871.

Réunion + de **75 pièces** diverses relatives à la Commune de Paris (lettres et enveloppes affranchies, carte d'électeur, correspondance, etc) dont **Brevet** de lieutenant délivré à l'un des gardes de la 4<sup>e</sup> compagnie de la légion des enfants perdus, mai 1871, rare en-tête. – **Brevet** de capitaine des sapeurs-

pompiers de Paris délivré le 1<sup>er</sup> avril 1871 - **Brevet** de canonnier de l'armée de Paris délivré le 1<sup>er</sup> avril 1871 - **12 affiches** de la Commune de Paris, avril-mai 1871, T.B.E. - **L.A.S.** obl. 10c x 2 Emp. Lauré étoile muette d'un artisan de Paris, Paris, **31 mai 1871** : « (...) nous sommes enfin sortis de l'affreuse position dans laquelle nous étions enfermés depuis deux mois. Tout n'est que ruines autour de nous, par un bonheur inespéré nous avons été épargnés. Si le feu avait dévoré deux maisons de plus nous y passions et avec nous probablement toute notre petite rue, car l'incendie aurait commencé chez nous par notre magasin à vernis dans lequel il y en a certainement une grande quantité puisque les affaires se sont arrêtées l'année dernière juste au plus fort de la vente... ». - Rare **vignette de l'« Office MOREAU »** [et Osmont], agence privée chargée de la diffusion du courrier postal - **9 P.A.S. ou P.S.** émises durant la « Semaine Sanglante » (ordres, laissez passer, bons), 21-28 mai 1871 - **L.A.S.** avec enveloppe obl. Etoile muette/20c. Cérès càd d'arrivée Nantes 31 mai 71, écrite de Paris « lundi soir » [29 mai 1871] : « (...) un facteur qui se trouve sur la place Vendôme près les débris de la colonne me propose d'emporter ma lettre. Beaucoup de dégâts matériels, des barricades énormes, mais calme complet... ». - **2 brevets** de la garde nationale de Paris délivrés à Paris le 1<sup>er</sup> mai 1871, l'un de sous-lieutenant et l'autre de lieutenant - **Procès-verbal** de la légion des Réfractaires en date du 18 mai 1871 - **Brevet** de capitaine des marins de la garde nationale de Paris délivré le 15 mai 1871 - **3 bons de ravitaillement** (charbons et alimentation).

300-400

279

[**Zouaves pontificaux – Général de Charette – Royalisme légitimiste**] Bel ensemble de + de **150 documents** ayant appartenu à Raymond comte du Puget, **officier des zouaves pontificaux**, fin du XIXe – Début du XXe siècle.

Important et rare ensemble de + de 150 pièces ayant appartenu au comte du PUGET, concernant essentiellement l'activité du réseau des anciens zouaves pontificaux mis en place par le général de Charette, au lendemain de la suppression du régiment en 1871. Le comte du Puget, aide de camp du baron de Charette dès 1861, demeura l'un de ses secrétaires privilégiés à qui il confia une partie de l'administration de cette « association parallèle » :

- env. 50 pièces, 1873-1896 : circulaires et instructions « secrètes », convocations, invitations, ordres du jour, envoyés en majorité par le **général de Charette** et par d'autres anciens **zouaves pontificaux**, pour commémorer des dates anniversaires et des événements liés à l'histoire du régiment des zouaves pontificaux ainsi qu'à la restauration de la monarchie.

- env. 25 pièces, années 1880-1900 : L.A.S., L.S. et P.A.S. **d'Athanase de CHARETTE de La CONTRIE** (1832-1911), général commandant les zouaves pontificaux qui créa la Légion des Volontaires de l'Ouest durant la guerre de 1870, et de son épouse, écrites de la Basse-Motte, de Québec, de Golfe-Juan, etc adressées au comte du Puget.

- L.A.S. du baron de Charette, 8 pages in-8, 28 mars 1888, adressée à la veuve du général KANZLER ; L.A.S. de la veuve Kanzler au comte du Puget, 4 juin 1888 ; éloge du général de Charette ; journaux italiens relatant le décès du général Kanzler ; brochure de Rudolf Kanzler, archéologue en chef du Saint Siège.

- L.A.S. de **Philippe d'Orléans, comte de PARIS** (1838-1894), prétendant au trône de France, au général de Charette, 17 février 1886, 1 page in-8, en-tête « château d'Eu ».

- Carnet ayant pour titre « 1886-1890, **souscription pour l'achat de la Basse-Motte, offerte au général Baron de Charrette, par le régiment des zouaves pontificaux** », contenant la liste des membres du comité, les noms de tous les souscripteurs, les recettes et dépenses du comité.

- Registre et liste des membres, issus du régiment des zouaves pontificaux, de la **confrérie du Sacré-Cœur** érigée dans la chapelle de la Basse-Motte (Châteauneuf-en-Bretagne), le 24 juin 1892.

- + de 30 pages la plupart portant en exergue « *Notes et documents pour servir à l'histoire du régiment – défense de publier et de se dessaisir de ces notes* », transmises par le général de Charette.

- Rare plaquette broch. intitulée « *Annales du régiment* », 39 pages in-4, relatant la fête organisée le 27 juin 1891 lors de la bénédiction de la chapelle du Sacré-Cœur à la Basse-Motte.

- 10 pages manuscrites in-4 ayant pour titre « *Un prince de Bourbon avec les zouaves* ».

- Notes diverses du comte de Puget : Cosmopolis, explication du panorama de Patay, le chant de marche des zouaves pontificaux, etc.

- 2 pages impr. in-fol. : Discours de M. de Charette et Hommage rendu au général de Charette lors de sa tournée au Canada.

- env. 20 pièces : cartes de visite et cartes postales autographes adressées à la famille du Puget dont Marcel CHAUMET, Julie DAUDET, baron de PICHON-LONGUEVILLE, etc.

- 2 brochures « Menu, tarif et carte générale des vins » de la « Compagnie internationale des Wagons-lits » de l'Orient-Express.
- + de 12 journaux dont l'Incroyable titré « Boulanger dans le pétrin », Le Monde Illustré sur le comte de Chambord, etc ; affiche « L'article 445, lettre du commandant Cuignet au premier président Ballot-Beaupré sur le crime de la cour de cassation », 1908.
- Quelques documents sur Montreux, villégiature du comte du Puget.
- 4 pièces encadrées : « Le général Charette à Patay » gravure parue dans la France Contemporaine et dédicace manuscrite « A mon vieux Raymond, son vieil ami Charette » ; lithographie du général Kanzler avec sa dédicace manuscrite « Souvenir d'amitié de votre affectionné Kanzler », 57 x 42 cm ; portrait du comte du Puget ; boucle de ceinturon en acier travaillé représentant les armoiries papales, 8,5 x 6 cm.

**Raymond, vicomte puis comte du Puget**, (1838-1925), entre dans le régiment des zouaves pontificaux le 22 mars 1861 et devient le secrétaire du commandant de Charette. Promu caporal le 11 août 1861 et sergent le 11 février 1863. Réengagé le 6 décembre 1866 et le 21 octobre 1867. Sous-lieutenant le 20 août 1870, il passe le 15 octobre 1870 dans la Légion des Volontaires de l'Ouest formé par le général de Charette. Promu lieutenant le 21 janvier 1871. Il prend part à différentes batailles : affaire de Ceprano, campagne de 1867, siège de Rome. Combats de Bellême et de Lorges, bataille du Mans, combat de Sillé-le-Guillaume.

**Athanase de Charette**, par son père, était le petit-neveu du chevalier François-Athanase de Charette de La Contrie, le fameux généralissime vendéen ; par sa mère, il était petit fils du duc de Berry et donc arrière-petit-fils du Roi Charles X. En exil avec sa famille, il est élève à l'académie militaire de Turin de 1842 à 1846 ; en 1852, il est sous-lieutenant au service du duc de Modène dont il devient officier d'ordonnance de 1856 à 1859 ; à cette date il démissionne pour ne pas avoir à combattre contre les troupes françaises engagées en Italie. En mai 1860, il rejoint l'armée pontificale, devient capitaine du corps des volontaires franco-belges et il est blessé à Castelfidardo.

Figure emblématique du corps des Zouaves Pontificaux, il est lieutenant-colonel en 1867 et s'illustre de manière particulière à Mentana. Après la prise de Rome, il embarque pour Marseille et organise les Zouaves Pontificaux rebaptisés Volontaires de l'Ouest pour lutter au côté des troupes françaises régulières contre le rouleau compresseur prussien qui écrase la France. C'est alors qu'a lieu le célèbre épisode de Loigny.

Général de brigade en janvier 1871, il est en Bretagne en train d'organiser un bataillon de mobiles quand il apprend la signature de l'armistice.

Pendant les quarante années qui lui restent à vivre, il sera le principal animateur du groupe français des survivants des Zouaves Pontificaux et sera présent à de très nombreuses manifestations catholiques, la plupart du temps apportant avec lui la bannière de Loigny.

Aux élections législatives, le général de Charette est nommé député de Marseille ; il refuse ce mandat, ne se sentant aucun goût pour le parlementarisme. Au mois d'août 1871, M. Thiers lui offre le grade de général de division dans l'armée française ; il refuse « ce qu'il appelait la plus belle des récompenses et le plus grand honneur qu'il put ambitionner » ; il veut rester à la disposition du Pape, à la disposition du comte de Chambord qui incarnait pour lui la Patrie.

Pendant douze ans, il est prêt pour l'action. Hélas ! cette période se termine par une amère déception : le comte de Chambord meurt et avec lui ses projets de restauration. Charette suivra la même tradition avec le duc d'Orléans et ne perdra pas une occasion pour affirmer sa foi monarchique.

La cause du Pape n'en restera pas moins la première de ses préoccupations et, pendant quarante ans, il continue sa croisade à travers le monde. Il parcourt la France, la Belgique, la Hollande, le Canada, groupe ses anciens soldats et leur fait part de son inaltérable espérance. Il veut maintenir les traditions du régiment et les léguer aux descendants.

**500-800**

## 280

**[Italie – Voyage] MANUSCRIT** : Voyage en Italie du baron de MARCY, 1884.

Album à l'italienne grand format (42 x 61 cm) à demi reliure d'amateur. Plat orné en lettres dorées : " MA entrelacés surmonté d'une couronne comtale -Voyage en Italie 1884 ". 48 pages manuscrites à l'encre violette, avec renvoi dans la marge des lieux à l'encre rouge : itinéraire, visites, villes, monuments, anecdotes, péripéties, jugements de valeur, considérations politiques, réceptions, manœuvres militaires, visite pontificale à Léon XIII...

En regard 160 documents : nombreuses photos, menus, factures, titre de séjour, de transport, lithographies couleurs, armorial... Comprend 8 gouaches : 2 de Milan et 6 pour Naples, dont éruption du Vésuve en 1845. Œuvre de 17 x 24 cm sur feuille de 25 x 33 cm.

A l'invitation de Monseigneur Jean de Marsy, chanoine chapelain français à Lorette et prélat du Vatican - départ de Langres le 25 mars 1884, du baron et de la baronne de Marcy accompagné des beaux parents baron baronne de Planta de Wildenberg et du comte de Poutier. Voyage en chemin de fer : Marseille, Rome, Naples, Florence, Venise, Milan, Saint Gothard. Retour le 2 mai à Mulhouse.

Album écrit (vraisemblablement retranscriptions de notes de voyages) situé à la Belouse, signé et daté du 24 octobre 1885.

**Joint** : "Voyage en Suisse et Italie" du baron de Marsy - ensemble relié en album de 32 x 47 cm. de plus de 50 gravures, lithographies en couleurs : 40 vues Suisse (Bale, Genève), 6 de Venise, 8 de France (Chambéry...) - et dans un encadrement 4 photographies coloriées de Venise.

Provenance : château de la Belouze, à Poiseux, Nièvre. Conservé dans la famille de Marcy depuis l'origine.

Le château de la Belouse est déjà cité dans un censier de 1331 du chapitre de Nevers. C'est ici que la famille de Bèze, alors propriétaire de la Forge Basse située près de Guérigny, fit construire vers 1650 une forge et un fourneau sur le ruisseau de Chaillant. Fin du XVIIIe siècle, la terre de la Belouse est partagée et vendue; d'un côté, à la famille Andras de Marcy qui exploite le fourneau jusqu'en 1850 ; et de l'autre, à celle de Berthier Bizy qui gère la forge jusqu'en 1822. Le château remanié au XVIIIe et au XIXe siècle est de plan rectangulaire muni de deux ailes perpendiculaires. Il possède un étage carré disposé symétriquement de part et d'autre d'un avant corps mouluré et décoré des armoiries des propriétaires du lieu, la toiture est à deux pans et à croupe. Un logement de fermiers composé de plusieurs appartements est placé à l'entrée de la propriété. Érigé à la fin du XIXe siècle, il a des encadrements en brique et pierre de taille. Il est surmonté de cinq cheminées et 6 lucarnes disposées symétriquement autour d'un pignon perpendiculaire. Dans le parc on trouve une grange et un local technique, les murs des bâtiments sont en moellon de calcaire enduit et surmontés d'une toiture de tuiles plates ou mécaniques et d'ardoises.

Source Base Mérimée, culture.gouv.fr/culture & patrimoine : <http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee.fr>

1000-1200

281

[Comte de Chambord – Royalisme] 2 L.A.S. d'Alexis VILLARET de JOYEUSE, capitaine de vaisseau, et L.A.S. de Noël Marie Victor du PARC comte de LOCMARIA, adressées au duc de Clermont-Tonnerre, 1841-1848.

Kirchberg, 3 août 1841 [Le comte de Locmaria raconte en détail l'accident de cheval survenu au comte de Chambord le 28 juillet 1841 qui le forcera à une longue convalescence, et lui laissera une claudication.] : " Mon cher général, vous avez déjà appris par les journaux l'accident arrivé à monseigneur le duc de Bordeaux, vous serez bien aise je n'en doute pas d'avoir sur ce malheureux événement tous les détails que les journaux n'ont pu vous donner (...) Les orléanistes vont chercher à exploiter l'accident survenu au Prince, ils diront aux légitimistes : voyez à quoi tient votre parti, il tient à l'existence d'un jeune prince aussi malheureux que ses parents... " Plymouth, 31 décembre 1843 : " Mon bon général, j'arrive à Plymouth pour commencer une tournée des ports de la Grande-Bretagne qui sera le dernier acte du séjour du duc de Bordeaux en ce pays. (...) ce que ma position me permet d'apprécier plus que personne, c'est qu'il y a dans notre jeune prince assez d'étoffe pour qu'il ait grandi à mesure que le théâtre s'est élargi sous ses pas (...) je crois que le voyage de Londres fait faire au prince un grand pas vers Paris... " + un billet manuscrit au texte codifié. Frohsdorf, 1er janvier 1848 : " Mon bon et cher duc (...) j'ai trouvé la famille royale en très bon état de santé et fort occupée des malheurs qui vous ont frappé à des intervalles si rapprochés. (...) Quant j'ai rejoint monseigneur il se disposait à se mettre en route pour l'Italie, et nous partons en effet demain pour Venise. Madame la comtesse de Chambord est du voyage (...) elle est d'une prestance et actuellement dans un état de santé qui donnent tout lieu de croire qu'elle aura de robustes enfants... "

100-200

282

[Maison d'Orléans] Félix DUBAN (1798-1870) architecte et Henri d'ORLÉANS (1822-1897) duc d'Aumale, héritier de Chantilly

2 lettres manuscrites. Brouillon par Duban de condoléances, 30 mars 1866, à l'occasion du décès de la duchesse de Galliera, Reine auguste mère. Lettre d'Henri d'Orléans à Duban, 5 octobre 185 ? 2, lui prodiguant remerciements et attestant " haute idée de votre talent et une véritable estime pour votre caractère..."

20-40

283

[Troisième République – Politique et littérature] François Césaire de MAHY (1830-1906), député de la Réunion de 1876 à 1906, ministre de l'Agriculture du 30 janvier 1882 au 21 février 1883, ministre de la Marine et des Colonies du 12 décembre 1887 au 5 janvier 1888.

Correspondance passive adressée à François de Mahy, député et ministre, contenant environ + de 50 L.A.S. ou L.A., 8 cartes de visite avec autographes et quelques pièces imprimées, 1873-1906 : 4 L.A.S. Juliette ADAM – L.A.S. Emmanuel ARAGO – 2 L.A.S. François BOISSY d'ANGLAS [dont : 21 juillet 1893, 3 pages in-4 : « Mon cher président et ami, je viens de terminer la lecture de l'article trop court (...) sur Madagascar. (...) Vous avez admirablement résumé ce qu'il y a de mieux à dire sur la question et je ne peux que vous répéter ce que je vous disais avant votre départ. Il faut absolument que la France tire enfin parti du trésor qu'elle possède. Il faut que la prochaine chambre résolve le problème de Madagascar en somme assez simple si on sait vouloir (...) je serai votre lieutenant si vous le voulez bien et (...) jusqu'à ce que Madagascar soit une colonie comme la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe, j'allais dire un département français comme la Corse ou l'Algérie. Je reprendrai aussi l'idée que je vous avais soumise et que la fin de la législature m'a forcé d'ajourner de la fondation d'une société de Madagascar, spéciale à Madagascar analogue à la société de l'Afrique française... » (accdts) ] – L.A.S. Sadi CARNOT – L.A.S. Jules CLARETIE – L.A.S. Gustave CLUSERET – L.A.S. Ernest DAUDET –

L.A.S. Philippe Aristide **DENFERT ROCHEREAU** – 3 L.A.S. Louis Aristide Georges **DENFERT ROCHEREAU** – L.A.S. Émile **DESCHANEL** – 3 L.A.S. Paul **DESCHANEL** – L.A.S. Paul **DOUMER** – L.A.S. Jules **FERRY** (2 pages ¼ in-12) – L.A.S. Anatole de **La FORGE** – 2 L.A.S. Charles de **FREYCINET** – L.A.S. Léon **GAMBETTA** – 3 L.A.S. Émile **MASSARD** – 2 L.A.S. Georges **MILLIN de GRANDMAISON** – L.A.S. Noël **PARFAIT** – 2 L.A.S. Camille **PELLETAN** – L.A.S. Casimir **PERIER** – 2 L.A.S. Léon **LAURENT-PICHAT**, réactions aux résultats des élections sénatoriales et législatives de 1876 – L.A.S. Paul de **REMUSAT** – 3 L.A.S. Maurice **ROUVIER** dont longue lettre intéressante (9 pages in-8) relative à la répression de corruption contre les élus locaux de Marseille menée par le gouvernement – L.A.S. Jules **SIMON** – Exemplaire de « L'Echo de l'Atelier » du 30 avril 1893, organe maçonnique de la loge Etoile Polaire de Paris – Invitation de la loge écossaise « Les Vrais FF Unis-Inséparables » du 12 avril 1893.

**Joint** : correspondance active de François de **MAHY**, 7 L.A.S., 1880-1904 – « Le Testament politique de François de Mahy », 14 octobre 1906, affichette imprimée, 46 x 30 cm.

François de Mahy est né à Saint-Pierre (île de la Réunion) le 22 juillet 1830 et mourut à Paris en 1906. Surnommé " le Grand Créole ", il fut pendant 36 ans le principal représentant de la Réunion à Paris. En 1855, il obtient son doctorat de médecine et se marie avec Valentine Ponchaud de Bottens, qui lui donnera deux filles. C'est en 1857 que le docteur François de Mahy revient à la Réunion où il exerce sa profession de médecin, jusqu'en 1870.

En 1869, François de Mahy décide de retourner en métropole, mais un cyclone stoppe le navire qui doit l'emmener. Il se lance alors dans la politique locale. Il collabore au journal républicain le Courrier de Saint-Pierre, comme rédacteur, il en devint bientôt le directeur politique et affiche des opinions résolument républicaines.

Le 8 novembre 1870, le gouverneur de Lormel promulgue le décret organisant des élections à l'assemblée constituante. La Réunion dispose de deux représentants et elle est appelée à les élire le 20 novembre 1870 alors qu'en France les autorités ont décidé d'ajourner des législatives pour cause de guerre mais ce qu'ignore le gouverneur ! François de Mahy décide de se présenter et il est élu. M. de Mahy n'hésite pas à se rendre en France, il est, dès le début, un des membres les plus laborieux de l'Assemblée nationale, défendant avec ardeurs, dans la presse et à l'assemblée, les libertés de la France et les intérêts des colonies.

Élu questeur de la Chambre des Députés, en 1878, en remplacement du Colonel Denfert-Rochereau décédé, il est chaque année maintenu à ce poste d'honneur par le suffrage de ses collègues, jusqu'au moment où la confiance de M. le Président de la République l'appelle à faire partie du ministère de M. de Freycinet, le 31 janvier 1882, comme ministre de l'agriculture. Il est maintenu à ce poste dans le cabinet présidé par M. Duclerc, puis dans le cabinet présidé par M. Fallières, où l'intérim du ministère de la marine et des colonies lui est confié en 1887.

200-400

284

**Colonies – Congo – Anthropophagie - Cannibalisme]** Ernest Jean Baptiste **DUCQ** (1869-1964), sous-officier dans l'infanterie coloniale

L.A.S. adressée à son capitaine, Bangui, 13 juillet 1897, 7 pages in-8. Intéressant témoignage d'un officier militaire en poste au Congo, et plus particulièrement sur les phénomènes d'anthropophagie.

*« Mon capitaine, (...) je suis actuellement au premier poste du Haut Oubangui (poste de Bangui). Je suis dans le centre du pays encore anthropophage et je vous promets qu'il n'y a rien d'amusant (...) Tous les jours nous avons la visite des anthropophages, pas le jour mais la nuit et principalement ces jours où il n'y a pas de lune, nous passons la moitié des nuits blanches à faire des rondes et à crier « sentinelle veillez ». Je ne croyais pas en allant le haut Oubangui, en quittant le Congo français trouver encore ces mangeurs de chair humaine. Il y a quelques jours les noirs de Yacouli (Boudjas) sont venus pour nous surprendre mais les sentinelles nous ayant donné l'éveil nous avons pu prendre nos dispositions. Ce n'est plus l'apprentissage de service en campagne ; c'est l'application en plein du service de nuit. Si encore nous avions des soldats, de bons tirailleurs sénégalais mais nous n'avons que 30 miliciens pour tenir tête à 10 000 Boudjas au moins ; si ces noirs venaient tous ensemble nous serions écrasés par le nombre mais on se défendrait tout de même. En l'espace d'un moins ces Boudjas ont mangé 20 payeurs du poste et 5 miliciens dont un tué à coup de pagaies en plein midi. (...) Je vous assure mon capitaine que pour ma première colonie j'en vois de drôle et je n'ai pas fini d'en voir. Pourvu que je ne sois pas mangé ? En France on croit le Congo très jolie et qu'il y a des routes à peu près praticables, que les populations sont calmes et que l'on peut traverser tranquillement leurs villages. (...) La rive belge et la rive française depuis le commencement des Boudjas jusqu'à Wado (ce sont tous la même race), ils ont de bons moyens de défense, ils ont des palissades hautes de 2 mètres à 2 m 50, les bois sont très resserrés les uns des autres, le bois est très dur on l'appelle du bois de fer ; leurs villages sont très bien organisés ils ont tous des débouchés sur un bois pour pouvoir se sauver et se cacher dans brousse... »*

Ernest Ducq fut engagé volontaire en 1887 et incorporé au 20<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied pour 5 ans à Péronne (Somme). Soldat de 2<sup>e</sup> classe, il gravit très vite les échelons de sous-officier. Il rempile pour 5 ans en 1890 sous le grade de sergent-fourrier. Le 29 septembre 1895 il intègre le 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine et le 25 février 1897 le régiment de tirailleurs sénégalais. Il embarque pour le Congo le 26 février : [extrait de son dossier de chevalier de la légion d'honneur] « Je fis la route des caravanes de Loango à Brazzaville à pied et en 1898 étant en service dans le Haut Oubangui (...) je fis partie de la mission Roulet ayant pour mission la pénétration et l'occupation du Bahr el Ghazal. (...) C'est à la suite de cette campagne de 1897 à 1900 que je fus proposé pour la médaille militaire pour faits de guerre. (...) Notes du capitaine Roulet : Ancien sergent major dans l'armée de terre le sergent fourrier Ducq qui compte 13 années de service, est depuis plus de trois ans dans le Haut Oubangui ; il a rempli dans le

grand poste de Bangui, les fonctions de garde magasin et de commandant du détachement de la milice de ce poste, il a pris part à des engagements dans les environs de Bangui et s'y est distingué par son sang-froid et sa décision (1897-1898)... »

Blessé de deux coups de sagaie et d'un coup de feu par les Arabes révoltés en 1901. Servi dans l'administration civile en tant que commissaire central de police en Afrique de 1906 à 1932. Chevalier de la légion d'honneur.

50-100

285

**[Poésie – Guerre 1914-1918 – Dax]** Thierry SANDRE (1890-1950), romancier et poète  
Manuscrit à l'encre violette titrée « *Apostrophe à Émile Despax, Dax, 19 septembre 1926* », 21 pages in-4. Hommage rendu à Émile Despax, poète et écrivain « Mort pour la France », prononcé lors de l'inauguration d'un monument au nom de l'artiste disparu, érigé en la ville de Dax en 1926. Auteur de *La maison des Glycines* récompensé en 1905, Emile Despax est tué au combat le 17 janvier 1915, à Moussy-sur-Aisne, d'une balle en pleine tête le jour de son arrivée aux tranchées alors qu'il observait l'ennemi à la jumelle. Son nom est inscrit, sur les plaques commémoratives des écrivains morts au champ d'honneur au Panthéon.

**Joint :** 2 L.A.S. à entête de l' « Association des écrivains combattants de 1914-1918 » : L.A.S. de Thierry Sandre, ½ page in-8 – L.A.S. de Pierre CHANLAINE (1885-1969), écrivain, 1926, 2 pages in-8.

Thierry Sandre (de son vrai nom Jean-Joseph Auguste Moulié né le 19 mai 1890 à Bayonne - mort le 11 octobre 1950 à Bouchemaine) est un écrivain, poète, essayiste français.

Connu également sous le pseudonyme Jean Dumoulin, Thierry Sandre était un spécialiste de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle. Il fut aussi traducteur ou adaptateur de textes grecs, latins ou arabes. Il fut le secrétaire de Pierre Louÿs avant la Première guerre mondiale. Il passa une grande partie de cette guerre en captivité en Allemagne. En 1919, il fut l'un des membres fondateurs de l'Association des écrivains combattants. À partir d'octobre 1921, il participa activement à la publication d'une « Anthologie des écrivains morts à la guerre », en cinq volumes.

En 1924 il reçoit le Prix Goncourt pour sa trilogie *Le Chèvrefeuille, le Purgatoire et Chapitre XIII*.

En 1936, il devint membre du Tiers-Ordre de saint Dominique chez les Dominicains à Paris. Il reprit du service en 1940 et fut à nouveau fait prisonnier, avant d'être relâché en 1941.

Il devint adepte de l'Ordre nouveau et en raison des deux livres qu'il publia, en 1942 et 1943, il fut inscrit sur la liste des écrivains interdits après la guerre. Il parvint à se réhabiliter et publia encore plusieurs livres en réédition.

40-80

286

**[Joseph de Baye – Archéologie – Anthropologie et divers]** Lot de + de 250 pièces, Fin du XIX<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

Réunion de + de 250 L.A.S., L.A., L.S. et P.A.S., certaines avec croquis ou photos, adressées à Joseph Berthelot comte puis marquis de BAYE, années 1870-1930. Nombreuses lettres d'archéologues, savants, historiens, conservateurs de musées, hommes politiques, reçues du monde entier (Russie, Allemagne, Angleterre, Roumanie, etc), dont 11 L.A.S. avec 2 croquis Casimir BARRIÈRE FLAVY, archéologue – 2 L.A.S d'Alfred CARAVEN CACHIN, préhistorien – 2 L.A.S avec photo d'Henry COROT, archéologue de l'Institut – 2 L.A.S. Alexis SORLIN d'ORIGNY (écrites de Constantinople), célèbre restaurateur de céramiques – 2 L.A.S de Georges VACHER de LAPOUGE, anthropologue – L.A.S. Eugène LEFEVRE PORTALIS – L.A.S. Alfred REBELLIAU, historien – 2 L.A.S. Edgar MAREUSE, archéologue – + de 60 L.A.S. et L.S. avec photo de l'abbé Pierre Marcel FAVRET, préhistorien, 1925-1930 – L.A.S. Olivier SAINSERE, secrétaire général de la présidence de la République et mécène de Picasso – L.A.S. Maurice BARRÈS – 2 L.A.S. Juliette ADAM, femme de lettres – etc.

**Joint :** Carnet manuscrit de notes et relevés des fouilles du cimetière gaulois de Charmont (Marne) contenant la description des « 45 tombes humérus » exhumées – Notes manuscrites de Joseph de Baye relatives à l'histoire de Baye dont manuscrit préparatoire à l'article publié sous le titre « Notes pour servir à l'histoire de l'abbaye du Reclus » - Portrait photographique de Joseph de Baye à la toque de fourrure. Format ovale, réalisé lors d'un séjour en Russie. Au dos, écriture manuscrite : "Joseph / Poltava190(2 ?)" et tampon en cyrillique. Début du XX<sup>e</sup>. 15 x 10,5 cm. Dans un cadre de forme rectangulaire en laiton doré et imitation de corne verte à décor d'un ruban noué, branches de laurier, frise de joncs rubanés et rinceaux. Style Louis XVI, début du XX<sup>e</sup>. 19,5 x 14 cm – Lot de plaquettes et brochures éditées, certaines avec envoi au comte de Baye.

1500-2500

287

**[Famille de Berthelot de Baye – Guerre 1914-1918]** Lot de + de 500 pièces, Fin du XIX<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> tiers du XX<sup>e</sup> siècle.

Réunion de + de 500 L.A.S., L.A., L.S. et divers adressées et reçues par les membres de la famille de Berthelot de Baye, concernant le baron Auguste de Baye et son épouse Georgina Wilkinson, le célèbre archéologue baron Joseph et son épouse Marie Béatrix Oppenheim dite « baronne de Baye », leurs filles Yolande et Marie-Louise. Nombreuses correspondances écrites durant la première guerre mondiale et autographes d'écrivains et artistes (Léon Xanrof, Albert Willemet, Magali Boissard, Jean Rameau, André Corthis...).

Dont inventaire détaillé du mobilier conservé dans le château de Baye avant 1914 – Liste des objets d'art ayant appartenu à la famille impériale et qui furent hérités par la famille de Baye – Dessin d'une paire de chandeliers en bronze doré achetée par le baron de Baye à Moscou en 1910 – Note manuscrite du général Brissaud-Desmaillet, commandant les troupes de la Sarre, du 14 septembre 1920 rappelant les services rendus par la baronne de Baye durant son séjour en Allemagne occupée : « Depuis l'armistice, Mme la Baronne de Baye s'est dépensée sans compter pour assurer le parfait fonctionnement de la cantine de gare créée par Melle de Baye. Sans cesse aux côtés de sa fille, dans les beaux et les mauvais jours, elle a su imprimer à la cantine un caractère de home familial ouvert à tous les Français, militaires et civils. Mme de Baye, qui pourrait jouir tranquillement du confortable exceptionnel de son hôtel à Paris et de son château, a fait, comme sa fille, le sacrifice de son existence parisienne, pour se consacrer entièrement à ses œuvres de Sarrebruck dans un milieu prussien, bien plus hostile à la France que le milieu rhénan. Toujours à son poste dans les moments de trouble, elle a circulé crânement au milieu des émeutiers d'octobre 1919, en tenue d'infirmière, arborant les couleurs françaises... » - L.A.S. d'Eugène Pascau, peintre, adressée à la baronne de Baye, qui souligne la disparition de l'écrivain Edmond Rostand, fiancé de Yolande de Baye « ... Oui pauvre Rostand. Quelle fin lamentable ! Si je me souviens du moulin ! Je crois que nous aurons pas mal d'histoires à nous raconter... » - L.A.S. d'Antoinette Oppenheim épouse Quélen, adressée à sa nièce Yolande de Baye, dans laquelle elle pousse la jeune infirmière à conserver le contact avec le général Pétain : « (...) c'est comme Philippe, tiens le aussi, il a pour lui en ce moment l'opinion publique et la vague de popularité qui peut en faire un « leader » (...) pense par ton adresse et tes jolis yeux (...) un sourire de femme quelque fois peut inspirer plus que toutes les décorations !! et donc petite chérie « en avant » bon courage... » - Brouillon de lettre de Yolande de Baye datée de 4 février 1917 à Dugny, adressée probablement au général Pétain : « Mon général, J'espère que vous m'avez bien comprise l'autre soir quand si aimablement vous m'avez fait le vrai plaisir de venir me voir. Vous savez de quel sujet je veux parler. Je le veux entendre parler de rien en ce moment, vous m'entendez bien, de rien, sans exception. Pas plus de médaille que de croix et surtout pas de citation étalée dans la presse des journaux. Si il y a une chose au monde que je déteste c'est la publicité. A plus forte raison quand elle s'applique au cas d'un simple devoir accompli envers le pays. Et un devoir qui est un honneur quand ce pays s'appelle la France. Laissons les choses placées comme elles doivent l'être. La presse a exhalé les traits d'héroïsme de nos poilus et de nos officiers. Jamais elle n'en parlera assez... » **Il faut rappeler que Yolande de Baye est à l'époque une jeune fille de 24 ans patriote ardente, engager sur le front avec sa mère pour organiser des formations sanitaires. Elle débarque à Verdun avec son bataillon de médecins et d'infirmières, sans souci du danger. Elle y installe un hôpital d'évacuation, malheureusement tout proche d'un dépôt de munitions, qui devient vite la cible des Allemands. Courageuse, l'infirmière major reste à son poste, ainsi que toute son équipe, allant jusqu'à donner son casque à l'une de ses compagnes. Blessée au visage le 17 août 1917, elle recevra des mains du général Pétain la légion d'honneur et fera la Une de toute la presse. Yolande sera l'une des maîtresses du général Pétain durant la Grande Guerre. Au printemps 1916, une rumeur circule même de mariage, vite démentie par le général lui-même, ennuyé que cela revienne aux oreilles de sa compagne officielle Eugénie Hardon. Mais il conservera un contact privilégié avec la jeune femme.**

**Joint :** 32 CPA de Baye (village, chapelle, château) – Carte postale représentant la baronne de Baye en tenue d'infirmière - Portrait au crayon noir de la baronne de Baye signé par Eugène Pascau (1875-1944) – Carte postale représentant les baraquements de Vitry-le-François – 2 portraits de Yolande de Baye, l'un en infirmière, l'autre casquée et parée de la croix de Guerre et de la Légion d'honneur – Album à l'italienne contenant dessins et photographies du château et du village de Baye – Recueil manuscrit de textes de François Coppée, Lamartine, Anatole France, etc – Album à l'italienne contenant des ébauches de dessins, fin du XIXe siècle – "Comtesse de Böhm / Baronne de Baye". MÉDAILLON de forme ronde en bronze patiné figurant en buste, de profil, Amélie de BOHM, en bas-relief. Signé. Diam. 18,5 cm. – "Le Château de BAYE (Marne) en 1590" Reproduction sur carte postale d'une gravure ancienne. 9 x 14 cm. Cadre de forme rectangulaire en bronze doré orné de frises de piastres et rais de perles, formant pupitre. – Page de menu illustrée au pochoir par André Devambez (1867-1944).

1000-2000

L.A.S. de militaires à en-tête illustré (1888, 1894 et 1895) – 17 pièces philatéliques (enveloppes et timbres affranchis).

50-100

289

**[Philatélie – Lettres accidentées]** Lot de + de 35 lettres accidentées.

Lettre griffe « endommagée lors de l'accident de chemin de fer près de Herrlisheim le 18 mai 1909 » - CPA catastrophe d'Ailly sur Somme le 11 juillet 1906 – Lettre brûlée « Incendie wagon poste », 1917 – CPA avec mention manuscrite « accident de service », tri chemin de fer, 1924 – CPA accident des Laumes, 2 mai 1920 – Enveloppe cad convoyeur Orléans à Tours, 20/12/1918, griffe « Correspondance retardée par suite d'un incendie »

Courriers bateaux naufragés : Naufrage de la Russie, Oran, janvier 1901 – Naufrage du Liban, juin 1903 – Correspondance brûlée à bord du paquebot Cabo s/ Antonio – Naufrage de la Ville d'Alger, 1909 – Détérioré par immersion lors de l'incendie du 15 oct. 1923 à bord du paquebot « Angkor » - Incendie du Sphinx, 1923 – Accident de mer, Constantine, 1932 – Courrier récupéré dans un navire récupéré, 1942.

Courriers accidents d'avions : accident du Dragon d'Annam, 20 février 1929 – Ligne Mermoz, 1932, accident d'avion correspondance recueillie en mer, 1932 – Griffes correspondance avion retardée et détériorée, Casablanca-Toulouse, 15/12/1928 – Vol Lassale et Rebard du 14 déc. 1929 – accident avion 1933 – etc.

40-80

290

**[Guerre 1939/1945 – Philatélie]** Réunion de + de 140 pièces, 1940-1945.

Réunion de + de 90 pièces : enveloppes et correspondances oblitérées, griffes (France, Angleterre et divers), de 1940 à 1945. + env. 50 pièces : lettres et enveloppes oblitérées, griffes du IIIe Reich, timbres d'occupation d'Alsace. A découvrir.

50-100

291

**[Guerre 1939/1945 – Documents]** 21 pièces, 1939-1945.

L.A.S. avec enveloppe de Marcel **PETIOT** (1893-1946), médecin français, célèbre criminel, condamné à mort et exécuté pour avoir commis 27 assassinats entre 1942 et 1944, Paris, 11 nov. 1944, adressée à son avocat, 1 page in-4 + L.S., 28 nov. 1944, copie de demande de l'avocat pour visiter le prisonnier Petiot. –

L.S. + **carte de visite** autographe du général Maxime **WEYGAND** (1867-1965) – **15 tracts et journaux de propagande** vichystes et alliés – **Affichette** « 1<sup>er</sup> mai Fête du Travail – Je tiens les promesses, même celles des autres – Ph. Pétain », 1942 – **Affiche** « Ordre de réquisition – Chevaux et mulet », commune de Bois le Roi, août 1939, 77 x 69 cm.

50-100

292

**[Guerre 1914/1918 – Maréchal de France]** Hubert **LYAUTEY** (1854-1934).

P.A.S. ; 1 page obl. in-8. Texte d'un télégramme pour Jean Herissey : " Je vais beaucoup mieux. À toi de voir si tu veux venir "... On joint un portrait photographique et une lettre en fac-similé ; plus un dessin du Prof. Kuss par René Ben Sussan.

20-30

# ROUILLAC

Commissaires-Priseurs  
Expert près la Cour d'Appel

## ORDRE D'ACHAT

Je vous prie d'acheter, à la vente d'Archives de châteaux, autographes et documents historiques, le 8 mars 2016 à l'Hôtel GOÛIN de Tours les numéros suivants aux limites indiquées et aux conditions habituelles de vente.

M \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE: \_\_\_\_\_

TÉL : \_\_\_\_\_ PORTABLE : \_\_\_\_\_

E.MAIL : \_\_\_\_\_

NUMERO	DESIGNATION	LIMITE A L'ENCHERE OU DEMANDE DE TELEPHONE

Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de 20%.TTC

Je vous donne procuration, le cas échéant, d'augmenter mes mises de :

5%                      10%                      20%

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Merci de joindre à ce formulaire vos coordonnées bancaires et la copie d'une pièce d'identité.**

En raison du nombre important d'ordres d'achat, nous vous remercions d'adresser vos ordres via notre interface sur rouillac.com la veille des ventes avant 18 h.



Nous prions les personnes qui nous confient des ordres d'achat de bien vouloir téléphoner dans les deux jours suivant la vente, afin de s'enquérir du résultat de leurs enchères.

HÔTEL DES VENTES – ROUTE DE BLOIS 41100 VENDÔME – TÉL. 02 54 80 24 24

OVV n°2002-189

rouillac@rouillac.com

Fax : 02 54 77 61 10

# CALENDRIER 2016

## VENTES AUX ENCHÈRES

### JANVIER

#### Monnaies et lingot or

Vendredi 15 janvier, Hôtel Goüin à TOURS

#### Bijoux anciens et modernes

Dimanche 17 janvier, Hôtel Goüin à TOURS

#### Céramiques françaises et étrangères

Vendredi 29 janvier, Hôtel des ventes à VENDÔME

#### Bel ameublement, collections de bronzes

Dimanche 31 janvier, Hôtel des ventes à VENDÔME

### FÉVRIER

#### Fonds de propriétés du Val de Loire

Lundi 1<sup>er</sup> février, Hôtel des ventes à VENDÔME

#### Militaria, armes de chasse, décorations

Jeudi 11 février, Hôtel des ventes à VENDÔME

#### Arts de la table, cristaux

#### Argenterie, goute-vins de la collection Chamboissier

Lundi 22 février, Hôtel Goüin à TOURS

### MARS

#### Vieux papiers de la collection Chamboissier

Lundi 7 mars, Hôtel Goüin à TOURS

#### Archives de châteaux, autographes et documents historiques

Mardi 8 mars, Hôtel Goüin à TOURS

#### Enluminures de la collection Brutinot, imagerie religieuse, livres

Mercredi 9 mars, Hôtel Goüin à TOURS

#### Mobilier du château de Saint-Senoch,

Après décès, à la requête de la fondation Planiol

Dimanche 20 et lundi 21 mars à VARENNES

### AVRIL

#### Le monde de la photographie : appareils, images

Lundi 4 avril, Hôtel des ventes à VENDÔME

#### Tableaux anciens et modernes, gravures

Dimanche 10 avril, Hôtel des ventes à VENDÔME

#### Atelier Jean Martin-Roch (1905-1991)

Lundi 11 avril, Hôtel des ventes à VENDÔME

## CONFÉRENCES

### JANVIER

#### « Voyage en Italie » de Cassas,

#### et « Couple » tableau de Picasso 1967

Vendredi 8 janvier, Musée des Beaux-Arts de TOURS

#### La médaille de Saint Martin

Samedi 16 janvier, Hôtel Goüin à TOURS

#### Visite commentée à travers les styles du mobilier

Samedi 30 janvier, Hôtel des ventes à VENDÔME

### FÉVRIER

#### Les poinçons d'orfèvrerie

Dimanche 21 février, Hôtel Goüin à TOURS

#### Un objet des collections

#### de la société archéologique de Touraine

Mercredi 24 février, Hôtel du département à TOURS

### MARS

#### L'authenticité et les faux documents d'histoire

Dimanche 6 mars, Hôtel Goüin à TOURS

#### Les laques au Grand Siècle

Jeudi 24 mars, CHÂTEAU de VERSAILLES

### AVRIL

#### Visite commentée à travers les écoles de peinture

Samedi 9 avril, Hôtel des ventes à VENDÔME

## EXPOSITION

#### Faites un rêve avec Chomo !

Jusqu'au 14 février du mardi au dimanche après-midi  
au château de TOURS

Visites commentées

avec un commissaire de l'exposition

Les dimanches 10 et 24 janvier

et le dimanche 7 février, Château de TOURS

## EXPERTISES GRATUITES

**TOURS :** chaque mercredi, avec et sans rendez-vous.

en nos bureaux - 22, boulevard Béranger.

**PARIS :** chaque jeudi, sur rendez-vous.

en nos bureaux - 41, boulevard du Montparnasse.

**VENDÔME :** mercredi 30 mars et sur rendez-vous.

Hôtel des ventes - Route de Blois.

...et en FRANCE chez vous sur rendez-vous !